هكذا من الأصل

Le Monde

TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA

■ Les médias en Bosnie
■ Juifs et Arabes dialoguent sur le Net



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16376 – 7,50 F

DIMANCHE 21 - LUNDI 22 SEPTEMBRE 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Un air vicié

Des pics de pollution pourraient être atteints durant le week-end, après le franchissement du seuil d'alerte de niveau 2 en région parisienne.

La chronique de Pierre Georges *et nos informations* p. 28

■ Un chèque de 16 millions de francs

La Suisse a décidé de restituer au Mali des fonds détournés par l'ancien dictateur Moussa Traoré. p. 3

■ Un test pour Slobodan Milosevic

Le Parti socialiste de M. Milosevic devrait l'emporter lors des scrutins législatif et présidentiel en Serbie, dimanche. p. 4

■ Hollywood et McCarthy



HOLMES/LIPP/COSMOS

A partir de 1947, les Etats-Unis ont condamné, poussé à la délation ou à l'exil réalisateurs et acteurs soupçonnés de sympathies communistes. p. 14

■ La Pologne conquérante

Les nouveaux chefs d'entreprise polonais se lancent à l'assaut des marchés de l'Est, notamment de la Russie. p. 3

■ Ministère AMER à la barre

Deux rappeurs du groupe sarcellois ont dû s'expliquer devant un tribunal sur les paroles de *Brigitte, femme de flic* et *Sacrifice de poulets*. p. 11

■ SOS Bizutage

Deux lycéens d'Orléans ont été renvoyés et une enquête a été ouverte à Marseille. Ségolène Royal a annoncé la mise en place d'un numéro vert. p. 11

■ Grogne de profs

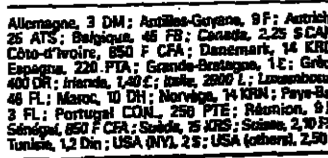
Le médiateur donne la parole à de nombreux lecteurs enseignants. p. 13

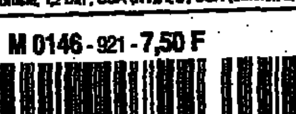
■ Cosmétiques au masculin

Ce marché a doublé en dix ans. Le parfum fait recette, mais les soins du visage ne sont pas encore entrés dans les mœurs... p. 22

■ Au « Grand Jury »

François Hollande, premier secrétaire délégué du Parti socialiste, sera l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », dimanche 21 septembre à 18 h 30.


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.


M 0146 - 921 - 7,50 F

Français et Allemands cherchent à rendre irréversible la marche vers l'euro

Robert Hue prévoit des « tensions » avec Lionel Jospin sur la monnaie unique

LES DIRIGEANTS allemands et français, qui se sont rencontrés à Weimar, jeudi 18 et vendredi 19 septembre, ont cherché à donner l'image du dynamisme retrouvé de l'entente franco-allemande. Ils ont réaffirmé avec force leur détermination à respecter le calendrier de la monnaie unique. *« L'euro est maintenant à notre portée »*, a déclaré Jacques Chirac, tandis que Lionel Jospin s'efforçait de dissiper l'inquiétude qu'avait engendrée en Allemagne son arrivée à la tête du gouvernement. Le premier ministre a notamment tenu à préciser qu'il ne remettait pas en cause le principe de l'indépendance de la future Banque centrale européenne. La constitution d'un pôle industriel européen dans le domaine de l'aéronautique civile et militaire a été l'un des principaux sujets de discussion.

La volonté est désormais manifeste du côté gouvernemental français d'aider l'Allemagne à franchir la dernière ligne droite avant l'euro, et de contribuer à ce que ce projet ne devienne pas un enjeu du débat électoral outre-Rhin, où le Bundestag doit être renouvelé dans un an.



D'autre part, dans certains milieux financiers et dans les milieux gouvernementaux français, on évoque aujourd'hui l'idée d'accélérer la mise en œuvre de l'euro prévue pour le 1er janvier 1999. Il s'agirait d'écourter la période transitoire jugée périlleuse – du printemps à la fin de l'année 1998 – au cours de laquelle, la liste des pays participant à l'euro ayant été arrêtée, le système de change européen n'en restera pas moins un système flottant.

Dans un entretien au *Monde*, Robert Hue, secrétaire national du PCF, déclare qu'à ses yeux *« le débat sur l'euro n'est pas clos »* et évoque de possibles *« tensions »* avec les socialistes. M. Hue invite aussi les communistes à *« prendre conscience que le monde bouge »* et qu'ils doivent *« bouger avec lui »*.

Lire page 2,
notre entretien avec Robert Hue page 6
et notre éditorial page 13

Vichy : les évêques demandent pardon aux juifs

L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS organisera, mardi 30 septembre, une cérémonie au mémorial du camp d'internement de Drancy (Seine-Saint-Denis), au cours de laquelle il demandera pardon à la communauté juive pour les compromissions de la hiérarchie catholique avec le régime de Vichy. Attendu depuis la guerre, cet acte de *« repentance »* officialise l'examen de conscience, au plus haut niveau de l'Eglise, sur le silence des élites catholiques face aux lois anti-juives. *« Il est temps que l'Eglise prenne en charge le péché de ses enfants »*, avait déclaré Mgr Louis-Marie Billé, président de la conférence des évêques. A Rome, le cardinal Roger Etchegaray s'est prononcé pour un renouveau du dialogue entre juifs et chrétiens. *« Ma foi chrétienne, pour rester elle-même, a besoin de la foi juive »*, a-t-il déclaré.

Lire page 10

Diana et Teresa, reines de l'édition

MOINS DE HUIT JOURS après son inhumation à Calcutta, six ouvrages sur Mère Teresa ont déjà fait leur entrée en librairie en France. Sur Diana aussi, une vingtaine de livres sont en préparation. *« On ne peut pas reprocher aux limonadiers de vendre de la limonade quand il fait chaud »*, confie un éditeur. Grâce aux délais de fabrication éclair permis par l'appareil industriel, les éditeurs calquent de plus en plus leur calendrier de parutions sur l'actualité et la presse magazine.

Tous les ingrédients sont réunis pour atteindre des tirages exceptionnels. Diana a démocratisé l'image de la princesse jusqu'à mourir de la manière la plus tragiquement banale qui soit. C'est le ressort de l'identification qui joue. Chez Mère Teresa, c'est celui de la déculpabilisation. Le lecteur soulage sa conscience devant un exemple, incontestable et édifiant, de charité. Le message déconfessionnalisé de la « sainte de Calcutta » attire presque plus les éditeurs profanes que les religieux.

Tous les coups sont-ils pour autant permis ? A l'annonce de la mort de Mère Teresa, les Editions numéro 1 publient précipitamment l'ouvrage de Mgr di Falco, *Les Miracles de la foi*. Le nouvel évêque auxiliaire de Paris, qui devait s'envoler vers Calcutta pour un dernier coup de crayon, s'est incliné, embarrassé.

Les Presses de la cité ont aussi accéléré la sortie du livre à scandale de Kitty Kelley sur les Windsor, dont l'éditeur français avait racheté en juin, à Warner Books, tous les droits. Attirées par la réputation sulfureuse de l'auteur, six maisons françaises étaient sur les rangs. La mort subite de Diana n'a pas fait reculer l'éditeur : *« Elle n'est pas le personnage principal du livre »*, dit-il. Un premier tirage de 50 000 exemplaires a été décidé.

La maison Plon fait encore plus fort. Elle ressort un livre d'entretiens, plutôt médiocre, réalisé par une journaliste canadienne auprès d'amis de Mère Teresa (*Un chemin tout simple*). Plon avait acheté les droits en 1995 et distribué l'ouvrage la même année. Aujourd'hui, l'éditeur donne un coup de peinture, entoure l'ouvrage d'une bande-annonce audacieuse (*« Mon dernier message »*) et le remet en vente, dans l'espoir sans doute d'écouler les stocks. Ecœuré, un grand libraire du sixième arrondissement de Paris, a fait retirer toutes les bandes.

Le flair et la chance ont servi les éditions Lattès qui, une semaine avant la mort de Mère Teresa, avaient emporté les droits d'un livre récemment sorti aux Etats-Unis, qui constitue son testament : entretiens spirituels, discours à ses sœurs, notes inédites, etc. La publication de ce florilège, prévue pour Noël, a elle aussi été précipitée. *Il n'y a pas de plus grand amour !* est désormais en librairie.

Le vrai « secret » de Mère Teresa y est dévoilé : la pauvreté est votre richesse, explique-t-elle aux lecteurs. La star de la charité médiatisée se révèle dans cet ouvrage comme une maîtresse de vie et une grande spirituelle. Si Diana a vécu dans l'épaisseur du papier glacé, il y avait chez Mère Teresa une intégrité et une authenticité qui auraient pu la mettre à l'abri de ces emballements éditoriaux.

Henri Tincq

Les emplois « high-tech »

LE GOUVERNEMENT a introduit dans le projet de budget 1998 des mesures fiscales favorables à la création d'entreprises dans les technologies de pointe. La France crée trop peu d'emplois dans l'électronique, et M. Jospin veut combler ce retard en passant non plus par des aides publiques, mais par le soutien des sociétés nouvelles.

Le développement de la micro-informatique et d'Internet en France touche les banques, qui offrent produits et services sur la toile. Les grandes surfaces cassent les prix des ordinateurs personnels. Et les visiteurs d'Apple Expo, à Paris, peuvent découvrir, jusqu'à dimanche, le nouvel « équipier électronique » destiné aux écoliers.

Lire pages 16, 17 et 21

Le théâtre d'ombres de l'Elysée

DE TOUTES LES RENTRÉES, celle de Jacques Chirac est sans doute la plus difficile. L'année s'est très mal terminée, ses amis ont été renvoyés, et des nouveaux, plus doués, occupent le premier rang. Lundi 22 septembre, après le sommet franco-allemand de Weimar les 18 et 19 septembre, il reprend le chemin de la France, en choisissant un parcours familier et hautement balisé : le séjour dans une ville moyenne, Troyes (Aube), dont le maire est un proche, François Baroin, député (RPR) et ancien porte-parole du gouvernement d'Alain Juppé.

La « bande-annonce » du voyage, diffusée par le service de presse de l'Elysée, souligne que cette ville conduit sa reconversion économique en s'appuyant *« sur la modernité, avec le pari des nouvelles technologies, et sur l'innovation, avec un partenariat social original »*.

Au programme du chef de l'Etat sont inscrits une visite de l'université de technologie, une réunion de travail avec des chefs d'entreprise sur l'*« innovation technologique dans le développement économique »*, une autre consacrée au *« partenariat social »* et, enfin, une rencontre avec les membres d'un foyer de réinsertion. On voit déjà défiler acteurs, figurants et décors : en première partie, le président, des étudiants, des laboratoires, des patrons dynamiques, bref, la France qui avance et réussit.

Puis, après un court entracte politique – le dîner avec les élus du département et de la région –, une deuxième partie avec, toujours, le président, et des militants associatifs, des jeunes en difficulté, illustrant la France qui-peine-mais-qui-s'en-sort.

Des images, des brassées d'images, mais quel message ? Le court-métrage présidentiel sur la plongée revivifiante en province, on connaît. Les deux premières années de son septennat en ont déjà produit plusieurs, des Deux-Sèvres au Doubs, en passant par le Finistère, le Pas-de-Calais ou la Somme. A chaque fois, l'image – surtout celle, mille fois déclinée, d'un chef de l'Etat proche des gens – l'a emporté sur le message. Jusqu'à la caricature. Le « module » province a alors été partiellement abandonné au profit de la télévision.

Pascale Robert-Diard

Lire la suite page 13

Un chef en colère



KURT MASUR

L'ORCHESTRE prestigieux du Gewandhaus, à Leipzig (ex-RDA), a perdu son chef, Kurt Masur. Ce dernier, qui n'ira pas jusqu'au bout de son contrat, dénonce l'indifférence des pouvoirs locaux à l'égard de la musique. Après avoir survécu au nazisme et au communisme, le Gewandhaus se demande quel avenir lui réserve le capitalisme.

Lire page 12

WEIMAR Les 70es consultations franco-allemandes au sommet, qui réunissaient, vendredi 19 septembre dans la cité de Goethe, les dirigeants des deux pays, ont relancé les relations entre Paris et Bonn, troublées au début de l'été par le changement de majorité en France. Ferme sur ses principes, Lionel Jospin paraît décidé à être accommodant dans la période délicate qui s'annonce avec la mise en place de l'euro et les élections allemandes à l'automne 1998. ● LA RESTRUCTURATION d'Airbus et la constitution d'un pôle aéronautique européen ont été longuement discutées. Des solutions se dessinent, le français Aerospatiale étant prêt à y apporter ses bureaux d'étude. ● UNE UNIVERSITÉ franco-allemande verra bientôt le jour. Une série d'accords ont été signés à Weimar pour renforcer la coopération dans le domaine de l'éducation et de la formation *(Lire aussi notre éditorial page 13)*.

La France souhaite aider l'Allemagne à passer le cap de l'euro

Le sommet de Weimar a permis de relancer les relations entre Paris et Bonn, après la période difficile du changement de majorité en France. Les deux partenaires ont réaffirmé leur détermination à faire la monnaie unique et à constituer un pôle aéronautique européen

WEIMAR
de nos envoyés spéciaux

La coopération industrielle européenne, notamment dans le domaine de l'aéronautique civile et militaire, a été le thème dominant du sommet franco-allemand de Weimar. Mais la rencontre, après les péripéties du changement de majorité en France, a d'abord traduit la volonté de part et d'autre d'en revenir à la normalité des relations entre Paris et Bonn. Avec la bénédiction du président Chirac, *qui s'est porté « garant d'une certaine idée européenne »*, le chancelier Kohl et le premier ministre, Lionel Jospin, se sont efforcés, au cours de la conférence de presse qui clôturait les entretiens, vendredi 19 septembre, de gommer leurs divergences pour assurer qu'ils étaient prêts à travailler ensemble en prévision des prochaines échéances européennes. Pour montrer que la coopération est tournée vers l'avenir, les deux gouvernements ont d'autre part formalisé une série d'accords dans le domaine de l'éducation et de la formation. Lionel Jospin a annoncé une augmentation de la dotation française à l'Office franco-allemand pour la jeunesse.

C'est désormais un rituel, dans les rencontres européennes, de réaffirmer que l'euro verra le jour à la date prévue du 1er janvier 1999, dans le respect des mesures d'accompagnement convenues. Le chancelier, qui n'a pas caché, lors des entretiens, les difficultés qu'il s'attendait à rencontrer à ce sujet avant les élections de septembre 1998, s'est montré sûr de son fait. *« Il n'y a aucun doute sur ce sujet. L'euro arrivera à la date fixée, dans le respect des critères »*, a-t-il dit.

BONNE VOLONTÉ

Pour ceux qui douteraient encore outre-Rhin des engagements de la France, Lionel Jospin a mis les points sur les « i ». *« La banque centrale européenne sera indépendante. Nous avons intégré l'idée, qui n'était pas familière aux Français, de l'indépendance de la banque centrale, la nôtre et la banque centrale européenne. Nous l'avons intégrée dans notre culture économique »*, a-t-il assuré. Pour le premier ministre, *« il faut cesser de coupler »* cette question et celle de la coordination des politiques économiques dans la future zone euro. Il a rappelé sa conviction que, *« dans cet espace doublement unifié, commercialement et monétairement, les gouvernements auront besoin de se concerter sur les politiques économiques »*. Il a souhaité pour cela *« une structure informelle, mais lisible »*. Fort de ces assurances, le chancelier a indiqué qu'une solution serait trouvée *« dans la direction de l'équilibre »*.

Le sommet européen extraordinaire sur l'emploi, qui doit se tenir en novembre au Luxembourg, à la demande du gouvernement français, a *également suscité* beaucoup de réticences à Bonn. La question a été évoquée par les ministres des affaires sociales, Martine Aubry et Norbert Blum. Lionel Jospin s'est gardé de placer la barre trop haut, appelant à se *garder d'attentes* excessives. Le chancelier a, lui aussi, fait preuve de bonne volonté. S'il a insisté sur le fait que la lutte contre le chômage restait d'abord du ressort des politiques nationales, il a admis qu'il était possible d'agir au niveau européen.

Sans lâcher sur les principes, Paris semble avoir à cœur de ne pas charger la barque dans cette période électorale délicate qui s'ouvre en Allemagne. Les grandes négociations à venir sur la réforme du financement de l'Union, sur les institutions et sur l'élargissement vont prendre leur temps. En revanche, le chancelier et le premier ministre sont d'accord sur la nécessité de prendre rapidement des décisions dans le domaine industriel pour accélérer la constitution en Europe d'un front commun dans les domaines vitaux que sont la défense, l'aéronautique, le spatial, les télécommunications, sous peine de subir dans ces secteurs la loi des Etats-Unis.

La restructuration d'Airbus a été au cœur des discussions franco-allemandes. *Les négociations étaient* paralysées jusqu'à l'été, la France faisant de la fusion Aerospatiale/Dassault un préalable à toute restructuration d'Airbus. Lionel Jospin avait relancé le dossier lors de sa visite à Bonn du 28 août. *« Il est absolument indispensable, étant donné qu'un groupe énorme* [Boeing-McDonnell-Douglas] *vient de voir le jour aux Etats-Unis, que les Français et les Allemands trouvent une solution européenne en matière de recherche et d'industrie aéronautique »*, a déclaré M. Kohl à Weimar. M. Jospin a insisté sur la *« nécessité de constitution de pôles industriels européens forts »*. Si aucun accord officiel n'a été annoncé, les points de vue des deux pays se sont largement *rapprochés*. En janvier 1999, le groupement d'intérêt économique Airbus devrait être transformé en société anonyme de droit français et regrouper tous les actifs d'aéronautique civile des partenaires actuels (le français Aerospatiale, l'allemand Dasa, le britannique British Aerospace et l'espagnol Casa), les industriels italiens et suédois étant appelés à rejoindre Airbus.

Cette solution se heurtait jusqu'à présent au refus de l'Aerospatiale d'apporter à *Airbus son principal* atout : ses bureaux d'études. Jaloux de son indépendance, le groupe français préférait louer ses services à la nouvelle société, qui serait restée une coquille vide, sans actifs propres, sans réelle indépendance et incapable de lever des capitaux en Bourse. Ce schéma ne déplaisait pas à l'Elysée, qui craignait de voir la France perdre le contrôle d'Airbus en cas d'alliance germano-britannique. Il semble aujourd'hui abandonné. *« L'Aerospatiale apportera ses bureaux d'études au nouvel ensemble »*, assurent plusieurs sources de la délégation française à Weimar ; *« le tout est de savoir comment »*, l'Aérospatiale exigeant d'avoir des contreparties en échange de l'apport des technologies de pointe dont elle dispose. L'Aerospatiale confirme qu'elle apportera à terme ses bureaux d'études, mais précise que le calendrier et les modalités ne sont pas définis. Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, est plus prudent : *« C'est une hypothèse qui n'est pas sotte, mais ce n'est pas encore tranché. »*

Henri de Bresson et Arnaud Leparmentier

M. Tietmeyer favorable à un maintien de la parité du mark

Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a déclaré, samedi 20 septembre à Hongkong, qu'il n'était pas favorable à une trop forte baisse du mark, soulignant que le message de stabilisation des taux de change était toujours d'actualité. M. Tietmeyer a indiqué que la déclaration du G 7 à Berlin en février *« était toujours valable aujourd'hui »* : les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales du G 7 avaient alors estimé que *« les importantes distorsions sur les marchés des changes »* avaient été *« corrigées »*, montrant que le fort raffermissement du dollar était, à leurs yeux, terminé. Les pays du G 7, réunis au niveau des ministres des finances, devaient adopter, samedi 20 septembre, une déclaration sur les taux de change, probablement favorable à un maintien des parités actuelles.

Une série d'accords pour renforcer la coopération en matière d'éducation

WEIMAR
de notre envoyé spécial

Le sommet franco-allemand de Weimar devait à l'origine être consacré à la relance de la coopération dans les domaines de la culture et de l'éducation. Il aurait dû, d'ailleurs, être couplé à des assises franco-allemandes, prévues à Nantes – pour permettre à des intellectuels et à des professionnels des deux pays de faire le point sur cette coopération –, qui ont été reportées.

Le calendrier politique dans les deux pays et les importantes échéances européennes à préparer n'ont pas permis de s'en tenir à cette intention. Mais les dirigeants français et allemands ont néanmoins veillé à marquer l'attention qu'ils portent à préparer les nouvelles générations, à la fois pour consolider l'œuvre de rapprochement commencée après la guerre et pour mieux armer les jeunes sur les marchés du travail européens.

FACILITER LA MOBILITÉ

Au début de la conférence de presse clôturant les travaux du sommet, les deux ministres des affaires étrangères, Hubert Védrine et Klaus Kinkel, ont signé un accord gouvernemental prévoyant la création de la première université franco-allemande, qui aura pour vocation de mettre en réseau un certain nombre d'établissements des deux pays pour développer des cursus intégrés et des projets de recherche communs. Aprement disputé entre plusieurs villes, le siège de cette université, qui ne dispensera pas directement d'enseignement, n'a pas encore été décidé. Les deux ministres ont également signé un accord sur les reconnaissances de diplômes dans le domaine des formations technologiques supérieures et des sciences de l'ingénieur, troisième et dernier volet des dispositions déjà prises pour permettre aux étudiants l'accès aux études supérieures dans le pays partenaire.

Par ailleurs, le ministre français de l'éducation, Claude Allègre, et le ministre-président du Bade-Wurtemberg, Erwin Teufel, représentant des Länder pour la coopération culturelle avec la France, ont paraphé une série de dix déclarations conjointes pour accroître les échanges d'étudiants, améliorer l'apprentissage de la langue du partenaire, notamment en encourageant la création d'un corps de professeurs spécialisées pour les sections bilingues, et faciliter la mobilité d'un pays à l'autre pour les jeunes professionnels. Il s'agit, sur ce dernier point, de développer les stages de formation, en coopération avec les entreprises, pour élargir le champ de connaissances. Cela suppose notamment de lever les obstacles que les législations sociales opposent encore trop souvent à cette mobilité.

H. de B.

Un scénario dans l'air : avancer le lancement de la monnaie unique

IL Y A quelques semaines encore, les rumeurs d'un report du lancement de l'Union monétaire circulaient dans les milieux financiers internationaux, nourries par les déclarations de plusieurs *responsables économiques et monétaires* allemands. C'est aujourd'hui le scénario inverse qui est envisagé par certains spécialistes, jusque dans les milieux gouvernementaux français. Il s'agirait de devancer le calendrier officiel, qui prévoit que l'euro sera lancé le 1er janvier 1999.

Une telle décision présenterait un double avantage. Sur le plan politique, elle permettrait au chancelier Helmut Kohl d'aborder les élections générales de l'automne 1998 dans une position favorable. Faute de pouvoir s'appuyer sur son bilan économique – le chômage atteint des niveaux records outre-Rhin et ne devrait guère décroître avant le scrutin –, M. Kohl pourrait mettre en avant la réussite de sa politique européenne. Après s'être présenté en 1990 devant les électeurs comme le chancelier qui a réunifié l'Allemagne, il pourrait, cette fois, mener sa campagne en faisant valoir qu'il est celui qui a conduit à bien le projet monétaire du siècle et donné à l'Europe une monnaie unique.

Sur le plan technique, avancer le lancement de l'euro permettrait d'écourter l'intervalle qui séparera le choix des pays de la zone euro, effectué début mai 1998, et le démarrage officiel de la troisième et dernière phase de l'Union monétaire. Cette période de huit mois est considérée par certains spécialistes comme une période à très haut risque. Le sommet de Mondorf-les-Bains (Luxembourg), qui s'est tenu samedi 13 septembre, a décidé que les cours de conversion bilatéraux des devises seront annoncés en même temps que la liste des pays retenus. On connaîtra par exemple dès le printemps prochain la parité mark-franc retenue, *quelques mois plus tard, pour le passage à* l'euro.

Pour autant, pendant cette période transitoire, le système de change européen resterait un système flottant, dans lequel des attaques spéculatives seraient possibles, en cas notamment de choc politique et social dans tel ou tel pays. Quelle serait par exemple la réaction des marchés financiers en cas de défaite de M. Kohl lors des élections de l'automne 1998 ? Le marché des devises européennes ne serait-il pas totalement déstabilisé ? L'idée serait donc de ne pas exposer l'Union monétaire à un tel risque et de lancer l'euro dès l'annonce du choix des pays.

NOMBREUX OBSTACLES

Cette proposition se heurte à de nombreux obstacles. Le premier est que le traité de Maastricht fixe le lancement de la troisième phase de l'Union monétaire et la fixation irrévocable des taux de conversion des monnaies nationales avec l'euro le 1er janvier 1999. Avancer cette date poserait autant de difficultés juridiques que la retarder. Il faudrait probablement, sinon revoter, du moins renégocier le traité avec des pays membres, qui peuvent ne pas le souhaiter pour des raisons diverses.

De surcroît, les banques et les entreprises ne sont pas prêtes pour une introduction prématurée de l'euro. Les logiciels informatiques complexes ne seront pas au point pour le printemps prochain. Enfin, le système bancaire, notamment dans ses procédures de refinancement auprès des instituts d'émission, ne supporterait *pas un passage surprise* à l'euro. Les spécialistes soulignent que les spécificités nationales dans ce domaine imposent de prévenir les opérateurs du schéma qui les attend sous peine de provoquer un désordre général des systèmes de paiement.

En outre, le traité de Maastricht offre un cadre institutionnel qui permet de verrouiller le passage à l'euro et de protéger les monnaies contre les attaques spéculatives. Selon le texte, la Banque centrale européenne (BCE) doit naître au plus tard le 1er juillet 1998, en remplacement de l'Institut monétaire européen. Cette création impliquera une coopération monétaire très étroite entre les pays de la zone commune : comme l'a souligné cette semaine le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, les banques centrales nationales ne pourront plus agir de façon isolée. Mais certains s'inquiètent de ce que ce dispositif se révèle insuffisant en cas de crise monétaire. Ils réclament que les prérogatives de la BCE soient renforcées, allant jusqu'à la tutelle des politiques monétaires des pays membres, la mise en commun des réserves de change, et l'engagement d'interventions illimitées pour défendre les devises attaquées. De telles mesures créeraient de fait un système de change fixe et une Union monétaire avant l'heure à l'intérieur de l'Europe.

Pierre-Antoine Delhommais

Les différends subsistent à propos de l'élargissement

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

La ferme volonté de la majorité des Quinze, en particulier de la France et de l'Allemagne, de mettre en place l'union économique et monétaire (UEM) ne doit pas masquer les divergences qui séparent leurs gouvernements sur la manière d'envisager l'avenir de la construction européenne. Le débat va maintenant se cristalliser autour de l'élargissement et des réformes qui devront le précéder.

En décembre, les Quinze devront se prononcer sur les propositions présentées en juillet par la Commission sous le nom d'« agenda 2000 ». Celles-ci traitent de l'élargissement, des *finances de l'Europe à partir de* l'an 2000, de la réforme des fonds structurels (qui bénéficient principalement aux régions les moins développées de l'UE), et de celle de la politique agricole commune (PAC).

Ces propositions suscitent des polémiques, comme l'a montré la réunion des quinze ministres des affaires étrangères le 15 septembre. Néanmoins, ce qui est ressorti le plus nettement de ce premier tour de table, ce fut la volonté de plusieurs Etats, en particulier de la France, de reporter l'examen des sujets les plus conflictuels, notamment financiers, à la fin de 1998, c'est-à-dire après les élections allemandes. Il faut voir là le souci d'éviter tout affrontement risquant d'affecter la marche vers la monnaie unique.

L'euro reste en effet l'objet de toute les sollicitudes. Après l'échec d'Amsterdam, il est le seul projet porteur d'espoir, capable, une fois accompli, de mobiliser les gouvernements et les opinions en faveur d'une union politique. Dans ces conditions, chacun trouverait incongru que le rendez-vous de fin avril-début mai, au cours duquel les Quinze fixeront la liste des participants à la monnaie unique, puisse être troublé par des querelles de gros sous.

Mais, en dépit de ce souci de préserver une ambiance consensuelle, les Quinze ne pourront pas totalement ignorer jusqu'à la fin de 1998 les propositions de la Commission sur le financement de *l'Union de* 2000 à 2006, sur la redistribution des fonds structurels et sur l'avenir de la PAC. Les bouleversements à venir préoccupent plusieurs pays : les Allemands et les Néerlandais trouvent qu'ils dépensent déjà trop et réclament une diminution de leur « contribution nette » au budget européen ; les « pays de la cohésion », Espagne en tête, entendent continuer à bénéficier de l'aide que leur fournit l'Union pour se moderniser ; la France, l'Irlande et le Danemark veulent se prémunir contre toute remise en cause radicale de la PAC... Aux uns et autres, il faudra, d'ici à décembre, donner des garanties minimales.

La Commission propose d'engager les négociations avec cinq des onze candidats : la Pologne, la Hongrie, la République tchèque, la Slovénie, l'Estonie ; six si l'on ajoute Chypre, qui bénéficie d'un statut à part. Une majorité d'Etats membres, dont la France, ont souligné que le processus d'élargissement ne doit pas engendrer de nouvelle fracture. La France approuve *l'idée d'une différenciation* selon l'état de préparation des pays candidats, mais insiste pour que tous soient traités dans la perspective d'une adhésion future.

PALLIER L'ÉCHEC D'AMSTERDAM

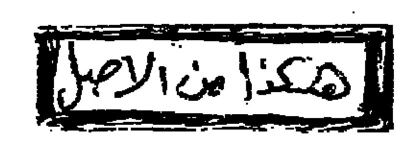
Paris propose l'instauration, si possible avant l'ouverture des négociations, d'une Conférence européenne permanente, ouverte à l'ensemble des candidats, y compris à la Turquie, où serait débattu l'ensemble des problèmes touchant à l'adhésion. Les Allemands, pour qui l'idéal serait un élargissement limité à leurs voisins ainsi qu'aux Républiques baltes, sont réticents, voire, en ce qui concerne la présence de la Turquie, franchement hostiles.

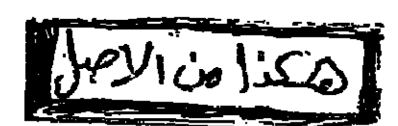
La conférence n'est pas le seul point de litige entre Paris et Bonn. Les Allemands, qui souhaitent l'élargissement avec une particulière ardeur, semblent s'être résignés à l'échec d'Amsterdam. Mais ce n'est pas le cas des Français. Ceux-ci se sont ralliés à une initiative de la Belgique visant à annexer une déclaration au traité d'Amsterdam indiquant que les premières négociations d'adhésion ne pourraient être conclues tant que la réforme des institutions, éludée à Amsterdam, n'aura pas vu le jour. Le texte précise que ces réformes devront porter sur la composition de la Commission et la repondération des voix lors des votes au conseil, mais aussi sur l'extension du champ des décisions pouvant être adoptées à la majorité qualifiée. L'Italie s'est également associée au projet.

« Il n'est pas non plus dans l'intérêt des pays candidats d'entrer dans une union paralysée ou impotente », souligne le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine. L'Allemagne n'a pas dissimulé son hostilité à une démarche dont elle craint qu'elle retarde l'élargissement. Autrement dit, trois pays sur quinze exigent une réforme qu'il y a moins de six mois l'ensemble des Quinze proclamaient indispensable !

Philippe Lemaître







Les nouveaux entrepreneurs polonais à la conquête des marchés de l'Est

Les Russes ou les Ukrainiens sont des clients « comme les autres »

Forts de leur *connaissance des « Républiques sœurs »* de l'ancien bloc socialiste, certains entrepreneurs polonais n'hésitent pas à faire des affaires avec la Russie ou le Kazakhstan. Avant les élections législatives du dimanche 21 septembre, ils ne craignent qu'une chose : la perspective de *« nationalisations »*.

GDANSK
de notre envoyée spéciale

Avec son enthousiasme débordant, ses *récits* de vacances en Afrique du Sud, Ronan Rojek, trente-neuf ans, est assurément un modèle du nouveau capitaliste polonais. Un vrai *« self made man »* parti de rien *pour devenir, en quelques années*, le vice-président de la quatrième compagnie privée polonaise, Atlas, spécialisée dans les carrelages. L'entreprise est passée de cinq employés en 1991, date de sa création, à 1 200 aujourd'hui, avec trois usines et un bureau à Gdansk. Mais le cas de M. Rojek illustre une tendance nouvelle dans les milieux d'affaires polonais : l'intérêt croissant porté aux marchés de l'Est, de l'ex-URSS.

REPORTAGE

« Nous avons un atout : nous parlons russe. Et côté boisson, nous tenons la route »

« Nous nous sommes d'abord attaqués au marché intérieur, où nous sommes numéro un pour les fournitures du bâtiment. Puis, nous avons décidé l'aller vers l'Est », affirme M. Rojek. Depuis deux ans, la compagnie exporte vers l'ex-URSS, avec laquelle elle réalise 10 % de son chiffre d'affaires. Mais un businessman polonais peut-il se sentir à l'aise chez l'ancien « grand frère » ? *« Nous avons un avantage : nous parlons russe. Et côté boisson, nous tenons la route »*, répond en souriant M. Rojek. Au Kazakhstan, il s'est implanté en offrant une aide humanitaire à la communauté polonaise d'Asie centrale. A Moscou, *même s'il a subi le racket de la mafia* et renoncé à ouvrir une usine, ses ventes ont décollé, de même qu'en Ukraine et en Lituanie.

Les contentieux historiques n'ont pas leur place dans les affaires, estime cet entrepreneur originaire de Gdansk, qui lutta aux côté de Solidarité dans les années 80. *« Certes, de nombreux Polonais ne portent pas les Russes dans leur cœur. Mais nous ne commerçons pas avec eux par amitié. Nous le faisons pour l'argent. Peu nous importe le passé ou les opinions de nos interlocuteurs. Ils sont des clients comme les autres. Nous ne parlons qu'avec des hommes d'affaires sans passer par les ministères ou les mairies »*, explique M. Rojek, qui a effectué de nombreux voyages d'affaires dans l'ex-URSS pour promouvoir ses produits.

L'idée de développer des liens économiques avec les *« voisins de l'Est »* est soutenue par différents responsables politiques polonais. Lors d'un récent séminaire, le premier ministre post-communiste, Wlodzimierz Cimoszewicz, a regretté le *« nombre insuffisant de postes frontaliers, l'inefficactité des services douaniers et l'apparition de longues files d'attentes aux frontières »* orientales.

CRAINTE DES NATIONALISATIONS

Marian Krzaklewski, le chef de la principale formation de droite, Action électorale Solidarité, a réitéré l'idée d'une Pologne *« comme un pont entre l'Est et l'Ouest »*. Ainsi, tandis que l'intégration dans l'Union européenne fait l'objet d'un large consensus, une attention particulière est prêtée au rôle local que ce pays de 38 millions d'habitants aspire à jouer en Europe centrale et post-soviétique.

Des observateurs font valoir que la « ruée vers l'Est » qui s'ébauche pourrait contribuer à endiguer le déficit commercial polonais, source d'inquiétude à Varsovie. Selon *certaines estimations*, les échanges informels avec l'Est minorent le déficit commercial, ce dernier étant lié notamment à l'importante demande de biens de consommation occidentaux. La vision de M. Rojek semble caractéristique du pragmatisme et d'une certaine « décontraction » des nouveaux capitalistes polonais, à l'approche des élections législatives du dimanche 21 septembre. *« Nos « business-plans » ne sons pas affectés par des décisions gouvernementales »*, dit le dirigeant de la compagnie Atlas, qui ne craint qu'une chose : des *« nationalisations »*. Les critiques que ce partisan de la droite formule à l'encontre des sociaux-démocrates (ex-communistes), au pouvoir depuis quatre ans, ne concernent pas leur ligne économique mais leur manque de *« moralité »* et leur tendance à *« aider leurs amis de l'ancienne nomenklatura »*. Encore ne trouve-t-il pas ce dernier point choquant : *« Celui qui se tient près de la marmite obtient plus de soupe. C'est normal. »* C'est le cas de toute l'Europe post-communiste. Et rien ne dit qu'un gouvernement de droite en Pologne ne se comporterait pas de la même façon.

Natalie Nougayrède

Une croissance supérieure à 5 % en 1997

Avec une croissance probablement supérieure à 5,5 % en 1997, la Pologne, selon les chiffres de l'OCDE, se situe dans le peloton de tête des pays en transition d'Europe centrale et orientale. Malgré l'impact négatif des inondations du début de l'été, l'inflation demeure sous contrôle et devrait se situer à la fin de l'année, en glissement annuel, *autour de 13 % (contre 18,5 % en décembre 1996)*. Mais le revenu par habitant est encore très inférieur à celui de la Hongrie et de la République tchèque. Le poids d'un secteur agricole surdimensionné constitue un handicap sérieux ; quant au chômage, il reste élevé (supérieur à 13 %). La Pologne demeure ainsi un grand pays pauvre et ne devrait pas atteindre, selon les experts, le niveau de vie des pays d'Europe de l'Ouest avant une génération, voire davantage.

Les députés russes instaurent une liberté de culte à deux vitesses

Toute association religieuse doit désormais prouver quinze ans de présence sur le territoire russe pour diffuser de la littérature, fonder des écoles, et pratiquer son culte

MOSCOU
correspondance

Les députés russes ont fait preuve d'une belle unanimité en approuvant, vendredi 19 septembre, le projet de loi sur *« la liberté de conscience et les associations religieuses »* ; 358 ont voté pour et 6, seulement, se sont prononcés contre le caractère discriminatoire de ce texte, malgré les protestations des représentants de diverses confessions (catholiques, baptistes, adventistes et vieux-croyants orthodoxes).

Certes, la discrimination n'est plus aussi flagrante que dans la version initiale où il était fait référence aux *« religions traditionnelles »* en Russie (l'orthodoxie, le bouddhisme, l'islam et le judaïsme) et, qui en tant que telles, bénéficiaient d'un régime de plus grande liberté. Au grand déplaisir de l'ultranationaliste Vladimir Jirinovski, le préambule de la nouvelle mouture cite non plus l'orthodoxie, mais *« le christianisme »*, dans son ensemble, comme faisant partie de *« l'héritage historique du peuple russe »*. Mais cet amendement rédigé par la commission de conciliation, après que Boris Eltsine eut apposé son veto à la première version de la loi, ne supprime pas une autre distinction, pseudo juridique, lourde de conséquences.

PAIN BÉNIT POUR LE PATRIARCAT

La loi prévoit en effet que, pour être reconnue légalement, toute association religieuse doit prouver qu'elle existe depuis au moins quinze ans sur le territoire russe. Faute de quoi, il lui sera interdit de diffuser de la littérature religieuse, de fonder des écoles, de créer des journaux et de pratiquer son culte. Pratiquement, cette disposition vise les religions minoritaires et celles implantées depuis la disparition de l'URSS. Ces restrictions visent à barrer la route à *« l'expansion des sectes totalitaires »*. Mais elles vont en fait beaucoup plus loin.

Les adventistes ou les baptistes, qui étaient pourchassés sous le régime soviétique et ne sont sortis de la clandestinité qu'au début des années 90, tombent sous le coup de cette disposition. Par ailleurs, si l'Eglise catholique romaine n'est pas touchée, les ordres comme les jésuites, les franciscains... ne devraient pas, selon les experts, avoir le droit d'exercer une activité religieuse, en leur qualité de *« mission étrangère »*.

Cette nouvelle réglementation de la vie religieuse doit encore être approuvée par la Chambre haute du Parlement et Boris Eltsine, mais leur accord ne fait aucun doute. Si la liberté de confession va donc « prendre un coup » en Russie, pour le patriarcat de Moscou, en revanche, cette loi sera du pain bénit. L'Eglise orthodoxe russe, qui ne supporte pas de voir des pasteurs chasser sur ses terres et qui dénonce le prosélytisme de l'Eglise catholique, va pouvoir consolider ses positions. Toutefois, cela ne risque pas d'aplanir ses divisions internes, ni de clore le débat sur sa collaboration avec le régime soviétique et les liens qu'elle maintient avec le pouvoir.

Brigitte Breuillac

La Suisse restitue au Mali des fonds détournés

BERNE
de notre correspondant

Eclaboussée par l'affaire des fonds en déshérence, et régulièrement montrée du doigt chaque fois qu'un dictateur quitte la scène, la Suisse entend défendre la réputation de sa place financière contre les accusations de recel qui lui sont souvent adressées. Nouvelle preuve de cette volonté : la décision, annoncée vendredi 19 septembre à Berne, de restituer au Mali 3,9 millions de francs suisses (16 millions de francs français) détournés du temps de l'ancien dictateur Moussa Traoré, renversé en 1991. Il s'agit d'une première dans le cadre d'une procédure d'entraide judiciaire.

Six ans d'âpres tractations juridiques auront été nécessaires pour permettre au Mali de récupérer une part des deniers publics détournés sous l'ancien régime. Selon la presse malienne, 1,5 milliard de francs suisses, soit la moitié des fonds expédiés à l'étranger, auraient abouti sur des comptes en Suisse. En septembre 1991 déjà, deux mois avant de recevoir une demande formelle d'entraide judiciaire, Berne avait ordonné le gel préventif de comptes bancaires ouverts par l'ancien président Traoré.

Si le montant remboursé au Mali peut paraître peu élevé, il n'en prend pas moins valeur de précédent alors que diverses procédures d'entraide judiciaire sont en cours contre d'anciens chefs d'Etat ou leurs proches. Depuis cet autre précédent qu'avait été, en 1986, le blocage des quelque 500 millions de francs suisses déposés dans la confédération par l'ancien dictateur philippin, l'affaire Marcos s'est transformée en imbroglio juridique, d'autant qu'aucune condamnation n'a été prononcée aux Philippines.

Cette année, la Suisse s'est trouvé confrontée à *l'épineuse affaire* des fonds de l'ancien président zaïrois Mobutu, dont on n'a retrouvé que 6 millions de francs suisses sur des comptes également gelés dans les banques helvétiques. Les nouvelles autorités de Kinshasa ont demandé l'entraide judiciaire, et le ministre congolais des affaires étrangères a insisté auprès de son homologue à Berne pour que tous les avoirs de Mobutu en Suisse soient rendus. Le gouvernement d'Islamabad vient, lui, d'obtenir le blocage provisoire des comptes de l'ancien premier ministre pakistanais, Benazir Bhutto. Les autorités helvétiques sont ainsi déterminées à renforcer *« le dispositif de lutte contre le blanchiment »* et le traitement des avoirs en déshérence, pour que *« la place financière suisse ne soit pas seulement solide, mais aussi intègre »*.

Jean-Claude Buhrer

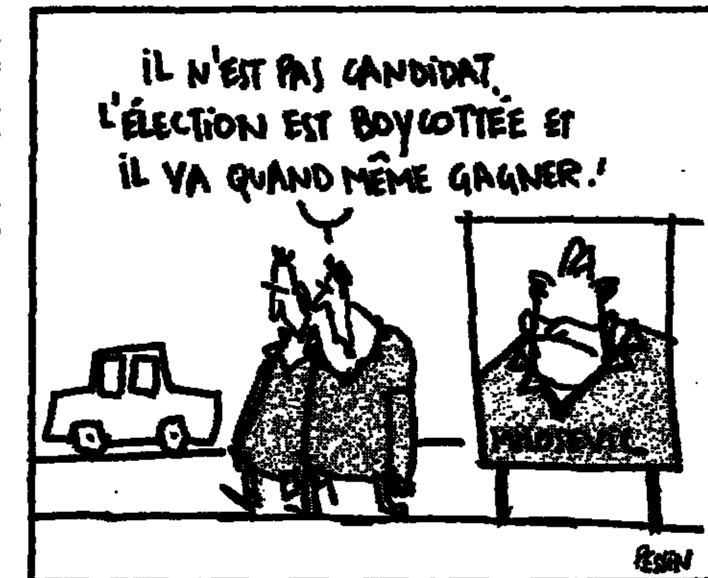
Les scrutins législatif et présidentiel en Serbie constituent un nouveau test pour M. Milosevic

Les socialistes au pouvoir semblent assurés de l'emporter

Les électeurs de la République de Serbie – qui forme avec celle du Monténégro la République fédérale de Yougoslavie (RFY) – devaient élire, dimanche 21 septembre, leur président ainsi que leurs députés. La coalition au pouvoir, dominée par le Parti socialiste de Slobodan Milosevic, est donnée largement gagnante pour des scrutins qui sont boycottés par une partie de l'opposition, une fois de plus désunie.

AVEC la victoire probable du parti au pouvoir aux élections présidentielle et législatives, dimanche 21 septembre, le président de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), Slobodan Milosevic, est en passe de réussir à rétablir sa situation. Il y a moins d'un an, les résultats manipulés des élections municipales avaient pourtant provoqué, à Belgrade et dans les principales villes du pays, une vague de mécontentement sans précédent. Les trois partis d'opposition, rassemblés dans la coalition Ensemble, avaient alors – *et pendant plus de trois* mois – pris la tête d'un mouvement de contestation qui a rassemblé chaque jour des dizaines de milliers de personnes, dont des milliers d'étudiants.

M. Milosevic, qui était alors président de la République de Serbie, était le premier visé par les manifestants, qui dénonçaient, outre les fraudes électorales et l'absence de liberté de la presse, l'archaïsme du régime. Contraint à rétablir les résultats du scrutin municipal – et à accepter la victoire de l'opposition à Belgrade et dans quelques autres grandes villes de Serbie –, M. Milosevic était apparu affaibli par cette vague de protestation et par les multiples critiques proférées par ses alliés, qu'il s'agisse des responsables des partis de la coalition au pouvoir ou des dirigeants de la République voisine du Monténégro.



De plus en plus divisée, la coalition Ensemble n'a cependant pas réussi, au printemps, à capitaliser le succès qu'elle avait remporté lors des municipales et à tirer parti du mouvement de protestation qui avait suivi l'annonce des résultats contestés. Les anciennes rivalités entre les trois dirigeants (Zoran *Djindjic – devenu maire de Belgrade* – pour le Parti démocrate, Vuk Draskovic, du Mouvement serbe du renouveau, et Vesna Pesic, de l'Alliance civique) ont abouti à un éclatement de la coalition. M. Draskovic est aujourd'hui candidat à une élection présidentielle boycottée par les deux autres formations. Les démocrates et l'Alliance civique ont estimé que les conditions d'un scrutin équitable ne sont pas réunies. Ils dénoncent notamment l'adoption d'une loi électorale « *sur mesure* » par les socialistes en juillet et regrettent que M. Draskovic se soit, dans ce contexte, déclaré candidat en l'absence d'une concertation au sein de la coalition.

La disparition d'un bloc uni de l'opposition a laissé le champ libre à M. Milosevic. Une opportunité que ce dernier s'est empressé d'utiliser dès la mi-juillet. Il a tourné l'impossibilité constitutionnelle de se porter à nouveau candidat à la présidence de Serbie pour un troisième *mandat* en se *faisant* élire par les députés à la tête de la République fédérale, un poste détenu alors par Zoran Lilic.

L'INCERTITUDE MONTÉNÉGRINE

Ce dernier est aujourd'hui candidat du parti de *M. Milosevic*... à la tête de la République de Serbie. Il affronte principalement, outre Vuk Draskovic, le chef de l'extrême droite nationaliste, Vojislav Seselj, qui devrait bénéficier des voix d'une partie des mécontents et des nostalgiques de la « Grande Serbie ». Mais, même si M. Seselj peut être assuré de disposer d'un *groupe influent* à *l'Assemblée, il ne* semble pas être en mesure de mettre en échec le candidat socialiste à la présidentielle. Dimanche, le président de la RFY aura donc vraisemblablement les coudées franches pour achever de renforcer son pouvoir au sein de la Fédération et continuer d'apparaître comme l'homme fort de la région. *La seule réelle incertitude peut* venir des prochaines élections dans la République du Monténégro, qui se dérouleront le 5 octobre. Dans ce petit Etat, l'opposition au président Milosevic et à l'hégémonie de la Serbie au sein de la République fédérale pourrait amener au pouvoir un président de la République moins enclin à tout accepter de son *influent voisin et de son* non-moins puissant président. Jusqu'ici, M. Milosevic a cependant su déjouer tous les pièges risquant d'écorner son autorité et d'affaiblir, un tant soit peu, sa constante volonté de pouvoir. L'ampleur de la victoire de son parti aux législatives conditionnera sa liberté de manœuvre.

Denis Hautin-Guiraut

Felipe Gonzalez sera nommé représentant de l'OSCE

L'ancien chef du gouvernement socialiste espagnol, Felipe Gonzalez, sera nommé prochainement représentant en Serbie de la présidence de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), a indiqué, vendredi 19 septembre à Madrid, le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) dans un communiqué. Cette nomination a également été annoncée à Vienne par le président de l'OSCE, Niels Helveg Petersen. M. Gonzalez, s'était déjà rendu à Belgrade en 1996 à la tête d'une mission de l'OSCE. Il avait établi un rapport, le 27 décembre 1996, qui concluait que l'opposition avait remporté les élections municipales dans 14 des 18 plus grandes villes serbes. – *(AFP)*

Trois candidats marqués par leur engagement nationaliste

À *DES DEGRÉS DIVERS, les* trois principaux candidats à l'élection présidentielle en Serbie, Vuk Draskovic, du Mouvement serbe du renouveau (SPO), Zoran Lilic, qui représente la coalition au pouvoir regroupant le Parti socialiste (SPS), la Gauche yougoslave (JUL) et la Nouvelle Démocratie (ND), et, enfin, Vojislav Seselj, du Parti radical serbe (SRS), ont été nettement marqués par le nationalisme pro-serbe.

● **VUK DRASKOVIC**, écrivain et juriste de formation âgé de cinquante ans, a souvent mis son éloquence au service du nationalisme, avant de dénoncer la guerre en Bosnie. Il a cependant toujours été un opposant irréductible au président Slobodan Milosevic, au point d'avoir été arrêté à plusieurs reprises et d'avoir passé deux mois en prison. Toujours prompt à s'enflammer, il détient sans doute le record de citations contradictoires aussi définitives les unes que les autres. *Il bénéficie* d'une réelle popularité et reste l'opposant le plus connu. L'ascension de son principal partenaire au sein de la défunte coalition Ensemble, Zoran Djindjic – aujourd'hui maire de Belgrade – l'a conduit à se déclarer très vite candidat à l'élection présidentielle en provoquant la rupture de l'alliance de l'opposition. Son ambition affichée, *et ses perpétuels* écarts de langage, ont le plus souvent marginalisé un homme qui a tenté, ces dernières semaines, de soigner son apparence en coupant ses longs cheveux et en taillant une barbe imposante.

● **ZORAN LILIC**, ingénieur âgé de quarante-quatre ans, fait partie des jeunes cadres du Parti socialiste *qui ont fait une carrière politique* fulgurante pour avoir su exprimer un dévouement sans faille à la cause du parti et, *surtout*, de celle de son chef, M. Milosevic. Au point que Zoran Lilic, qui était, jusqu'en *juillet, le président de la* République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), a abandonné son siège de président fédéral pour permettre l'élection de M. Milosevic à sa place. Un titre assassin de l'hebdomadaire *Ninn* résume perfidement son action politique : « Zoran Lilic est l'homme qui n'a accepté de n'être personne pendant quatre ans », à la tête de la RFY, en laissant M. Milosevic, président de Serbie, apparaître comme le véritable chef de la RFY, et en se contentant d'un rôle de figuration, qu'il devrait retrouver, s'il est élu, à ses nouvelles fonctions.

● **VOJISLAV SESELJ**, sociologue de quarante-deux ans, est le plus extrémiste des trois candidats. *Ancien chef de milices* semant la terreur, ardent partisan de la Grande Serbie et du « *nettoyage ethnique* », il a multiplié les provocations et les déclarations tonitruantes, servies par une éloquence au populisme ravageur. Depuis qu'il a été élu en novembre 1996 maire de Zemun, une commune à la périphérie de Belgrade, Seselj défraie la chronique. Il expulse des Croates de leurs appartements, interdit à leurs enfants de fréquenter des écoles serbes, et vend des terres arables à des réfugiés en suscitant la colère des cultivateurs. « *Beaucoup craignent que si vous gagnez la Serbie ne soit dirigée par un parti fasciste* », lui a fait récemment observer un journaliste du quotidien *Vecernje Novosti*. « *On m'a accusé d'être homosexuel, puis d'être Croate. C'est bien plus grave que d'être accusé de fascisme* », a rétorqué Seselj, ajoutant : « *Oui, nous détestons les Croates, qu'y a-t-il là de fasciste ?* » Il avait accueilli Jean-Marie Le Pen, au début de l'année à Belgrade, et continue d'entretenir avec le Front national des contacts réguliers.

D. H.-G.

L'ONU tiendra tête à Kinshasa, assure Mme Robinson

GENÈVE. Le nouveau haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Mme Mary Robinson, a averti, vendredi 19 septembre, que l'ONU ne baisserait pas les bras devant Laurent-Désiré Kabila dont le gouvernement bloque l'enquête internationale sur les massacres de réfugiés hutus rwandais perpétrés dans l'ex-Zaïre. « *Le secrétaire général* [de l'ONU] *a choisi d'être ferme en maintenant le dossier devant le Conseil de sécurité* », a dit l'ancienne présidente irlandaise.

Le président de l'Association de défense des droits de l'homme de la République démocratique du Congo (Azadho), l'avocat Guillaume Ngefa, en visite au Canada, a pour sa part affirmé que la situation dans son pays était aujourd'hui « *pire* » qu'elle ne l'était dans les dernières années du régime Mobutu. Il a expliqué au cours d'une conférence de presse à Montréal que, petit à petit, « *un régime de terreur* » s'installait dans le pays où « *l'usage du fouet est légalisé* » et où « *les militaires ont la gachette facile* ». Enfin, la présidence luxembourgeoise de l'Union européenne a affirmé, vendredi, que les « *entraves* » de Kinshasa à la mission d'enquête de l'ONU risquaient de compromettre la future coopération entre l'Union et la République démocratique du Congo. – *(AFP.)*

Grève de la faim pour le Tibet devant l'ambassade de Chine à Paris

UN HOMME de vingt-six ans, originaire de Beauvais (Oise), s'est installé, lundi 15 septembre, devant l'ambassade de Chine à Paris, pour une grève de la faim illimitée. Philippe Wagner, marié et père d'un enfant, entend alerter l'opinion sur la situation du Tibet, annexé par la Chine en 1950. Samedi matin 20 septembre, ce jeune bouddhiste se trouvait toujours avenue Georges V (8e arrondissement), avec une couverture et des bouteilles d'eau sucré. « *On ne parle pas assez de l'oppression chinoise*, s'indignait-il. *Tout le monde se moque des horreurs qui se passent au Tibet.* » Philippe Wagner avait notamment affiché à ses côtés une photo de Ngawang Sangdrol, religieuse tibétaine de vingt et un ans, condamnée à dix-huit années d'emprisonnement pour avoir osé chanter dans la prison de Drapchi (*Le Monde* du 12 décembre 1996).

Le pouvoir péruvien confisque une chaîne de télévision contestataire

LIMA. Les forces de police péruviennes ont investi, vendredi 19 septembre, les locaux de la station *Frecuencia latina* mettant fin à plusieurs semaines d'occupation par ses personnels qui entendaient soutenir leur propriétaire, Baruch Ivcher, menacé d'être dépossédé de sa station par le gouvernement. En début de semaine, la justice avait confirmé que M. Ivcher, citoyen israélien naturalisé péruvien en 1984, était déchu de sa nationalité, ce qui lui interdit de diriger une entreprise de presse locale. Vendredi, les actionnaires minoritaires, les frères Samuel et Mendel Winter, à qui la justice péruvienne a confié la gestion de la station, *ont pris formellement* possession des locaux. *Frecuencia latina* avait dévoilé plusieurs scandales et mis en cause de hautes personnalités proches du président Alberto Fujimori. – *(AFP.)*

La Turquie menace de s'opposer militairement au déploiement de missiles par Nicosie

ANKARA. Le premier ministre turc, Mesut Yilmaz, a déclaré, vendredi 19 septembre, que son gouvernement avait chargé l'armée de « *prendre des mesures militaires supplémentaires* » pour faire face au déploiement de missiles S-300, achetés en janvier à la Russie, pour 600 millions de dollars, par le gouvernement chypriote (grec). Ces missiles, qui devraient être livrés à Nicosie au printemps 1998, sont, selon Moscou et Nicosie, des armes défensives. Pour Ankara, en revanche, il s'agit d'armes offensives capables d'atteindre non seulement la partie nord (turque) de Chypre, mais aussi le sud de la Turquie. Le 11 septembre, M. Yilmaz avait déjà assuré que les avertissements répétés de la Turquie n'étaient pas « *du bluff* », Ankara menaçant d'utiliser tous les moyens, y compris des frappes, pour contrer le déploiement de ces missiles. – *(AFP.)*

Accord des administrateurs du FMI sur une hausse des quote-parts

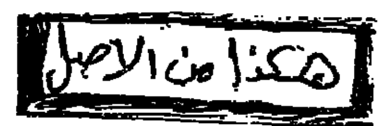
HONGKONG. *Le conseil d'administration du Fonds monétaire international* (FMI) est parvenu à un accord, le 20 septembre, à Hongkong ; il vise à augmenter les quote-parts du FMI, souscriptions des pays membres qui déterminent à la fois leur droit de vote et leur capacité à utiliser les ressources du Fonds. Un porte-parole du FMI a précisé que l'accord prévoyait une augmentation de 45 % des quote-parts des pays membres, soit quelque 90 milliards de dollars. La décision doit être entérinée par le comité intérimaire, instance politique du FMI, qui se réunira, dimanche 21 septembre, à Hongkong. Cette augmentation devrait permettre au FMI de mieux faire face aux coups durs, tels les crises mexicaine ou thaïlandaise, *ou permettre à un pays comme la Russie de* négocier sa transition vers une économie de marché. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ANGLETERRE : une collision entre deux trains a fait 6 morts et 160 blessés**, vendredi 19 septembre, lorsqu'un rapide a heurté un convoi *de marchandises sur une voie à l'Ouest de Londres.* Le conducteur du rapide a été interrogé par la police des transports dans le cadre d'une enquête pour homicide involontaire. Il est maintenu sous contrôle judiciaire pendant la durée de l'enquête. L'Intercity en provenance de Swansea ramenait dans la capitale britannique des députés et des journalistes qui avaient suivi au Pays de Galles le référendum sur l'autonomie. Il a heurté un convoi de marchandises qui, pour une raison *indéterminée*, traversait la voie au niveau de Southall, banlieue à l'Ouest de Londres. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : un bombardier stratégique B-1 de l'armée de l'air américaine s'est écrasé**, vendredi 19 septembre, dans le Montana, lors d'une mission d'entraînement ; ses quatre membres d'équipages ont été tués. L'appareil, basé à Ellsworth (Dakota du Sud), s'est écrasé vers 22 h 10 GMT sur le terrain militaire Powder River près de la ville d'Alvada. Les *autorités militaires* ignoraient vendredi soir la cause de cet accident, le 6e en une semaine pour l'armée américaine. Cette série noire a décidé le secrétaire à la défense, William Cohen, à ordonner une suspension *de tous les vols d'entraînement* pendant 24 heures, la semaine prochaine. – *(AFP.)*



En Afrique du Sud, l'aile gauche de l'ANC prépare l'après-Mandela

La puissante confédération syndicale reproche au gouvernement de ne pas s'attaquer assez vigoureusement aux inégalités héritées de l'apartheid

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Trois mois avant la conférence du Congrès national africain (ANC), qui doit préparer l'après-Mandela, l'aile gauche du parti au pouvoir maintient sa pression afin de peser sur les grands choix politiques des prochaines années. Le Congrès des syndicats sud-africains (Cosatu), la très puissante confédération syndicale, a conclu sa propre conférence annuelle, vendredi 19 septembre, après avoir renouvelé ses critiques à l'encontre du gouvernement de Nelson Mandela. Les dirigeants syndicaux ont fustigé sa politique économique, *« un plan de technocrates qui risque d'accroître le fossé entre riches et pauvres »*.

Depuis plus d'un an, la « triple alliance », formée au temps de l'apartheid par l'ANC, le Cosatu et le Parti communiste sud-africain (SACP), vit au rythme des tensions imposées par la lenteur des changements et l'exercice difficile du pouvoir. Fort de ses 1,8 million d'adhérents, le Cosatu reproche ouvertement au gouvernement de ne pas s'attaquer assez vigoureusement aux inégalités. La confédération dénonce la ligne de conduite prudente – et libérale – de l'ANC en matière économique, et l'accuse de chercher à rassurer les investisseurs étrangers et les milieux d'affaires blancs plutôt que de donner la priorité aux besoins des Noirs.

La centrale syndicale a accentué sa pression, ces derniers mois, en menant une campagne contre le projet de loi sur les conditions de travail, jugé trop favorable aux patrons. Après plusieurs grèves menées à travers le pays, les discussions sont toujours au point mort, et la confédération a démenti avoir signé un compromis avec le gouvernement, contrairement à ce qu'avaient affirmé le ministre du travail et le président Mandela.

L'appel à l'unité lancé par le chef d'Etat devant les délégués du Cosatu, à l'ouverture du congrès, n'a pas suffi à calmer les tensions. M. Mandela a pourtant reconnu que les alliés de l'ANC n'avaient pas été assez consultés en matière de politique économique, mais son plaidoyer en faveur de l'action du gouvernement a été accueilli par le silence glacé des 2 000 délégués.

La persistance des tensions malgré les interventions personnelles de M. Mandela souligne l'ampleur du problème. La véhémence de l'aile gauche de l'ANC se nourrit du mécontentement d'une partie de la population noire, qui se sent lésée par la lenteur des changements. Le prestige du président Mandela le met à l'abri de ce phénomène, mais la popularité de son gouvernement et de son parti en pâtit. Le constat est inquiétant pour l'ANC à l'approche du départ de M. Mandela, qui a décidé de se retirer après les élections de 1999. La situation est d'autant plus délicate que son dauphin désigné, le vice-président Thabo Mbeki, n'est guère apprécié dans les townships où il est souvent tenu pour responsable de la politique menée par le gouvernement.

Aucune formation politique n'est en mesure de profiter du désenchantement et de proposer d'alternative susceptible de menacer l'ANC. Mais, au sein du parti, certains entendent bien demander, à l'occasion du congrès de décembre, un infléchissement à gauche de la politique menée jusqu'à présent. C'est le cas de Winnie Madikizela-Mandela, l'ex-épouse du chef de l'Etat, qui dénonce les accusations de meurtre dont elle a récemment fait l'objet comme une tentative de discrédit menée par ses adversaires à l'approche de ce congrès. Ardemment soutenue par une partie des militants, elle vient d'être désignée comme candidate à la vice-présidence de l'ANC par la Ligue des femmes du parti.

Le Cosatu est, lui aussi, décidé à se faire entendre. La confédération n'envisage pas de rompre son alliance avec l'ANC, mais elle vient de montrer que son soutien n'était plus inconditionnel.

Frédéric Chambon

Le forum du Pacifique sud ménage les intérêts de Paris

Les indépendantistes des territoires français peinent à se faire entendre

Le forum du Pacifique sud s'est achevé, samedi 20 septembre, aux îles Cook. Il aura notamment permis à la France de normaliser sa présence dans la région après les virulentes controverses qu'avait suscitées la reprise – momentanée – des essais nucléaires décidée en 1995 par Jacques Chirac.

RAROTONGA (îles Cook)
de notre envoyée spéciale

Deux ans après la violente controverse autour de la reprise – momentanée – des essais nucléaires français dans le Pacifique sud, Paris confirme son retour en grâce dans la région. Telle est l'impression qui se dégage du forum du Pacifique sud qui s'est achevé, samedi 20 septembre, aux îles Cook. Traditionnellement invité aux « dialogues post-forum », comme les autres bailleurs de fonds ou partenaires commerciaux importants, Paris en avait été exclu à l'issue de la conférence de 1995 avant d'y être réadmis l'année suivante. Le forum des îles Cook a montré, cette fois, à quel point les avocats des causes indépendantistes des territoires d'outre-mer (TOM) – Polynésie française et de Nouvelle-Calédonie – éprouvent quelques difficultés à se faire entendre.

A Rarotonga, délégation officielle de Paris et délégations locales des TOM se sont télescopées dans les coulisses au point de provoquer un certain cafouillage. Le personnage le plus controversé y fut Gaston Flosse, président du gouvernement de Polynésie française. Il est arrivé le premier aux îles Cook, avec une semaine d'avance, pour participer à titre d'observateur à la réunion des « petites îles-Etats » (SIS) qui précède le forum et auxquelles il signa un généreux chèque. Diplomatie du « carnet de chèques » ? *« Que croyez-vous que font les autres ? Tout le monde achète tout le monde »*, explique-t-il. De retour à Tahiti, il s'en est d'ailleurs pris avec virulence à Paris, dont le montant de l'aide à la région (130 millions de francs) est, a-t-il estimé, *« indigne de la France »*.

Mais l'épisode le plus surprenant fut sans conteste le déjeuner à bord du bâtiment français *Dumont d'Urville* avec les dirigeants des petites îles au cours duquel il fut déclaré que les relations diplomatiques entre la France et Nauru, rompues depuis la reprise des essais nucléaires en 1995, étaient rétablies. Les diplomates français dans la région en furent stupéfaits.

Du côté indépendantiste, aussi, on s'activait. Oscar Temaru, chef du parti indépendantiste tahitien, le Tavini, fit ainsi une entrée inattendue aux cérémonies d'ouverture du forum. Les indépendantistes tahitiens souhaitaient que la conférence appuie la demande d'inscription de leur territoire sur la liste des pays à décoloniser, comme elle le fit pour la Nouvelle-Calédonie en 1986. Pourtant, le président du forum, Sir Geoffrey Henry, affirma au *Monde* que la question ne fut à aucun moment évoquée lors de la *« retraite »* des délégations en fin de réunion.

FRUSTRATION DU FLNKS

Le Front de libération national kanak et socialiste (FLNKS) ne fut guère plus satisfait. Invité depuis 1988 comme observateur au forum, le mouvement indépendantiste canaque fut à nouveau le seul représentant de la Nouvelle-Calédonie, car l'autre formation calédonienne invitée à titre d'observateur, le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) – anti-indépendantiste –, s'était décommandée pour des *« raisons techniques »*. Rock Wamytan, représentant le FLNKS, ne cachait pas sa frustration de constater que *« tout le monde* [s'était] *endormi »* sur le dossier de la décolonisation de la Nouvelle-Calédonie depuis la mise en œuvre des accords de réconciliation – dits de Matignon – signés en juin 1988. Chacun a les *« poings liés »* par ces accords, regrette-t-il.

Le communiqué, final, lui a finalement donné un motif partiel de satisfaction en se faisant l'écho des inquiétudes canaques face à la question de l'immigration en Nouvelle-Calédonie. Mais, contrairement aux souhaits du FLNKS, le forum n'évoque que les droits à l'autodétermination du *« peuple calédonien »*, et non spécifiquement celui de la communauté canaque.

Florence de Changy

Il ne s'est rien passé, vendredi, à Jérusalem-Est...

JÉRUSALEM
de notre correspondant

REPORTAGE
A Ras al Amoud : colons juifs souriants, Palestiniens atterrés et quelques pacifistes

Ziad et Rateb Hammad ont virtuellement perdu leur affaire d'autocars quand les nouveaux colons juifs de Ras al Amoud leur ont intimé l'ordre, *« pistolet au poing »* et pour *« raisons de sécurité »*, d'évacuer leurs gros véhicules *« garés depuis 1953 »* sur ce terrain vague qui jouxte la grande maison occupée. Les touristes de l'Hôtel Panorama, à cent mètres de la nouvelle colonie juive de Jérusalem-Est, sont furieux parce que la police, qui barre les accès de cette rue, empêche désormais les autocars de les déposer devant leur hôtel. *« Ils ne reviendront probablement pas »*, se lamente son directeur palestinien, Majid Khoury.

Ras al Amoud, vendredi 19 septembre, c'était douze mille habitants palestiniens atterrés, dix résidents juifs d'extrême droite ravis et souriants, plusieurs centaines de policiers fatigués et une trentaine de protestataires pacifistes, juifs et arabes, déterminés à ne plus quitter les lieux tant que *« les autres, les fous furieux d'à côté »* n'auront pas été évacués. A l'intérieur de la maison pavoisée aux couleurs d'Israël, les « étudiants » religieux qui ont été autorisés à demeurer sur place sont au travail. L'un d'entre eux, pistolet sur la hanche, s'est planté devant le portail fermé : il est chargé d'écarter les curieux. A l'intérieur, on entend les coups de marteau et les perceuses. Les « étudiants » bricolent et fortifient l'endroit.

A dix mètres, sur le terrain d'un voisin palestinien, les manifestants du camp de la paix sirotent du thé et bavardent avec les journalistes. A gauche, les kippas et les armes retranchées derrière les murs, à droite les casquettes et les T-shirts colorés, sous les oliviers. On ne saurait rêver meilleur symbole. Anat Israël, militante de La Paix maintenant, annonce qu'elle a convoqué un orchestre de rock pour vendredi soir et samedi, jour sacré du shabbat, jour de silence obligatoire pour les juifs religieux. *« Si les prétendus « étudiants » veulent la paix du shabbat*, lance-t-elle, *qu'ils aillent s'installer dans un quartier juif ! »*

Ils n'iront pas. Benyamin Nétanyahou leur a permis de rester. Le département d'Etat américain a accepté le « compromis » en échange de la promesse du premier ministre qu'il n'y aura pas d'autres saisies et que le projet de construire 150 logements réservés aux juifs au cœur de cet antique village arabe resterait enterré. Pour le moment. Le scénario qui consiste à transformer les sites arabes occupés en *« séminaires religieux »* le temps que les choses se calment, puis à y installer discrètement, d'abord un poste de police, puis des familles juives volontaires, a été joué dans tous les territoires palestiniens occupés. Les milliers de policiers anti-émeutes déployés, vendredi, dans toute la partie arabe occupée de Jérusalem craignaient le pire. Il ne s'est rien passé parce que Yasser Arafat, fermement invité par les Américains à tenir ses troupes s'il veut conserver une chance d'être reçu le mois prochain à Washington, ne l'a pas voulu. Il ne s'est rien passé parce que les activistes du Fatah, son parti historique, le seul encore capable de mobiliser les foules, n'ont rien organisé.

Il ne s'est rien passé parce que l'imam de la grande mosquée d'Al Aqsa, dont Israël craignait un prêche incendiaire, s'est abstenu de prononcer le nom même de Ras al Amoud.

Patrice Claude

GAUCHE « PLURIELLE » Dans un entretien accordé au *Monde*, Robert Hue explique les difficultés que rencontre le Parti communiste dans la situation *« totalement inédite »* où, selon son secrétaire national, il se trouve aujourd'hui. *« Le monde bouge – et vite. Il faut bouger avec lui (...). Sinon, il bougera sans nous »*, déclare M. Hue à l'intention des communistes. ● *MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT*, Dominique Voynet a reçu un accueil sympathique, à Orléans, au congrès de France-Nature-Environnement, auquel elle a *annoncé diverses mesures* de protection et promis de ne pas se désintéresser des dossiers des transports. ● LES RADICAUX-SOCIALISTES, autres alliés du PS au gouvernement, éprouvent quelque peine à se faire entendre dans la majorité « plurielle », dont ils sont la troisième composante en nombre de députés, *siégeant* au groupe RCV.

Robert Hue appelle les communistes à savoir « bouger avec le monde »

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le secrétaire national du PCF revient sur les débats et les sifflets de la Fête de « L'Humanité », qu'il attribue aux difficultés d'une situation « totalement inédite ». Il invite ses camarades à « prendre à bras-le-corps la réalité des choses »

« A la Fête de *L'Humanité*, les ministres communistes ont été interpellés par les militants, votre discours a même été sifflé...

– Il fut un temps où on se moquait du monolithisme des communistes... En vérité, la Fête de *L'Humanité* a connu un grand succès. Y *compris par la richesse des* débats. Les communistes, qui ont décidé en juin, dans leur majorité, la participation gouvernementale, sont toujours d'accord. En même temps, ils ont des attentes fortes vis-à-vis du gouvernement, voire éprouvent des inquiétudes ; ils les expriment. Sans parler, bien sûr, de ceux qui n'étaient pas d'accord en juin et qui sont dans le même esprit... *Il y a eu des gestes de mauvaise* humeur. Cela fait aussi partie du débat. Un débat lié à la situation totalement inédite où nous nous trouvons.

– En quoi votre situation, au fond, est-elle si différente de 1981 ?

– En 1981, la gauche est arrivée au pouvoir dans le prolongement et avec l'esprit du programme commun. En *1997, il n'y a pas* de programme commun mais, entre communistes et socialistes, une déclaration commune indiquant de grandes orientations. Nous n'avons pas choisi le moment des élections. Nous étions en pleine discussion avec le PS. La rencontre du 29 avril devait d'ailleurs, à l'origine, déboucher sur des groupes de travail sur plusieurs sujets : services publics, Europe...

– Tous les sujets qui, aujourd'hui, vous fâchent...

– Ce travail n'a pu être fait. Nous devons l'effectuer maintenant dans une situation nouvelle : nous sommes ensemble dans la majorité et au gouvernement.

– C'est comme cela qu'il faut comprendre votre nouveau discours sur les privatisations ?

– La déclaration commune PC-PS affirme qu'il faut *« stopper le processus de privatisation »*. Nous avions en vue le besoin pour la France d'une relance des services publics – dynamiques, modernes – et non leur démantèlement. Les


ROBERT HUE

privatisations entraînent des milliers de licenciements. En situation de responsabilité, nous voyons bien la nécessité de prendre à bras-le-corps la réalité des choses. Et, *d'abord, la spécificité de chaque* entreprise publique.

» Par exemple, Air France a des besoins de financement bien supérieurs à ceux de France Télécom. A partir de l'examen des problèmes concrets, j'ai exprimé plus qu'une crainte, un désaccord, avec la mise sur le marché de 20 % du capital de cette dernière. Les problèmes nouveaux appellent des solutions nouvelles.

» Certains disent : *« Vous avez un langage nouveau. Vous intégrez la mondialisation. »* La mondialisation existe, il faut en tenir compte, mais pour résister à la logique ultralibérale. On le peut, par exemple, en évitant que d'éventuelles ouvertures de capital ne conduisent à des privatisations rampantes. J'ajoute que, si importante soit-elle, la question de la propriété n'est pas tout : 100 % de capitaux d'Etat, on l'a vu en 1981, cela ne donne pas, en soi, la garantie d'un fonctionnement démocratique, d'une meilleure efficacité économique et sociale.

– C'était pourtant votre position en 1981...

– A tort, en tout cas eu égard à la situation de 1997. Si vous voulez y voir une évolution importante de nos positions, oui...

– Bientôt, vous qui restez hostiles à Maastricht, vous aurez à ratifier le traité d'Amsterdam. Comment faire ?

– Réaffirmer tous les jours que l'euro se fera comme prévu signifie peut-être qu'on n'en est pas si certain ! Le débat sur l'euro n'est pas clos. Je récuse l'affirmation : c'est l'euro ou le chaos. Le Parti communiste est pour une construction européenne, il avance des propositions, y compris en matière monétaire. Si l'euro ne se fait pas à *la date et dans les conditions prévues*, ce ne sera pas une catastrophe. On pourra travailler à construire autrement l'Europe. On connaît le débat qu'il y a en Allemagne. Et on sait que le PCF souhaite un référendum.

– Voilà plusieurs fois que vous lancez puis étouffez ce référendum, au risque d'en faire un gadget pour apaiser des militants désorientés...

– J'entends bien le premier ministre. Ensemble nous avons affirmé la nécessité de *« réorienter la construction européenne »*. Le pacte de stabilité va plutôt en sens inverse. Ce n'est pas pour des raisons internes à mon parti, ou pour mettre des bâtons dans les roues du PS, que je demande qu'on ouvre un grand débat national au Parlement, dans les médias, à tous les *niveaux dans le pays.*

» C'est dans un esprit résolument constructif. Je souhaite qu'on respecte la déclaration commune. Car si les choses restent en l'état, des tensions entre nous, dans la majorité, peuvent se développer. Alors discutons devant les Français et avec eux pour faire autrement.

– Si la monnaie unique se fait au printemps 1998, cela pourrait remettre en question votre participation au gouvernement ?

– Le problème ne se pose pas en ces termes. Je reste convaincu qu'il y a une contradiction entre l'euro et la capacité à mettre en œuvre une politique en faveur de l'emploi et du progrès social. Mais je suis convaincu que si le débat citoyen prend corps, cette contradiction peut être dépassée. C'est vrai, il s'agit incontestablement d'un problème sérieux.

– Le député du Val-d'Oise votera-t-il contre le traité d'Amsterdam ?

– Je souhaite qu'il ait été possible d'ici là de faire bouger les choses. Mais il est bien évident qu'aujourd'hui – je parle là à titre personnel – ce traité ne peut être accepté.

– Jean-Pierre Chevènement a manifesté son désaccord avec le traité d'Amsterdam. Dominique Voynet l'a fait sur l'abrogation des lois Pasqua-Debré. On n'entend pas beaucoup, en revanche, les ministres communistes...

– Si, ils se font entendre, notamment sur leurs dossiers, et sans que cela soit contradictoire avec le respect de la solidarité gouvernementale. Mais pourquoi voudriez-vous *les entendre comme représentants* du parti ? La confusion entre parti et institutions, nous l'avons dépassée depuis longtemps. Comme secrétaire national, j'ai rappelé notre position pour l'abrogation des lois Pasqua-Debré tout en notant des avancées sérieuses dans le projet de loi du gouvernement. De même, l'engagement que nous avons pris avec le PS, c'est les trente-cinq *heures, rapidement, sans diminution* de salaire. Je souhaite pour cela une loi-cadre.

– Y compris en aidant les PME-PMI ?

– Je suis favorable à des aides. Attention – je vois le patronat qui commence à frétiller... – pas n'importe lesquelles ! Il s'agit d'incitations à l'emploi. Il faut pour cela imaginer de nouveaux mécanismes, *notamment en matière de* crédit, et avec la transparence quant à l'utilisation des fonds publics. J'ai fait, dès le mois de juin, des propositions à *Lionel Jospin* dans ce sens. Je souhaite que cela aille plus vite.

– Vous voulez que le PCF devienne un parti d'électeurs, plutôt que de militants ?

– D'abord, il doit devenir plus influent. *Concernant les militants* communistes, ils s'efforcent de prendre la réalité de la société de mieux en mieux en compte. Pour moi, le réalisme de gauche, c'est partir de la vie pour la changer. Cela implique de savoir, quand c'est nécessaire, modifier une position, un choix, en fonction du réel, pour mieux pouvoir le transformer. Ce n'est pas se trahir que de considérer que ses positions ne sont pas figées une fois pour toutes.

» Le monde bouge, et vite. Il faut bouger avec lui pour pouvoir le transformer dans le bon sens. Sinon, il bougera sans nous, mais dans un autre sens. C'est au cœur de la *« mutation »* du PCF. Une mutation pour un communisme moderne. Il faut pour cela écouter, discuter, avancer en permanence. Et ce n'est pas la première fois que, parce que le Parti communiste bouge, ses dirigeants sont en situation de devoir s'expliquer et convaincre. Je pense à la période du Front populaire ou à la Libération. Il faut avoir le courage, dans *de tels moments, d'appeler à l'effort*, à la réflexion, au dépassement de ce qui a pu être un moment une certitude, pour de nouvelles avancées. »

Propos recueillis par Ariane Chemin et Michel Noblecourt

La popularité des communistes

G. MARCHAIS — R. HUE

janvier 1994 Nouvelle direction

mai-juin 1997 Elections législatives

avril-mai 1995 Election présidentielle

Dominique Voynet face aux militants de l'environnement

ORLÉANS
de notre envoyée spéciale

Lorsqu'elle a pris la parole devant ce parterre de militants aux visages familiers, à l'ouverture du vingt-neuvième congrès de France-Nature-Environnement (FNE), vendredi 19 septembre, Dominique Voynet a eu du mal à supporter le ton protocolaire adopté. *« Je me sens ici en famille »*, a-t-elle déclaré. Rendant un hommage appuyé à ces *« dizaines de milliers de bénévoles »*, la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a tenu à leur réserver quelques bonnes nouvelles.

En premier lieu, revenant sur un combat dans lequel elle s'est personnellement impliquée, Mme Voynet a annoncé la signature imminente du décret abrogeant la déclaration d'utilité publique (DUP) du canal à grand gabarit Rhin-Rhône. L'abandon du projet de construction de ce canal avait été annoncé le 5 juin. Les associations attendaient avec impatience l'abrogation de la DUP, signe, à leurs yeux, de l'abandon irréversible du projet.

La ministre a réservé aux défenseurs de l'environnement la primeur d'une autre information : trois zones de protection spéciale ont été notifiées à la Commission européenne afin de protéger l'estuaire de la Loire. Après l'annonce par Lionel Jospin de l'abandon du projet de centrale nucléaire par EDF au Carnet, ce dossier demeurait un des points de litige entre les pouvoirs publics et les associations environnementalistes. Une plainte avait été déposée auprès de la Cour européenne de justice pour non-application de la directive oiseaux qui instituait des périmètres de préservation de la nature, notamment dans les zones humides. Bruxelles avait menacé récemment la France de sanctions. Mme Voynet a assuré aux troupes de la puissante FNE – qui regroupe quelque cent soixante fédérations régionales et *départementales* – qu'elle ne laissera pas le dossier des transports à l'écart de ses préoccupations. Rappelant son opposition aux deux nouvelles pistes de Roissy et à la création d'un troisième aéroport parisien à Beauvilliers, Mme Voynet a expliqué qu'elle avait proposé au ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, *« que la priorité gouvernementale soit de privilégier le développement international de voyageurs et quelques aéroports de province* (...), *à commencer par Lyon-Satolas »*.

Lionel Brard, président de FNE, l'a prévenue. *« C'est la première fois que nous sommes en communauté de pensée avec notre ministre. Vous comprendrez que nos exigences soient à la hauteur de nos espérances »*, a-t-il dit à Mme Voynet, en soulignant qu'il sera particulièrement vigilant sur le dossier de la chasse.

Sylvia Zappi

L'autoroute qui sème la discorde

Les Verts s'en sont pris à Lionel Jospin, vendredi 19 septembre, à propos du projet d'autoroute à péage A 87 Angers-La Roche-sur-Yon, défendu à la fois par Jacques Auxiette (PS), maire de La Roche-sur-Yon, et Philippe de Villiers (MPF), président du conseil général de Vendée (*Le Monde* du 11 septembre). Après un entretien avec Olivier Schrameck, directeur de cabinet de Lionel Jospin, M. Auxiette avait affirmé, jeudi, que *« le décret confiant à la société ASF (Autoroutes du sud de la France) le soin de réaliser l'A 87 sera adressé dans les jours à venir au Conseil d'Etat »*. Dans un communiqué intitulé *« Jospin signe pour l'autoroute de Villiers »*, le secrétariat national des Verts affirme notamment : *« Lionel Jospin remet brutalement en question (...) l'un des points de l'accord Verts-PS, qui prévoyait un moratoire permettant de réviser à la baisse le schéma autoroutier. Après le refus de rééquilibrage de la fiscalité entre les(...) carburants(...), cette décision (...) jette le doute sur la volonté du premier ministre d'impulser une nouvelle politique des transports et d'aménagement raisonné du territoire. »* Samedi matin, Matignon démentait l'information.

Les radicaux-socialistes cherchent leurs marques

LA ROCHELLE
de notre envoyée spéciale

Ils sont quatorze à l'Assemblée nationale. Grâce à Emile Zuccarelli, Jacques Dondoux et Bernard Kouchner, ils comptent deux ou trois ministres : l'appréciation variait, vendredi 19 septembre, selon que l'on considérait que Bernard Kouchner, le grand absent de l'« université d'été » des radicaux-socialistes, à La Rochelle, était encore, ou non, l'un des leurs. Il seront six cents à rejoindre, samedi 20 septembre et dimanche 21 septembre, la ville de Michel Crépeau, le nouveau président du groupe RCV (Radical, Citoyen, Vert) du Palais-Bourbon. Et pourtant, les radicaux-socialistes ont rarement fait aussi peu parler d'eux.

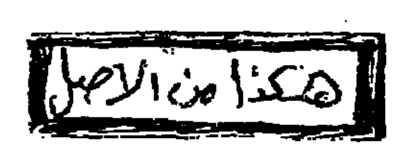
M. Zuccarelli lui-même l'avoue : *« Nous avons connu, depuis trois mois, une certaine aphasie. »* La cinquième force de la « gauche plurielle » ne fait pas entendre sa voix. A qui la faute ? D'abord, semble-t-il, à M. Kouchner, qui vient seulement de se démettre de sa fonction de porte-parole (*Le Monde* du 20 septembre). Dans les rangs des participants de La Rochelle, on entendait des commentaires peu amènes. Roger-Gérard Schwartzenberg tranchait dans un sourire : *« C'est la fin d'une* love story *! »*

C'est faute, aussi, aux représentants du parti de la coalition gouvernementale. Un exemple : lors de la discussion sur l'avant-projet de loi Chevènement, au sein du gouvernement, M. Zuccarelli n'a pas jugé bon de rappeler que l'abrogation des lois Pasqua-Debré figurait au programme du Parti radical-socialiste. Il n'est pas sûr, d'ailleurs, que sur cette revendication, M. Zuccarelli ou M. Schwartzenberg partagent les idées des militants...

« Quand nous étions dans la minorité, nous devions tout faire pour mettre en avant les convergences entre les différentes forces de gauche. Aujourd'hui, nous devons faire entendre la plus-value radicale », expliquait, vendredi, Jean-Michel Baylet, le président du PRS. *« Nous allons faire des émules ! »*, se rassurait Michel Crépeau, le président du turbulent groupe RCV, après la journée « parlementaire » organisée vendredi.

« J'attends avec intérêt le moment où le groupe de Jean-Marc Ayrault, lorsqu'il aura à se prononcer sur l'Europe, se divisera en trois parties », expliquait le maire de La Rochelle. Histoire de montrer que, chez les socialistes non plus, les choses ne sont pas simples.

Ariane Chemin





Nicole Notat regrette le plafonnement des allocations familiales

La CFDT aurait préféré une modification fiscale

Reçue par Martine Aubry, vendredi 19 septembre, dans le cadre de la préparation de la conférence salaires-emploi-temps de travail, Nicole Notat a approuvé cette conférence et le basculement des cotisations maladie sur la CSG. Elle aurait préféré une révision du quotient familial au plafonnement des allocations.

À TROIS SEMAINES de la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et le temps de travail, fixée au 10 octobre, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, poursuit ses consultations avec les partenaires sociaux. Vendredi 19 septembre, elle a reçu Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT. Après deux heures d'entretien, Mme Notat s'est d'abord félicitée du basculement des cotisations d'assurance-maladie vers la CSG, prélèvement qui constitue, selon elle, *« le meilleur garde-fou pour ne pas aller vers l'étatisation de la Sécurité sociale »*.

Pour la secrétaire générale de la CFDT, ce basculement *« permet d'apporter un gain de pouvoir d'achat aux salariés »*, et cette mesure est en *« cohérence évidente »* avec la future loi-cadre sur la réduction du temps de travail, puisqu'elle *« va donner du mou dans la négociation pour qu'il n'y ait pas de perte systématique de salaire »*. Mme Notat estime ainsi que *« les smicards vont à nouveau connaître une augmentation de leur pouvoir d'achat »*.

La dirigeante de la CFDT a cependant indiqué avoir souligné devant Mme Aubry que la mise sous condition de ressources des allocations familiales *« n'est peut être pas la meilleure mesure »*. Ce projet, qui, selon le gouvernement, vise surtout les revenus aisés pour épargner les couches moyennes, est vivement contesté par les associations familiales, la droite, mais aussi une partie de la gauche (*Le Monde* du 20 septembre). A cette mise sous condition de ressources, Mme Notat préférerait *« une réforme du quotient familial »*.

La secrétaire générale de la CFDT, par ailleurs présidente de l'UNEDIC, a également indiqué qu'une participation financière de l'Etat au financement d'un élargissement du dispositif de préretraite contre embauche (ARPE) *« n'est pas exclue, à condition que les partenaires sociaux fassent eux aussi un effort »* financier.

« Nous aurons des propositions au moment de la conférence nationale du 10 octobre pour franchir une étape supplémentaire vers cette généralisation », a-t-elle précisé. Mme Aubry s'est déjà déclarée favorable à cet élargissement.

Les partenaires sociaux devraient se retrouver, le 3 octobre, au ministère de l'emploi pour une première séance de travail collectif. Ils disposeront d'un diagnostic économique établi par l'INSEE, la direction de la prévision du ministère de l'économie et le ministère du travail. Ces études porteront notamment sur l'état de l'emploi salarié en France, les gains de productivité ou les rapports salaires-profits au sein de l'entreprise. Dans l'esprit de Mme Aubry, ce diagnostic devrait permettre de définir un minimum de bases communes pour favoriser les discussions de la conférence nationale.

Quelques jours auparavant, probablement le 26 septembre, Mme Aubry aura présenté le plan de financement de la Sécurité sociale, qui pèsera aussi sur le rendez-vous du 10 octobre.

Bruno Caussé

Les avantages fiscaux de la loi Pons devraient être limités en 1998

Les déductions pour investissements dans les DOM-TOM permettent à plusieurs milliers de contribuables de ne pas acquitter l'impôt sur le revenu

C'EST l'un des derniers projets fiscaux du gouvernement, pour 1998, qui n'étaient pas encore connus : les déductions fiscales prévues par la loi Pons en faveur des investissements outre-mer devraient être plafonnées. C'est ce qu'a indiqué l'Agence France-Presse, vendredi 19 septembre, citant une *« source informée »* peu après une rencontre entre le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, et un groupe de parlementaires martiniquais.

Les déductions fiscales devraient ainsi être plafonnées à hauteur de 25 % de l'investissement pour les entreprises et ne devraient pas dépasser 150 000 francs pour un célibataire ou 300 000 francs pour un couple marié.

Si le projet de loi de finances pour 1998, qui peut encore faire l'objet d'ultimes retouches d'ici au 24 septembre, date de son examen par le conseil des ministres, comprend cette disposition, ce sera l'épilogue d'un long débat. Depuis des années, de nombreux parlementaires, de gauche comme de droite, font observer à l'occasion de chaque débat budgétaire que les avantages fiscaux de la loi Pons ont de forts effets pervers. S'ils ont contribué à stimuler l'emploi, ils ont aussi été utilisés par certains contribuables fortunés comme une simple technique de « défiscalisation ».

Selon les statistiques de la direction générale des impôts, il apparaît qu'un peu moins de quinze mille contribuables français bénéficient de ces avantages fiscaux. Sur ce nombre, près d'un sur deux, figurant parmi les contribuables les plus fortunés, n'est pas imposable à l'impôt sur le revenu grâce aux avantages de la loi Pons. Pour les contribuables qui investissent dans les DOM-TOM et dont le revenu annuel imposable est supérieur à 1 million de francs, la réduction moyenne d'impôt par foyer fiscal était de 80 231 francs en 1993 (revenus 1992).

A l'automne 1996, lors de la préparation du projet de loi de finances pour 1997, le gouvernement précédent avait déjà envisagé de limiter les avantages fiscaux de la loi Pons et avait reçu l'appui d'une grande partie de sa majorité, l'UDF en tête ; mais Jacques Chirac, saisi par M. Pons, alors ministre de l'équipement et des transports, et par une partie des députés RPR, s'était opposé au projet, qui avait été abandonné.

A plusieurs reprises, durant la campagne des élections législatives, les socialistes avaient à leur tour laissé entendre qu'ils reprendraient ce projet de réforme à leur compte. C'est donc aujourd'hui la concrétisation de cet engagement.

Encore faut-il observer que cette limitation de ces avantages fiscaux a donné lieu à de vifs débats au sein du gouvernement. Depuis plusieurs jours, M. Queyranne, selon lequel *« les arbitrages ne sont pas définitivement rendus »*, multiplie les déclarations publiques soulignant *« l'intérêt pour l'emploi »* de la loi Pons et présentant les avantages fiscaux comme *« un outil puissant d'incitation à l'investissement »*.

Laurent Mauduit

L'Unedic accusée de « discrimination » par une association de chômeurs

L'ALLOCATION chômeurs âgés (ACA), lancée le 1er janvier 1997 par l'Unedic, permet aux chômeurs ayant cotisé plus de quarante ans et se trouvant encore sous le régime de l'assurance-chômage à cette date de bénéficier d'une allocation non dégressive jusqu'à leur départ en retraite.

Le 17 septembre, l'Unedic a été assignée en justice devant le tribunal de grande instance de Paris par le Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP). Cette association reproche à l'organisme d'avoir laissé de côté les chômeurs qui n'étaient plus sous le régime de l'assurance-chômage à la date du 1er janvier 1997, mais qui avaient eux aussi cotisé quarante annuités. Ceux-ci sont tous dans le même cas : leur assurance-chômage dégressive a expiré avant le 1er janvier 1997, et lorsque l'Unedic a créé l'ACA ils étaient déjà passés sous un autre régime, celui de la solidarité. L'ACA s'élève à 57 % du dernier salaire, tandis que l'allocation de solidarité spécifique (ASS) est plafonnée à 2 220 francs.

« Nous, on est les exclus de tout ! », clamaient la cinquantaine de membres du MNCP qui manifestaient, mercredi à Paris, devant le siège de l'Unedic. Le nombre de ces laissés-pour-compte, qui ne touchent ni les allocations-chômage ni la retraite, est difficile à estimer : 24 000 personnes, selon le ministère de l'emploi, de 10 000 à 15 000, selon l'Unedic. Hubert Constancias, président du MNCP, affirme qu'ils ne sont *« qu'une poignée »* et qu'en conséquence leur prise en charge par l'assurance-chômage ne coûterait pas les 900 millions de francs avancés par l'Unedic.

L'organisme a refusé, une fois de plus, de les recevoir. Le MNCP interprète cette attitude comme une volonté de gagner du temps, les chômeurs qui se trouvent dans cette situation étant de moins en moins nombreux à mesure qu'approche leur départ en retraite. Du côté de l'Unedic, on assure que seul un problème d'emploi du temps a empêché l'entretien.

Alix Foriel et Loïc Sauzay

Le Syndicat des agents de voyages invite Mme Demessine et M. Gayssot

LE SYNDICAT national des agents de voyages (SNAV) a décidé d'inviter Michelle Demessine, secrétaire d'Etat au tourisme, et Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement (tous deux communistes) au salon professionnel du tourisme Top Resa de Deauville. Cette annonce, faite vendredi 19 septembre, est consécutive à la vive polémique déclenchée par Jean-François Alexandre, organisateur du salon Top Resa, qui avait refusé d'inviter Mme Demessine (*Le Monde* du 20 septembre).

Une large majorité de la profession a continué, vendredi, à condamner les propos de M. Alexandre. La Fédération nationale des offices de tourisme et syndicats d'initiative (Fnotsi), l'Association française des agences de tourisme (AFAT), Tourcom, le Cercle d'étude des tour-opérateurs (CETO) se sont tous largement démarqués des propos tenus.

DÉPÊCHES

■ **FISCALITÉ : huit organisations maritimes et portuaires,** dont le Comité central des armateurs, ont écrit une lettre au ministre de l'équipement, des transports et du logement, Jean-Claude Gayssot, pour exprimer leur *« inquiétude croissante »* devant la possible suppression de la loi sur l'investissement maritime (quirats). La fédération CGT des syndicats maritimes a, elle, demandé *« l'abrogation des quirats »*, qui *« n'apportent rien, coûtent à l'Etat et n'ont pas créé un seul emploi »*.

■ **HÔPITAUX : Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé,** a confirmé, vendredi 19 septembre, devant le quarante et unième congrès de la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (Fnath) à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), que ses services travaillent activement en vue de la réouverture, *« le plus vite possible »*, de la maternité de l'hôpital de Pithiviers (Loiret). La fermeture du service avait été décidée à la suite d'un accident d'anesthésie (*Le Monde* du 10 septembre).

■ ***PARTI RADICAL* : Thierry Cornillet, maire de Montélimar** (Drôme), sera probablement le successeur d'André Rossinot à la présidence du parti, a annoncé, vendredi 20 septembre, le président sortant du parti.

L'interdiction du cumul des mandats provoque un débat au sein de la droite

Lionel Jospin va adresser une lettre aux partis républicains

Le projet de nouvelle restriction du cumul des mandats et des fonctions politiques, évoqué par Lionel Jospin devant les parlementaires socialistes, puis dans un entretien publié par *Le Monde* du 16 septembre, divise l'opposition. Les uns sont favorables au mandat parlementaire unique, les autres plaident pour l'ancrage local.

ENTRE les partisans et les adversaires d'un renforcement de la législation sur le cumul des mandats, le débat s'annonce heurté. Depuis que Lionel Jospin a confirmé, le 10 septembre, qu'un ou des projets de loi sur ce sujet seraient déposés dans les prochains mois, les élus qui y sont hostiles ont rapidement allumé des contre-feux. Jusqu'à présent, ils ne se recrutent que dans l'opposition, laquelle n'est pas unanime sur ce sujet. Le premier ministre, qui a prévu d'adresser, dans la semaine du 22 septembre, une lettre aux dirigeants des partis républicains pour leur confirmer son intention de les consulter, peut déjà en faire le constat.

On ne connaît pas encore le détail des propositions qui seront retenues par le gouvernement, mais toutes les mesures envisageables ne reçoivent pas le même accueil. L'une d'entre elles – l'interdiction, pour un ministre, d'être aussi maire, président de conseil général ou régional – pourrait ne pas rencontrer de véritable opposition. Le RPR et l'UDF en avaient d'ailleurs admis le principe dans leur projet commun pour les élections législatives.

Charles Pasqua, président du conseil général des Hauts-de-Seine, et Alain Madelin, président de Démocratie libérale, s'y sont ainsi, récemment, déclarés favorables, mais cette réforme suppose une révision de la Constitution et, donc, l'accord du président de la République. L'interdiction, pour un parlementaire, d'être également député européen, devrait elle aussi être acceptée sans difficulté.

La véritable pierre d'achoppement porte sur l'interdiction, pour un parlementaire, d'être en même temps maire d'une grande ville, président de conseil général ou président de conseil régional. Sur ce terrain, les positions sont très tranchées. Dans l'opposition, ses partisans paraissent minoritaires. En font partie François Léotard, président de l'UDF, Pierre Mazeaud, député (RPR) de Haute-Savoie, et Robert Pandraud, député (RPR) de Seine-Saint-Denis, qui avaient déposé une proposition de loi en ce sens au mois de juillet.

« MANŒUVRE POLITIQUE »

Les réfractaires à une telle réforme ont donné de la voix. Nicolas Sarkozy, député des Hauts-de-Seine, maire de Neuilly et porte-parole du RPR, s'est prononcé, à titre personnel, *« contre les mesures excessives »*. Pour M. Pasqua, interdire le cumul d'un mandat parlementaire et d'une fonction exécutive locale est *« une très mauvaise idée »* ; pour François Bayrou, député et président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques et président de Force démocrate, c'est *« une idée fausse »* ; pour Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, il serait *« dommageable de séparer complètement la fonction d'élu national de la fonction d'élu local »*. Jean-Claude Gaudin, maire (UDF-DL) de Marseille et président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, et René Monory (UDF-FD), président du Sénat et du conseil général de la Vienne, y sont également hostiles.

Pour l'instant, Philippe Séguin, président du RPR, reste sur la réserve, mais le maire d'Epinal et député des Vosges a déjà eu l'occasion d'indiquer, par le passé, qu'il est favorable à cette incompatibilité. *« J'avoue avoir beaucoup évolué sur cette question. D'abord, parce que depuis que je préside l'Assemblée nationale, j'ai pu mieux observer les effets du système. Et puis, parce que, depuis quelques années, c'est le mandat national qui devient le mandat d'appoint du mandat local »*, déclarait-il au *Monde* le 3 novembre 1994.

M. Séguin avait du reste fait rédiger par le groupe de travail sur la politique et l'argent qu'il présidait alors une proposition de loi en ce sens. Il avait dû renoncer à son adoption faute d'une majorité pour la voter.

Pour tenter de trouver un semblant de discours commun, les responsables de l'UDF et du RPR ont commencé à mettre en cause le calendrier esquissé par M. Jospin. Le chef du gouvernement propose en effet que le ou les projets de loi fassent l'objet d'une première lecture par le Parlement avant les élections régionales et cantonales du mois de mars 1998, mais que leur adoption définitive n'intervienne qu'après ces échéances.

Pour l'UDF, la manœuvre est grossière : en plaçant le débat au cœur de la campagne électorale sans l'avoir encore tranché, la majorité aurait pour objectif de mettre les candidats de l'opposition déjà détenteurs d'un autre mandat en porte à faux vis-à-vis d'un électorat majoritairement favorable à un durcissement de la loi, tout en affichant, pour son propre compte, des intentions vertueuses. *« Cela apparaîtra comme une manœuvre à usage politique vis-à-vis de l'opinion »*, estime ainsi Pierre-André Wiltzer, porte-parole du l'UDF.

Dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde* (du 16 septembre), M. Jospin a répondu à cette objection : *« Si les parlementaires sont prêts à voter un texte limitant plus strictement le cumul des mandats avant même les élections régionales et cantonales, ce n'est pas moi qui m'y opposerai. »* Le premier ministre a beau jeu d'insister.

Cécile Chambraud

Michel Vauzelle (PS) se prépare à mener une campagne « nationale » en Provence

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Après la droite (*Le Monde* des 3 et 4 septembre), la gauche se lance dans la préparation aux élections régionales en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Michel Vauzelle, tête de liste désignée par le Parti socialiste, prévoit que la campagne sera *« extraordinairement politique »* et qu'elle aura, *« à cause de la présence de Jean-Marie Le Pen et de Bruno Mégret, une dimension nationale, voire internationale »*.

Face au Front national, *« force politique détestable »*, M. Vauzelle souhaite que *« l'unité de toutes les forces de progrès regroupées autour de Lionel Jospin se retrouvent ici »*. Laissant aux responsables de parti le soin des négociations pour atteindre ce but, il peut espérer être entendu : lors de l'assemblée de rentrée des militants de leur parti, les responsables communistes ont tenu un langage unitaire, allant dans le sens de la formation de listes d'union de la gauche souhaitée par la direction nationale du PCF.

Le chef de file socialiste entend aussi mener un combat *« dans la ligne morale et éthique »* qu'il veut défendre, refusant les *« jugements sur les personnes »*, et pour que la région développe ses atouts liés à *« son statut de zone-frontière entre l'Europe et la Méditerranée »*. Il s'en est pris, cependant, à ce qu'il estime être les ambiguïtés de la droite sur la question des alliances avec l'extrême droite. Après un hommage personnel à Jean-Claude Gaudin, pour qui il a *« amitié et respect »*, il a déclaré : *« Je n'aperçois pas, à l'œil nu, les frontières entre la droite et l'extrême droite »*, faisant allusion aux propos de François Léotard, qui avait comparé Front populaire et Front national.

La lettre du chef de file de la droite aux militants UDF, refusant tout accord avec le Front national (*Le Monde* du 4 septembre), ne convainc pas encore M. Vauzelle : *« Cela prouve qu'il y a bien un problème*, a-t-il dit, *puisqu'il est obligé d'envoyer une lettre à tout le monde... »* Interrogé sur son attitude dans une assemblée régionale sans majorité absolue de droite ou de gauche, le maire d'Arles ne veut pas préciser quelle serait exactement sa position. Refusant tout « front républicain », il estime juste *« l'attitude des socialistes au conseil régional, qui ont su conduire leur barque face au Front national tout en conservant l'identité socialiste »*. Les élus du PS se sont abstenus, depuis 1992, à chaque vote sur le budget, afin de ne pas permettre que le Front national entrave l'action de l'exécutif dirigé par M. Gaudin.

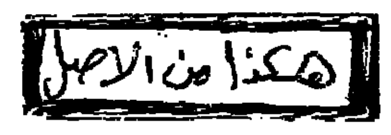
« LUTTES INTESTINES »

M. Vauzelle a lancé sa précampagne à l'occasion de sa démission de son poste de conseiller général d'Arles-Ouest pour cause de cumul de mandats. Député des Bouches-du-Rhône et maire d'Arles, l'ancien ministre a présenté, par la même occasion, ses deux successeurs au conseil général : Paolo Toeschi, adjoint chargé des finances à la ville d'Arles, briguera le canton lors de l'élection partielle ; et Jean-Noël Guérini a été élu, à l'unanimité, président du groupe socialiste du conseil général.

En attendant la confrontation électorale, M. Vauzelle devra probablement utiliser une part de son énergie à régler les conflits qui agitent encore le PS local et qui pourraient se raviver à l'occasion de la constitution des listes. Si la succession à la présidence du groupe socialiste du conseil général n'a pas donné lieu à une confrontation publique, elle a quand même été l'occasion d'une sourde lutte d'influence entre les amis du président et ceux du premier secrétaire fédéral. Lucien Weygand espérait que Jean Bonat obtiendrait le poste, mais ce dernier s'est finalement désisté. François Bernardini, dirigeant de la fédération, soutenait M. Guérini, qui a été élu.

Les turbulences qui rongent la fédération ne sont pas, pour autant, tout à fait éteintes. Une pétition lancée par un ancien membre du PS, Marcel Benaroche, circule dans les Bouches-du-Rhône, à l'intérieur et à l'extérieur du parti. Elle accuse la fédération d'être *« tenue et verrouillée depuis des années de manière clanique »*, d'*« être l'enjeu permanent de luttes intestines et de complots »* et demande que soient écartés *« tous les héritiers d'un système dépassé et inadmissible, tous ceux qui ont des raisons d'être inquiétés par la justice, tous ceux qui par le passé ont partagé des responsabilités à la direction de la fédération »*. Cette lettre-circulaire a été envoyée à la direction nationale du PS.

Michel Samson



هكذا من الأصل

“C’est toi, c’est moi.”

HISTOIRE L'épiscopat français *organisera, mardi 30 septembre,* une cérémonie au mémorial du camp de Drancy, au cours de laquelle sera faite une demande de pardon à la communauté juive pour les compromissions de la hiérarchie catholique avec le régime de Vichy. ● ATTENDU depuis la guerre, cet acte de *« repentance »* officialise l'examen de conscience entamé au plus haut niveau de l'Eglise sur le silence des élites catholiques face aux lois antijuives. ● L'HISTORIEN Etienne Fouilloux explique pourquoi, *« lorsque Pétain obtient les pleins pouvoirs, l'épiscopat a applaudi »*, et note *« l'osmose entre ses positions et l'ordre moral et social préconisé par Vichy »*. ● LE CARDINAL Roger Etchegaray s'est récemment prononcé pour un renouveau du dialogue entre juifs et chrétiens. *« Ma foi chrétienne, pour rester elle-même, a besoin de la foi juive »*, a-t-il déclaré.

L'épiscopat français va demander pardon à la communauté juive

Une déclaration de « repentance » sera lue par des évêques, le 30 septembre, lors d'une cérémonie au mémorial du camp de Drancy. Attendu depuis la guerre, un tel acte lève officiellement le silence sur les compromissions de la hiérarchie catholique durant l'Occupation

AU MÉMORIAL du camp de Drancy (Seine-Saint-Denis), aura lieu, mardi 30 septembre, une cérémonie simple et dépouillée, mais dont la valeur historique et symbolique promet d'être considérable. A la veille du 57e anniversaire du statut des juifs promulgué par Vichy (3 octobre 1940) et du procès de Maurice Papon, qui s'ouvrira le 8 octobre, l'épiscopat français rendra publique une déclaration de *« repentance »* sur l'attitude de la hiérarchie catholique sous l'Occupation.

Un tel acte de mémoire était attendu depuis la guerre. Son annonce au cours d'une conférence de presse, le 10 juillet (*Le Monde* du 11 juillet), avait suscité des réactions de satisfaction dans la communauté juive. Aussi Henri Hajdenberg, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), prendra-t-il la parole au cours de ce rendez-vous exceptionnel de Drancy.

Cette déclaration de *« repentance »* qui, dans son état actuel, compte environ cinq feuillets et est soumise à une ultime consultation des évêques, sera lue par Mgr Olivier de Berranger, évêque du diocèse de Saint-Denis (dont dépend la ville de Drancy) et par Mgr Gaston Poulain, président du comité épiscopal des relations avec le judaïsme. Cosigné Mgr Louis-Marie Billé, président de la conférence des évêques, par Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris – dont on sait le prix que sa famille juive a payé au régime de collaboration – et par les nombreux évêques des diocèses situés dans ce qui fut la zone sud administrée par Vichy, ce document ne souffre aucune contestation quant à son autorité et à sa représentativité.

DÉFAILLANCES DE L'INSTITUTION

Il devrait constituer une nouvelle pièce dans le débat sur les compromissions de l'Eglise avec le régime de Vichy et ses silences à propos des déportations de juifs, qui avait resurgi après l'arrestation, en 1989, de Paul Touvier, l'ancien milicien aujourd'hui décédé. Le document, qui sera publié le 30 septembre, est surtout de portée historique. Il fera probablement mémoire des actions menées par des chrétiens, à titre individuel ou en petits groupes, pour accueillir et protéger des juifs pourchassés, des résistants ou des réfugiés politiques. Mais il entend surtout évoquer – et ce sera la nouveauté – les défaillances de l'institution elle-même. Jamais un examen de conscience collectif n'avait été fait à ce niveau en France sur le silence massif des élites catholiques face aux lois anti-juives. *« Il est temps que l'Eglise prenne en charge le péché de ses enfants »*, avait averti Mgr Louis-Marie Billé, il y a quelques semaines.

La lumière est faite sur les authentiques figures « résistantes » que furent Mgr Pierre-Marie Théas, évêque de Montauban, déporté, ou Mgr Jules-Géraud Saliège, archevêque de Toulouse. Des historiens comme Serge Klarsfeld ont établi depuis longtemps l'impact qu'avait eu sur Vichy tel ou tel sermon et reconnu le rôle éminent joué dans la Résistance par les *Cahiers de Témoignage chrétien* du Père Pierre Chaillet ou par les écrits de jésuites comme Henri de Lubac, Yves de Montcheuil ou Gaston Fessard, qui ont beaucoup compté dans la lutte intellectuelle contre l'antisémitisme.

Pour autant, la réputation de l'Eglise catholique de France restera longtemps éclaboussée par son attitude sous Vichy. A part cinq ou six d'entre eux (sur soixante-seize), les évêques ont généralement souscrit au sentiment exprimé alors par le cardinal Pierre Gerlier, archevêque de Lyon : *« Pétain, c'est la France et la France, c'est Pétain. »* Ils ont accueilli le maréchal comme l'homme providentiel qui rétablirait l'enseignement religieux, défendrait la famille et promettait de revenir sur l'héritage de la Révolution et des lois de séparation qui avaient tant coûté aux catholiques. Leur responsabilité fut d'autant plus grande qu'ils laissèrent leurs fidèles seuls face à leur conscience.

On s'interrogera sur le retard de cet examen de conscience, qu'un homme comme le philosophe Jacques Maritain avait réclamé très tôt après la guerre, et qu'entreprend aujourd'hui seulement l'Eglise de France. Sans remonter au cas de l'Eglise évangélique allemande qui, aussitôt après la guerre, avait dû reconnaître sa *« culpabilité »* pour pouvoir réintégrer le Conseil œcuménique des Eglises, les épiscopats allemand et polonais ont, depuis longtemps, publié des déclarations sur leurs responsabilités dans la Shoah.

L'« ENSEIGNEMENT DU MÉPRIS »

Le mea culpa de l'Eglise de France est issu aujourd'hui d'un double mouvement, à la fois du Vatican et de la société française. Un travail de *« purification de la mémoire »* a été réclamé aux catholiques par le pape. Le 14 novembre 1994, dans sa lettre *Tertio millenio adveniente* sur la préparation du troisième millénaire, il avait pressé toutes les Eglises locales d'engager des processus de *« réconciliation »* avec les communautés qui ont eu à souffrir, dans l'histoire, d'attitudes intolérantes de l'Eglise romaine. *« La considération des circonstances atténuantes ne dispense pas l'Eglise,* écrivait Jean Paul II, *du devoir de regretter profondément les faiblesses de tant de ses fils. »*

Ce travail de repentir n'en est qu'à ses débuts. Pour l'engager en France, l'Eglise a saisi une double occasion. D'abord, le 50e anniversaire de la conférence de Seelisberg (Suisse), qui a réuni, en 1947, des intellectuels juifs et chrétiens de toutes confessions. De cette conférence date la première prise de conscience de responsables protestants et catholiques d'un lien à établir entre l'*« enseignement du mépris »* (Jules Issac), qui avait été le leur pendant près de deux mille ans, et le génocide des juifs. Seelisberg a posé les bases d'un dialogue judéo-chrétien qui se poursuit aujourd'hui.

Le deuxième acte de mémoire qu'entend provoquer l'épiscopat français porte sur le statut des juifs adopté par Vichy en 1940. Cet événement est significatif d'une cécité générale de la société française sur ce qui allait déboucher sur la persécution et l'extermination. Sans doute, sous Vichy, beaucoup d'autres institutions et professions étaient-elles restées aussi silencieuses que la hiérarchie catholique. L'épiscopat nourrit aujourd'hui l'espoir que sa démarche de *« repentance »* ait une valeur d'exemplarité dans toute la France.

H. T.

Deux colloques au Vatican sur l'antisémitisme

Jean Paul II a convoqué, du 30 octobre au 2 novembre au Vatican, un symposium sur les chrétiens et l'antisémitisme. Des cardinaux, des théologiens, des historiens et experts du monde entier ont été invités à ces travaux, placés sous la direction du théologien de la Maison pontificale, le dominicain français Georges Cottier. Dans la communauté juive, on espère que les conclusions de ce symposium permettront au pape de rédiger le document sur la responsabilité des chrétiens dans l'antisémitisme, promis le 11 septembre 1987 lors d'une visite à Miami.

Un autre colloque s'ouvre, lundi 22 septembre, à l'université grégorienne (celle des jésuites) à Rome sur *« le bien et le mal après Auschwitz »*. Le recteur de la Grégorienne, Giuseppe Pittau, espère qu'il contribuera *« à répandre un sentiment de honte sur ce que nous avons commis ou que nous avons permis qu'il arrive par notre passivité »*.

Etienne Fouilloux, historien

« Une osmose avec l'ordre moral et social préconisé par Vichy »

PROFESSEUR d'histoire contemporaine à Lyon-II, Etienne Fouilloux est l'auteur d'un ouvrage récemment publié au Seuil, *Les Chrétiens entre crise et Libération 1937-1947* (*Le Monde* du 22 août).

« Jusqu'où sont allées les convergences entre l'épiscopat et Vichy ?

– Pour comprendre l'attitude des évêques français, il faut distinguer avant et après la défaite de 1940. Avant, l'épiscopat se trouve sur les positions du pape Pie XI, c'est-à-dire qu'il est fermement anticommuniste, mais tout aussi hostile au IIIe Reich, à l'exemple d'un cardinal Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris, avocat de la Pologne, qui fait de l'Allemagne et de l'URSS, à parts égales, les deux avatars d'un même Satan.

» A partir de la défaite, l'épiscopat réagit, comme la très grande majorité des Français, en termes de politique intérieure : la guerre avec l'Allemagne est perdue, et il faut reconstruire un avenir plausible. Aussi, lorsque Pétain obtient les pleins pouvoirs, l'épiscopat applaudit. Pourquoi ? La hiérarchie catholique s'était ralliée à la République, non à la laïcité ; au régime, non à ses lois. Or Pétain revient sur les acquis de cette IIIe République qu'il rend, pour partie, responsable de la guerre et de la défaite. Cela ne peut que conforter les sentiments favorables de l'Eglise à son égard.

» Mais il y a plus. Archevêque de Lyon, le cardinal Gerlier s'écrie : "*Travail, famille, patrie, ces trois mots sont les nôtres.*" Autrement dit, ce n'est pas l'épiscopat qui a "rallié" Vichy. C'est Vichy et la révolution nationale qui se sont alignés sur le catholicisme social et sur les encycliques des papes. Il s'en suit, dans l'Eglise de France, une osmose de plus en plus grande entre les positions de la hiérarchie et l'ordre moral et social préconisé par Vichy. Mais soyons clair : cette convergence joue avec Vichy, non avec le IIIe Reich.

– Faut-il expliquer par là l'aveuglement de l'Eglise par rapport aux lois antijuives de 1940 ?

– Les évêques ne se sont pas prononcés contre le statut des juifs du 3 octobre 1940 car, comme beaucoup de Français, ils n'avaient aucune conscience de la gravité de ces mesures. Je ne crois pas que l'antisémitisme, dans l'Eglise de France, ait été alors plus puissant qu'au début du siècle. Je pense même le contraire. Mais en 1940 l'épiscopat s'intéresse moins à la législation discriminatoire contre les juifs que, par exemple, aux mesures contre les francs-maçons ou les communistes, qui vont davantage dans son sens.

– Des évêques ont protesté. Pourquoi sont-ils restés isolés ?

– Une distinction chronologique s'impose. Quand le statut des juifs est adopté en 1940, personne ne réagit. Ce n'est qu'à partir de 1942 que des évêques vont protester, non pas contre les discriminations antijuives, mais contre les rafles et les violences physiques. Jusqu'alors, ils étaient restés passifs devant le "numerus clausus" imposé, par exemple, à certaines professions. Comme beaucoup de Français, ils devaient bien penser que les juifs étaient trop nombreux dans la presse ou à l'université. Mais, à partir du moment où, en 1942, le gouvernement français accepte de livrer des juifs à l'étranger, un petit nombre d'évêques réagit. Ce sont des évêques de la zone sud : Saliège (Toulouse), Théas (Montauban), Moussaron (Albi), Gerlier (Lyon), Delay (Marseille). On sait, depuis l'examen des archives allemandes et françaises, que leurs plaintes ont eu un grand retentissement.

» Si la majorité n'a pas élevé la voix, il est juste d'ajouter que plusieurs évêques ont fermé les yeux sur des institutions religieuses qui cachaient des juifs. Beaucoup de ces derniers leur doivent le salut, étant entendu que les catholiques n'ont pas été seuls à protéger des juifs, que les protestants, par exemple, l'ont fait tout autant. Mais de quoi s'agit-il ? D'exercer un devoir de charité envers le persécuté, qui permettra à certains couvents, à partir de 1945, de cacher aussi des... collaborateurs. On se souvient des facilités accordées au milicien Paul Touvier. Autrement dit, ce n'est pas contre des droits violés, contre des discriminations légalisées, contre une exclusion raciale organisée que des protections de juifs vont s'organiser dans l'Eglise.

» C'est plus tard que viendra la réaction contre les rafles et les violences faites au juif parce que juif. Et encore fut-elle limitée et tardive, mais pas plus que celle d'autres corps sociaux. »

Propos recueillis par Henri Tincq

Mgr Etchegaray : « Pourquoi a-t-il fallu la Shoah pour ouvrir l'ère du dialogue ? »

LORS d'une récente conférence prononcée près de Rome, le cardinal Roger Etchegaray, président du conseil pontifical Justice et Paix, a exprimé ses espoirs de renouvellement du dialogue entre juifs et chrétiens.



VERBATIM

« Dans mon petit village basque, *a rappelé le natif d'Espelette (Pyrénées-Atlantiques)*, je n'ai jamais croisé le "juif errant". Une fois par an, la liturgie du vendredi saint me conduisait à Bayonne pour acheter mes habits de fête, chez un drapier qu'elle me disait juif. J'étais surpris de rencontrer un homme comme les autres. C'est même lui qui confectionna ma première soutane ! Au séminaire, plus que "l'enseignement du mépris", c'était celui de l'insignifiance. Le juif ne comptait pas ! Je n'ai alors jamais senti aucun besoin religieux du judaïsme. »

Evoquant les progrès de l'Eglise depuis le concile Vatican II (1962-1965) et la visite de Jean Paul II, en 1986, à la synagogue de Rome (« Vous êtes nos frères aînés », *y déclare le pape), le cardinal Etchegaray ajoute :*

« Pourquoi a t-il fallu attendre la Shoah pour ouvrir l'ère du dialogue ? (...) Nous commençons seulement à prendre conscience que notre identité chrétienne est une identité reçue d'autrui et cet autre est le peuple élu qui n'existe que comme se recevant de Dieu (...).

» Mais cet enracinement me laisse encore au seuil du vrai problème contre lequel je bute et pour lequel je me bats. Ce qui me frappe, ce qui me bouleverse aujourd'hui, c'est de voir la persistance du peuple juif malgré tous les pogromes, sa survivance après les fours crématoires. N'y a-t-il pas là le témoignage irrécusable d'une vocation permanente, d'une signification actuelle pour le monde, mais surtout au sein même de l'Eglise ? C'est bien plus que de découvrir la richesse d'un patrimoine commun. C'est scruter, dans le dessein de Dieu, la mission que le peuple juif a encore et toujours à remplir.

» Que signifie, pour moi chrétien, ce vis-à-vis permanent qu'est le juif ? Que signifie, pour mon Eglise, ce peuple juif qui ne cesse de faire ressortir le temps de l'Ancien Testament dans un temps que je croyais être, une fois pour toutes, le temps du Nouveau Testament ? En affirmant, à la suite de saint Paul, que la seconde Alliance n'a pas supprimé la première, l'Eglise va-t-elle jusqu'à reconnaître au judaïsme une fonction de salut après le Christ ? Pour ma conscience chrétienne, affrontée à ce visage juif que nous avions jusqu'ici dissimulé, voire défiguré, à cette Synagogue à qui nous avions bandé les yeux, il y a tout à la fois un profond mystère et un gigantesque défi.

» La pérennité d'Israël n'est-elle pas le signe de ce qui manque à l'Eglise pour la complète réalisation de sa mission ? Face au "déjà là" de l'Eglise, Israël est le témoin du "pas encore", d'un temps messianique pas encore achevé. Le peuple juif et le peuple chrétien sont ainsi dans une situation d'émulation réciproque. (...) Cette tension féconde est au cœur de toute la vie de l'Eglise.

» Pour l'Eglise, la pérennité d'Israël n'est donc pas seulement un problème de relations extérieures à développer, mais un problème intérieur à approfondir, qui touche à son être propre. Le chemin sur lequel nous sommes est une ligne de crête. Il est encore peu exploré en exégèse et en théologie, mais c'est bien de ce côté-là qu'il nous faut avancer. Sinon le dialogue juifs-chrétiens demeurera superficiel (...).

» Cette mystérieuse différence et cette incroyable parenté entre juifs et chrétiens nous portent tous sur le chemin de la repentance, de la "teshouva". C'est là l'enseignement biblique fondamental qui nous est commun (...) Convaincu que ma foi chrétienne, pour rester elle-même, a besoin de la foi juive, j'ai donc cherché à témoigner de ce que Martin Buber a si bien exprimé : c'est l'Alliance du même Dieu vivant qui nous fait exister juifs et chrétiens et qui crée une communauté par delà la rupture. »

Et Mgr Etchegaray de clôre son intervention par une citation du philosophe juif : « Le judaïsme et le christianisme ont tous deux place dans le dessein de Dieu. Le différend qui sépare juifs et chrétiens et la relation qui les réunit viennent de là. »

Deux enquêtes sur le conseil général de l'Essonne visent son président, M. Dugoin

Elles portent notamment sur la gestion des fonds d'urgence accordés aux plus démunis

DEUX NOUVELLES enquêtes, portant sur la gestion financière du conseil général de l'Essonne, présidé par le sénateur Xavier Dugoin (RPR), sont menées par les enquêteurs de la direction régionale de la police judiciaire de Versailles. Début septembre, la section financière du parquet d'Evry a demandé aux policiers d'examiner certains aspects de la gestion des fonds d'urgence accordés aux plus démunis par le conseil général, au titre de ses compétences en matière d'aide sociale.

A l'occasion de plusieurs enquêtes ou informations judiciaires, ouvertes depuis plus d'un an sur la gestion du département, les magistrats d'Evry avaient relevé qu'une partie de ces fonds avaient bénéficié à des personnes domiciliées essentiellement dans les communes de Mennecy, dont M. Dugoin est le maire, d'Etampes, dont son ancien directeur de cabinet, Franck Marlin (RPR), est le maire, et de Corbeil, où M. Dugoin avait ouvert une permanence politique afin de préparer sa candidature, qui n'a finalement pas abouti, aux élections législatives.

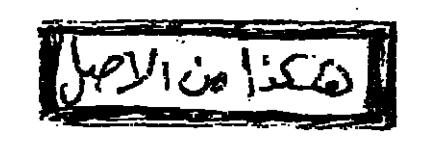
SALAIRES « FICTIFS »

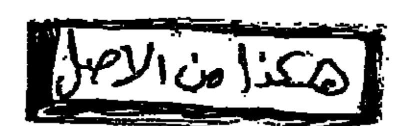
Selon le rapport d'enquête qui doit être remis dans les prochains jours au procureur de la République d'Evry, Laurent Davenas, et qui porte sur l'utilisation du fonds d'urgence en 1994 et 1995, certains bénéficiaires de ces crédits font partie de l'entourage du président du conseil général. Ainsi, les enquêteurs ont pu établir que Marie Baca, directrice adjointe du cabinet de M. Dugoin, a bénéficié d'une aide financière à l'occasion de son déménagement, dont le trésorier payeur général de l'Essonne avait refusé la prise en charge par le département. Mme Baca est, par ailleurs, mise en examen, depuis décembre 1996, pour *« recel d'abus de biens sociaux »*, dans une affaire de *« salaires fictifs »* versés par une entreprise de travaux publics.

Selon un conseiller général interrogé sur la gestion de ce fonds de solidarité, le président du département dispose, à l'intérieur d'un budget annuel de 5 millions de francs, d'une enveloppe qu'il peut utiliser à titre discrétionnaire, dans le cas de situations particulièrement graves et urgentes. A la lecture du rapport d'enquête, le parquet devra décider si l'attribution d'une partie des crédits d'urgence à des collaborateurs ou à des amis politiques de M. Dugoin peut faire l'objet d'une qualification pénale.

L'autre enquête en cours concerne le comité départemental de protection animale de l'Essonne, subventionné à hauteur de 1,2 million de francs par le département. Son fonctionnement est contesté par plusieurs associations. En juillet, l'une d'entre elles a fourni au procureur des informations et des documents qui font l'objet de vérifications par les policiers. Ce comité est présidé par Jean Coulombel, conseiller général RPR, qui avait, en 1995, succédé à Xavier Dugoin.

Anne Rohou et Pascale Sauvage





Les rappeurs du groupe Ministère AMER expliquent leurs codes au tribunal

Auteurs de la chanson « Sacrifice de poulets » et de déclarations tonitruantes, ils sont poursuivis par plusieurs syndicats de policiers

LA FRANCE aime envoyer ses rappeurs devant les tribunaux. Après la condamnation de NTM, le 23 juin 1997 par la cour d'appel d'Aix-en-Provence, à deux mois de prison avec sursis et 25 000 francs d'amende, deux membres du groupe sarcellois Ministère AMER – Jérôme Ebella et Gilles Duarte – comparaissaient, vendredi 19 septembre, devant la 17e chambre correctionnelle de Paris. Initiatrice de la frange dure du rap français, cette formation avait provoqué le courroux de syndicats de police en publiant des chansons intitulées *Brigitte, femme de flic* et *Sacrifice de poulets*.

Ces disques n'étaient pas directement visés, la plainte de la police à leur encontre ayant été déclarée irrecevable puisque déposée plus de trois mois après leur parution. En revanche, plusieurs déclarations faites par les rappeurs, en 1995, à l'occasion de la promotion de *Sacrifice de poulets* – morceau réalisé à la demande du cinéaste Mathieu Kassovitz, pour illustrer un projet discographique parallèle à son film, *La Haine* –, font l'objet de poursuites pour injures publiques, provocations directes non suivies d'effet envers des fonctionnaires de police et apologie du terrorisme. Deux journalistes et les directeurs de publication des mensuels *Rock & Folk* et *Entrevue* étaient également poursuivis par le ministère public, le syndicat indépendant de la police nationale, le Fédération nationale professionnelle indépendante de la police et le Syndicat national des gardiens de la paix de la police nationale.

Principal auteur des paroles incriminées, Jérôme Ebella-Kensi, de son nom d'artiste, est un garçon sec et élégant, qui s'exprime dans un langage châtié. A la barre, il cite Camus : « Donnez-moi deux phrases de n'importe qui dans cette assemblée et je le ferai pendre. » Dans la presse et sur le plateau de l'émission télévisée *Ça se discute*, il en avait pourtant rajouté dans la provocation. Se prenant au jeu de *La Haine*, il avait dérapé sur les conflits entre forces de l'ordre et jeunes des cités, parlant d'*« élimination systématique »* des policiers, *« un lascar assassiné, deux poulets sacrifiés »*, se félicitant des crimes d'Action directe ou de Florence Rey, *« une femme qui a des couilles, on va lui faire un tee-shirt »*.

TRANSGRESSION

Pour certains syndicats de police et le ministre de l'intérieur de l'époque, Jean-Louis Debré, il s'agissait là d'appels au meurtre. Pour Kensi et son avocat, Dominique Tricaud, ces formules ne doivent pas être sorties de leur contexte, la promotion d'une chanson illustrant un film sur les bavures policières. Des expressions *théâtralisées, en somme, faites par* des artistes en représentation.

Le président, Jean-Yves Monfort, expose sa culture rap avec humour et une pointe de vantardise. Selon lui, le hip-hop français – à part MC Solaar, qu'il semble apprécier – ne ferait que reproduire servilement la violence de son homologue américain. Cité comme témoin, Mathieu Kassovitz rappelle comment la mort du jeune Makomé, dans un commissariat du 18e arrondissement de Paris, fut à l'origine de *La Haine*. Il explique aussi pourquoi il a contacté onze groupes de rap pour réinterpréter les thèmes de son film : *« Cette musique a donné la parole à des gens qu'on n'entendait pas. La haine existe, il faut l'expliquer. Pour que les gens se rendent compte, il faut les secouer. C'est le sens de morceaux comme* Fuck The Police *ou* Sacrifice de poulets. *»*

Dans ce procès du rap, l'intervention de Thierry Jacono, maître de conférence au département musique de l'Université de Provence, permit de mesurer la complexité de cette musique. Ancrée comme nulle autre dans la réalité sociale, elle procède souvent d'une *« esthétique de la provocation »* et de la transgression. Mais pour le président, la question est de savoir si ce jeu doit se prolonger lors des interviews. Gilles Duarte, qui enregistre sous le nom de Stomy Bugsy, tente de le convaincre. Il rappelle que *« les contrats avec les maisons de disques précisent que l'on se doit d'assurer la promotion. Gainsbourg jouait Gainsbarre à la télé ; on se doit de jouer nos personnages. »*

Pour le responsable du syndicat indépendant de la police, les rappeurs ont des comptes à rendre. *Leurs chansons et déclarations* participent à la vie empoisonnée des cités dont les policiers sont aussi les habitants. Me Tricaud cite alors deux vers d'une chanson : on y parle de gendarmes morts et d'émasculation. Le syndicaliste *s'indigne, se dit prêt à porter* plainte. Il s'agissait d'un extrait d'*Hécatombes*, chanson de Georges Brassens. Le réquisitoire sera prononcé le 10 octobre.

Stéphane Davet

Deux lycéens d'Orléans renvoyés après un bizutage à connotation sexuelle

Ségolène Royal annonce la mise en service, dès lundi, d'un numéro vert

La ministre déléguée à l'enseignement scolaire, Ségolène Royal, s'est rendue, vendredi 19 septembre, au lycée Pothier d'Orléans (Loiret), après l'exclusion de deux élèves accusés d'avoir organisé une séance de bizutage *« violent et à connotation sexuelle »*.

ORLÉANS
de notre correspondant

Ségolène Royal a fait une visite surprise, vendredi 19 septembre, au lycée Pothier d'Orléans (Loiret), où deux élèves viennent d'être renvoyés après la révélation d'actes de bizutage *« violents et à connotation sexuelle »*. Les faits se sont déroulés le 17 septembre en soirée à l'internat. Une séance de bizutage des élèves de seconde d'une section sports-études de judo a mal tourné : le *« massage dorsal »* infligé à un élève s'est soldé par une séance de coups. Plus grave, a indiqué le proviseur, Gérard Devis, un autre élève a subi *« une tentative ou un simulacre de pénétration anale avec un stylo à travers son vêtement »*. La victime de ce dernier acte, un adolescent de quinze ans, a alors prévenu le proviseur. Les parents de la victime ont déclaré ne pas vouloir porter plainte pour ne pas *« briser l'avenir »* des deux auteurs de ces *« jeux interdits »*.

Deux élèves ont aussitôt été exclus du lycée, en attendant de passer devant le conseil de discipline. Selon certains lycéens, la section sports-études de judo était coutumière de bizutages *« costauds »*. L'an dernier, l'épreuve principale aurait consisté à coller les parties génitales des bizuts avec du sparadrap. Sitôt informée, la ministre déléguée à l'enseignement scolaire, qui avait fait parvenir le 12 septembre une instruction spéciale sur le bizutage aux recteurs et aux chefs d'établissement, a pris le chemin d'Orléans.

« ÉRADIQUER LA VIOLENCE »

Après avoir rencontré à huis clos les victimes, la ministre s'est adressée aux élèves et aux délégués de classe, affirmant sa *« volonté d'éradiquer totalement la violence quelle qu'elle soit en milieu scolaire, violence qui est incompatible avec les valeurs de l'éducation »*. Mme Royal s'est félicitée du fait qu'à Orléans *« la loi du silence [ait] été brisée, parce que les victimes ont osé parler et parce que les autorités ont immédiatement réagi »*. Parlant d'agissements qui *« rappellent des périodes tristes de notre histoire »*, elle a répété que *« les sanctions prises seront exemplaires »*. La ministre a également annoncé qu'un numéro vert SOS-bizutage destinée aux victimes ou aux personnes qui veulent signaler ces pratiques sera mis en service à partir du lundi 22 septembre (08-00-55-55-00). La future loi sur la délinquance sexuelle devrait, en outre, comporter un article sur la répression du bizutage.

Une mission de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale devrait, en outre, se rendre prochainement au lycée Thiers de Marseille, afin d'enquêter sur la découverte de photos *« suggestives »* et *« humiliantes »* qui auraient été prises au cours d'une séance de bizutage de jeunes étudiantes entrant en classe préparatoire au concours de l'école vétérinaire. Le rectorat de Marseille-Aix-en-Provence avait été alerté par l'association SOS-bizutage, à laquelle se sont confiés des proches de victimes.

Régis Guyotat

Le garde du corps de Diana ne se souvient pas de l'accident

LE GARDE DU CORPS britannique Trevor Rees-Jones, unique survivant de l'accident qui a coûté la vie, le 31 août, à la princesse Diana Spencer, à son compagnon « Dodi » Al Fayed et au chauffeur du couple, Henri Paul, a été entendu pour la première fois par le juge d'instruction Hervé Stéphan, vendredi 19 septembre, à l'hôpital parisien de la Pitié-Salpêtrière. Il semble que M. Rees-Jones, grièvement blessé, ne se souvenait pas des circonstances de l'accident. Il devrait de nouveau être interrogé dans les jours à venir.

Le publicitaire nantais Daniel Nedzela condamné à six mois de prison ferme

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL de Nantes a condamné, vendredi 19 septembre, Daniel Nedzela, PDG de la Société nouvelle d'édition et de publication (SNEP), à trois ans d'emprisonnement dont six mois ferme, 500 000 francs d'amende et trois ans d'inégibilité, pour trafic d'influence. Ce publicitaire servait d'intermédiaire entre des entreprises et une dizaine de municipalités socialistes de l'Ouest dont Nantes, Lorient et La Roche-sur-Yon, pour la confection et l'impression de bulletins municipaux. Il informait les entreprises de la nature des marchés public qui pouvaient les intéresser Dans le cadre d'une autre affaire, Daniel Nedzela est mis en examen avec Jean-Marc Ayrault, maire (PS) de Nantes et président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, pour recel de favoritisme dans un marché public de communication pour la ville de Nantes. Ils doivent comparaître le 17 octobre prochain devant le tribunal correctionnel de Nantes. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **SANS-PAPIERS : trois cents personnes ont manifesté**, vendredi 19 septembre à Bobigny devant la préfecture de la Seine-Saint-Denis et cent cinquante autres se sont rassemblées devant la préfecture de police de Paris pour réclamer l'abrogation des lois Pasqua-Debré et la régularisation de tous les immigrés sans papiers.

■ **CORRUPTION : l'ancien ministre RPR Alain Carignon**, qui purge une peine de prison pour corruption à Villefranche-sur-Saône, a été mis en examen, début septembre, pour faux, usage de faux et abus de biens sociaux à propos d'irrégularités découvertes dans la Société Grenoble Isère développement (GID), une SEM liée au conseil général dont il est toujours président.

■ **DISPARITION : une directrice d'école maternelle a été suspendue après la disparition d'un enfant** dans une école de Montreuil (Seine-Saint-Denis). La fillette, âgée de trois ans, avait été retrouvée sur le parking d'une entreprise de Saint-Ouen, à dix kilomètres de l'école. Elle n'avait subi aucune violence.

■ **VIOL : six mineurs, âgés de quatorze à dix sept ans, ont été écroués**, vendredi 19 septembre, après le viol collectif d'une adolescente de quatorze ans. La jeune fille avait accepté de se rendre chez un de ses camarades, dont les parents étaient absents, à La Ville-du-Bois (Essonne) où elle réside. Un septième garçon, qui n'aurait pas participé au viol, a été mis en examen pour complicité et laissé en liberté.

Leipzig, un rêve musical allemand

RES severa, verum gaudium » (« *C'est une chose sérieuse que la vraie joie*. ») Cette formule empruntée à Sénèque est la devise du Gewandhaus de Leipzig depuis plus de deux cent cinquante ans. Quand on entre dans la grande salle de cet orchestre prestigieux, ces mots latins, inscrits au fronton d'un immense orgue, attirent immédiatement le regard. On est ici dans un lieu de recueillement où la musique n'a rien d'un divertissement. Il suffit de venir un jeudi ou un vendredi soir – de préférence lorsque Bruckner, Mendelssohn ou Brahms sont au programme – pour comprendre combien la musique occupe une place importante dans la vie des gens de Leipzig. Ici, on vient en famille. L'ambiance n'est pas du tout mondaine comme elle peut l'être parfois à Munich ou à Berlin. Pendant les pauses, on parle surtout de musique et le ton des conversations est aussi bas qu'un murmure d'église.

Avant même que Félix Mendelssohn-Bartholdy prît la tête du Gewandhaus avec le titre de *Kapellmeister* entre 1835 et 1847, cet orchestre était déjà l'un des plus prestigieux d'Europe. Les nombreuses grandes œuvres qui y furent créées, parmi lesquelles le *Cinquième concerto « l'Empereur »* pour piano de Beethoven, confèrent à l'endroit une dimension particulière. Aller au concert, ici, a toujours été vécu comme un événement, une expérience intérieure couronnée par les traditionnels concerts des 29, 30 et 31 décembre où est donnée, chaque année depuis qu'Arthur Nikisch en prit l'initiative en 1918, la *Neuvième symphonie* de Beethoven. A l'église Saint-Thomas toute proche, c'est une autre tradition – celle de Bach, dont le corps repose sous la nef – qui est activement entretenue par le très célèbre chœur d'enfants qui fait, lui aussi, la fierté de la ville.

Ici, ne pas écouter de musique signifie négliger l'entretien de son âme. Ne pas avoir d'abonnement au Gewandhaus est une atteinte au bon ordre des choses. Cela n'a pas changé depuis 1743, date à laquelle les riches négociants de la ville se cotisèrent pour fonder un « grand concert », bientôt baptisé *Gewandhausorchester* parce qu'il jouait dans une halle aux draps. Il s'agit du plus ancien orchestre « bourgeois » d'Allemagne, les autres établissements très anciens – comme la Staatskapelle de Dresde – ayant été fondés, eux, par des maisons princières.

OR, cette tradition bourgeoise n'a jamais été interrompue, pas même par le régime communiste de Berlin-Est. Ce dernier fit d'ailleurs des efforts intéressants pour élargir l'assise populaire de la grande musique : pour la première fois en 1958, le Gewandhaus – alors dirigé par le légendaire Frantz Konwitschny – donna un concert au combinat pétrochimique « Otto Grotewohl » de Böhlen, dans le cadre d'une action baptisée « L'art aide le charbon ». D'autres « concerts syndicaux » du même type devaient suivre.

On aurait tort de penser pourtant que la période communiste fut idéale pour les musiciens : « *Nous ne disposions pas des meilleurs instruments* », « *les partitions étaient rationnées* », « *jamais le droit de sourire pendant un concert* », disent-ils aujourd'hui lorsqu'on les interroge sur le passé. Mais, en dépit de tous ses défauts, le régime communiste, qui n'avait pas pour la musique la même attitude de rejet qu'envers l'Eglise, fit construire à grands frais la « nouvelle salle » du Gewandhaus sur la grande place du roi Auguste de Saxe à Leipzig. Inaugurée en 1981, dotée d'une acoustique exceptionnelle, cette salle est l'une des meilleures de tout le pays réunifié.

Le Gewandhaus a survécu au nazisme, il a survécu au communisme. Survivra-t-il au capitalisme ? Telle est la question qu'on peut légitimement se poser depuis que Kurt Masur, prestigieux *Kapellmeister* de l'orchestre depuis 1970, a annoncé, il y a tout juste un an, qu'il ne renouvellerait pas au-delà de la fin de 1996 son contrat avec la ville de Leipzig, dont dépend financièrement l'orchestre. Agé de soixante-dix ans, Masur aurait dû rester jusqu'à la saison 1998-1999. Stupéfaction dans toute la ville et bien au-delà. Avec des mots très durs, Kurt Masur s'en prenait à l'« *ignorance* » et au « *manque de respect réciproque* » désormais dominants, selon lui, dans la gestion des questions culturelles à Leipzig.

Certes, le Gewandhaus a connu dans son histoire des événements autrement plus tragiques. On se souvient en particulier de l'éviction du Gewandhaus par les nazis, le 16 mars 1933, du grand chef Bruno Walter, qui était juif. Un peu plus tard, dans la nuit du 9 au 10 novembre 1936, la section locale du NSDAP faisait, pour les mêmes raisons, déboulonner la statue de Mendelssohn, qui faisait face au Gewandhaus. Un nouveau monument, depuis 1993, a retrouvé sa place sur le socle de l'ancien.

Avec le départ de Kurt Masur, on assiste à une nouvelle césure historique. Après les années de terreur du nazisme, les années de vaches maigres du socialisme, la musique, à Leipzig, semble être victime aujourd'hui d'un nouveau type d'oppression : la tendance de l'Allemagne à négliger son patrimoine culturel, sa poésie, sa musique, sa langue – en deux mots son identité culturelle. « *En Allemagne, quand un politicien annonce qu'il va fermer un Opéra, il est sûr de gagner des voix. Impensable dans un autre pays d'Europe* », selon Christoph von Dohnanyi, le chef (allemand) de l'orchestre de Cleveland.

L'origine du conflit entre le *Kapellmeister* et la municipalité ? Cette dernière n'avait pas consulté Kurt Masur lorsqu'elle avait décidé, au cours de l'été 1996, de modifier les statuts de l'orchestre afin de renforcer son contrôle sur l'avenir du Gewandhaus. D'où la colère du chef, par ailleurs outré de devoir économiser plus de 2 millions de deutschemarks d'ici à 1999 sur un budget annuel de 46 millions de marks.

« *Je ne veux pas défaire ce que j'ai construit – souvent contre bien des résistances (...). Nous pensions que Leipzig prendrait sa place comme capitale des arts et de la musique aux côtés de Munich. Nous devons aujourd'hui constater que ce n'était qu'un rêve* » : telle était la conclusion de Kurt Masur, qui acceptait néanmoins de demeurer lié à l'orchestre en tant que « dirigeant d'honneur ». Toujours présent au pupitre du Gewandhaus, mais de manière ponctuelle désormais, Kurt Masur restera actif à Leipzig jusqu'à la prise de fonctions de son successeur Herbert Blomstedt à l'ouverture de la saison 1998-1999 ; le chef suédois, actuellement à la tête des NDR-Sinfoniker à Hambourg, avait auparavant dirigé la Staatskapelle de Dresde ainsi que l'Orchestre de San Francisco.

« Pour nous, la fin du communisme s'est traduite par davantage de difficultés matérielles et davantage de bureaucratie »

Certes, la transition n'est pas forcément mal vécue par les musiciens du Gewandhaus, dont les relations avec Kurt Masur, connu pour son caractère autoritaire, étaient devenues parfois difficiles. « *On travaillera plus dans la précision avec Blomstedt* » ; « *le répertoire s'élargira* » ; « *on jouera davantage Mahler et les modernes viennois* » ; « *il faut du changement après plus de vingt-cinq ans sous le même chef* » : tels sont les propos entendus au cours de conversations avec plusieurs musiciens du Gewandhaus.

Mais les raisons du départ de Masur sont néanmoins préoccupantes et le cas du Gewandhaus, qui n'est pas isolé, résume les difficultés que traverse actuellement la vie musicale en Allemagne. « *Pour nous, la fin du communisme s'est traduite par davantage de difficultés matérielles et davantage de bureaucratie* », souligne un violoncelliste de l'orchestre, qui se souvient notamment qu'à l'époque de la RDA les conditions d'enregistrement des disques était bien meilleures qu'aujourd'hui, pour une qualité technique égale sinon meilleure. « *Surtout, on avait tout le temps qu'on voulait pour aboutir à un résultat satisfaisant.* »

Autre motif d'inquiétude : le relâchement des liens étroits entre l'école de musique de Leipzig et le Gewandhaus. L'école, fondée par Mendelssohn, porte toujours son nom. La symbiose entre les deux institutions est à l'origine du « son » si homogène de l'orchestre et de son exceptionnelle section de cordes, obtenue grâce à une longue tradition d'enseignement des jeunes par les anciens de l'orchestre. C'en est fini depuis que le statut du Gewandhaus a été soumis aux règles de la fonction publique ouest-allemande : celle-ci interdit désormais à un musicien d'exercer une fonction rémunérée supplémentaire, notamment à titre de professeur... L'ancien premier violon de l'orchestre, Gerhard Bosse, a préféré s'exiler au Japon pour y enseigner, plutôt que de subir cette nouvelle réglementation bureaucratique. Aujourd'hui, les nouveaux Länder paraissent menacés de désertification culturelle. L'existence de bien des théâtres et orchestres est en jeu. Partout, en ex-RDA, on tente *sans grand succès* de limiter les dégâts. Il est vrai qu'à l'Est on ne connaissait pas une ville moyenne qui n'ait eu, jusqu'à la réunification, son propre orchestre symphonique, son théâtre, parfois même son Opéra ! Le cas de Suhl, en Thuringe, vient de défrayer la chronique. Les musiciens ont eu beau mener une longue grève de la faim en avril, l'orchestre, privé de moyens financiers par le Land de Thuringe, devra fusionner avec celui de Gera, non loin de là. Le cas de Berlin – où l'orchestre de l'Opéra comique doit bientôt fusionner avec le Rundfunk-Sinfonieorchester – résume à lui seul le caractère dramatique de la situation.

AVEC les grands théâtres de Berlin-Est, le Gewandhaus avait réussi à sauvegarder jusqu'à aujourd'hui un précieux héritage sans lequel le bilan culturel de la RDA se résumerait, en définitive, à peu de choses. A la question « Que reste-t-il de la RDA ? », on pourrait facilement répondre : Heiner Müller, Kurt Masur, peut-être aussi Christa Wolf. Seulement voilà : huit ans après la chute du mur de Berlin, Kurt Masur, l'une des seules personnalités est-allemandes à bénéficier d'un véritable rayonnement international, a préféré à son tour s'exiler. Engagé dès 1991 par l'Orchestre philharmonique de New York, il partage son temps, depuis lors, entre les rives de l'Elster et de l'Hudson.

Depuis qu'il a pris les rênes du New York Philharmonic, Masur a su, de l'avis général, faire profiter l'orchestre américain de ses longues années d'expérience à la tête du Gewandhaus – reconnu outre-Atlantique comme l'un des meilleurs exemples de la grande tradition orchestrale allemande. « *Le Gewandhaus a un son caractéristique et typiquement allemand : un mélange de Brahms et de Bruckner, ni coloré ni impressionniste mais puissant... plus allemand encore que la Staatskapelle de Dresde, qui a un son plus féminin, plus proche de Richard Strauss ou Mozart* », disait le Tchèque Vaclav Neumann, prédécesseur de Kurt Masur à la tête de l'orchestre, qu'il quitta pour protester contre la participation de la RDA à la répression du soulèvement de Prague en 1968. « *Cet orchestre a un son chaud, riche, jamais forcé, idéal pour la musique du XIXe siècle* », ajoute le Suédois Herbert Blomstedt, qui prendra bientôt la succession de Kurt Masur.

Les amoureux de la musique ne désespèrent pas de redonner à la ville, un jour, le rang qui était le sien au XIXe siècle : celui de capitale musicale du pays. On se souvient avec nostalgie de l'époque où tout ce qui se composait d'important en Allemagne était publié aux éditions musicales de Leipzig Breitkopf und Härtel – aujourd'hui filiale d'un groupe dont le siège est à Wiesbaden, à l'Ouest.

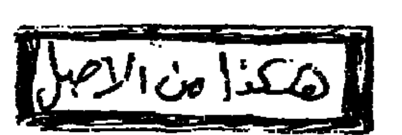
Du 31 octobre au 4 novembre, un grand festival Mendelssohn aura lieu à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la mort du compositeur. A l'occasion de ces jours de fête, Victoria Mullova jouera notamment le *Concerto pour violon* sous la direction de Kurt Masur. A l'issue du festival, la maison où vécut le compositeur (au 12 de la Goldschmidtstrasse) sera solennellement ouverte au public après avoir été restaurée grâce à une souscription privée. Les auteurs de cette initiative, menés par Kurt Masur, entendent en faire un lieu de rencontres, de conférences, de séminaires universitaires et même – qui sait ? – y recréer la culture des « salons musicaux » du temps où Mendelssohn recevait ici ses amis Robert et Clara Schumann, Liszt ou le jeune Wagner. Mais tout cela n'est peut-être qu'un rêve.

Lucas Delattre
Dessin : Hania Pyrzynskaia



Le plus ancien orchestre « bourgeois » d'Allemagne, fondé en 1743, a survécu au nazisme et au communisme.

Un conflit avec la municipalité et des restrictions budgétaires ont provoqué la démission de son chef, le Kapellmeister Kurt Masur



LE COURRIER DES LECTEURS Alors que continuent d'affluer les lettres relatives à la mort de la princesse Diana, nos lecteurs sont nombreux à s'intéresser à la question de l'enseignement. Les uns réagissent aux déclarations fracassantes de Claude Allègre sur l'absentéisme des enseignants. Les autres répondent à un article de Robert Redeker publié dans la page Débats du 12 septembre sous le titre : *« L'école doit-elle fabriquer des internautes ou instituer des citoyens ? »*. Certains, enfin, s'émeuvent du compte rendu, dans *Le Monde* du 10 septembre, d'un procès mettant en cause un inspecteur général de l'éducation nationale.

Des professeurs en colère

par Thomas Ferenczi

L'AVIS DU MÉDIATEUR

LES RELATIONS entre notre journal et les enseignants ont toujours été passionnelles. Peut-être parce que ceux-ci considèrent *Le Monde* comme « leur » quotidien et qu'ils s'irritent d'y trouver parfois autre chose que ce qu'ils attendent. *Le Monde* est conscient de sa proximité avec le monde enseignant. 20 % de ses lecteurs, sinon davantage, en sont issus, plus de 30 % des chercheurs et des professeurs le lisent régulièrement.

Un lecteur de Chamalières, Michel Blandin, nous accuse de *« complaisance »* à leur égard. *« Pourquoi critiquer Claude Allègre lorsqu'il manifeste l'intention de s'attaquer à ce monde ubuesque ? »*, nous demande-t-il.

Le Monde entend exercer son esprit critique à l'égard des enseignants comme à l'égard du ministre. En l'occurrence, celui-ci s'est trompé sur les chiffres : notre rôle était de rétablir la vérité. La quasi-totalité de nos correspondants protestent contre les propos ministériels. Des propos *« blessants et révoltants »*, selon Bruno Dumoulin, de Cogny (Rhône), qui ont *« choqué »* M. Favre, de Versailles, *« fait bondir »* Henri Berthelat, de Vitry-sur-Seine, *« écœuré »* Françoise Caracena, de Champagnier (Isère). L'annonce d'une table ronde *« a fait tomber la colère des enseignants »*, a écrit *Le Monde* du 13 septembre. Pas du tout, nous dit Alain Quesnel, d'Evreux, dont la colère est devenue *« révolte pure, simple, dure et, accessoirement, républicaine »*. Seule exception : Roland Dufourt, de Dardilly (Rhône), ancien professeur de lycée, se félicite qu'enfin un ministre de l'éducation nationale *« casse la baraque »*.

Le point de vue de Robert Redeker contre *« l'école de Microsoft »* appelée à prendre la place de *« l'école de la République »* (*Le Monde* du 12 septembre) a suscité également de vives réactions. Citons, entre autres, Eric Gorouben, de Paris, qui ne voit pas d'opposition *« entre l'enseignement des lettres classiques et celui des technologies de l'information »*, et Gérard Bissainthe, de New York, qui souligne que *« les cybernautes sont en général des passionnés de littérature écrite »*.

Plusieurs universitaires protestent contre le compte rendu du procès d'un inspecteur général de l'éducation nationale accusé d'avoir adressé des courriers anonymes *« injurieux et menaçants »* à une candidate à l'inspection générale (*Le Monde* du 10 septembre). Michel Malherbe, de Poitiers, et Pierre Osmo, de Nanterre, s'indignent de l'atteinte portée à la présomption d'innocence. Anne Souriau nous accuse de donner une *« information unilatérale »*. Cinq enseignants de philosophie, Paulette Carrive (Paris-I), Denis Kambouchner (Nanterre), Patrice Loraux (Paris-I), Francine Markovits (Nanterre) et Jean-Claude Pariente (Clermont-Ferrand) estiment que *« l'information et la critique paraissent ici céder la place au préjugé triomphant et à l'insinuation ravageuse »*. Jean Maurel (Paris-I), dont nous publions la lettre, nous reproche de *« confondre journalisme et tribunal »*.

La colère de ces professeurs nous paraît incompréhensible et leurs griefs infondés. *Le Monde* a rendu compte d'une audience publique du tribunal correctionnel de Paris. Il a exposé les arguments des deux parties. Contrairement à l'affirmation de nos correspondants, le titre de l'article (*« L'édifiant " corbeau " sexiste de l'inspection générale de l'éducation nationale »*) ne désignait pas le coupable, mais les circonstances de l'affaire. Nous interdire, au nom du respect de la présomption d'innocence, de « couvrir » un procès reviendrait à mettre en cause le principe même de la chronique judiciaire.

UN DUR MÉTIER

M. Allègre s'indigne que des enseignants osent participer à des stages de formation organisés durant l'année scolaire (trois jours par an en moyenne), alors qu'ils ont quatre mois de vacances. Où sont ces quatre mois de vacances ? Faut-il rappeler à M. Allègre qu'un enseignant digne de ce nom n'a ni soirées, ni week-end, ni vacances durant l'année scolaire puisqu'il dépense sans compter tout son temps libre dans les préparations, corrections, bilans et évaluations en tout genre ? Qu'il ne lui reste que les vacances d'été pour tenter de récupérer et pour se préparer à la nouvelle rentrée, à *laquelle il se demande toujours comment il fera face ?* (...) M. Allègre s'étonne du fort taux d'absentéisme chez les profs : il devrait plutôt s'étonner que davantage d'enseignants, exposés quotidiennement à des classes surchargées d'adolescents difficiles, parfois délinquants – et cela sans formation particulière –, ne tombent pas malades. (...) Les en*seignants ont besoin plus que jamais* qu'on revalorise leurs conditions de travail. Les discréditer grossièrement aux yeux de l'opinion ne peut qu'aggraver la crise latente d'un métier auquel ils voudraient bien encore croire.

Sylvie Samier
Paris

MÉPRISANT ET INCOMPÉTENT

Il est d'usage, pour tout gouvernant, de casser le thermomètre plutôt que de s'attacher à lutter contre les causes de la fièvre. Le ministre de l'éducation nationale est beaucoup plus radical : il a décidé de s'attaquer directement au malade, dont la disparition est, sans nul doute, la solution thérapeutique la plus simple et la plus efficace. (...)

M. Allègre pourrait avoir l'élémentaire prudence – puisqu'il ignore la décence – d'éviter de *contribuer à la déconsidération de* fonctionnaires par trop souvent critiqués. (...) Par ces quelques mots, qui ont fait la joie de journalistes affamés de petites phrases, comme probablement celle des défenseurs de l'enseignement privé, M. Allègre montre que le retour du Parti socialiste aux affaires n'est que celui d'un certain personnel politique, *méprisant, malhabile et incompétent*, hormis dans le domaine des effets d'annonce et de la démagogie.

Philippe Cure
par courrier électronique

LE VRAI ROYAUME D'UTOPIE

L'article de M. Redeker « L'école doit-elle fabriquer des internautes ou instituer des citoyens ? » *(Le Monde du 14 septembre)* est navrant. Il procède d'une vision de la culture à sens unique, et de plus erronée : on ne devient cultivé que parce que des maîtres éclairés ont bien voulu nous gaver de leurs humanités. C'est tout le contraire. On se cultive parce que l'on est, personnellement, intéressé au sujet. Or Internet est justement un outil extraordinaire pour développer *ses centres d'intérêt. Parce que* l'on y trouve des gens (et non pas des machines ou des objets, comme les livres). Et parce que l'on dispose d'une tribune où l'on peut être acteur : forums, « home page », courrier électronique.

Contrairement à l'idée que s'en font les gens qui ne le connaissent pas, Internet n'est pas vraiment un outil professionnel. Il le deviendra, Il le devient. C'est d'abord un outil privé, reliant des individus qui y participent en prenant principalement sur leur temps de loisir, et en *particulier celui passé devant la té*lévision. Internet, voilà le vrai royaume d'Utopie. La culture ne se limite pas à Platon ou à Bérénice, qui sont d'ailleurs sur Internet. L'institution républicaine de citoyens ne se limite pas à la diffusion d'une culture. Il faut défendre l'enseignement littéraire, gage d'ouverture et d'appréhension de la complexité. Mais l'opposer à *l'usage des technologies mo*dernes, c'est comme interdire d'apprendre à compter sous prétexte qu'il faut apprendre à lire.

Hugues Severac
par courrier électronique

HORS DU TEMPS

La contribution de M. Redeker au débat sur l'école et l'enseignement a le mérite de l'exemplarité. *On voit par là comment* les héritiers d'une formation classique peuvent souhaiter reproduire le modèle d'école qui les a formés : une école éternelle pour une république hors du temps. (...) Car il s'agit d'être lucide. Soit l'école demeure fermée dans une citadelle littéraire classique et livrera à la République de demain une majorité d'illettrés technologiques *noyés dans* l'océan informationnel des télévisions et du multimédia, offerts pieds et poings liés aux marchands d'images. *Soit l'école*, et c'est ce qu'elle fait, s'ouvre aux nouveaux médias, non pour bannir la culture littéraire classique, mais pour instituer des citoyens capables de lire les nouveaux médias, d'analyser leur discours, de décrypter leur montage, de trier et croiser leurs informations, de relier entre elles les données et les organiser en connaissances, partie intégrante de la culture d'aujourd'hui.

Jean-Pierre Veran
Castelnau-le-Lez (Hérault)

UN CERTAIN MALAISE

Récemment, la lecture d'un très surprenant article de votre journal (...) a suscité chez moi un certain malaise, partagé par beaucoup d'enseignants et d'universitaires de mon entourage. Je fais allusion à *cette affaire de lettres anonymes* à propos de laquelle on parle, avec une insistance curieuse, de la mise en cause de hauts responsables de l'éducation nationale. Consacrer quatre colonnes à cette affaire judiciaire non encore jugée, sur un tel ton et avec un tel parti pris implicite dans la simple relation du procès, aux dépens des personnes accusées mais toujours présumées *innocentes*, cela ne *semble pas* un geste, lui, inoffensif : on voudrait déconsidérer le monde enseignant et sa hiérarchie, on ne s'y prendrait pas autrement. (...) On reprochera aux enseignants leur susceptibilité : mais on pourrait en retour s'inquiéter d'une société dans laquelle on accepterait sans protestation d'aussi expéditives et légères manières de confondre *journalisme et tribunal*, de donner ce très mauvais exemple pédagogique de désigner, implicitement, d'avance, des coupables *à la* vindicte publique.

Jean Maurel
Paris

Le théâtre d'ombres de l'Elysée

Suite de la première page

Là encore, la bande-annonce était prometteuse : le chef de l'Etat, *dans son rôle de guide de* la nation, allait s'exprimer sur les grands sujets qui fondent notre société : l'éducation, *la justice*, l'intégration, les valeurs républicaines. Traduit en langage télévisuel, à grand renfort de décors et d'interlocuteurs âprement sélectionnés, le message présidentiel s'est, à chaque fois, dissous dans l'image.

Trois mois après une défaite électorale dont il assume aujourd'hui, seul, la responsabilité, Jacques Chirac ne peut plus se contenter d'apparaître comme un président virtuel s'il veut reconquérir l'opinion. Suivant l'exemple de son prédécesseur, François Mitterrand, il s'est efforcé, dès les premières semaines de la cohabitation, de baliser son terrain en donnant sa conception des rôles respectifs du chef de l'Etat et du premier ministre. La traditionnelle intervention présidentielle du 14 juil*let lui a ensuite permis de présen*ter une vision extensive de ses prérogatives – la Constitution, avait-il alors affirmé, lui assure une *« prééminence »* et lui donne *« le dernier mot »* – et de mettre aussitôt en pratique sa théorie, en se livrant à une critique en règle des premières mesures du gouvernement.

« Gardien dans le domaine de la vigilance », Jacques Chirac veut exercer un droit de commentaire sur quatre grands sujets qu'il a *lui-même déclinés* : la place de la France dans le monde ; l'Europe ; la modernisation *« et, notamment, l'enseignement et la recherche »* ; l'*« équilibre »* de la société. La question européenne et celle de la réussite de l'euro lui ont, un temps, donné l'occasion de jouer ce rôle de vigie. Mais sur ce sujet politiquement, économiquement et diplomatiquement sensible, le nouveau premier ministre, Lionel Jospin, s'est empressé de lever le doute qui avait accompagné sa campagne électorale et de donner des gages de sa bonne volonté. Le rôle du *chef de l'Etat en est réduit*, comme on a pu le voir au terme du sommet de Weimar.

A la fin de l'été, Jacques Chirac a profité de la présentation, en conseil des ministres, du projet de loi de Martine Aubry sur l'emploi des jeunes pour occuper le terrain de l'*« équilibre »* et de la *« solidarité »* de la société et *faire entendre sa différence. Sur* ce thème jugé prioritaire par l'opinion, la faiblesse du bilan de la précédente majorité ne lui autorisait guère, toutefois, l'offensive.

Le programme de sa visite à Troyes lui offre, cette fois, l'occasion de s'exprimer sur son troisième thème, la *« modernisation »* et la formation, même si, là encore, le gouvernement de Lionel Jospin, et surtout l'omniprésent ministre de l'éducation et de la *recherche*, Claude Allègre, lui laissent peu d'espace.

« OUVERTURE ET SOUPLESSE »

Cette volonté politique affichée passe par une nouvelle méthode de travail. A ses conseillers, le chef de l'Etat a donné deux mots d'ordre : il veut de l'*« ouverture »* et de la *« souplesse »*. La consigne vaut en priorité pour la maison Elysée, que deux années de pouvoir avaient suffi à transformer en plusieurs irréductibles chapelles ennemies.

Si Jacques Chirac n'a pas écouté ceux qui, dans son entourage, prônaient une véritable révolution de palais après la défaite – il a refusé, notamment, de se séparer du secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin –, il a tout de même retenu la leçon. Les titres et les fonctions *sont préservés, mais le pouvoir* est largement redistribué, et la légitimité de chacun réaffirmée.

Plus personne ne doit, aujourd'hui, se sentir seul gestionnaire du *« cerveau »* du président, selon la terrible formule prêtée à M. de Villepin. Chacun a donc reçu sa feuille de route, avec mission de réactiver les réseaux présidentiels dans la société civile, de faire remonter l'information, de proposer des idées, bref, de travailler et de reconstruire. Afin que le président ait, vraiment, quelque chose à communiquer.

Pascale Robert-Diard

RECTIFICATIF

DÉLINQUANCE

Dans nos éditions datées du vendredi 19 septembre, l'article consacré en première page au rapport Le Roux sur la sécurité urbaine relevait que ce document *« propose un redéploiement massif des effectifs policiers dans les zones où la délinquance policière est la plus forte »*. Il s'agissait, évidemment, de délinquance tout court.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Aider l'Allemagne à aimer l'euro

LA relation avec l'Allemagne est le centre de gravité pour tous les gouvernements de la Ve République. Qu'ils soient tentés de s'en éloigner, la pesanteur les y ramène. Jacques Chirac a fait cette expérience quand il devint premier ministre, et d'autres après lui. C'est aujourd'hui le tour de Lionel Jospin. Les dispositions envers l'Allemagne que le premier ministre a laissé paraître à Weimar tranchent singulièrement avec l'ombrageuse distance qu'il affichait pendant la campagne électorale. L'atmosphère de crise que son arrivée à Matignon avait imposée pendant quelques semaines aux rapports avec Bonn a bel et bien disparu.

La façon dont s'est lié, au fil des ans, le destin des deux pays peut apparaître à tout gouvernement arrivant aux commandes comme un déterminisme beaucoup trop contraignant. Alors, on essaie de changer de ton ; on opte pour celui de la fermeté dans la « défense des intérêts français ». On s'efforce de flatter, dans l'électorat, le nationalisme républicain qui, à droite comme à gauche, est toujours prêt à s'insurger contre le « diktat » de l'Allemagne, au risque d'affaiblir les sentiments pro-européens du *peuple français*.

Lionel Jospin est allé très loin dans ce registre : en voulant renégocier les conditions auxquelles l'Allemagne avait accepté la monnaie unique, il semblait mettre implicitement en cause cet objectif même, quitte à faire voler en éclats tout l'édifice européen. Tel n'était visiblement pas son but. Dès lors que ses partenaires l'eurent compris, il obtint d'eux, à Amsterdam, quelques accommodements. Mais il a dû souscrire au pacte de stabilité budgétaire et édulcorer considérablement sa revendication d'un « gouvernement économique » comme contrepoids politique à la future *autorité monétaire européenne*.

Qui plus est, il a trouvé vendredi à Weimar les paroles les plus aptes à rassurer les milieux allemands qui le soupçonnaient d'une idéologie réfractaire : *« Nous avons intégré désormais, dans la culture économique et politique française, cette idée qui ne nous était pas au départ familière, d'une indépendance de la banque centrale »*, a-t-il dit.

Les dirigeants français, unanimes, paraissent ainsi avoir aujourd'hui pour premier souci de tout faire pour aider l'Allemagne à franchir la dernière marche vers l'euro. Ce dernier pas est aussi difficile, plus difficile pour le peuple allemand que pour la France. Les deux pôles de l'exécutif français sont ainsi prêts à accepter de renvoyer les sujets conflictuels au lendemain des élections générales que le chancelier doit affronter dans un an, voire même à faire en sorte qu'à cette date l'euro soit déjà *devenu un acquis irréversible* que ne sauraient plus remettre en cause l'incertitude électorale ni les mouvements spéculatifs.

Le psychodrame de Poitiers, en juin, aura eu finalement, sur les relations franco-allemandes, l'effet bénéfique de ces purges dont elles ont de temps en temps besoin.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les résultats du dernier recensement

LES PREMIERS résultats du recensement du 10 mars 1946 viennent d'être publiés. Il en ressort que la population légale de la métropole est passée de 41 907 000 habitants en 1936 à 40 519 000 en 1946. Dans ces chiffres, sont compris les étrangers, qui étaient 2 454 000 en 1936 et 1 671 000 en 1946.

Notre population légale a donc diminué de 1 388 000 habitants. Cette diminution est beaucoup moins considérable que celle qui avait eu lieu à la suite de la guerre de 1914, et qui avait été de 2 269 000 habitants entre 1911 et 1921 (en comptant l'Alsace et la Lorraine dans la population de 1911).

La diminution apparaît encore moins forte si on ne prend que la population française. Elle est passée de 39 453 000 en 1936 à 38 848 000 en 1946, soit une diminution de 605 000. Le nombre des étrangers a diminué de 783 000.

Ce résultat peut surprendre. Mais d'abord les pertes de guerre ont été beaucoup moins fortes qu'en 1914-1918. De plus, il y a eu de nombreuses naturalisations (200 000). Si beaucoup d'étrangers ont quitté la France pendant la guerre (environ 250 000), un plus grand nombre, notamment des Espagnols, y étaient entrés après 1936. L'excédent d'immigration est évalué à 70 000.

De plus, de nombreux Français qui séjournaient à l'étranger ou dans les colonies sont revenus dans la métropole. Enfin, la natalité a été plus forte et la mortalité naturelle plus faible qu'on ne pouvait le craindre. Le réveil de l'instinct de l'espèce est peut-être le signe le plus encourageant de notre époque.

(21-22 septembre 1947.)

Chasse aux sorcières à Hollywood

De l'automne 1947 au début des années 60, la commission sur les activités antiaméricaines a auditionné, condamné, poussé à la délation et contraint au chômage ou à l'exil les scénaristes, techniciens, réalisateurs et acteurs soupçonnés de sympathies communistes

« *ELLES étaient nos idoles, et si vous voulez traumatiser un pays, vous n'avez qu'à vous en prendre à ses idoles* », avançait un défenseur des droits de l'homme aux Etats-Unis pour expliquer pourquoi la commission sur les activités antiaméricaines (Huac), créée dès 1938, déclencha une véritable « chasse aux rouges » à Hollywood au cours de l'automne 1947. Pendant cette période, qui se prolongera juqu'au début des années 60, les membres de la commission n'hésitèrent pas à violer les droits constitutionnels des inculpés et à user de procédés immoraux comme la délation.

L'Huac choisit Hollywood pour son éclat, parce c'est une usine à rêves, mais elle le fit également parce que le Parti communiste américain avait lui-même commencé à s'y intéresser dès 1936. Outre le prestige de ses stars, Hollywood représentait pour le parti des soutiens financiers substantiels et permettait d'exercer un contrôle sur l'« *arme de la culture de masse* », sans avoir pour autant véritablement réussi à influencer ses productions.



M. HOLMES/LIFE/COSMOS

Debout (de gauche à droite), Danny Kaye, June Havoc, Humphrey Bogart et, assise, Lauren Bacall assistent aux auditions, à l'automne 1947, des Dix d'Hollywood, qui dénient à la commission d'enquête sur les activités anti-américaines le droit de les interroger sur leur appartenance politique. Ci-contre : les Dix à leur sortie de l'une de leurs auditions ; ci-dessous : le sénateur McCarthy, en 1954.



AP

UPI

En 1947, au moment où les Etats-Unis et l'Union soviétique entrent dans ce qui deviendra pour de longues années la guerre froide, l'Huac inaugure, sous la présidence de J. Parnell Thomas, des auditions de scénaristes, techniciens, réalisateurs et acteurs soupçonnés d'être membres du PC, ou d'y avoir appartenu, ou encore d'avoir entretenu des relations avec lui. Ils sont interrogés par la commission et sommés d'expliquer leurs activités politiques, de reconnaître leurs erreurs et de donner les noms d'autres membres ou sympathisants du Parti. Les auditions aboutiront à l'incarcération de dix scénaristes et réalisateurs, parmi lesquels le cinéaste Edward Dmytryk et le scénariste le mieux payé de Hollywood à l'époque, Dalton Trumbo.

Au terme de cette croisade, qui n'atteindra son plein rendement que quatre années plus tard, un grand nombre de suspects, largement supérieur à ce que tout le pays pouvait receler de membres du Parti communiste ou de sympathisants, furent inscrits sur des *listes noires, ce qui leur fermait les* portes des studios et les condamnait au chômage. Certains d'entre eux, comme Dalton Trumbo, écrivirent sous des noms d'emprunt, alors que des réalisateurs comme Jules Dassin, Joseph Losey ou John Berry émigrèrent. De nombreux autres, comme le réalisateur Elia Kazan (en 1952), acceptèrent de témoigner et dénoncèrent des amis et des officiels du Parti communiste.

Mais, en 1947, lors de l'ouverture des auditions, le cadre d'action de la commission était encore flou. Ce n'est qu'au début des années 50 que la chasse aux sorcières prit sa véritable ampleur, sous la houlette du sénateur Joseph McCarthy et de l'un de ses assistants, Richard Nixon. Au printemps 1947, la réaction de Hollywood à l'égard de la Huac était négative. « *Hollywood en a assez d'être la tête de Turc nationale des commissions parlementaires*, se plaignait l'Association of Motions Picture Producers (AMPP). *Nous sommes las des accusations irresponsables continuellement portées contre nous et jamais justifiées. Si nous avons commis un crime, qu'on nous le dise. Sinon, que les commissions parlementaires nous laissent tranquilles.* »

Onze réfractaires, qui avaient annoncé qu'ils refuseraient de coopérer, furent convoqués devant la commission. L'un d'eux, Bertolt Brecht, déclara qu'il n'était pas – et n'avait jamais été – communiste ; il quitta aussi vite les Etats-Unis. Les dix autres reçurent le soutien d'un grand nombre de vedettes, comme Humphrey Bogart, Lauren Bacall, Groucho Marx et Frank Sinatra, regroupés au sein d'un Comité pour le premier amendement (qui garantit la liberté d'expression) ; dans une déclaration, ils dénoncèrent la commission, contestant son droit à les interroger sur leur appartenance politique.

Extraits de la Constitution américaine

● **Premier amendement :** Le Congrès ne pourra faire aucune loi concernant l'établissement d'une religion ou interdisant son libre exercice, restreignant la liberté de parole ou de presse, ou touchant aux droits fondamentaux des citoyens de s'assembler paisiblement et d'adresser des pétitions au gouvernement pour le redressement de leurs griefs.

● **Cinquième amendement :** (...) Nul ne pourra, d'une affaire criminelle, être contraint de témoigner contre lui-même, ni être privé de sa vie, de sa liberté ou de ses biens, sans une procédure légale.

Leur défense se fondait davantage sur le premier amendement que sur le cinquième (contre l'auto-incrimination). Ce fut une défense verbalement violente, qui indisposa l'opinion publique, selon Victor Navasky, qui a retracé leur procès dans *Les Délateurs* (Balland, 1982). L'assistance, venue soutenir la cause de la liberté, entendit des discours rappelant étrangement les harangues du Parti communiste. Elle ne suivit pas les accusés, en raison de leurs outrances.

Le 24 novembre 1947, le Congrès vota leur inculpation pour outrage. Puis cinquante hauts dirigeants de Hollywood se réunirent pour décider de la conduite à tenir envers les « dix ». « *De ma vie je ne m'associerai à quelque chose d'aussi antiaméricain que des listes* », déclara Eric Johnson, le président de la Motion Picture Association American (MPAA), avant d'annoncer la suspension sans solde des « dix ». Il fut décidé, dans des termes aussi précis qu'incertains, qu'« *aucun communiste ou subversif ne serait employé sciemment à Hollywood* ».

Les libéraux de Hollywood lâchèrent les « dix », en partie à cause de la manière dont se déroula la confrontation avec la commission et à cause du délit d'outrage, et aussi en raison de la peur qu'ils avaient de se retrouver eux-mêmes inculpés de solidarité avec des gens dont ils ne pouvaient ni prévoir ni contrôler les réactions et les déclarations. Dans le même temps, le Comité en faveur du premier amendement disparut, avec toutes ses stars, aussi vite qu'il s'était constitué.

Un producteur et ancien scénariste libéral, cité par Victor Navasky, analysa la position des différentes parties en ces termes : « *Je trouvais que la commission s'était comportée de manière absolument banale, les producteurs avec lâcheté et les "dix" avec stupidité... Ils se sont efforcés, par un comportement totalement hystérique, d'obliger la commission à reconnaître son erreur.* » Selon lui, s'ils avaient refusé calmement mais fermement de coopérer avec la commission et s'ils avaient ensuite tenu une conférence de presse digne où ils auraient dit que, même si huit d'entre eux étaient communistes, ils étaient tous des Américains patriotes, le public et la presse les auraient soutenus à cent pour cent.

Au cours de l'été 1949, la Cour suprême refusa de revenir sur l'inculpation des « dix », qui furent condamnés à des peines allant jusqu'à un an de prison. L'instance introduisit même, à l'occasion du recours d'un inculpé, la doctrine de la renonciation, selon laquelle un témoin qui accepte de parler de lui ne peut pas refuser de parler des autres, ouvrant la voie à des sanctions pour refus de délation.

Les auditions hollywoodiennes, interrompues le temps que le procès des « dix » suive son cours à travers les différentes instances judiciaires, reprirent en 1951. A partir de cette date, la dénonciation devint la règle et les listes noires prirent l'allure d'une institution. Désormais, plus aucun communiste ou sympathisant, dénoncé, cité à comparaître ou ayant refusé de signer la déclaration d'un studio, ne *trouvait de travail, sauf* à se livrer à l'exercice de la culpabilité publique, de la délation. Cette insistance inquisitrice contre Hollywood coïncida avec la montée en puissance d'un sénateur démagogue, Joseph *McCarthy, qui fit de la lutte contre* le communisme le grand thème de sa fortune politique. Dans un discours à Wheeling (Virginie-Occidentale), prononcé le 9 février 1950, il affirmait détenir les noms de deux cent cinquante communistes employés par le département d'Etat et pourfendait les autorités pour leur laxisme.

Pourtant, dans le cadre du programme d'épuration dit de « *loyauté* » au pays, adopté le 21 mars 1947 par le président Harry Truman, le FBI avait procédé à plus de vingt mille enquêtes et examiné quatre millions de dossiers d'employés et de postulants à des postes administratifs. Il apparaît clairement que, malgré ses déclarations fracassantes sur l'infiltration de communistes au sein du département d'Etat, l'activisme du sénateur McCarthy n'a pas contribué à l'arrestation d'un seul des grands espions démasqués aux Etats-Unis après la deuxième guerre mondiale.

Hollywood ne recelait, évidemment, aucun péril menaçant la sécurité nationale : les présidents des commissions connaissaient les noms des membres du PC et des sympathisants ; le FBI avait depuis longtemps entrepris ce travail de mise en fiches. L'objectif des inquisiteurs n'était autre que de créer un climat d'anticommunisme et d'ordre moral, et cela exigeait selon eux l'aveu public et la délation.

Une question demeure entière : pourquoi autant de gens acceptèrent-ils de jouer le jeu de la Huac, lui permettant, pendant une douzaine d'années, d'imposer à l'industrie du spectacle et du divertissement les méthodes peu reluisantes mises en pratique dans les régimes communistes, que les hérauts de la commission voulaient justement combattre ? Ce paradoxe conduira, à l'automne 1953, le dirigeant de la puissante centrale syndicale CIO, Walter Reuther, à déclarer que le sénateur McCarthy, symbole de l'acharnement de cette période, « *a fait plus pour renforcer le mouvement communiste que tout autre Américain dans le courant de l'histoire* ».

Alain Abellard

De l'anticommunisme au « politiquement correct »

NEW YORK
de notre correspondante

Dans un de ces élans vertueux dont elle est parfois spécialiste, Hillary Clinton s'en est pris cet été à l'actrice Julia Roberts, coupable de fumer cigarette sur cigarette dans son dernier film, *My Best Friend's Wedding*. « *Je suis très préoccupée*, a dit l'épouse du président, *par les messages contradictoires que l'on envoie à nos enfants sur le tabac. Le fait est que dans les films à succès de l'été, les personnages principaux fument.* »

Le vice-président Al Gore lui a aussitôt emboîté le pas en rencontrant, début septembre à Washington, plusieurs dirigeants de l'industrie du cinéma. A l'ordre du jour : le tabac à l'écran. « *Le vice-président*, a expliqué sa porte-parole, *comprend que les producteurs, les réalisateurs et les acteurs se sentent libres, artistiquement, de faire ce qu'ils veulent, mais il pense aussi qu'ils ont une responsabilité.* »

Le temps de la chasse aux sorcières est, bien sûr, révolu. Mais la menace adroitement formulée d'une enquête du département de la justice visant à voir si des paiements n'ont pas été effectués par l'industrie du tabac en échange de publicité sauvage à l'écran peut faire réfléchir plus d'un producteur et, partant, plus d'un scénariste. Cinquante ans après le début des premières auditions de la commission des activités antiaméricaines du Congrès, Hollywood n'est plus menacée de persécutions politiques – le débat politique n'a plus le rang qu'il tenait à l'époque dans la vie américaine – mais le pouvoir continue à tenir l'industrie du cinéma et, par extension, celle de la télévision, comme responsable des comportements sociaux dans un pays très inquiet des dérives d'une partie de sa jeunesse. S'il s'est un peu émoussé, le poids du « politiquement correct » a laissé des traces indélébiles : présenter aujourd'hui sous un jour critique ou défavorable une certaine catégorie de la population, même dans un film de fiction, expose les auteurs et producteurs du film à des risques de campagne de dénigrement, de boycottage, voire de poursuites judiciaires, de la part des groupes de défense de ces mêmes catégories, qu'il s'agisse de groupes religieux, ethniques, linguistiques, homosexuels, voire de handicapés.

L'autocensure aura alors tendance à se faire au stade du scénario. Le problème peut aussi se poser au niveau de la distribution : le dernier *remake* de Lolita, par exemple, ne trouve pas de distributeur aux Etats-Unis, tant le sujet sent le soufre auprès d'une opinion publique très sensibilisée à la question de la pédophilie.

Il y a aussi la classification des films au moment où ils sortent sur les écrans, système capital car il détermine par quelles catégories de public, et donc par quel nombre de spectateurs, ils pourront être vus.

CLASSÉ « NC-17 »

Un film classé « NC-17 », c'est-à-dire interdit aux moins de 17 ans, est souvent considéré comme condamné car certaines salles préféreront le sacrifier et plusieurs grandes chaînes de magasins de vidéo éviteront de le mettre sur leurs rayons. Les studios de production accusent couramment l'organisme chargé de décerner les classifications de se montrer très intolérant vis-à-vis des films comportant des scènes sexuellement explicites et très tolérant à l'égard de la violence. Un film comme *Natural Born Killers* d'Oliver Stone, par exemple, parsemé de scènes d'une rare violence, a été autorisé pour les adolescents de moins de 17 ans à condition qu'ils soient accompagnés d'un adulte, alors qu'au même moment *Clerks*, primé en 1994 à Sundance et à Cannes, était classé NC-17 en raison d'une grossièreté de langage.

Le *New York Times* relevait récemment la part de plus en plus large faite aux homosexuels au cinéma, dont même les acteurs hétérosexuels acceptent désormais d'interpréter les rôles. Mais, là encore, Hollywood n'est pas à l'abri des critiques : un lecteur s'est empressé de protester contre les « *caricatures* » dans lesquelles est encore confortée au cinéma une catégorie particulière d'homosexuels : les bègues.

Sylvie Kauffmann

هكذا من الأصل

DISPARITIONS

Marcel Bovis

Un photographe touche-à-tout

UNE DES FIGURES de la photographie française des années 30 à 60, Marcel Bovis, est mort, lundi 15 septembre, à Antony (Hauts-de-Seine). Il avait quatre-vingt-treize ans.

Cet auteur méconnu, dont l'œuvre peut être rattachée à la fois au modernisme et au réalisme poétique, est resté dans l'ombre des grands maîtres français, de Doisneau à Tabard, de Kertesz à Brassaï. Trop discret, disent certains ; auteur-caméléon, affirment d'autres, tant Bovis a touché à tout – illustration, mode, reportages, publicités, nus, architecture, etc. –, sans vraiment marquer de son empreinte un de ces domaines. Le parcours de Marcel Bovis est celui d'un autodidacte, nourri de rencontres et de découvertes, qui a concilié métier et art, commandes diverses (parfums Lancôme) et recherches personnelles (collages, photomontages, solarisations). Né en 1904 à Nice, où sa grand-mère lui fait suivre les cours de l'Ecole des arts décoratifs de peur qu'il ne *« traîne dans les rues et fréquente les filles »*, ce passionné de gravure s'installe à Paris en 1922 et travaille comme décorateur aux Galeries Lafayette. Converti à la photographie en 1925, il prend, deux ans plus tard, ses premières images de Paris et en fait son métier en 1933.

Il tombe sur des photos de Lotar, Man Ray et surtout Germaine Krull, tous représentants d'une nouvelle vision, qui le renforcent dans ses convictions : réalisme, cadrages audacieux, surimpressions, univers nocturne.

Marcel Bovis publie dans la revue moderniste *Arts et métiers graphiques* à partir de 1936 et élabore, en 1948, avec Pierre Mac Orlan, un projet de livre, *Fêtes foraines*, qui ne sera publié qu'en 1990 aux éditions Hoëbeke. Pendant les années 40, il est l'auteur de nombreux livres sur les théâtres, les musées, le patrimoine de la France. Ami de Sougez et de René-Jacques, ce passionné d'appareils fait partie des associations de photographes comme le Rectangle et le Groupe des XV, où il défendra le droit d'auteur.

Son œuvre est riche et multiple. On en retiendra surtout ses remarquables photos de jour comme de nuit, prises au début de sa carrière, dans les années 25-30, dans les rues de Paris ou de Marseille, lors de fêtes foraines ou dans les gares. Marcel Bovis a fait don à l'Etat, en 1991, de 23 000 négatifs et de contacts originaux. Une rétrospective de son œuvre a été présentée en 1992 au Palais de Tokyo.

Michel Guerrin

■ **ALAIN PRATE**, inspecteur général des finances et président du conseil de surveillance de la Caisse nationale de prévoyance, est mort jeudi 11 septembre. Cet ancien élève de l'ENA, né le 5 juin 1928 à Lille, a eu la carrière de ces hauts fonctionnaires qui se mettent entièrement au service de l'Etat. Toujours disponible pour animer un groupe de réflexion comme une commission du Plan, il a su aussi être un homme d'action. Conseiller pour les affaires économiques et financières à la présidence de la République d'octobre 1967 à avril 1968, il fut aussi, notamment, directeur général des douanes, directeur du Crédit national, sous-gouverneur de la Banque de France, vice-président de la Banque européenne d'investissement. Car il crut très vite à l'importance de la construction européenne. Secrétaire du comité monétaire de la CEE dès mai 1958, il occupa divers postes dans l'administration de la commission de Bruxelles. De toutes ses expériences, il avait tiré plusieurs ouvrages, dont *Les Batailles économiques du général de Gaulle* (Plon, 1978) ou *Quelle Europe ?* (Julliard, 1991).

■ **TRAN VAN DON**, ancien officier de l'armée de la République du Vietnam (Sud), est décédé à Paris jeudi 11 septembre à l'âge de quatre-vingts ans. Né en France et ancien élève de Saint-Maixent, Tran Van Don appartenait au petit groupe d'officiers d'origine vietnamienne qui avaient été chargés d'encadrer, à sa naissance, au début des années 50, l'armée de l'Etat du Vietnam. En 1955, le colonel Don se rallie à Ngo Dinh Diem, premier ministre, contre Bao Dai, chef de l'Etat exilé en France. Toutefois, alors chef d'état-major général interarmes, le général Don joua un rôle-clé dans la préparation du coup d'Etat du 1er novembre 1963 contre les frères Diem et Nhu : il fut notamment chargé des liaisons, cruciales, entre les officiels américains et les têtes de la conjuration, les généraux Le Van Kim (son beau-frère) et Duong Van Minh, dit « le grand Minh ». Par la suite, son rôle politique fut plus effacé : tour à tour ministre de la défense, sénateur, député et vice-premier ministre. Il s'était exilé à la veille de la reddition de Saïgon, en avril 1975.

■ **GANESH MAN SINGH**, figure historique et « chef suprême » du Parti du Congrès népalais, est décédé jeudi 18 septembre. Agé de quatre-vingt-deux ans, il aura voué sa vie à un combat militant marqué par de longues années de détention. Il avait joué un rôle-clé dans le renversement, en 1951, de la famille Rana, qui régnait au Népal depuis 1846 et qui avait poursuivi une politique d'étroite coopération avec l'Empire britannique des Indes. Cofondateur du Parti du Congrès népalais en 1949, il a fait de longs séjours en prison. Après que le roi Mahendra eut supprimé le système parlementaire en 1960, il avait passé une quinzaine d'années en détention entre 1960 et 1977. Il devait ensuite jouer un rôle important dans le mouvement populaire qui obligea en 1990 la monarchie à restaurer un régime parlementaire. Dans ce nouveau contexte, il a occupé à plusieurs reprises des fonctions ministérielles, mais sans jamais présider un gouvernement. Sa vie militante tumultueuse lui a valu de devenir une des personnalités les plus populaires du pays.

NOMINATIONS

COOPÉRATION EUROPÉENNE

Jean Vidal, membre du cabinet de Lionel Jospin, ancien conseiller de François Mitterrand à la présidence de la République, a été nommé, par le conseil des ministres du mercredi 17 septembre, secrétaire général du comité interministériel pour les questions de coopérations économiques. Il conservera ses fonctions de conseiller pour les affaires européennes du chef du gouvernement. Il remplace Jean Cadet, qui avait été nommé à ce poste le 17 janvier 1995, et qui devient ambassadeur à Vienne.

[Né le 14 août 1938 à Paris, Jean Vidal est licencié en droit, diplômé d'études supérieures de sciences économiques et de l'Institut des sciences politiques. A sa sortie de l'ENA, il entre au ministère des affaires étrangères, où il est d'abord en poste au département d'Europe centrale, puis à Rome, avant de rejoindre l'administration centrale. Il est nommé, en janvier 1973, à la représentation permanente de la France auprès des Communautés européennes. Après un passage à Paris, il retourne à Bruxelles. Il est ensuite ambassadeur aux Pays-Bas, avant d'être, de juin 1989 à mai 1992, représentant permanent de la France auprès des Communautés européennes. De juin 1992 à mai 1995, il est conseiller diplomatique à la présidence de la République, avant d'être nommé conseiller d'Etat au tour extérieur. Depuis juin 1997, M. Vidal était conseiller pour les affaires européennes au cabinet du premier ministre.]

CONSEIL D'ETAT

Michel Roux a été nommé, par le conseil des ministres du 17 septembre, président de la section sociale du Conseil d'Etat. Il remplace Alain Bacquet, qui part à la retraite.

[Né le 23 juin 1935 à Montpellier, Michel Roux est licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit et de l'Institut d'études politiques. A sa sortie de l'ENA, il entre au Conseil d'Etat. De juin 1969 à juillet 1972, il est conseiller technique au cabinet de Jacques Chaban-Delmas, premier ministre. De janvier 1875 à mai 1979, il est directeur général de l'Institut de l'audiovisuel. De février à mai 1980, il est chargé de mission auprès du ministre des affaires étrangères, Jean François-Poncet. Depuis, il n'avait pas quitté le Conseil d'Etat, où il était président d'une sous-section du contentieux.]

COUR DES COMPTES

Jean-François Collinet a été nommé, par le conseil des ministres du mercredi 17 septembre, président de chambre à la Cour des comptes. Il remplace Roland Morin, qui part à la retraite.

[Né le 5 décembre 1938 à Gray (Haute-Saône), Jean-François Collinet est diplômé de l'Institut d'études politiques. A sa sortie de l'ENA, il entre à la Cour des comptes, où il a fait toute sa carrière.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 18 septembre sont publiés :

● **Etat civil** : un décret portant simplifications de formalités administratives ; un décret modifiant certaines règles relatives à l'état civil ; un décret relatif au livret de famille ; un décret relatif à la publicité de certains jugements de divorce.

● **« Vache folle »** : un arrêté portant suspension de mise sur le marché des produits Albumine *Bovine et Sperm Washing Medium* avec albumine bovine fabriqués par Irvine Scientific et distribués par Clinisciences SA.

Au *Journal officiel* du vendredi 19 septembre sont publiés :

● **Brevets** : plusieurs arrêtés portant définition et fixant les conditions de délivrance de brevets de technicien supérieur (« professions immobilières », « mise en forme des alliages moulés », « comptabilité et gestion », « industries graphiques : production graphique », « stylisme de mode », « géomètre topographe », « assistant secrétaire trilingue », « informatique industrielle », et d'un baccalauréat professionnel (« cultures marines »).

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Catherine et Stéphane **COUSIN**
ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Laure.

Marseille, le 9 septembre 1997.

Anniversaires de naissance

Maman,
Le temps ne passe jamais tout à fait...
Joyeux anniversaire.

Olivier.

– Fécamp 1907 - Fécamp 1997.

Pierre et Claudine DELAUNAY
(Bardouville 76),
Tom et Valérie HENBEST
et leurs enfants,
Adélaïde,
Guillaume et Patricia DELAUNAY
et leurs enfants (Jakarta),
Catherine DELAUNAY (Paris),
Nicolas DELAUNAY (Bruxelles),

souhaitent pour ses quatre-vingt-dix ans, un joyeux anniversaire à leur

Papy.

Mariages

Thomas, Grégoire et Etienne
sont heureux de faire part du mariage de leurs parents,

Francine METZ
et
Philippe LOINTIER,

le 20 septembre 1997.

41, rue de Tivoli,
21000 Dijon.

Décès

Jean-François CHABRUN,
résistant de 1940 à 1997,

nous a quittés.

Une cérémonie religieuse aura lieu à Vers-Pont-du-Gard (Gard), le lundi 22 septembre, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Françoise,
son épouse,
Sébastien et Nicolas,
ses fils,
font part du décès de

Pierre DARBON,

survenu le 18 septembre 1997.

– *La présidente,*
Le conseil d'administration du Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles,
Et le personnel,
La délégation régionale du FAS et la CRIPI de Provence-Alpes-Côte d'Azur,
ont appris avec tristesse le décès de

Ali KHALFI,
ancien administrateur.

Acteur infatigable de l'intégration, il continuera d'inspirer ceux qui ont travaillé à ses côtés par le souvenir de son engagement et de son dévouement.

– Amiens, Domart-en-Ponthieu (Somme).

Anne-Marie et Bernard Marié,
leurs enfants et petits-enfants,
Nari et Michel Marié,
leurs enfants et petits-enfants,
Annie et Jacques Bourgeois,
leurs enfants et petits-enfants,
Geneviève et Gilles Marié,
leurs enfants et petits-enfants,
Marie-Françoise et Paco Perez
et leurs enfants,
La Résidence Léon-Burkel,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Jean MARIÉ,
née Madeleine HELLUIN,

survenu le 18 septembre 1997, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La messe de funérailles est célébrée le samedi 20 septembre, à 16 heures, en l'église de Domart-en-Ponthieu, où l'on *se réunira, suivie de* l'inhumation au cimetière de ladite paroisse.

La bénédiction du corps et un registre de signatures tiendront *lieu* de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.

80200 Bouvincourt-en-Vermandois.
14, rue Raymond-Jacquard,
94140 Alfortville.
685, rue d'Hornas,
80650 Vignacourt.
4, rue des Prée,
80420 Domart-en-Ponthieu.
Virgen Del Socorro, 7-9°D,
03002 Alicante (Espagne).

– Mme Guy Romestan,
Ses enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Guy ROMESTAN,
agrégé de l'Université,

survenu accidentellement en montagne, le lundi 8 septembre 1997.

53, faubourg Saint-Jaumes,
Entrée C,
34000 Montpellier.

– Mme Marcelle Sahel, née Trigano,
Le docteur José Sahel,
sa femme et leurs enfants,
Pierre Sahel,
sa femme et leurs enfants,
Claude Sahel
et son fils,
André Sahel, sa femme
et leurs enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Léon SAHEL,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,

son mari et leur père.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Fréjus, le 16 septembre 1997.

Cet avis tient lieu de faire-part.

268, boulevard des Ligures,
83380 Les Issambres.

– Mme Albert Weil,
sa mère,
Brigitte Weil,
son épouse,
Thierry et Agnès Weil,
son fils et sa belle-fille,
Daniel, Charlotte et Clémentine,
ses petits-enfants,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Philippe WEIL,
industriel,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 18 septembre 1997, à Besançon (Doubs).

L'inhumation aura lieu le lundi 22 septembre, à 11 heures, au cimetière israélite de Besançon, rue Anne-Frank.

35, *rue* de Chaillot,
25000 Besançon.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le 21 septembre,

Jean ESTEVE

disparaissait.

Sa fille se souvient.

« Toute l'obscurité du monde
ne peut éteindre la flamme
d'une seule bougie. »
Nehru.

– A ceux qui l'ont connue,
A ceux qui l'ont aimée,
Aimé son sourire,
A ses amis qui ont conservé son souvenir,
Une pensée affectueuse est demandée pour

Andrée GAUTIER.

Pour le quatrième anniversaire de son rappel à Dieu.

Jacques Gautier.

– Il y a un an, notre frère,

Dino DI MEO,

nous quittait.

Une messe sera célébrée en sa mémoire le jeudi 25 septembre 1997, à 15 heures, en l'église *Saint-Sulpice, chapelle de* l'Assomption.

– *Le 21 septembre 1987,*

Nissim STRUGO

nous quittait, dix ans déjà...

Il reste toujours vivant, dans le souvenir de sa famille, de ses amis, de tous ceux qui ont aimé sa personnalité, admiré son dévouement à la cause politique.

Souvenirs

– Le compagnon de

Jean-Louis FRASCA,

tué à trente-six ans, le 14 septembre 1996, *remercie* leurs amis de leurs marques d'affection.

Messes anniversaires

– Il y a cinquante ans, le 21 septembre 1947,
disparaissait, à l'âge de quarante-trois ans,

Charles LUIZET,
commandeur de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération.

Il fut le préfet de la libération de la Corse, puis le préfet de police de la libération de Paris.

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

Offices religieux

Le Mouvement Juif
Libéral de France (MJLF)
Les rabbins Daniel-Farhi
et Gabriel Farhi
rappellent que les offices
de **ROSH - HASHANA** et de
YOM KIPPOUR
auront lieu à
La synagogue, 11, rue Gaston-de-Caillavet, Paris-15e.
Salle de la Mutualité, 24, *rue* Saint-Victor, Paris-5e.
Réservation obligatoire
01-44-37-48-48

Théâtre

Jean NEGRONI
met en scène
au Centre d'art et de culture
à l'espace Rachi, 39, rue Broca, Paris-5e
« Le Contrat »
de Mrozek
avec Pierre Hatet et Roland Timsit.
Lectures publiques : 22 et 23 septembre, à 20 h 30.
Reprise avec décors et costumes : *25-26 et 27 octobre, à 20 h 30.*
Renseignements : 01-42-17-10-36/ 01-42-17-10-38.

Colloques

– A l'occasion de son quarantième anniversaire,
L'Association des journalistes économiques et financiers (AJEF)
organise un colloque sur le thème :
Les journalistes économiques face aux pouvoirs,
jeudi 25 septembre, à 16 h 45, à l'amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne, Paris-5e.

Inscriptions : Attitude Communication, tél. : 01-42-63-09-22, fax : 01-40-53-08-62.

CARNET DU MONDE

Fax : **01-42-17-21-36**

INNOVATION **Le projet de budget 1998 comporte une série de mesures destinées à favoriser l'éclosion de nouvelles entreprises. Il prévoit d'alléger la fiscalité de l'argent investi dans la création d'une société. ● CE DISPOSITIF s'inscrit dans une réflexion plus large sur les conditions susceptibles de créer un contexte favorable à l'initiative privée, notamment dans la haute technologie. ● AUX ÉTATS-UNIS, la *high tech* a créé plus du tiers des nouveaux emplois depuis une dizaine d'années. La France est à l'écart de ce mouvement. ● CERTAINS ENTREPRENEURS français sont tentés de s'expatrier, notamment en Grande-Bretagne, pour y trouver un environnement jugé moins hostile. ● UN LIVRE BLANC a été élaboré par une association de fondateurs d'entreprises. Ils présentent 25 propositions, axées sur le financement des jeunes entrepreneurs.**

M. Jospin mise sur la création d'entreprises dans les nouvelles technologies

En 1981, le gouvernement comptait sur les aides publiques dans ces secteurs. En 1997, il veut soutenir les capitaux privés. Le budget 1998 prévoit des dispositions favorisant le financement des nouvelles sociétés. D'autres mesures devraient suivre

LE GOUVERNEMENT français veut amorcer une politique favorisant la naissance de nouvelles entreprises, et donc d'emplois, dans des secteurs porteurs comme l'électronique, l'informatique ou les communications. Les premiers signes de cette orientation sont visibles dans le projet de budget 1998. Le gouvernement y a introduit plusieurs mesures favorables aux créateurs d'entreprise, comme l'instauration de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise, le report de l'imposition des plus-values de cessions en cas de réemploi dans des PME nouvelles, ou encore un crédit d'impôt pour les créations d'emplois (*Le Monde* du 19 septembre).

L'idée qui sous-tend cette initiative est que seule une nouvelle dynamique permettrait à l'économie française de se remettre durablement à créer de l'emploi, comme aux Etats-Unis. Traditionnellement, les politiques publiques, en France, sont davantage tournées vers le maintien de l'emploi dans des secteurs vieillissants, ravagés par la concurrence internationale, comme le textile ou les chantiers navals.

Le constat sur lequel s'appuie le gouvernement, au sein duquel le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, se montre particulièrement attentif, est loin d'être nouveau. Valéry Giscard d'Estaing en 1978, puis François Mitterrand en 1981, avaient souligné le le retard français dans les nouvelles technologies et adopté des mesures d'aides (le plan filière électronique de 1983). Elles ont échoué en grande partie. Cette fois-ci le gouvernement veut s'appuyer sur les capitaux privés, en déplorant qu'ils soient encore peu enclins à financer la création d'entreprise.

Les statistiques, curieusement, manquent pour évaluer l'ampleur de ce déficit d'innovation. Mais un constat s'impose : si, aux Etats-Unis, les jeunes entreprises de haute technologie ont représenté entre 30 % et 40 % de la création d'emplois depuis cinq à dix ans, rien de semblable ne se produit en France.

DEUX MISSIONS

Comment créer un environnement plus favorable ? Le ministre de l'économie a confié, le 9 septembre, à Henri Guillaume, ancien président de l'Anvar, le soin de réfléchir aux possibilités d'adaptation des politiques publiques, qu'il s'agisse de fiscalité, d'action administrative, ou d'orientation des fonds publics. Francis Lorentz, ex-PDG de Bull et actuel président de l'EPFR (défaisance du Crédit lyonnais), s'est vu confier un rapport sur le commerce électronique. Ces deux missions, qui devraient aboutir à de nouvelles propositions concrètes en fin d'année, ramènent à la même préoccupation : développer les nouvelles technologies en tant que secteur, parce que c'est l'un des plus porteurs, mais aussi en tant que vecteur de croissance pour le reste de l'économie.

Plusieurs pistes sont d'ores et déjà en cours d'examen. En matière de financement des nouvelles entreprises, le gouvernement considère qu'il y a lieu d'encourager, comme aux Etats-Unis, le développement de mécanismes pour alimenter l'entreprise en fonds propres, c'est-à-dire accroître son capital.

L'ambition est de sortir de la spirale actuelle, qui consiste à fragiliser les entreprises dans leurs premières années en les poussant à s'endetter – par exemple à travers des prêts bonifiés. Cette pratique est jugée responsable, pour une large part, de la forte mortalité des jeunes entreprises, mais aussi de la sélection qui s'opère au moment de l'émergence d'un projet industriel.

La création du nouveau marché boursier, qui permet à de jeunes entreprises de lever des capitaux, a certes constitué une première amélioration. Mais cet appel à la Bourse ne peut souvent intervenir qu'au bout de quelques années de vie d'une entreprise. Il faudrait maintenant réfléchir à la création de placements mutualisés, sortes de sicav investies dans le capital-risque.

La deuxième piste concerne les entrepreneurs eux-mêmes. Les questions liées à la fiscalité de l'argent investi dans leur entreprise devraient trouver un début de réponse dans le budget en cours de préparation. Pour couper court aux abus liés aux *stock options* (actions d'entreprises distribuées à conditions préférentielles), le précédent gouvernement avait imposé de payer des charges sociales sur le produit de la vente des actions ainsi détenues.

Le gouvernement actuel veut créer une nouvelle version de *stock options* – les bons de souscription de parts de créateurs – afin de permettre aux jeunes entreprises d'attirer des cadres de haut niveau qu'elles ne peuvent autrement rémunérer.

Un autre travail, en amont, selon le gouvernement, doit viser à favoriser l'« extraction » des travaux des laboratoires de recherche, qui peuvent être porteurs, et à en faciliter le transfert au niveau industriel. Cela passera d'abord par un travail auprès des chercheurs, qu'il faudra convaincre d'avoir en permanence à l'esprit qu'une innovation peut être le support d'un nouveau produit, donc d'une nouvelle entreprise.

Cela suppose aussi la levée de certaines barrières, comme l'interdiction de créer une entreprise qui pèse aujourd'hui sur les chercheurs des laboratoires publics, alors qu'aux Etats-Unis ils sont souvent à l'origine de la création des *start-up* (nouvelles sociétés). Le gouvernement pourrait lever cette restriction dans certaines conditions.

Il s'agira, parallèlement, d'encourager les laboratoires à favoriser eux-mêmes l'« essaimage » de leurs technologies sous forme de nouvelles entreprises. Aux Etats-Unis, les grandes universités pratiquent couramment le *« seed capital »* (le « capital d'amorçage »), qui consiste à financer les premières dépenses d'une future entreprise. L'Inria, laboratoire de recherche en informatique, a en germe un projet de ce type qui pourrait avoir valeur d'exemple.

Toutes ces idées sont à la fois le fruit d'une réflexion sur les moyens qu'aurait la France de sortir de son discours fataliste sur l'emploi et celui d'une écoute attentive des défenseurs de la création d'entreprise. Même si elles sont peu nombreuses, la France aussi a ses *success stories*, et leurs initiateurs militent désormais, de façon organisée, pour une amélioration de leur environnement.

Une association, baptisée Croissance Plus, a ainsi été créée au mois de juin 1997, par les dirigeants-fondateurs de sociétés comme Gemplus, Business Objects, Silmag ou Genset. Cette association a rédigé un Livre blanc *« pour la création d'un environnement favorable aux entreprises de croissance »*, dont elle doit présenter publiquement les grandes lignes lundi 22 septembre.

Si l'on en juge par l'inclusion dans le projet de budget 1998 de la disposition sur les bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise, ils commencent à trouver des oreilles attentives.

Philippe Le Coeur et Anne-Marie Rocco

Quand les créateurs s'exilent

Alors que Croissance Plus mène son combat en France, Olivier Cadic, trente-cinq ans, fondateur d'InfoElec, une PME de 25 personnes spécialisée dans le phototraçage et l'adaptation de logiciels destinés aux fabricants de circuits imprimés, s'est exilé en Grande-Bretagne pour se faire entendre. Il y a un an, il avait annoncé haut et fort sa décision de transférer sa société à Ashford, le premier arrêt de l'Eurostar après Lille, et d'aider d'autres PME à le suivre.

InfoElec Ltd est aujourd'hui opérationnelle et l'association La France Libre... d'entreprendre, fondée par M. Cadic, vient de réunir une centaine d'*« entrepreneurs »* français à Ashford autour d'avocats et de conseils prêts à faciliter leur démarche. 25 entreprises ont ainsi éclos en Grande-Bretagne, pour l'essentiel de petites sociétés de négoce ou de conseil. Mais M. Cadic veut attirer l'attention sur les différences de charges fiscales et sociales entre les deux pays.

Le livre blanc des jeunes entrepreneurs

Croissance Plus, association de jeunes créateurs d'entreprise, a présenté aux pouvoirs publics des propositions regroupées autour de trois thèmes :

● **L'innovation :**
- Evaluer l'aptitude des directeurs des laboratoires publics de recherche à contribuer à la création d'entreprises et au transfert industriel ;
- Encourager les chercheurs à créer leur entreprise, sans perte de leur statut, et inciter les laboratoires à entrer au capital des sociétés créées ;
- Renforcer les crédits de l'Anvar (Agence nationale pour la valorisation de la recherche).

● **Les capitaux :**
- Créer une agence pour le capital d'amorçage pour financer les dépenses de fonctionnement au démarrage d'un projet industriel ;
- Inciter les chefs d'entreprise confirmés à investir en fonds propres dans des jeunes entreprises en réduisant de la moitié de la somme investie l'impôt sur la fortune, sans plafond ;
- Supprimer toute imposition sur les plus-values dégagées par les entrepreneurs confirmés lorsqu'ils cèdent les parts de la société qu'ils ont créée, s'ils les réinvestissent dans une jeune entreprise ;
- Lever les obstacles qui empêchent les fonds d'assurance-vie d'investir dans les fonds de capital-risque.

● **Les entrepreneurs :**
- Créer un module d'instruction économique dans l'enseignement secondaire ;
- Donner un bonus fiscal aux entreprises qui essaiment ;
- Accorder des indemnités de chômage aux créateurs d'entreprise qui échouent ;
- Exonérer de charges sociales les dix premiers emplois, simplifier et réduire le coût des licenciements pour les sociétés de moins de dix salariés ;
- Supprimer les charges sociales sur les *stock-options*, qui attirent les cadres de haut niveau, et rebaptiser ce système *« bons de souscription de croissance »*.

Le tiers de la croissance américaine vient de la « high tech »

NEW YORK
de notre correspondante

Moteur du développement industriel américain de ces dernières années, le secteur des hautes technologies a marqué une forte accélération depuis 1993 et subi une nouvelle impulsion avec le développement d'Internet. En 1996, un tiers de la croissance du PNB américain a été attribué par certains économistes aux industries de la *high-tech*, un chiffre en hausse par rapport aux deux années précédentes, lorsque la *high-tech* apportait déjà 27 % de la croissance du PNB.

Ces industries employaient, l'an dernier, un total de 9,1 millions de personnes aux Etats-Unis, dont 3,8 en emplois directs, 1,8 en emplois induits et 3,5 en emplois informatiques créés dans d'autres secteurs de l'économie. L'emploi dans le secteur de la *high-tech* a progressé, en 1996, de 4,9 %, alors que l'ensemble de l'emploi progressait de 2 % dans le reste de l'économie. C'est également le secteur qui a connu dans le même temps la plus forte progression des salaires (20 à 25 % de la hausse totale de la masse salariale en 1996).

Entre 40 et 50 % des investissements des entreprises américaines sont des achats de matériels et programmes informatiques, de télécommunications ; cette proportion était d'un tiers au début des années 90. Les Etats-Unis, où vivent 5 % de la population mondiale, disposent aujourd'hui de la moitié des ordinateurs dans le monde, et 47 % des travailleurs américains ont recours à l'informatique dans l'exercice de leur profession.

Au troisième trimestre 1996, le montant annuel de la consommation de biens et services de haute technologie aux Etats-Unis s'élevait à 251 milliards de dollars, soit 3,6 % du PIB ; à la même époque en 1980, ce montant était de 47 milliards, soit 1 % du PIB.

Sylvie Kauffmann

Les Agnelli arbitreront l'OPA de François Pinault sur Worms et Cie

L'OPA de François Pinault va-t-elle servir de catalyseur à la crise qui couvait chez Worms et Cie ? L'attaque lancée, vendredi 19 septembre, par Efram, filiale d'Artémis, holding personnelle de M. Pinault, a apparemment surpris tout le monde. Worms et Cie a fait savoir qu'il *« rendra publique sa position après le conseil des marchés financiers (CMF) et se sera prononcé sur la recevabilité de cette OPA »*. Les représentants des quelque quarante familles qui constituent l'ancienne maison Worms, premier actionnaire de la holding, avec 22,1 %, n'ont pas réagi. Quant à l'IFIL, la holding présidée par Umberto Agnelli, le frère cadet du président de Fiat, actionnaire de Worms et Cie à 20 %, elle s'est bornée à souligner qu'elle avait *« une position d'opérateur industriel et non de simple financier »*.

L'affirmation de M. Pinault de vouloir constituer, grâce au rachat de Worms et Cie, un nouveau pôle de services financiers au sein de son groupe, à côté du pôle distribution (Printemps, Redoute, Fnac) soulève des doutes. *« C'est d'abord une opération financière »*, commentent, à propos de l'OPA, plusieurs observateurs. Artémis, déjà endettée de 7 milliards de francs, sera contrainte d'emprunter les 28 milliards de son offre publique. Mais M. Pinault compte sans doute utiliser les trésors de sa proie. Outre la trésorerie de 5 milliards de francs de Worms et Cie, ses trois filiales industrielles Saint Louis (sucre), Arjo Wiggins Appletown (papier), et Compagnie nationale de navigation (transport maritime) devraient permettre, une fois vendues, de payer la facture de l'OPA. Reste la compagnie d'assurances Athena, qui constituerait donc, à en croire M. Pinault, la base d'une nouvelle diversification dans *« la collecte et la gestion de l'épargne dans la zone euro, qui vont connaître un fort développement »*.

> « Si Athena est la seule chose qui l'intéresse, que n'est-il venu nous faire une offre ? »

Cette affirmation laisse sceptiques plusieurs spécialistes de l'assurance. *« Athena n'a pas la taille critique, tout le monde sait qu'elle ne peut pas se développer seule. »* Il est d'ailleurs de notoriété publique que la compagnie était à vendre. Mais elle semblait avoir du mal à trouver preneur. Antoine Jeancourt-Galignani, président des AGF, actionnaire à 7,3 % de Worms et Cie, considérait qu'Athena n'était *« pas le joyau que prétendent posséder ses actuels propriétaires »*, lors d'une audition devant le Sénat. En tout état de cause, *« si Athena est la seule chose qui intéresse M. Pinault, que n'est-il venu nous faire une offre ? »*, a déclaré au *Monde* un porte-parole de Worms et Cie, vendredi. D'autres proches de la holding sont plus admiratifs du « coup de bluff » de M. Pinault, qui offre 410 francs pour une action, qui cotait, la veille, 395,50 francs et alors que les plus récentes études d'analystes, après réévaluation des actifs de Worms et Cie, donnent une valorisation située entre 467 et 584 francs.

Il reste que M. Pinault, outre l'avantage de la surprise, a aussi celui de la détermination et de l'appui d'un solide pool bancaire. En face de lui, un camp partagé entre l'indécision des Worms et les énigmatiques Agnelli. Les premiers sont considérés sur la place comme plutôt pusillanimes. Après avoir hésité pendant des années sur la stratégie – industrielle ou patrimoniale – à mener, empêchant notamment Saint Louis de devenir le grand rival de Danone dont rêvait son ancien président aujourd'hui disparu, Bernard Dumon, les Worms ont fini par fusionner leur holding avec Saint Louis en juin 1997. Une opération qui, en simplifiant les structures, en supprimant le système de commandite familiale, visait à donner à ceux qui souhaitaient sortir une juste évaluation de leur patrimoine. Ce faisant, Worms et Cie s'est délibérément rendu « opéable ».

« C'est enfin l'occasion de voir si les Worms ont une véritable stratégie industrielle », dit un analyste. *« Ça va être difficile pour eux de monter en quelques jours un projet alternatif crédible face à François Pinault »*, ajoute un autre.

Finalement, ce sont les Agnelli qui apparaissent comme les arbitres probables de cette bataille. La famille turinoise a déjà prouvé, en fomentant la chute des Trigano au Club Méditerranée, que, si elle possédait des trésors de patience, elle savait aussi taper du poing sur la table lorsqu'elle considérait que ses intérêts étaient mal gérés. En Italie, la Bourse de Milan, en faisant flamber, vendredi, l'action IFIL, pariait sur une sortie des Agnelli. On leur prête en effet l'intention d'investir dans les télécommunications. L'OPA de M. Pinault leur fournirait les capitaux nécessaires. A moins que les frères Agnelli ne décident d'aider l'assureur Generali, appuyé par son allié de toujours, Mediobanca, à prendre le contrôle d'Athena, avec laquelle l'assureur italien était en négociation.

Pascal Galinier et Sophie Fay

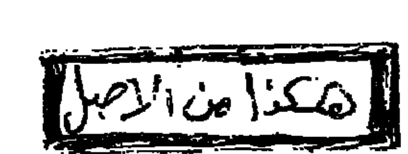
LVMH modifie ses prétentions face à GrandMet et Guinness

FERMEMENT DÉCIDÉ à avoir sa place dans le rapprochement en cours entre Guinness et GrandMet, Bernard Arnault fera, début octobre, de nouvelles propositions aux deux groupes britanniques. Le PDG de LVMH a revu ses prétentions à la baisse. S'il maintient sa contre-offre de mariage à trois dans les vins et spiritueux – il s'agirait de joindre sa filiale de cognac et champagne Moët-Hennessy aux whiskies, gins et autres vodkas de Guinness et GrandMet au sein d'une nouvelle société baptisée Drinksco cotée en Bourse, – M. Arnault serait prêt à se contenter de 25 % de ce nouveau pôle. Au début de l'été, le patron français avait évalué successivement à 45 %, puis à 35 %, la part qui devrait revenir à LVMH dans Drinksco. Le groupe français aurait eu le contrôle opérationnel de la nouvelle entité, perspective inacceptable pour les Britanniques.

Cette apparente bonne volonté s'inscrit dans la tactique de chaud et froid adoptée par le PDG français depuis l'annonce de la fusion des deux groupes britanniques, dont il est le premier actionnaire avec, dans chaque cas, environ 11 % du capital. Pour M. Arnault, ce niveau de 25 % dans Drinksco s'accompagnerait d'un réaménagement de ses participations dans Guinness et GrandMet. En contrepartie, il garderait un niveau important dans les deux groupes, après scission. D'autre part, LVMH brandit toujours la menace de faire jouer la clause qui le lie à Guinness, et qui donne le droit au français, en cas de changement de majorité dans le capital de Guinness, de reprendre à son compte leurs filiales communes de distribution et de racheter à bas prix les 34 % de Guinness dans Moët Hennessy. La chambre de commerce internationale de Paris, saisie d'un arbitrage sur la question par M. Arnault au début de l'été, *« ne rendra son verdict qu'à la fin de 1998,* reconnaît-on dans le camp français, *mais on voit mal Guinness et GrandMet lancer leurs actionnaires dans une fusion avec une telle épée de Damoclès au-dessus de leur tête »*.

Prudents, les Britanniques se sont déclarés, vendredi 19 septembre, prêts à examiner toute nouvelle proposition. Dans le même temps, le projet de fusion des deux groupes pour former GMG Brands – sans LVMH – se poursuit. Guinness s'est même déclaré *« optimiste »* quant au feu vert que doit délivrer à ce rapprochement la Commission européenne le 27 octobre.

P. Ga.



هكذا من الأصل

INFORMATIQUE Internet est à la mode. Même si les transactions et les services commerciaux sur le « réseau des réseaux » sont encore symboliques, les banques françaises ont décidé de prendre date. ● APRÈS les précurseurs, le Crédit mutuel et Paribas, la plupart des grands établissements ont aujourd'hui un site sur Internet. ● L'OFFRE de produits et de services est limitée, souvent très inférieure à ce qui existe sur le Minitel, mais elle se développe rapidement. ● LA RÉPUTATION sulfureuse d'Internet n'encourage pas les Français à effectuer sur le réseau leurs transactions bancaires. Pourtant, les informations qui circulent ne peuvent pas, théoriquement, être consultées. ● LE MICRO-ORDINATEUR offre des avantages techniques importants par rapport au Minitel et qui devraient encore augmenter après les expériences de « banque virtuelle ».

Les banques françaises veulent retrouver leurs clients sur Internet

Après le Crédit mutuel et Paribas, qui ont joué un rôle de précurseurs, la plupart des grands établissements ont ouvert des sites. Mais l'offre de services et de produits reste encore limitée

SI LES FRANÇAIS connectés sur *Internet* restent relativement peu nombreux, les banques hexagonales ont pourtant décidé en masse de se brancher sur le réseau mondial. Au-delà de l'effet de mode, il s'agit pour elles de prendre date au cas où la vente de leurs services et de leurs produits par le « réseau des réseaux » connaîtrait un développement rapide. Ce n'est pas encore le cas. En tout cas, la France n'est pas en retard et possède même des précurseurs, à l'image du Crédit mutuel de Bretagne, qui, en juin 1995, a été un des premiers établissements financiers dans le monde à ouvrir un site proposant des services bancaires, et de Paribas, qui a suivi quelques mois plus tard.

Depuis, les Banques populaires, le CCF, le CIC, la Société générale, la BNP, le Crédit agricole, la Banque directe et le Crédit lyonnais ont aussi ouvert des sites. *« Même si l'équipement des foyers en micro-ordinateurs est encore faible en France, nous ne pouvions pas ignorer ceux qui se tournent progressivement vers Internet. Ce sont souvent des clients haut de gamme »*, explique Laurent Atinault, responsable des produits micro à la BNP.

Pourtant, les services bancaires développés restent encore inférieurs à ceux qu'un client peut obtenir avec son Minitel, voire même avec son téléphone. A l'exception de plusieurs fédérations du Crédit mutuel, qui, avec « CyberMut », offrent un service de banque à domicile assez complet sur le Web, les fonctionnalités des serveurs Internet des banques demeurent réduites. Sur certains, il n'est toujours pas possible d'effectuer des opérations bancaires ni même de consulter ses comptes. Beaucoup de sites restent surtout des vitrines destinées à informer les clients et les non-clients de la banque.

SIMPLE PRÉSENTATION

Au Crédit agricole, on indique que le site Internet ouvert le 21 mai dernier *« a pour objectif, dans un premier temps, de mieux faire connaître en France et à l'étranger le Groupe Crédit agricole »*. Le serveur Internet de la Société générale, quant à lui, donne une carte de visite institutionnelle de la banque.

Pour sa part, le CIC n'a, jusqu'à présent, proposé sur le Web qu'une simple présentation des différentes banques régionales composant le groupe. Mais depuis quelques jours, les clients de la Lyonnaise de banque ont la possibilité d'accéder à leur compte via internet. Ils peuvent avoir immédiatement une vision synthétique de leur solde, de leurs placements et de leurs emprunts et, à partir de là, obtenir des informations plus détaillées. Progressivement, cette possibilité sera étendue à d'autres banques du groupe, la SNVB étant la prochaine sur la liste.

D'autres établissements commencent à proposer une offre similaire. La Banque directe, banque sans guichet oblige, propose depuis juin un service qui donne accès à tous ses comptes, qui permet de connaître l'encours de sa carte bancaire à débit différé, d'acheter une part de sicav ou de fonds commun de placement, d'exécuter un virement interne, d'imprimer un relevé d'identité bancaire, de commander un chéquier ou des documentations qui sont envoyées par courrier.

Paradoxalement, le nombre limité de prestations bancaires disponibles sur le Web n'est pas un frein au développement. *« Lorsque nous avons fait des tests sur notre service Internet, nous avons eu la surprise de constater que nos clients déclaraient qu'il offrait plus de fonctionnalités que le Minitel »*, explique Jean-François Sirot, du Crédit lyonnais. Il est vrai que, pour toute personne maîtrisant l'utilisation d'un micro-ordinateur, la consultation de ses comptes via le Web offre dès à présent quelques avantages. D'abord, Internet permet de réduire sa facture téléphonique et de se connecter à sa banque à un coût relativement compétitif. L'accès au Web se fait généralement au prix d'une communication locale, soit 0,74 franc les trois minutes aux heures pleines. Le Minitel est quant à lui facturé 1,29 franc la minute et il n'est pas possible d'obtenir de réduction sur ce tarif. Si l'on possède un ordinateur un peu puissant, les temps de connexion au Web sont du même ordre de grandeur que ceux du Minitel. Ensuite, autre avantage par rapport au Minitel ou même au téléphone, le Web permet aux clients d'avoir accès à leurs comptes de l'étranger.

Mais, surtout, *« un écran d'ordinateur offre une meilleure définition que celui d'un Minitel. Le micro est également plus convivial et plus ergonomique avec l'utilisation de la souris. Il autorise des opérations impossibles avec le Minitel comme le téléchargement »*, souligne Patricia Paccard, responsable des technologies nouvelles à la Lyonnaise de banque.

La plupart des sites Internet de banque à domicile permettent de télécharger ses relevés de comptes bancaires sur son micro-ordinateur et de les exploiter avec des logiciels spécialisés dans la gestion du budget familial (Money, Quicken, Personal Manager) ou des tableurs (Excel). Dans un proche avenir, d'autres fonctionnalités devraient donner au Web un avantage indiscutable sur le Minitel.

Dans le cadre d'un projet mené notamment avec France Télécom, Matra Ericsson et l'Institut d'informatique industrielle, le Crédit mutuel de Bretagne va tester à Lannion (Côtes-d'Armor) un système de « banque virtuelle » : 150 foyers bretons pourront, sur un même écran, utiliser les fonctionnalités du site Web du Crédit mutuel de Bretagne, déclencher la diffusion d'une vidéo sur une gamme de produits et, surtout, voir et être vus par leur conseiller et dialoguer avec lui documents et arguments à l'appui !

En attendant, les services Internet des banques françaises connaissent un développement encourageant. Le site de la Société générale enregistre 300 à 400 connections par jour. Le Crédit mutuel totalise, lui, 10 000 clients utilisateurs de CyberMut, avec une progression de 10 % chaque mois. La Banque directe parle de « mini succès » pour qualifier le lancement de son site. Plus de 1 000 clients se sont abonnés à ce service.

La Banque par téléphone veut même faire de son service sur le Web *« un outil de conquête »*. L'Internaute correspond à la cible de la Banque directe, c'est-à-dire un actif urbain âgé de 25 à 45 ans, appartenant à une catégorie socio-professionnelle supérieure, équipé en micro-informatique, téléphone portable et Minitel.

Sans avoir fait aucune publicité sur son site, la BNP revendique plus de 1 500 abonnés. L'établissement estime à 50 000 le nombre de ses clients susceptibles d'être intéressés par son service Web. Il espère en séduire 10 000 d'ici à la fin de l'année. Les jeunes sont particulièrement visés, l'accès à « BNP net » est gratuit pour les moins de 25 ans. Pour les autres, il est facturé 45 francs par mois, les téléchargements de relevés de compte étant gratuits jusqu'à la fin de l'année.

Les autres banques, comme le Crédit lyonnais et la Banque directe, poussent leur clients à se connecter sur le Web en offrant l'abonnement pendant quelques mois. Celui-ci est facturé 50 francs au Crédit Mutuel de Bretagne, 45 francs à la BNP et au Crédit lyonnais et 30 francs à la Banque directe.

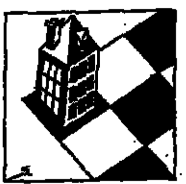
Joël Morio

Théoriquement aussi sûrs que sur le Minitel

La réputation sulfureuse de l'Internet n'est pas de nature à inciter les Français à effectuer sur le réseau leurs transactions bancaires. Pourtant, les informations qui circulent sur le réseau mondial sont cryptées, ce qui n'est pas le cas sur Minitel. Elles ne peuvent, théoriquement, pas être consultées ou modifiées. *« Mais contrairement au Minitel qui reste un instrument domestique, Internet est utilisé par tous les génies de l'informatique de la planète. Ces passionnés peuvent tenter d'essayer de décrypter les informations qui circulent »*, craint le responsable d'un site Internet d'une banque. Heureusement, « casser » le cryptage nécessite le déploiement de moyens de calculs importants : il faut mettre une batterie d'une centaine de micro-ordinateurs pour y parvenir. Les promoteurs de sites bancaires sur Internet aimeraient passer à un système de cryptage plus performant, mais les militaires français ne souhaitent pas pour le moment l'autoriser.

Regain d'intérêt pour les propriétés foncières

Le prochain alourdissement de la fiscalité de l'épargne aura-t-il pour effet de ramener les investisseurs vers le foncier non bâti ? S'il est trop tôt pour en juger, une chose est en tout cas certaine : les citadins sont de plus en plus nombreux à s'intéresser à la terre ainsi qu'en attestent les dernières statistiques fournies par les Safer. Ces chiffres font d'abord apparaître qu'après quinze années de descente aux enfers le prix de la terre agricole a opéré un timide rétablissement en 1996 : les prix ont progressé de 0,6 % dans un marché actif puisque plus de 450 000 hectares ont changé de mains. Le prix moyen de 1 hectare se situe désormais à 19 000 francs, c'est-à-dire légèrement au-dessus du mètre carré parisien.



IMMOBILIER

Cette estimation masque cependant des réalités contrastées car les prix s'étagent d'environ 10 000 francs (Ariège, Loire-Atlantique, Creuse, etc.) à plus de 25 000 francs (Pas-de-Calais, Rhin, Var, etc.). Des sommets (70 000 francs et plus) sont atteints dans les zones où l'urbanisme progresse fortement ou, a contrario, dans des sites protégés contre l'ardeur des pelleteuses.

Les citadins et les ruraux (non agriculteurs) contribuent fortement à l'animation du marché. Ils achètent environ 25 % des surfaces mises en vente tous les ans. Leurs objectifs : acquérir une propriété de famille au sein d'un environnement préservé, ou encore, profiter de la vogue du tourisme vert, pour ouvrir un gîte rural, une aire de loisirs, etc.

Peut-on pour autant envisager un renchérissement du prix des terres agricoles à moyen terme ? Seule certitude : la France est l'un des pays d'Europe où la terre est la moins chère. Certains investisseurs étrangers (britanniques et néerlandais, notamment) ne s'y sont pas trompés : ils achètent des propriétés de grandes superficies qu'ils mettent, ensuite, en location. Mais leur présence ne suffira pas à relancer un marché foncier que la plupart des experts voient encore stagner durant plusieurs années.

Aussi paradoxal qu'il puisse paraître, cette perspective de stagnation des prix réjouira les investisseurs en quête de diversification patrimoniale car elle renforce la rentabilité locative de la terre, qui se situe dorénavant autour de 4 % ou 5 % avant impôt. Bien peu, diront certains. C'est oublier un peu vite qu'un placement financier comme les sicav monétaires, produit moins de 2 % d'intérêt (brut) par an et que le rendement d'autres placements ne tardera pas à baisser, assurance-vie comprise.

Didier Laurens

Comment seront imposés vos dividendes

L'épargnant qui perçoit des dividendes d'actions françaises ne peut opter pour le prélèvement libératoire comme c'est le cas pour les revenus d'obligations. La détermination de l'impôt à payer s'effectue en quatre étapes. Le contribuable doit d'abord ajouter aux dividendes perçus l'avoir fiscal afin de calculer le revenu brut qu'il devra déclarer (créé pour éviter une double imposition des bénéfices, l'avoir fiscal est égal à la moitié du dividende encaissé).

FISCALITÉ

Il est ensuite autorisé à déduire les frais et charges engagés pour l'acquisition ou la conservation de ce revenu : principalement des droits de garde des titres. Toutefois, la déduction n'est autorisée que s'il existe des justificatifs. Impossible en revanche de déduire les intérêts d'emprunts contractés pour acheter des valeurs mobilières, les frais d'achat ou de vente de ces valeurs, les frais d'abonnement aux journaux financiers... Puis le revenu brut est minoré de l'abattement réservé aux dividendes d'actions françaises : 8 000 francs pour une personne seule et 16 000 francs pour un couple marié. Aucune minoration de cet abattement n'est appliquée lorsque le contribuable n'a été imposé que sur une partie de l'année suite à un mariage, un divorce ou une séparation par exemple.

Remarque : les dividendes ne peuvent bénéficier de cet abattement lorsqu'il s'agit d'actions de sociétés non cotées et que le bénéficiaire détient directement ou indirectement plus de 35 % des droits de vote dans la société. Enfin, le revenu net imposable ainsi déterminé s'ajoute aux autres revenus du contribuable pour être soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cet impôt sera majoré de la contribution complémentaire de 1 % et réduit du montant de l'avoir fiscal. Pour être complet, il faudra ajouter à l'impôt sur le revenu le prélèvement social de 1 % ainsi que la CSG et la CRDS.

Laurent Edelmann

DÉPÊCHES

■ **EMPRUNTS RUSSES : la commission chargée d'étudier les méthodes d'indemnisation** des porteurs français d'emprunts russes a commencé la semaine dernière à auditionner les associations qui les représentent. La commission doit faire des propositions au gouvernement sur le recensement des diverses créances, sur leur évaluation et sur les modalités d'indemnisation. Elle a été créée après la signature le 26 novembre 1996 à Paris d'un accord avec la Russie, qui a alloué 400 millions de dollars (environ 2,4 milliards de francs) pour dédommager, sur quatre ans, les porteurs d'emprunts.

■ **COLLECTION : une Rolls Royce Phantom II de 1933 a été vendue aux enchères 2,3 millions** de francs la semaine dernière à Genève. Un prix record pour un modèle de ce type lors d'une vente qui a montré un début de reprise du marché des voitures de collection après plusieurs années de déprime. Une cinquantaine de voitures et une centaine d'accessoires ont changé de mains pour un total de plus de 21 millions de francs.

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

	19-09-97	Diff.
Coflexip	709	+16,18
Elf Aquitaine	814	+7,38
Esso	538	−0,37
Total	693	+11,95
Elyo	—	—

PRODUITS DE BASE

	19-09-97	Diff.
Air Liquide	942	+5,13
Eramet	285,90	[illegible]
Gascogne (B)	545	+0,55
Metaleurop	80,90	+1,50
Pechiney	298,90	+5,55
Rhone Poulenc A	237,50	+4,82
Rochette (La)	27,85	+6,70
Usinor	109,70	+2,52
Vallourec	415,50	+8,09
CFF.(Ferrailles)	478	+0,34
Oxyg.Ext-Orient	4980	+4,59

CONSTRUCTION

	19-09-97	Diff.
Bouygues	557	+4,11
Colas	836	+1,57
Eiffage	300	−6,83
GTM-Entrepose	389	+0,25
Imetal	867	+6,45
Lafarge	443	+3,74
Lapeyre	384	−2,53
Saint-Gobain	897	−0,88
SGE	148	+0,08
Vicat	540	−0,73

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	19-09-97	Diff.
Alcatel Alsthom	816	+5,56
Bull#	57,55	−0,51
Carbone Lorraine	1698	+12,82
CS Signaux(CSEE)	198	[illegible]
Dassault-Aviation	1320	−2,22
Dassault Electro	532	+1,39
De Dietrich	260	+7,43
Fives-Lille	412	−0,72
Intertechnique	1452	+7,85
Legrand	1214	+4,29
Legris indust.	239,80	+0,75
Sagem SA	2899	−2,02
Sat	1545	+2,31
Schneider SA	363	+9,70
SFIM	949	−0,62
Sidel	387	−4,67
Thomson-CSF	176	+4,82
Zodiac ex.dt divid	1410	+6,88
CNIM CA#	216,90	+0,47
Faiveley #	223	−3,16
Gebo Industries #	796	−4,44
GFI Industries #	1074	+12,87
HIT Ly #	425	+3,15
Manitou #	763	+3,80
Mecatherm #	369	+3,17
NSC Groupe Ny	810	+1,25
Radiall #	710	+2,74
Sediver	169	+9,83

AUTOMOBILE

	19-09-97	Diff.
Bertrand Faure	354	+10,59
Labinal	1766	[illegible]
Michelin	332,50	[illegible]
Peugeot	767	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	527	[illegible]
Renault	174,20	[illegible]
Sommer-Allibert	224	[illegible]
Valeo	385	[illegible]
Ecia	1068	[illegible]
Sylea	530	[illegible]

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

	19-09-97	Diff.
BIC	450	+22,50
Chargeurs	410	[illegible]
Clarins	641	[illegible]
Deveaux(Ly)#	646	+3,58
DMC (Dollfus Mi)	96,90	[illegible]
Essilor Intl	1609	[illegible]
Hachette Fili.Med.	1205	[illegible]
L'Oreal	2280	+7,90
Moulinex #	137,80	−1,28
Salomon (Ly)	517	+12,98
Sanofi	621	+10,70
S.E.B.	855	+2,51
Skis Rossignol	133,50	+17,72
Strafor Facom	407	+7,10
Synthelabo	720	[illegible]
Arkopharma#	323	+10,99
Boiron (Ly) #	321	[illegible]
Devanlay	585	[illegible]
Gautier France #	248	[illegible]
Guerbet	230	[illegible]
Hermes internat.1#	492	+3,57
Info Realite #	190	−0,78
Pochet	696	[illegible]
Reynolds	331	[illegible]
Robertet #	1100	[illegible]
Smoby (Ly)#	682	[illegible]
Virbac	470	[illegible]

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

	19-09-97	Diff.
Bongrain	2093	[illegible]
Danone	903	[illegible]
Eridania Beghin	875	[illegible]
Fromageries Bel	4105	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1350	[illegible]
Pernod-Ricard	304,60	[illegible]
Remy Cointreau	118,40	[illegible]
SEITA	175	[illegible]
Brioche Pasq.(Ns)#	650	[illegible]
L.D.C.	1020	[illegible]

DISTRIBUTION

	19-09-97	Diff.
Bazar Hot. Ville	559	[illegible]
Carrefour	3454	[illegible]
Casino Guichard	—	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	615	[illegible]
Comptoirs Mod.	2700	[illegible]
Damart	3935	[illegible]
Galeries Lafayette	2548	[illegible]
Groupe Andre S.A.	556	[illegible]
Guilbert	754	[illegible]
Guyenne Gascogne	2006	[illegible]
Pinault-Print.Red.	2630	[illegible]
Primagaz	468	[illegible]
Promodes	2180	[illegible]
Rexel	1630	[illegible]
Monoprix	285	[illegible]
But S.A.	290	[illegible]
Grandoptic.Photo #	1080	[illegible]
IMS(Int.MetalSer)#	88	[illegible]
Manutan	418	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	—	[illegible]
Rubis #	141,90	[illegible]

AUTRES SERVICES

	19-09-97	Diff.
Accor	1002	[illegible]
Atos (ex.Axime) CA	636	[illegible]
BIS	497,20	[illegible]
Canal +	1057	[illegible]
Cap Gemini	387	[illegible]
Cipe France Ly #	252	[illegible]
Club Mediterranee	462	[illegible]
Dassault Systemes	384	[illegible]
Degremont	—	[illegible]
Eaux (Gle des)	680	[illegible]
Euro Disney	8	[illegible]
Europe 1	1300	[illegible]
Eurotunnel	6,45	[illegible]
Gaumont #	425,80	[illegible]
Havas	402,90	[illegible]
Havas Advertising	674	[illegible]
Infogrames Enter.	767	[illegible]
NRJ #	826	[illegible]
Pathe	1218	[illegible]
Publicis #	572	[illegible]
S.I.T.A	1150	[illegible]
Sodexho Alliance	2900	[illegible]
Spir Communic. #	419	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	648	[illegible]
Technip	750	[illegible]
G.T.I (Transport)	200	[illegible]
Louvre #	314	[illegible]
Sligos	787	[illegible]
Altran Techno. #	1725	[illegible]
Assystem #	300	[illegible]
Fraikin 2#	373	[illegible]
Groupe Partouche #	412	[illegible]
M6-Metropole TV	620	[illegible]
Norbert Dentres.#	790	[illegible]
Sogeparc (Fin)	370	[illegible]
TF1	493,10	[illegible]

IMMOBILIER

	19-09-97	Diff.
Bail Investis.	750	[illegible]
Finextel	108,70	[illegible]
G.F.C.	534	[illegible]
Immeubl.France	340	[illegible]
Klepierre	799	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	5420	[illegible]
Sefimeg CA	368	[illegible]
Silic CA	830	[illegible]
Simco	457	[illegible]
UIF	433	[illegible]
Uniball porteur	574	[illegible]
Fonciere (Cie)	587	[illegible]
Fonciere Euris	310	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #	725	[illegible]
Foncina #	465	—
Imm.Plaine Monc.	—	—
Im.Marseillaise	8300	—
Frankoparis #	82	+1,35
Immob.Batibail Ny#	255	+4,08
Immob.Hotel. #	32,40	−12,43

SERVICES FINANCIERS

	19-09-97	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	243,40	+5,78
Axa	395,20	+2,88
Bancaire (Cie)	711	+2
B.N.P.	290	+3,49
C.C.F.	323	−2,12
Cetelem	616	+6,20
CPR	448,70	+0,65
Cred.Fon.France	65,10	−2,10
Credit Lyonnais CI	404	+9,85
Cred.Nat.Natexis	384	+2,40
Dexia France	544	+0,36
GAN	153	+2
Interbail	149,50	−4,16
Locindus	810	+0,62
Paribas	423	+2,64
SCOR	246,50	+0,61
Selectibanque	64,50	−2,27
Societe Generale	835	+1,45
Sophia	219	−1,35
UFB Locabail	—	—
UIS	202	−0,19
Union Assur.Fdal	635	+1,27
Via Banque	169	+2,42
Worms & Cie	—	—
France S.A	—	—
Immobanque	650	+1,72
Cardif SA	—	—
C.A. Paris IDF	769	−0,77
Factorem	691	—
Fructivie	608	−5,58
I.C.C.	141	+5,22
Union Fin.France	597	−0,33

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

	19-09-97	Diff.
Bollore Techno.	770	−1,15
Cerus Europ.Reun	34,50	−1,42
CGIP	1740	+2,35
Christian Dior	876	[illegible]
Dynaction	148,90	[illegible]
Eurafrance	2414	[illegible]
Fimalac SA	515	+0,78
Gaz et Eaux	2340	[illegible]
Lagardere	173,10	+3,65
Lebon	216	−0,46
Marine Wendel	636	—
Nord-Est	129,10	+7,58
Salvepar (Ny)	465	−0,40
Acmer	586	+0,77
Albatros Invest	158,10	[illegible]
Burelle (Ly)	262,50	[illegible]
Carbonique	—	—
Centenaire Blanzy	455,20	+1,19
F.F.P. (Ny)	252	−1,17
Finaxa	332	−0,58
Francarep	282,30	[illegible]
Invest.(Ste Cle.)	925	+31,20
Sabeton (Ly)	801	−1,29
Finatis(ex.Locain)	195,70	−5,91
Montaignes P.Gest.	3040	−0,32
Siparex (Ly) #	119	+0,84

Paris, place de l'OPA

LA BOURSE de Paris est franchement repartie de l'avant au cours de la semaine écoulée. A cela, au moins trois raisons : le lancement de quelques offres publiques d'achat (OPA) d'un montant raisonnable, la sempiternelle confirmation que la croissance observée outre-Atlantique n'est pas porteuse d'inflation, et l'annonce, samedi 13 septembre, que les taux de conversion bilatéraux des devises européennes seront fixés au printemps 1998. Tous ces éléments ont fait oublier la faiblesse du dollar et permis à la place parisienne de se reprendre vigoureusement après une semaine plutôt médiocre. D'un vendredi à l'autre, les valeurs françaises ont gagné 5,05 % à 2 977,18 points, portant ainsi leur performance annuelle à 28,5 %.

VALEURS

La semaine a été riche sur le front des opérations financières. Les boursiers ont eu tout le week-end pour analyser la contre-OPA (complexe) lancée par Jean-Charles Naouri sur le groupe Casino. A l'offre faite par Promodès qui devrait lui coûter quelques 28 milliards de francs, Jean-Charles Naouri devrait à l'issue d'un montage compliqué ne finalement débourser que 10 ou 3,7 milliards de francs suivant la formule qui sera retenue. Le Conseil des marchés financiers devrait se prononcer sur la recevabilité de l'offre la semaine prochaine. Promodès termine la semaine sur un gain de 5,62 % à 2 180 francs après avoir perdu 4,27 %.

Dès lundi, les opérateurs avaient, de nouveau, du grain à moudre. L'annonce de la suspension de la cotation de Salomon dans l'attente d'un communiqué a donné un coup de fouet, par sympathie, à Skis Rossignol. Des rumeurs faisaient état d'une possible OPA initiée par l'allemand Adidas. Celles-ci étaient fondées. Le groupe allemand mettra 8 milliards de francs pour prendre le contrôle du groupe savoyard en proposant 521,50 francs par titre, soit une prime de 19 % par rapport à son dernier cours coté. Le titre est revenu à la cotation en gagnant 17,7 % à 516 francs pour s'ajuster avec le prix proposé pour l'OPA. Salomon termine la semaine à 517 francs, soit une hausse de 17,9 %. Skis Rossignol a un moment profité des conjectures sur une éventuelle reprise par Nike. Rossignol termine inchangé à 133,50 francs.

Jamais deux sans trois, mardi, Suez-Lyonnaise des eaux lançait une offre publique d'achat simplifiée, sur Degrémont, sa filiale à 71,5 %, dans le but de simplifier ses structures. Cette offre représentera un investissemnt supérieur à 1 milliard de francs, selon Philippe Brogniart, membre du directoire de Suez-Lyonnaise des eaux. Cette OPA sera réalisée au cours de 500 francs par action, ce qui représente un bonus de 19,27 % par rapport au dernier cours coté. Suez-Lyonnaise des eaux veut atteindre 95 % du capital de Degrémont.

Le dernier événement de la semaine a été l'annonce, vendredi, du lancement par Artémis, holding familial de François Pinault qui contrôle Pinault-Printemps-La Redoute, du lancement d'une OPA hostile sur Worms et Cie (assurances, sucre, papier). Evran, filiale d'Artémis, propose d'acquérir la totalité des actions et des obligations convertibles Worms non détenues par elle à 410 francs par action et 655 francs par obligation. L'action Worms et Cie cotait 395,90 francs jeudi soir en clôture et l'obligation, 655 francs.

Quelques autres valeurs, dites opéables, ont profité de ce mouvement. Accor termine la semaine à son plus haut niveau, en gagnant 6,14 % à 1 002 francs en cinq séances. Bertrand Faure, autre dossier chaud, a gagné 10,59 % à 354 francs et les AGF se sont appréciées de 5,78 % à 243,40 francs.

Il faut encore noter la belle performance de Sodexho qui a gagné 10,6 % pour finir à 2 900 francs. Le groupe a confirmé être engagé dans des discussions avec l'hôtelier américain Mariott pour un éventuel rapprochement de leurs activités de restauration collective et de services en Amérique du Nord.

François Bostnavaron

LES PERFORMANCES DES SICAV OBLIGATAIRES

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 12 septembre

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
OBLIGATAIRES FRANÇAISES DE CAPITALISATION — Performance moyenne sur 1 an : 7,20 %, sur 5 ans : 49,41 %						
SNVB Epargne Dynamique (C)	CL	1	13,41	32	62,19	241,43
Indosuez Horizon 30 (D)	INDOSUEZ	2	12,79	—	—	12117,31
Indosuez Horizon 30 (C)	INDOSUEZ	3	12,78	—	—	15435,84
CPR Oblig	CPRGESTI	4	[illegible]	2	76,82	24014,87
T.P.Obligation	CNCA	5	[illegible]	5	69,24	17957,83
Prévoyance Première Catégorie	ECUREUIL	6	11,81	144	47,16	105,43
OAT Indice Gestion	CDC GEST	7	11,75	3	74,51	19652,56
BIP Obligations (C)	BIP	8	11,70	11	68,08	19375,80
BIP OAT Index (D)	BIP	9	[illegible]	10	68,15	26462,91
MDM Long Terme	MDMASSUR	10	11,68	23	66,66	167,88
Natwest Long Terme (C)	NATWEST	11	11,61	—	—	1494,83
Natwest Long Terme (D)	NATWEST	12	11,59	—	—	1156,67
BFT CNO 7/10 (D)	BFT	13	11,57	—	—	128110,48
BFT Court Terme	BFT	13	11,57	—	—	128110,48
Victoire Sirius	COM FRAN	15	11,36	8	69,06	505,70
Friedland Court Terme	B PARIBA	16	[illegible]	9	69,02	272485,58
State Street Trésorerie (C)	STATE ST	17	11,32	19	67,55	1451,20
State Street Spinnaker 2	STATE ST	18	11,31	20	67,53	1691,83
Fructivalor	GRP BP	19	11,21	17	67,77	12739,16
Fructival	GRP BP	20	11,21	18	67,74	14204,43
UAP Première Catégorie (D)	UAP	21	11,10	12	67,99	170,73
Sélection Sécurité (C)	CCF	22	11,08	35	61,39	1380,28
Fimoblig (C)	FIMAGEST	23	11,04	4	69,75	11775,81
Lion Institutionnels	CL	24	11	26	63,49	48891,14
Soprane Sécurité (D)	BACOT	25	10,93	137	48,23	7517,34
Soprane Sélection (C)	BACOT	26	10,93	138	48,22	5972,94
Regard Court Terme	STE CAF	27	10,89	6	69,52	1836,34
Regard Convertibles	STE CAF	28	10,88	7	69,49	2158,90
Natio Epargne Obligations	BNP	29	10,76	28	63,13	223,39
Ecureuil Décembre 93	ECUREUIL	30	10,75	143	47,63	253,58
Indosuez OAT (C)	INDOSUEZ	31	10,71	30	62,30	27264,46
Sicaixa	SG	32	10,68	36	61,13	6367,54
Sicasden	SG	33	10,68	37	61,13	5511,09
Indosuez OAT (D)	INDOSUEZ	34	[illegible]	33	[illegible]	16756,60
Haussmann Pibor (D)	WORMS	35	10,40	66	56,99	1469,12
Croissance Obligations	EPARGNE	36	10,39	84	54,61	3247,26
Croissance Mercure (D)	EPARGNE	37	[illegible]	83	54,64	4776,30
AXA France Obligations	AXA	38	10,36	24	65,85	177,21
AXA Première (C)	AXA	39	10,30	62	57,58	143,87
AXA Première (D)	AXA	40	10,25	63	57,58	132,52
Partner Obligations 2002	LA MONDI	41	10,27	1	79,26	22881,59
Primasset	SG	42	10,20	—	—	14139,45
Primatice	SG	43	10,20	—	—	11751,23
Parvalind	LA MONDI	44	10,10	133	48,43	1983,17
Partner-International	LA MONDI	44	10,10	133	48,48	1983,17
Lionplus (C)	CL	46	10,09	43	59,88	1550,91
Lionplus (D)	CL	47	10,08	44	59,86	1479,42
Indosuez Long Terme (C)	INDOSUEZ	48	10,08	91	53,39	772,97
Suez Group Japan C	L.B.	49	9,99	102	51,73	412,20
Indosuez Long Terme (D)	INDOSUEZ	50	9,99	92	52,96	442,92
Batiment Plus	INVESTIM	51	9,98	21	66,62	24035,04
MDM Première Catégorie	MDMASSUR	52	9,94	27	63,31	161,98
Ecofi Rendement (C)	ECOFI FI	53	9,92	82	54,81	1673,46
Lion Trésor	CL	54	9,76	50	59,09	2438,42
Saint-Honore Marchés Emergent	CF ROTHS	55	9,65	90	53,48	19484,95
Sélection Sécurité (D)	CCF	56	9,63	52	58,21	225,75
BRED Première (C)	BRED	57	9,53	88	53,79	4962,71
Uni-Inter	CNCA	58	9,52	55	58,06	1875,86
Uni-MT	CNCA	59	9,52	56	58,06	1434,73
Capitacic	SCOR	60	9,41	34	61,97	1334,99
Oblifutur (D)	CNCA	61	9,40	79	54,56	518,87
Cardif Jour	CARDIF	62	9,37	59	57,83	7256,66
Oblifutur (C)	CNCA	63	9,37	80	54,93	541,49
Genestab A	GENERALI	64	9,35	164	42,47	10680,41
Aires (C)	BGP	65	9,35	98	52,49	1169,72
Placements Sécurité (C)	SCOR	66	9,35	29	63,05	1171,94
Aires (D)	BGP	67	9,34	100	52,42	818,64
Hervet Ouverture Internationale	HERVET	68	9,28	124	49,30	1738,56
Morgan Première Catégorie	JP MORGA	69	9,20	39	60,36	1595,80
Réaumur France	SOFIDEP	238	3,99	—	—	1061,78
Haussmann Institutionnels	WORMS	239	3,85	237	28,75	1737,79
Barclays Première Catégorie	BARCLAYS	240	3,70	180	40,65	16567,37
Barclays Première (D)	BARCLAYS	241	3,70	179	40,66	22334,31
Véga Croissance	BRED	242	3,66	205	36,26	39893,10
Multiassociations (C)	CFCM NOR	243	3,63	221	33,95	22301,55
Multiassociations (D)	CFCM NOR	244	3,63	222	33,93	20275,64
Pasquier Valeurs	BIMP	245	[illegible]	216	[illegible]	109
Pasquier Sécurité	BIMP	246	3,69	217	34,47	155,07
Pyramides Placements	VERNES	247	3,59	—	—	10444,69
Pyramides Patrimoine	VERNES	248	3,58	—	—	11898
Intensys (C)	SOGEPOST	249	3,51	—	—	118,71
Intensys (D)	SOGEPOST	250	3,51	—	—	111,57
CPR Mobiterme	CPRGESTI	251	3,49	203	[illegible]	19269,01
Natwest Taux Variable (C)	NATWEST	252	3,49	—	—	1141,54
Natwest Taux Variable (D)	NATWEST	253	3,49	—	—	1044,41
Centrale Première	CCR	254	3,43	212	[illegible]	7106,66
Batprud	BFT	255	3,42	—	—	104896,26
BFT Euro	BFT	256	3,38	—	—	123296,17
ABF Court Terme	ABF	257	3,37	213	34,80	1966,98
Pyramides Trésorerie	VERNES	258	3,36	227	32,81	44918,53
Unisic	SANPAOLO	259	3,33	198	37,58	1869,55
Bic Oblig Plus	BIP	260	3,31	228	[illegible]	12451,72
Franvalor Index	B PARIBA	261	3,28	208	35,28	131299,69
Fima Euro	FIMAGEST	262	3,27	200	37,53	2105,50
Passy Croissance	BIMP	263	3,26	—	—	10471,79
Ecofi Arbitrage (D)	ECOFI FI	264	3,20	218	34,45	1840,79
Ecofi Convertibles 94 (C)	ECOFI FI	265	3,20	219	[illegible]	1606,26
Pasquier Varioblig	BIMP	266	3,19	—	—	10678,89
Opfis CT+ Sicav	ORSAY	267	3,16	—	—	307400,51
OBC Court Terme	OBC	268	3,15	—	—	115357,56
SNVB Moyen Terme (C)	SNVB	269	3,16	225	33,50	12020,02
SNVB Moyen Terme (D)	SNVB	270	3,10	226	33,49	10488,04
FBF Obligations +	FINTER B	271	2,89	—	—	11221,43
Elan Sécurité 2	ROTHSCHI	272	2,88	241	26,63	17475,14
Obli-CIAL (D)	CIAL	273	2,85	230	32,41	11642,38
Obli-CIAL (C)	CIAL	274	2,65	229	32,43	13404,67
Paribas Epargne (C)	B PARIBA	275	[illegible]	232	31,42	27784,76
Paribas Epargne (D)	B PARIBA	276	2,55	233	31,42	25036,38
OBLIGATAIRES FRANÇAISES COUPONS MULTIPLES — Performance moyenne sur 1 an : 6,23 %, sur 5 ans : 45,78 %						
Ecureuil Vie Obligations	ECUREUIL	1	9,37	13	46,51	2004,64
Natio Revenus	BNP	2	8,98	1	[illegible]	1103,60
Haussmann Pibor (C)	WORMS	3	8,13	20	45,45	1329,36
Norwich Remuneration	NORWICH	4	7,28	10	48,65	114,27
Euler Gestion	CDT NORD	5	7,25	5	58,38	1117,02
RG Revenus 2000-1	CNCA	6	7,03	12	[illegible]	1189,30
Cardif Sélection Europe	CARDIF	7	6,86	8	[illegible]	5224,40
CM France 2000 (C)	CDT MUTU	8	6,83	23	[illegible]	1090,12
Republic Court Terme (C)	CIC PARI	9	6,63	18	[illegible]	162,98
Plan Eurofin Actions	NSM	10	6,59	9	[illegible]	10413,92
AGF Revenus	AGF	24	5,29	25	38,61	1004,21
Mensuelcic	CIC PARI	25	4,58	24	[illegible]	10040,35
Eparoblinter	NATWEST	26	4,06	16	44,20	1249,58
Soprane Court Terme (C)	SOGEPOST	27	3,97	26	[illegible]	2368,83
Intérêts Trimestriels	CORTAL	28	3,96	28	[illegible]	1066,39
OBLIGATAIRES FRANÇAISES INTERNATIONALES — Performance moyenne sur 1 an : 11,88 %, sur 5 ans : 52,68 %						
Indosuez Multiobligations	INDOSUEZ	1	26,57	1	[illegible]	887,70
Nord-Sud Développement (D)	CDC	2	19,55	8	[illegible]	2487,98
Nord-Sud Développement (C)	CDC	3	19,35	9	[illegible]	2633,09
MDM Oblig-Inter	MDMASSUR	4	19,18	2	[illegible]	148,27
Statère	STATE ST	5	[illegible]	—	—	1317,25
UAP Première Catégorie (C)	UAP	6	[illegible]	12	[illegible]	229,70
Prirem	CCF	7	[illegible]	5	[illegible]	2229,72
Primset	CCF	7	[illegible]	5	[illegible]	2229,72
Oblicic Mondial	CIC PARI	9	[illegible]	27	[illegible]	3919,46
Natio Inter	BNP	10	[illegible]	18	[illegible]	1078,32
Oblilion	CL	11	[illegible]	15	[illegible]	2138,47
Mondoblig (C)	BGP	12	[illegible]	50	[illegible]	168,62
Mondoblig (D)	BGP	13	[illegible]	51	[illegible]	139,14
Fimoblig (D)	FIMAGEST	14	[illegible]	22	[illegible]	1713,54
AXA International Obligations	AXA	15	[illegible]	46	[illegible]	228,75
Union Plus	SANPAOLO	16	[illegible]	43	[illegible]	3487,58
Epargne Solidaire	CDT NORD	17	[illegible]	13	[illegible]	538,62
MDM Ecu	MDMASSUR	18	[illegible]	11	[illegible]	151,65
Interoblig	SG	19	[illegible]	10	[illegible]	7456,25
Cardif Opportunités 1	CARDIF	20	[illegible]	—	—	5950,44
Paribas Obligations Plus (C)	B PARIBA	59	[illegible]	25	[illegible]	468,93
Geoptim (D)	SOGEPOST	60	[illegible]	—	—	618,95
Geoptim (C)	SOGEPOST	61	[illegible]	—	—	654,19
Orsay International Bonds	ORSAY	62	[illegible]	—	—	12071,92
Groupama Normandie Actions	GROUPAMA	63	[illegible]	—	—	11246,62
CB D-Mark	DUPONT	64	[illegible]	44	[illegible]	13136,95
Chaussier Croissance	CPRGESTI	65	[illegible]	40	[illegible]	1746,94
RG World Emerging Markets Fund	ROBECO	66	[illegible]	49	[illegible]	9979,65
Atlas Euroblig	ATLAS	67	[illegible]	37	[illegible]	1041,05
Priva France 2	SG	68	[illegible]	—	—	5794,17
Alfi Premium	ALFI GES	69	[illegible]	48	[illegible]	97983,97
CPR 1/3 Première	CPRGESTI	70	[illegible]	45	[illegible]	16695,31
Paribas Trésorerie Plus	B PARIBA	71	[illegible]	—	—	132845,58
Elan USA	ROTHSCHI	72	[illegible]	52	[illegible]	13600,70
Objectif Devises	LAZARD	73	[illegible]	—	—	10120,67

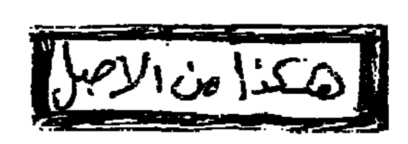
Les sicav obligataires internationales dopées par le dollar

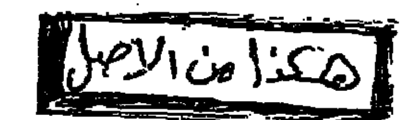
LA DIVERSIFICATION a payé. Selon Fininfo, les sicav qui investissent sur des obligations étrangères réalisent, sur un an, presque le double de la performance moyenne des sicav qui misent exclusivement sur des obligations françaises. Les premières progressent de 11,88 % contre 7,20 % pour les secondes. Cependant, dans la catégorie des sicav obligataires internationales, toutes ne réalisent pas un aussi bon parcours. Les fonds spécialisés uniquement sur des titres européens et qui avaient bénéficié de la convergence des taux en Europe ne se classent plus parmi les meilleurs. Ainsi, aux Mutuelles du Mans, MDM Oblig-Inter a vu sa valeur liquidative grimper de 19,18 % sur un an contre 15,17 % pour MDM Ecu, une sicav habituée ces derniers mois aux premières places de notre classement.

Deux phénomènes expliquent ce changement. Les sicav obligataires internationales ont d'abord profité de l'appréciation du dollar depuis le milieu de l'année dernière. Les sicav qui se placent parmi les premières sont celles qui avaient anticipé dès la fin de l'année dernière la hausse du billet vert. Antoinette Willard, gestionnaire de Modoblig à la Banque de gestion privée, a par exemple augmenté sa sensibilité au dollar dès le début de l'année. Thierry Vidal, le gestionnaire de State Street Obligations Monde, a, quant à lui, placé plus de 40 % du portefeuille de son fonds aux Etats-Unis. Les sicav investies en obligations internationales ont aussi été portées par la poursuite de la baisse des taux d'intérêt dans le monde. Les gestionnaires qui n'ont pas cru à une remontée durable des taux aux Etats-Unis et qui ont maintenu une sensibilité importante de leur portefeuille ont le plus profité de cette détente sur les taux.

Pour les prochains mois, la conjoncture risque d'être moins favorable aux sicav obligataires internationales. Sur le front du dollar, beaucoup de gestionnaires croient à une stabilisation de la monnaie américaine après sa récente baisse. En revanche, Eric Michel, responsable de la gestion obligataire à la State Street Bank, souligne que *« l'essentiel de la baisse des taux a déjà eu lieu »*. Faut-il craindre pour autant un relèvement des taux dans le monde ? Les avis sont partagés. Mais *« le scénario selon lequel une reprise de la croissance entraîne un retour de l'inflation et une hausse des taux d'intérêt ne s'est toujours pas vérifié aux Etats-Unis »*, fait remarquer Antoinette Willard. Les sicav obligataires internationales devraient donc continuer à offrir un rendement supérieur à celui des sicav obligataires françaises.

Joël Morio





Le franc se rapproche de son cours pivot face au mark

La devise française est revenue sous la barre des 3,36 francs pour 1 mark, son cours le plus élevé depuis le mois de juin 1993. Le repli du dollar s'est accéléré, malgré la hausse du marché obligataire américain

L'annonce, samedi 13 septembre, lors du sommet de Mondorf-les-Bains (Luxembourg), que les taux de conversion bilatéraux seront connus dès le printemps 1998, a renforcé le mouvement de convergence des devises européennes vers leurs cours pivots au sein du SME. *Le franc est remonté jusqu'à 3,3590 francs pour 1 mark, son niveau le plus élevé depuis quatre ans. Le billet vert, de son* côté, a continué à se replier, victime des craintes de hausse des taux en Allemagne. *Elles ont été nourries par les déclarations des* dirigeants de la Bundesbank, par l'accélération *de la masse monétaire et par les signes* de reprise de l'économie allemande. La chute du billet vert n'a pas empêché le marché obligataire *américain de progresser fortement.* Le rendement de l'emprunt à 30 ans s'est *détendu à 6,40 %, les investisseurs étant ras*surés par l'absence d'inflation aux Etats-Unis.

LE FRANC a continué à s'apprécier, cette semaine, face à la monnaie allemande. Il cotait vendredi 19 septembre 3,3590 francs pour 1 deutschemark, soit son niveau le plus élevé depuis le mois de juin 1993. La devise française se trouve désormais à 1 demi-centime seulement de son cours pivot au sein du Système monétaire européen (SME), fixé à 3,3538 francs pour 1 mark depuis 1987. Ce mouvement de convergence vers les niveaux centraux du mécanisme de change ne concerne pas uniquement le franc. Il intéresse les autres devises européennes : vendredi elles évoluaient dans une bande de fluctuation de 2,02 %, une marge très étroite.

L'annonce, samedi 13 septembre, lors du sommet de Mondorf-les-Bains que les taux de conversion bilatéraux des devises européennes seront connus dès le printemps 1998 a renforcé le processus. Les opérateurs ont la conviction que les cours pivots serviront de référence pour le passage à la monnaie unique, plutôt que les niveaux de marché ou la moyenne des niveaux passés. Cette méthode, qui éviterait des *débats et des disputes sans fin* entre gouvernements, a d'ailleurs reçu l'aval de la plupart des banquiers centraux. Seule la livre irlandaise reste aujourd'hui très au-dessus de son cours pivot (près de 9 %) à l'intérieur du SME. Elle devrait faire l'objet d'un traitement particulier, sous la forme *d'une réévaluation.*

En net recul

7,169 le 14 oct.

6,396 le 19 sept.

4 oct. 2 mai 30 mai 27 juin 25 juil. 22 août

L'optimisme des marchés *concernant la naissance de l'euro* à la date prévue n'a pas été *ébranlé* par les *déclarations* inquiétantes des responsables *monétaires allemands et par les* perspectives de hausse des taux outre-Rhin.

Klaus-Dieter Kühbacher, *membre du conseil de la banque* centrale allemande, a laissé *entendre que la participation de* l'Italie dès le lancement de l'euro n'était pas assurée. *Un exclusion* de Rome, sous la pression des *Allemands, serait un choc considérable* pour les marchés européens *compte tenu des montants* très élevés de capitaux qui ont été *investis en Italie.*

REDRESSEMENT FINLANDAIS

Dans un entretien accordé à l'*International Herald Tribune*, le président de la Bundesbank Hans Tietmeyer a pour sa part exprimé des doutes sur le fait qu'il y ait *« suffisamment d'assise commune pour une Union économique et monétaire »*. Il a observé que la question restera en suspens tant que l'on ne sera pas prêt à constituer *« un super-Etat européen disposant d'un seul système fiscal, d'un budget central et d'une sécurité commune »*. Jamais M. Tietmeyer n'avait tenu des propos aussi sceptiques à l'égard de l'UEM. Il a par ailleurs affirmé que s'il était *possible de modifier* les taux d'intérêt avant que soit établie la *liste des pays participant à l'Union* monétaire, au printemps 1998, *« la marge de manœuvre se réduirait »* une fois ce choix effectué. Dès *cette date, la coopération monétaire* deviendra très étroite en *Europe. La Bundesbank perdra* une partie de son autonomie : elle *sera obligée de tenir compte des* besoins de ses partenaires et ne *pourra plus agir de façon isolée.* Craignant d'être réduite à *l'impuissance dans quelques mois,* la Bundesbank pourrait choisir *d'agir par anticipation.*

En dépit du statu quo décidé *jeudi, le scénario d'une remontée* prochaine des taux directeurs de la Bundesbank a été renforcé par la *publication de statistiques* économiques et monétaires. *L'agrégat de monnaie M3 a affiché* une croissance de 5,8 % en août en *rythme* annuel, après + 5,7 % en juillet.

Les marchés, enfin, ont très mal accueilli la décision de la Banque *centrale de Finlande de resserrer* sa politique monétaire. Ils y ont vu un *signe avant-coureur d'un mouvement* identique en Allemagne. *L'institut d'émission* finnois a relevé d'un quart de point, de 3 % à 3,25 %, son *taux d'appel d'offres « tender rate »*.

Les anticipations de remontée des taux en Allemagne ont accéléré le repli du dollar. Le billet vert *est tombé*, lundi, *jusqu'à* 5,90 francs et 1,7560 mark, ses cours les *plus faibles depuis deux mois.* Il s'est légèrement redressé en fin de *semaine*, à 1,7739 mark et 5,95 francs. Le président de la Bundesbank *Hans Tietmeyer a déclaré* samedi 20 septembre à Hongkong *que la déclaration du G 7* en février à Berlin *« était toujours valable aujourd'hui »* et que *« bien sûr l'Allemagne n'était pas intéressée par une exagération dans l'autre sens »*, c'est-à-dire un trop *fort affaiblissement du mark par* rapport au dollar.

*Le recul du dollar n'a pas empê*ché le marché obligataire *américain de vivement progresser.* Mardi, il a même enregistré sa *séance de hausse la plus impor*tante depuis trois ans. La publica*tion d'une hausse des prix à la* consommation moins forte que prévu au mois d'août (+ 0,2 %) aux Etats-Unis a déclenché ce mouvement. *Pour les détenteurs d'obli*gations, l'inflation représente la principale crainte dans la mesure où elle érode la valeur réelle des coupons versés.

Selon les experts du Fonds monétaire international, le produit intérieur brut américain (PIB) devrait progresser de 3,7 %, sa sixième année de croissance soutenue.

Devant cette situation économique idéale, le conseil de la Réserve fédérale (Fed), qui se réunira mardi 30 septembre, devrait, selon les analystes, maintenir ses taux inchangés.

Pierre-Antoine Delhommais

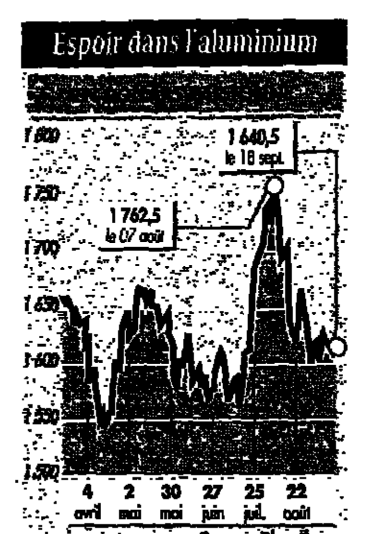
Faiblesse du yen

En repli face aux devises européennes, le dollar s'est en revanche nettement apprécié face à la monnaie japonaise. Il est monté vendredi jusqu'à 122,50 yens, son cours le plus élevé depuis quatre mois, en dépit de l'annonce d'un creusement du déficit commercial des Etats-Unis vis-à-vis du Japon en juillet (5,16 milliards de dollars contre 4,05 milliards en juin, soit un solde négatif de 30,8 milliards sur sept mois).

Le yen est pénalisé par les difficultés de l'économie nippone. *Le* ministre du commerce international et de l'industrie (MITI) Mitsuo Horiuchi a confié, vendredi, qu'il n'était *« pas optimiste »*. Le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, a exprimé son *« inquiétude sur la faiblesse, plus importante qu'attendu, de l'économie japonaise et sur l'accroissement de l'excédent »* commercial japonais au cours d'une rencontre bilatérale avec son homologue japonais Hiroshi Mitsuzuka à Hongkong samedi.

MATIÈRES PREMIÈRES

Espoir dans l'aluminium



LE MARCHÉ de l'aluminium attendait une étincelle pour sortir de sa langueur. Elle s'est produite mercredi 17 septembre, quand Pechiney a annoncé son intention *de redémarrer des capacités gelées.* Le groupe français prévoit de remettre en marche 40 000 tonnes d'ici à la fin de l'année et 125 000 tonnes l'année prochaine. *« La chute des prix dans l'aluminium est terminée. Une tendance haussière semble engagée »*, a expliqué Jean-Pierre Rodier, PDG de Pechiney, pour justifier cette décision.

A l'annonce de cette nouvelle, les négociants au London Metal Stock Exchange, le marché mondial des métaux, se sont précipités. L'aluminium (contrat à trois mois) a augmenté de 1,4 % à 23 dollars pour terminer la séance à 1 638 dollars la tonne. Il a terminé la semaine à 1 640 dollars.

Pour les analystes, la décision de Pechiney de remettre en marche des capacités gelées est le signe d'un retournement du marché. Pendant trois ans, tous les grands producteurs occidentaux – Pechiney, Alcan, Alcoa – ont arrêté des usines pour assainir le marché submergé par les exportations russes. *« Après avoir attendu tout ce temps, si Pechiney choisit d'augmenter sa production aujourd'hui, c'est qu'il est sûr de la demande »*, dit un analyste.

La consommation mondiale d'aluminium affiche une augmentation de 4 % ces derniers mois. Les stocks au LMSE sont en baisse régulière et atteignent désormais 723 750 tonnes, soit environ sept semaines de consommation. Cette tendance devrait se poursuivre. La reprise économique en Europe, la montée en puissance de l'aluminium sur de nouveaux marchés, notamment dans l'automobile, poussent à la hausse la consommation de métal blanc. Selon le cabinet Fleming Global Mining, la demande d'aluminium pourrait s'élever à 19,5 millions de tonnes l'année prochaine, en hausse à nouveau de 4 %. Malgré l'arrivée de nouvelles usines et le redémarrage de capacités, il prévoit que le marché manquera de métal. D'autres analystes font le même calcul. Ils pensent que les cours de l'aluminium pourraient dépasser les 2 000 dollars la tonne l'an prochain.

Martine Orange

Marché international des capitaux : Berlin et le Crédit lyonnais

UNE OPÉRATION du Crédit lyonnais, révélatrice des grandes tendances actuelles du marché international des capitaux, devrait voir le jour sous peu par l'intermédiaire d'un fonds créé spécialement à cet effet, Cyber-Val 09/97. L'affaire s'inscrit au cœur de la construction monétaire européenne et met en évidence le rapprochement franco-allemand.

Le profil en est tracé depuis des semaines : montant de 40 milliards de francs, rémunération à taux variable et durée de près de cinq ans. Mais avant d'en arrêter les conditions définitives, il fallait attendre un avis de Berlin. La commission de surveillance bancaire allemande, saisie par son homologue française, s'est prononcée vendredi. Sa décision, qui sera officielle le 1 er octobre, permettra à l'emprunteur de réaliser une économie de plusieurs dizaines de millions de francs car elle est de nature à élargir le cercle des investisseurs aux banques d'outre-Rhin. Celles-ci ont un énorme appétit pour ce genre de titres. C'est à coups de plusieurs milliards que certaines d'entre elles pourraient intervenir.

Ce que les autorités de Berlin ont indiqué au marché à la veille du week-end revient à dire que les établissements financiers de leur pays peuvent détenir des titres Cyber-Val sans craindre que leur capital n'en soit affecté. Il s'agit d'une question qui a préoccupé les spécialistes tout au long de l'été : celle des coefficients de pondération touchant la solvabilité des banques et qui sont attribués aux différents emprunts selon la qualité des débiteurs et la forme des transactions, le critère fondamental étant le risque couru. Or, la façon dont ce risque est évalué diffère fréquemment. Une même transaction peut obtenir un coefficient de 0 % dans un pays et de 100 % dans un autre. A l'intérieur de l'Union européenne, de telles disparités constituent autant de barrières nationales qui, trop souvent, limitent le placement de certains titres ou bien renchérissent le coût des emprunts. Il n'existe pas d'organisation centrale à l'échelle de notre continent qui permettrait de parvenir à des résultats communs.

UN COEFFICIENT NUL

La décision allemande montre que la situation évolue très rapidement. La transaction de Cyber-Val est un montage financier qui repose sur une seule créance sur un établissement public administratif français, lequel, par son statut, bénéficie de la garantie implicite de l'Etat. Détenir des titres Cyber-Val revient à très peu de chose près à détenir des titres de créance sur l'établissement public et, finalement, c'est presque comme détenir des obligations d'Etat. La Commission bancaire française leur attribue donc un coefficient nul. Traditionnellement, Berlin donnait à ce genre de construction un coefficient de 100 %. Voici qu'elle partage l'avis de Paris et qu'elle traite l'emprunt comme s'il était explicitement garanti par l'Etat. Le changement est notable et témoigne bien de l'harmonisation en matière financière entre les deux principaux candidats à l'Europe monétaire de demain.

Beaucoup envisageaient, il y a encore quinze jours, que Cyber-Val aurait à offrir une rémunération supérieure de 0,06 % à celle du Pibor à trois mois, qui est la principale référence française du marché interbancaire des effets à court terme. Depuis que la position de Berlin est connue, il apparaît qu'une marge de 0,03 % seulement suffira à assurer le succès de l'opération. Cette marge pourrait se rétrécir encore si une catégorie de banques allemandes, les banques hypothécaires, étaient habilitées à inclure des titres Cyber-Val dans la masse des avoirs auxquels sont adossées les lettres de gages (celles qu'on désigne sous le nom de *Pfandbriefe*) qu'elles émettent en permanence. La question n'est pas entièrement résolue. Elle le serait s'il y avait une garantie explicite de l'Etat. Certains juristes se montrent cependant très confiants à cet égard, faisant valoir que, dans ce cas précis, la garantie implicite équivaut à une garantie explicite.

L'émission est prévue pour mercredi 24 septembre, par l'intermédiaire du Crédit lyonnais lui-même, de JP Morgan et de Merrill Lynch. La présence de deux banques américaines à la tête d'un emprunt aussi important est un élément bien caractéristique de la situation actuelle du marché des capitaux en Europe. L'harmonisation en cours leur permet de faire valoir toute leur expertise sans être gênées par des entraves nationales qui naguère, limitaient leur champ d'action. Les commissions se montent à 0,125 % du total de l'emprunt.

Christophe Vetter

Le rebond de Wall Street profite nettement aux places européennes

TOKYO INDICE NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30
↗ + 0,51%	↗ + 2,25%	↗ + 5,50%	↗ + 3,62%	↗ + 4,62%
18 058,21 points	7 917,27 points	2 977,18 points	5 023,80 points	4 032,97 points

LES GRANDES places boursières internationales sont très franchement reparties de l'avant après la semaine calamiteuse qu'elles avaient connue huit jours plus tôt. Wall Street a de nouveau joué son rôle de marché directeur, et le rebond opéré par la Bourse new-yorkaise a profité à toutes les places du Vieux Continent. La place américaine termine la semaine sur un gain de 2,25 %. En Europe, Francfort et Londres affichent respectivement des gains de 3,62 % et 4,62 %, alors que Paris caracole dans le peloton de tête avec une progression de 5,05 %. Même la Bourse de Tokyo a gagné du terrain avec une avance de 0,51 %.

Le rebond de Wall Street s'est effectué en raison d'une nette détente du marché obligataire – 6,37 % contre 6,58 % la semaine précédente – bien que l'atmosphère ait été nerveuse tout au long de la semaine en raison de l'expiration trimestrielle, vendredi, d'option sur actions et indices boursiers. L'indice Dow Jones a finalement gagné 174,30 points à 7 917,27 points en cinq séances et est même parvenu jeudi, en cours de journée, à repasser au-dessus du seuil des 8 000 points pour la première fois depuis près d'un mois.

Les analystes estiment désormais que la correction estivale de Wall Street est terminée. *« Les prix des actions vont continuer à progresser et les taux obligataires vont reculer davantage »*, a estimé Al Goldman analyste chez AG Edwards. *« L'économie croît à un rythme modéré et l'inflation reste faible »*, a-t-il ajouté. *« Tant que les taux d'intérêt restent bas sur le marché obligataire, Wall Street va continuer à progresser »*, a indiqué pour sa part Robert Reitzes, analyste chez Bear Sterns. *« La haute technologie va recommencer à progresser et le reste* (du marché) *va suivre »*, a-t-il poursuivi.

L'Europe a donc bénéficié des bons vents venus d'Amérique. La Bourse de Londres a même réussi à repasser au-dessus du seuil des 5 000 points, qu'elle avait délaissé un mois auparavant. L'indice Footsie a terminé vendredi à 5 023,80 points, en hausse de 175,6 points sur la semaine. Pourtant, les actions britanniques restent soumises à la menace d'un nouveau relèvement des taux d'intérêt en raison de la persistance de la vigueur de l'économie. Toutefois, le marché a du mal a interprété les dernères statistiques : si les indices officiels continuent de dépeindre une situation potentiellement inflationniste, les enquêtes qualitatives du patronat et les résultats des sociétés de distribution signalent un ralentissement de la consommation...

UNE CONJONCTURE FAVORABLE

La Bourse de Francfort a regagné plus des deux tiers du terrain abandonné huit jours plus tôt (6 %). L'indice DAX a clôturé la séance officielle à 4 032,97 points vendredi, soit une progression de 178,16 points en cinq séances. Pour mémoire, la Bourse allemande avait perdu plus de 245 points la semaine précédente.

Pour les semaines à venir, l'indice francfortois devrait fluctuer entre 3 750 et 4 250 points et renouer avec de nouveaux records dès le début de l'année prochaine, estime la Commerzbank dans son rapport boursier hebdomadaire. Les conditions restent favorables, tant du côté américain, où la croissance est toujours non inflationniste, qu'en Allemagne, où les bénéfices des entreprises augmenteront à nouveau *« dans les années à venir »*, selon le rapport. La Commerzbank ne s'inquiète pas outre mesure de la légère hausse prévisible des taux directeurs allemands ni même du recul probable du dollar *« aux alentours de 1,75 DM, un niveau qui reste très confortable pour l'économie allemande »*, poursuit la banque.

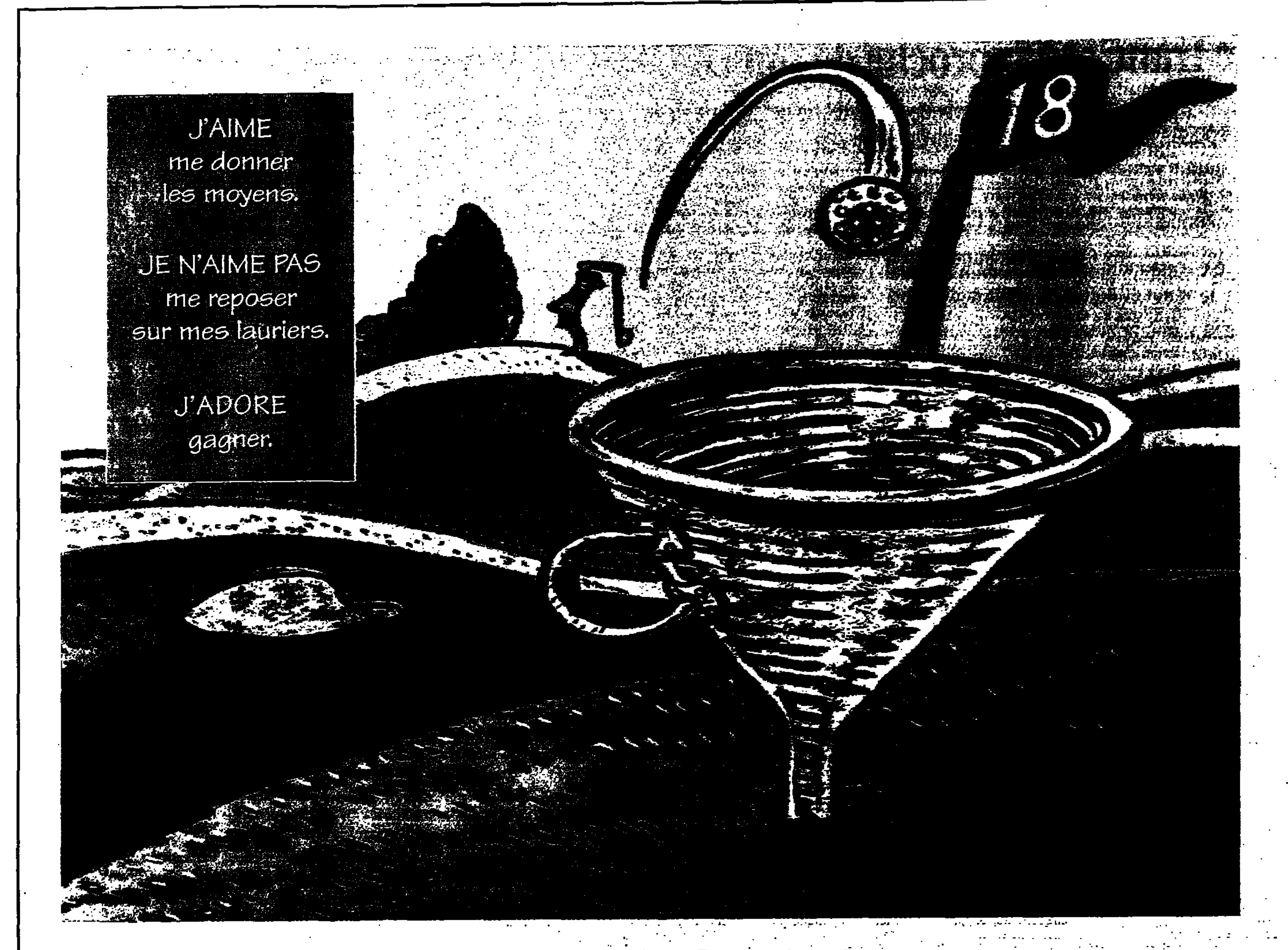
Le marché obligataire doit en revanche s'attendre à une hausse des rendements sur dix ans, qui ne dépasseront cependant pas les 6 % *« dans un futur proche »*, estime la banque. Tout indique que la Bundesbank opérera un léger relèvement de ses taux, selon l'établissement, qui en veut pour preuve la récente poussée du climat des affaires que note l'institut de conjoncture IFO.

La compagnie aérienne Lufthansa et le groupe de distribution *Karstadt ont retenu l'attention des* boursiers. Ils ont annoncé jeudi *18 septembre (Le Monde du 19 septembre)* la création d'un nouveau *géant du tourisme européen*, qui devrait naître le 1er novembre de la *fusion de Condor, compagnie de* charters de Lufthansa, et du voyagiste NUR, filiale de Karstadt. Lufthansa a gagné 2,3 % à 35,29 marks, et Karstadt 3,7 % à 648 marks.

La Bourse de Paris a incontestablement bénéficié d'une conjoncture favorable. Mis à part la bonne tenue de Wall Street, le marché a *profité* d'un marché obligataire plus serein, du raffermissement du *mark contre* dollar et, enfin, de la *multiplication des offres publiques* d'achat (OPA). En cinq séances, *l'indice CAC 40 a gagné* 5,05 % à 2 977,18 points. Trois OPA ont ainsi *été annoncées cette semaine* : Salomon (8 milliards de francs), Degrémont (un milliard de francs) et Worms (30 milliards de francs). *« Le financement du placement de France Télécom est là »*, notait, vendredi, un gérant en faisant référence aux 40 milliards attendus par le gouvernement du placement de 20 % du capital de l'opérateur de télécommunications.

A la Bourse de Tokyo, l'indice Nikkei a gagné cette semaine 92,41 points, soit 0,51 %, à 18 058,21 points, après avoir cédé 3,7 % la semaine précédente. Les prévisions pour la semaine prochaine ne sont pas très encourageantes : selon les courtiers, le soutien à l'achat devrait être limité à un certain nombre de titres liés à l'exportation dans le cadre de la baisse du yen face au dollar.

F. Bn

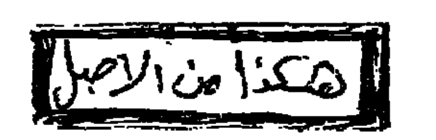


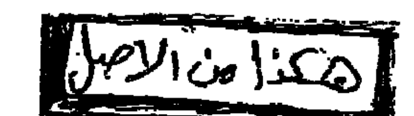
PEA Société Générale : La meilleure approche pour améliorer vos performances.

Choisir le PEA Société Générale c'est se doter des moyens les plus performants pour dynamiser votre capital. Sur plusieurs années, les actions (titres en direct, Sicav ou FCP) obtiennent le rendement le plus élevé parmi les placements. L'exonération d'impôts PEA SOCIETE GENERALE sur les revenus et plus-values (hors CSG et CRDS) vous permet de profiter pleinement de ce dynamisme. La Société Générale a créé une large gamme d'OPCVM pour répondre à vos objectifs de gestion : diversification, sécurité du capital placé, gestion par des spécialistes... Alors n'hésitez pas à contacter nos conseillers en agence.



CONJUGUONS NOS TALENTS.





AUJOURD'HUI
LE MONDE / DIMANCHE 21 - LUNDI 22 SEPTEMBRE 1997

TECHNOLOGIE Plus de 100 000 visiteurs étaient attendus porte de Versailles, à Paris, pour la quatorzième édition d'Apple Expo qui se tenait du 17 au 21 septembre. ● LA VEDETTE de ce Salon devait être le système d'exploitation « OS 8 », dernière étape avant le lancement très attendu de « Rhapsody » développé par la société NeXt. ● EN RAISON des difficultés structurelles d'Apple, que tente de résoudre le fondateur de la firme Steve Jobs, cette évolution est plus lente que prévu. ● UN « PORTABLE » révolutionnaire, l'« eMate 300 », qui n'est encore diffusé qu'aux Etats-Unis, pourrait relancer la société à la pomme, qui se propose avec ce produit de fournir un « équipier électronique » aux écoliers. ● INDÉPENDAMMENT des avancées technologiques, la diffusion des ordinateurs personnels progresse grâce aux ventes promotionnelles des grandes surfaces.

Apple veut fournir aux écoliers un « équipier électronique »

Le créneau industriel de l'édition et de la publication assistée par ordinateur (PAO) se transformant inéluctablement en impasse, la firme de Steve Jobs pense avoir trouvé sa planche de salut sur le marché grand public grâce à un portable révolutionnaire

PRÉSENTÉ au Salon Apple Expo 97 qui se *tient jusqu*'au dimanche 21 septembre à la porte *de Versailles de Paris*, l'"eMate 300", nom qui signifie "l'équipier *électronique*", est l'incontestable vedette de ce salon par la dose d'innovation qu'il apporte. Commercialisé au printemps par la division Newton de la marque à la pomme dans les écoles américaines, cet ordinateur simplifié possède tous les stigmates du génie légendaire d'Apple. Un design inédit dont les *formes arrondies* rappellent celles d'une palourde, un boîtier robuste en plastique translucide aux reflets vert bouteille muni d'une poignée, un écran noir et blanc rétroéclairé et tactile fonctionnant avec un stylo remplacant la souris et, *nec plus ultra*, une liaison infrarouge permettant à deux eMate de communiquer entre eux.

L'intérieur de l'appareil se révèle encore plus instructif sur le potentiel de l'eMate. La suppression des pièces en mouvement, qui vise d'abord à garantir la résistance de l'ordinateur aux manipulations enfantines, a été obtenue en remplaçant le disque dur par des mémoires électroniques. Avec 8 mégaoctets (Mo) préenregistrés (ROM) et 3 mégaoctets de mémoire vive constitués de 1 Mo de DRAM et de 2 Mo de mémoire flash, l'eMate peut stocker le système d'exploitation Newton 2.1 et une palette *de logiciels simplifiés (traitement* de texte, tableur, dessin, *calculateur graphique, répertoire, calendier...)* livrés avec l'appareil.

SUCCÈS AUX ÉTATS-UNIS

Un lecteur de cartes PCMCIA permet d'augmenter la mémoire de stockage, d'utiliser d'autres logiciels ou de brancher un modem. Ce dernier n'est pas forcément nécessaire dans une école, car l'eMate possède une *connexion à un réseau local* relié à Internet. L'émetteur/récepteur infrarouge offre un autre moyen de communication. Il permet aux élèves d'échanger des textes avec leur voisin. La portée du système, limitée à 1 mètre, évite les tentations de fraude et les risques d'interférences involontaires.

L'eMate 300 est commercialisé auprès des écoles américaines au prix de 800 dollars (environ 4 800 francs). Le succès de l'appareil a conduit Apple à ouvrir un numéro vert pour la vente *téléphonique* directe aux *parents*. Mais, pour l'instant, l'eMate 300 *n'est pas présent dans* les magasins. Thomas Lot, directeur général d'Apple Computer France, annonce le lancement sur le marché français pour le début de 1998, sans préciser le mode de commercialisation.

L'eMate est-il le chaînon manquant entre les organiseurs du type du Pilot d'US Robotics et les ordinateurs de bureau ? Les portables répondent très partiellement à ce besoin.

AU BORD DU GOUFFRE

Dérivés des modèles de bureau, ils sont aussi complexes et encore plus coûteux. Ce qui manque, c'est un outil simple à utiliser, léger, peu onéreux et facile à *connecter* à Internet. L'ordinateur de réseau, le fameux Network Computer (NC), semblait destiné à apporter une réponse. Mais ses promoteurs, Sun et Oracle, sont issus du monde de l'informatique professionnelle *et non de celui de l'électronique* grand public. Ils sont donc fatalement plus concernés par les besoins des entreprises. Le NC grand public doit répondre à des utilisations très différentes. Il lui faut offrir des capacités de traitement de texte, de calcul et de communication taillées sur mesure et non dérivées des gigantesques logiciels de bureautique comme Office de Microsoft.

Apple s'est toujours distingué, *dans le monde des constructeurs* informatiques, par son approche *grand public. C'est elle qui* a contraint Microsoft a évoluer de l'austère MS-DOS à Windows 95, fortement inspiré du système d'exploitation des Macintosh.

Aujourd'hui, la marque à la pomme se retrouve au bord du gouffre. Le créneau du nouvel outil grand public conciliant simplicité et aptitude à communiquer semble constituer son unique porte de sortie. Il semble *qu'elle s'en soit approchée* un peu par hasard. Le revirement de Steve Jobs vis à vis de Newton plaide en faveur ce cette hypothèse. L'eMate pourrait bien, en effet, servir de base à la création du chaînon manquant. Que Newton sauve la pomme ne choquerait personne.

Michel Alberganti



D. R.

L'eMate 300 est commercialisé depuis le printemps dans les écoles américaines.

Le blues de Rhapsody

Depuis qu'Apple a lancé le Power Macintosh en 1994, ses ordinateurs les plus puissants utilisent le microprocesseur Power PC, *développé* par *IBM* et *Motorola*. Cette puce aux performances accrues imposait la création d'un nouveau système d'exploitation, le logiciel qui gère l'ensemble du fonctionnement de l'ordinateur. Apple a donc lancé le programme baptisé Copland, destiné à développer le successeur du Système 7, équipant les Mac d'ancienne génération. En attendant, des versions améliorées de ce système *d'exploitation ont équipé* les Power Macintosh.

Après une *accumulations* de retard, Copland a fini par être abandonné. Apple s'est tourné vers NeXt, l'entreprise créée par Steve Jobs. Depuis 1996, le système d'exploitation de NeXt sert donc de base au développement de Rhapsody, nouveau nom du logiciel qui doit tirer pleinement profit de la puce Power PC. En attendant, Apple a lancé pour le grand public le Mac OS 8, qui n'est, en fait, qu'une amélioration des dernières versions du Système 7. Rhapsody semble en effet destiné à n'équiper que le haut de gamme d'Apple.

Les mots-clés

● **Mégaoctets (Mo)**, (*Megabytes* (MB) en anglais) : millions d'octets. Les octets, constitués de 8 bits, décrivent chacun un caractère *d'imprimerie. Les bits sont* les unités élémentaires de l'information *binaire qui* prennent la valeur 0 ou 1.

● **Microprocesseur** : *composant* électronique contenant plusiers millions de transistors grâce à une gravure sur une puce de silicium, il permet à l'ordinateur de faire les calculs nécessaires au fonctionnement des programmes.

● **DRAM** : (*Dynamic random acces memory*) : type de mémoire *électronique que* le microprocesseur utilise pour stocker les informations les plus utiles à son travail. Ces composants perdent leur contenu lorsqu'on éteint l'ordinateur.

● **ROM** : (*Read only memory*) : mémoire électronique enregistrée *une fois pour toute que* le microprocesseur peut lire mais dans lesquelles il ne peut pas écrire. Elle sont utilisées pour stocker des *logiciels* de base comme les systèmes d'exploitation ou les programmes essentiels. Le CD-ROM est considéré comme une mémoire du même type bien qu'il ne soit pas électronique.

● **Mémoire flash** : il s'agit d'une forme de combinaison des RAM et des ROM. La mémoire flash *conserve l'information stockée* lorsque l'alimentation électrique est coupée. Elle permet la lecture, l'écriture et l'effacement.

La dernière carte de Steve Jobs

LE SUCCÈS de l'eMate aux Etats-Unis a déjà influencé les décisions de Steve Jobs, nommé PDG temporaire de l'entreprise le 16 septembre (*Le Monde* du *18 septembre*). *Dans le grand chambardement qu'il* a fait subir à la société en graves difficultés financières *depuis qu'il y est revenu fin 1996, en tant que conseiller*, le mythique co-fondateur d'Apple avait prévu en mai dernier de se séparer des 200 personnes de la division Newton, soit en la vendant, soit en la filialisant. En août, elle prenait le nom de Newton Inc., se déclarait société indépendante et annoncait son déménagement dans un autre immeuble n'appartenant pas à Apple. Pourtant, début septembre, Steve Jobs a brutalement modifié ses plans. Désormais, Newton demeure au sein d'Apple et l'eMate semble porteur de nouveaux espoirs décisifs pour l'avenir de l'entreprise.

Ce revirement spectaculaire s'inscrit dans une période particulièrement troublée qui a vu l'éviction du *PDG Gilbert Amélio le 9 juillet* et l'abandon de la stratégie de cession de licences pour la fabrication de clones des ordinateurs Macintosh à des entreprises comme Motorola et Power Computing. Apple a d'ailleurs racheté cette dernière société pour 100 millions *de dollars (600 millions de francs)* le 3 septembre.

PRODUIT PHARE

Avec environ 3 % du marché mondial, l'entreprise de *Steve Jobs* se retrouve ainsi dans une voie sans issue pour l'essentiel de sa production, c'est-à-dire les Macintosh en compétition avec les PC. Son seul secteur d'excellence reste celui des machines haut de gamme utilisées par l'industrie de l'édition et de la publication assistée par ordinateur (PAO). Il lui faut donc trouver d'urgence un produit phare. C'est-à-dire rééditer le coup de génie qui a fait sa fortune dans les années 80 avec le Mac. Malgré ses allures modestes d'outil dédié aux bancs des écoles, l'eMate possède des chances non négligeables de jouer ce rôle.

M. Al.

Les grandes surfaces cassent les prix de la micro-informatique

POUR LA RENTRÉE scolaire 1996, Carrefour proposait un ordinateur P100 Intel à 6 990 francs avec imprimante. L'offre, qui avait fait l'objet d'une campagne de publicité, n'avait pas suffi à la demande. La chaîne d'hypermarchés avait été submergée : 12 000 ordinateurs vendus en cinq jours. Cette année, Carrefour a récidivé, avec un modèle MS Net (microprocesseur IBM 6X86 PR 166+), sans imprimante, à 4 990 francs. Tirant la leçon du succès de l'an passé, elle a approvisionné ses stocks en conséquence. *Résultat : 35 000 ordinateurs* partis en trois semaines.

Pour cette rentrée, Carrefour n'était plus seul. D'autres grandes surfaces – Auchan, *Géant*, *Cora*, Conforama... – ont, à leur tour, mis en rayon des ordinateurs *dont* le prix descendait sous la barre psychologique des 5 000 francs. Chez Géant, où, comme chez Carrefour, une campagne de publicité avait accompagnée sa promotion sur des micro-ordinateurs Compunet P166+, à 4 990 francs, on ne communique pas les chiffres de vente mais on se dit très satisfait de l'opération. *« Tout est parti »*, s'enthousiasme un responsable.

Ces ordinateurs séduisent surtout des familles et des étudiants mais aussi des entreprises

Ce genre d'offre, que l'on peut régulièrement trouver, au cours de l'année, dans certains magasins spécialisés, n'ont lieu qu'exceptionnellement – lors de la rentrée scolaire, voire à Noël – dans les grandes surfaces. Ces promotions ne touchent plus seulement les initiés ou les clients qui ont déjà « pensé » leur achat. *Elles accrochent* le grand public. Et c'est un succès.

Produit de base pour des utilisateurs qui ne cherchent pas à faire de prouesses, ces ordinateurs séduisent majoritairement des familles, des jeunes et des étudiants, mais aussi des entreprises (selon Carrefour), des médecins et des artisans (selon Géant).

D'utilisation facile, ces ordinateurs sont capables de satisfaire les consommateurs désireux d'accéder *au monde du multimédia*, aux applications bureautiques et à la lecture de CD-ROM. Quitte à améliorer plus tard leur équipement. *« A ces clients, il ne serait pas honnête de proposer un ordinateur très sophistiqué et beaucoup plus cher. Cela reviendrait à conseiller l'achat d'une Porsche à quelqu'un qui n'emprunterait que des départementales »*, remarque Jean-Pierre Lemega, responsable multimédia à Carrefour France.

Les professionnels de la vente s'entendent tous sur ce point : les produits vendus autour de 5 000 francs, aux capacités à peu près identiques d'un distributeur à l'autre, offrent un bon rapport qualité/prix. *« Les comparaisons entre les ordinateurs à 5 000 francs et ceux vendus à 10 000 francs sont les mêmes que pour une voiture 4 CV à 50 000 francs et une voiture 4 CV à 100 000 francs »*, souligne un spécialiste en informatique. *« Les deux véhicules ont les mêmes fonctions de base, chacun possède quatre roues, un moteur, des phares, des essuie-glace, etc. Chacune peut vous emmener d'un point à un autre. Mais la deuxième aura une meilleure suspension et une meilleure tenue de route, présentera un meilleur confort et plus de sécurité... Pour un véhicule comme pour un ordinateur, tout dépend de l'utilisation qu'on veut en faire. »*

Ces ordinateurs à bas prix *connaissent pourtant quelques détracteurs*. Chez Surcouf, on avoue ne pas encourager l'achat sur ce genre de produit, dont on dénonce la lenteur d'exécution, une qualité d'image moyenne, des claviers manquant de souplesse et une durée de vie *« assez courte, au vue des progrès galopants »* que connaît l'informatique. *« Il est préférable d'investir d'emblée un peu plus d'argent et d'avoir un ordinateur de marque qui sera capable de s'adapter, au fur et à mesure, aux avancées technologiques »*, précise M. Dewarin, directeur de Surcouf. D'un magasin ou d'une grande surface à l'autre, le conseil donné aux clients est donc le même pour tous : il est indispensable de bien connaître ses besoins avant de se lancer dans tout investissement. *« C'est l'énoncé des attentes du client qui nous fait diriger le client sur tel ou tel produit »*, note Etienne Alexandre, directeur des achats micro-informatique à la FNAC, qui tient à préciser que *« le problème n'est pas d'ouvrir une polémique sur l'intérêt ou pas d'acheter un ordinateur à 5 000 ou à 10 000 francs. Ce qui est important, en revanche, c'est que le produit d'entrée de gamme qui faisait, chez nous, 10 000 à 15 000 francs il y a un an se vend aujourd'hui à 5 000 francs. »*

Un prix du dollar assez bas lors du premier semestre 1997 et une baisse du prix des composants ont favorisé, en grande partie, la baisse sur ces produits. *« Pour le consommateur, qui peut acquérir le même produit à moitié prix, cela ne peut représenter qu'un avantage »*, conclut Etienne Alexandre.

Véronique Cauhapé

Un homme au parfum

Le marché des produits de beauté masculins a doublé en dix ans mais les intéressés ont encore du mal à admettre ouvertement hydratants ou anticernes

LA RUMEUR a beau prêter à M.A.C. une fréquentation un peu explosive (travestis, noctambules...), ce magasin de maquillage de la rue des Saints-Pères a presque exclusivement pour clients les professionnels de l'art du visage. Pourtant, certains quidams du sexe fort, enhardis par le choix vertigineux des teintes et des textures, y font pour leur compte des achats osés : un léger fond de teint liquide apte à camoufler les brillances, une poudre sans talc pour « matifier », ou cette autre qui donne au visage un hâle impalpable... Moins tapageur que le vernis à ongles masculin, gris banquier ou vieux bronze, créé par l'anglais Miners, mais plus adéquate pour rajeunir le temps d'une entrevue délicate ou d'un dîner gourmé. Certains hommes n'ont-ils pas traversé les années 20 avec le rouge aux lèvres ? Pierre Loti ne dînait-il pas chez Jules Renard les yeux faits ?

Quoi qu'il en soit, le soin masculin français n'est pas près de ressusciter le XVIIIe siècle, avec ses talcs et ses rouges. En 1997, cette discipline sort à peine de la préhistoire. L'essentiel de sa gestuelle gravite autour de l'élimination quotidienne de la barbe : 65 milligrammes, soit 1 livre tous les vingt ans. En attendant d'être fauchés par des mécaniques de précision (le rasoir électrique a pratiquement rejoint le coupe-chou au grenier des accessoires), ces poils sont piégés par des textures de plus en plus sophistiquées : si la crème (sans blaireau) de l'américain Clinique reste un luxueux produit confidentiel, la mousse, festive par essence, voit sa suprématie grignotée par le gel, plus enveloppant, et dont la douceur plaît aux jeunes.

> « L'homme, dit-on, privilégie l'efficacité. » C'est sans doute pourquoi, en matière de soins, il se fournit ordinairement chez sa femme

Cette spécialisation croissante des produits a transformé en soin corporel le pensum le plus ordinaire qui soit. Mousses et gels ne se contentent plus de faciliter le rasage (en déposant sur la peau un film protecteur), ils aident à guérir les coupures (produits cicatrisants ou antibactériens), apaisent et renforcent la peau.

Si l'examen scrupuleux des compositions n'est pas, *a priori*, une vertu très masculine, il se trouvait tout de même, il y a deux ans, 5 % des Français pour acheter un produit de rasage hypoallergénique, 4 % un hydratant, 19,5 % une formule pour les peaux sensibles. 62 % font l'acquisition d'un après-rasage, produit réconfortant ou réparateur dont les performances doivent beaucoup aux progrès de la cosmétique féminine. Mais ils n'en sauront rien. Désireux d'éviter les complications suspectes, les fabricants rivalisent d'ellipses pour les présenter : Energétic, gel après-rasage vitaminé (Vichy) ; Anti-feu du rasoir (Biotherm) ; et même un péremptoire Razor burn relief d'Aramis, le *maître américain des produits* haute technicité. Les flaconnages sont de la même eau : simplissimes, énergiques, immédiats.

« *L'homme,* dit-on chez Mennen, *privilégie l'efficacité.* » C'est sans doute pourquoi, en matière de soins, il se fournit ordinairement chez sa femme, dont les produits sont légitimés par une tradition solide. Plutôt que d'en prendre acte en lançant des formules unisexes – qui existent déjà en parfumerie –, les fabricants préfèrent le mettre en garde. « *L'homme possède une peau bien à lui, plus épaisse et plus grasse* », souligne l'un d'entre eux. Autant dire que l'application d'un cosmétique féminin, traditionnellement gras, ne fait qu'amplifier sa propension aux chatoiements indésirables. De fait, ceux-ci sont pourchassés par un arsenal de produits spécifiques. Le même combat contre l'exsudation fait aujourd'hui le succès des anti-transpirants, après celui des déodorants. Produits qui occupent, avec ceux liés au rasage et à la chute des cheveux, l'essentiel des soins de beauté masculins.

Ce marché, auquel on a toujours prédit un décollage fulgurant, n'a fait que doubler en dix ans. Mais sa progression paisible et régulière indique un lent basculement de société. Si cette dernière est tirée par des jeunes qui, moins assujettis aux anciens codes de virilité, bichonnent leurs corps sans complexes, il se trouve quand même une grande majorité de Français pour penser aujourd'hui que la peau masculine réclame des soins spécifiques.

Ceux qui effectuaient des achats subreptices dans le secret des pharmacies (ou l'anonymat des grandes surfaces) sont de plus de plus nombreux à oser pénétrer dans les parfumeries. Chez César, rue Richepance, ils feront rectifier leurs tempes argentées. Ce coiffeur a pu constater que « *l'homme est de plus en plus soucieux de son image.* » Et il ajoute d'un air entendu : « *Les temps sont difficiles.* » On constate que, dès la quarantaine, aujourd'hui, le cadre apprend à fréquenter les exfoliants et les anticernes, nourrit sa peau d'hydratants, conjugue diététique et gymnastique. Mais la conquête en vue n'a rien d'un top-model : c'est son patron.

Jacques Brunel

RALPH GIBSOB

Les soins du visage

● **Antirides** : se dit aussi *Sharp Shooter Vitamin Treatment Complex*, dans l'américain d'Aramis. *Moins sophistiqués* que ceux destinés aux femmes, ces produits rattrapent la négligence de l'homme, dont la peau, mal entretenue, se flétrit – assez tard, il est vrai – de façon massive et soudaine.

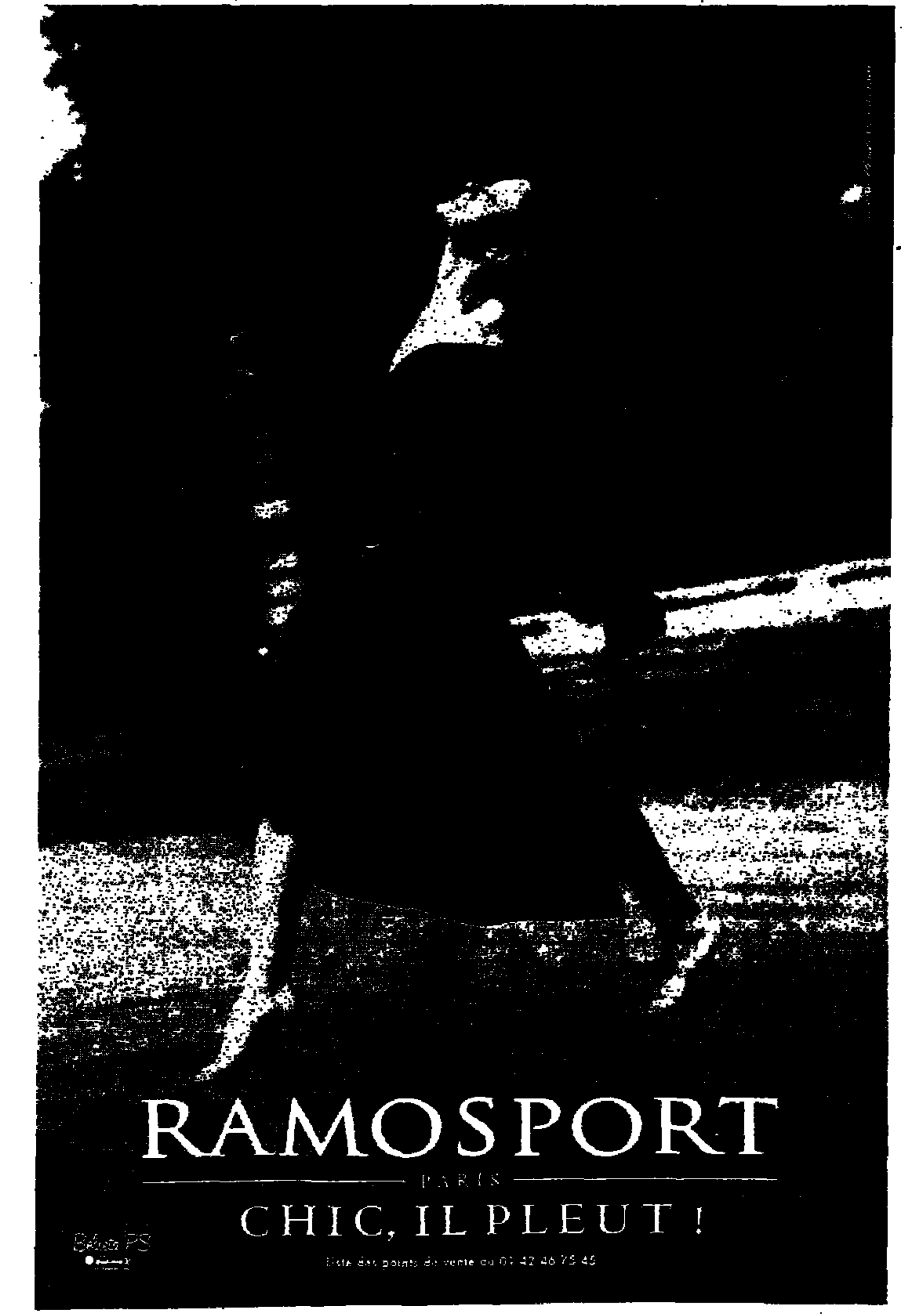
● **Désincrustants** : excise les boutons, les points noirs et autres poils incarnés *dus* à l'hyperséborrhée, qui rend si rugueuse la peau des messieurs.

● **Hydratants** : émulsions gélifiées très légères, mais nourrissantes, et riches en agents apaisants, comme l'allantoïne et l'aloès. Détend « la peau qui tire » en fixant l'eau dans les couches supérieures de l'épiderme.

● **Tonifiants** : souvent inclus dans l'après-rasage, ces baumes ou lotions contiennent des vitamines antioxydantes et des stimulants (noix de cola, ginseng, caféine, guanosine...).

● **Antibrillances** : sobrement intitulé T-Pur chez Biotherm, le n° 1 du marché. Ce « T » désigne la totalité de la zone à traiter : front, nez, menton. Le « fluide » *de Biotherm contient des* hydroxy-acides, qui exercent une micro-exfoliation, et des micro-éponges, chargées d'absorber l'excès de sébum.

★ *Le Monde* **publiera le mercredi 24 septembre (daté 25 septembre) un supplément « Styles » consacré à la mode masculine.**



Exotiques d'automne

SI HUIT FRANÇAIS sur dix utilisent un parfum quotidien, peu tiennent à le clamer trop fort. Premières victimes du souci d'épargne, les fragrances masculines sont aussi les premiers signes du retour à l'hédonisme. Après la grande déprime de 1995, les ventes ont repris trop modestement l'an dernier pour que les nouveautés soient légion cet automne. Mais celles-ci affichent allant et bonne mine, après l'austérité contemplative de quatre ans d'« eaux fraîches ».

En attendant le paladin aux joues roses que les voyantes du marketing pronostiquent pour le XXIe siècle, le premier parfum masculin de Weil *conjugue la vitesse (jasmin, muscade, piment)* à l'exotisme (ambre, santal, patchouli). Le même univers et – pour partie – les mêmes essences (complétées par l'iris) font chorus *sotto voce* chez Lalique, dont le flacon de cristal évoque le bouchon de quelque luxueuse automobile ancienne, lancée sur une route coloniale...

C'est probablement ainsi qu'au début de ce siècle Louis Boucheron sillonna les Indes. A Jaïpur, ce joaillier novateur découvrit l'incroyable observatoire bâti par un rajah du XVIIIe siècle, et dont les jeux de formes inspirèrent, plus tard, ses créations. Aujourd'hui, cet épisode est résumé dans un parfum, Jaïpur L'homme, que Boucheron dédie aux « pionniers ». L'héliotrope, au goût de pain d'épices, y est l'alizé qui propulse un plein galion de cannelle, de vanille, de muscade... En 1997, oser ce plaisir-là est encore tenu pour une aventure.

J. B.

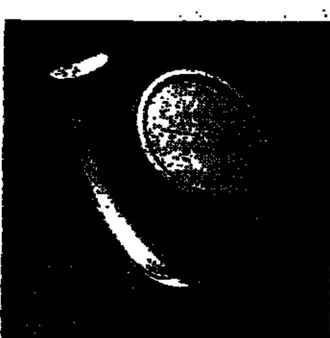
Les trente ans d'une montre exacte

IL Y AURA toujours ceux qui savent le jour et l'heure, par connivence avec la lumière, en mesure intime avec le moment qui passe. Ceux qui refusent de *compter leur temps et ont* renoncé à porter au poignet le moindre signe d'attachement. Mais, à en juger par le nombre et la diversité des modèles proposés et par les incessants mouvements de balancier de la mode, la montre est un accessoire qui reste essentiel aux yeux de la plupart.

Si l'homme pressé, inquiet de laisser passer une affaire ou un avion, affiche à son bras du stress en concentré, un outil de précision à manettes et cadrans multiples *auquel il ne manque que les ailes* pour devenir aéroplane, d'autres lui préfèrent un signe extérieur de décontraction, vraie ou fausse : après les cravates à fleurs des hippies repentis, dans la lignée Swatch et consorts, ils ont adopté la formule couleurs vives et matières modestes à prix modiques. Parfois, au fond du cadran, un personnage de bande dessinée les aide à dédramatiser les horaires.

A l'opposé de ces gris-gris mécaniques toujours plus complexes où se réfugie l'invincible détournement superstitieux, les chercheurs de formes pures avaient mis au point, dans le droit-fil de la modernité, des objets qui cherchaient *sinon à effacer la* terrible minuterie, du moins à l'estomper. Pour mieux l'apprivoiser : ce n'étaient pas des horloges sans aiguille, image fatale du dérèglement et de la perte des repères, c'étaient au contraire des cadrans sans chiffres ni marquage où seule la position des aiguilles dans le cercle *permet la lecture.*

Efficace et élégante, c'était notamment la solution retenue par une Danoise, créatrice de bijoux, Vivianna Torun, pour une montre fabriquée et vendue depuis 1967 par Georg Jensen et qui figure dans les collections du Musée d'art moderne à New York. Sculpteur et joaillier, Georg Jensen avait choisi Paris, dans l'effervescence créative des premières années du siècle, et c'est dans cette ville que le Danois ouvrit son premier magasin à l'étranger, à l'adresse qui est toujours la sienne, rue Saint-Honoré.


Créée en 1962 par Vivianna Torun, montre en acier vendue depuis 1967 par Georg Jensen.

POUR LAISSER DE LA MARGE

De l'argenterie art nouveau, dont il fut l'un des maîtres, aux ellipses épurées de l'après-guerre, style *nordique, carafes,* couverts, objets pour la table et bijoux, la marque a affirmé sa ligne, très prisée en Allemagne, en Europe du Nord et maintenant en Asie : des quatre-vingt-trois boutiques qui existent à travers le monde, une trentaine sont situées sur ce continent ; à Paris aussi, c'est la clientèle japonaise qui assure la majorité du chiffre d'affaires.

Une dizaine de créateurs contemporains participent à la collection des montres Jensen, qui *garde une forte* personnalité de design à la scandinave, mais l'originalité et le succès de la montre Torun, avec son bracelet fin, ouvert ou fermé, n'ont jamais été dépassés : elle part au rythme de près d'une par jour. Le retour aux valeurs esthétiques des années 70, carénées, *asymétriques et parfois* inspirées de formes organiques et naturelles, comme la lampe Pipistrello de Gae Aulenti, ne devrait pas freiner ce nouvel engouement.

Ce bracelet ouvert, qui épouse la forme du bras mais laisse une marge, exprimait le désir de la créatrice de ne pas laisser l'étreinte du temps se refermer sur l'individu. C'est dans cet esprit que Vivianna Torun (elle avait alors trente-cinq ans) avait répondu *en 1962 à un appel d'idées* lancé par le Musée des arts décoratifs sur le thème « Redessinez un objet que vous n'aimez pas »...

Après Paris et la Provence, où elle avait rencontré Picasso et où son travail de jeune artiste avait été exposé chez lui, Vivianna Torun a vécu en Allemagne, mais c'est en Indonésie qu'il y a vingt ans elle a préféré s'installer. Un pays où la politesse veut qu'on ne dise jamais « non » pour décliner une invitation, mais un mot qui *signifie « pas encore »*, ce qui laisse toute latitude de ne pas se laisser emprisonner dans les contraintes temporelles.

Michèle Champenois

★ **Georg Jensen, 239, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. Tél. : 01-42-60-07-89. Montre ronde à bracelet acier ouvert (ou fermé), 6 200 F. Grand modèle, bracelet ouvert, 7 500 F.**

Instable à l'Ouest, soleil à l'Est

LES HAUTES PRESSIONS sur la mer du Nord protègent le nord-est de la France des perturbations. De l'air instable remonte d'Espagne et provoquera des ondées sur la moitié ouest de la France.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. – Sur la Bretagne et les Pays de la Loire, le temps sera souvent nuageux avec des ondées orageuses. Une amélioration se dessinera en fin d'après-midi. Sur la Basse-Normandie, le début de journée sera ensoleillé puis les ondées arriveront l'après-midi. Le thermomètre indiquera entre 20 et 25 degrés.

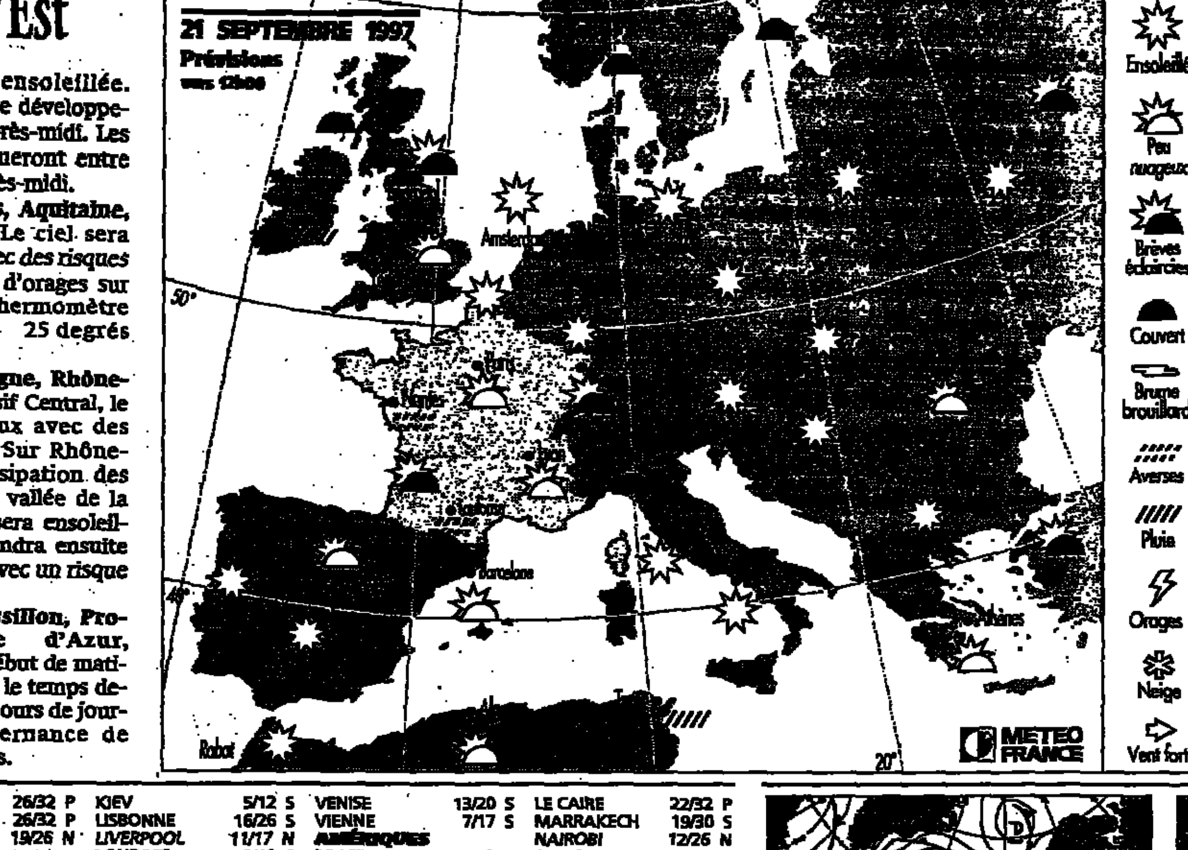
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le temps ensoleillé dominera. Quelques ondées se produiront sur le Centre en fin de journée. Il fera frais le matin et entre 20 et 24 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La journée sera, dans l'ensemble, bien ensoleillée. Quelques cumulus se développeront sur le Jura l'après-midi. Les températures indiqueront entre 20 et 24 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le ciel sera souvent nuageux avec des risques d'ondées, et même d'orages sur les Pyrénées. Le thermomètre montera jusqu'à 25 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur le Massif Central, le temps sera nuageux avec des risques d'averses. Sur Rhône-Alpes, après la dissipation des nuages bas dans la vallée de la Saône, la matinée sera ensoleillée. Le temps deviendra ensuite lourd sur les Alpes avec un risque d'orage.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Après un début de matinée sous la grisaille, le temps deviendra variable en cours de journée avec une alternance de nuages et d'éclaircies.



LE CARNET DU VOYAGEUR

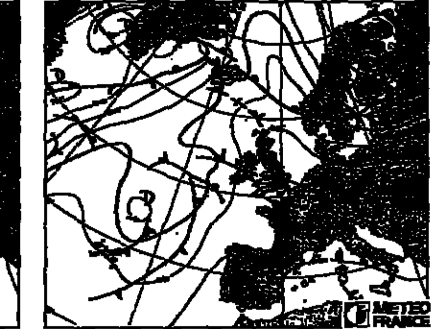
■ **BRÉSIL.** Le Brésil et la France vont accroître la fréquence hebdomadaire des liaisons aériennes entre les deux pays en les faisant passer dès à présent de sept à dix, puis à quatorze d'ici à 1999. Les modalités de ces liaisons qu'effectueront, chacune de leur côté, Air France et la compagnie brésilienne Varig, seule ou avec d'autres compagnies brésiliennes privées, seront fixées en mai 1998. – *(AFP.)*

■ **ANGLETERRE.** La revue *Executive Travel*, qui décerne chaque année le prix du meilleur hôtel, a désigné pour 1997 le Savoy de Londres. Les quatorze récompenses précédentes (Awards) avaient été attribuées à des hôtels asiatiques.

■ **ALLEMAGNE.** À partir du 26 octobre, la compagnie régionale allemande Eurowings assurera huit liaisons Berlin-Francfort par jour en semaine et six le week-end.

PRÉVISIONS POUR LE 21 SEPTEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

						PAPEETE	26/32	P	KIEV	5/12	S	VENISE	13/20	S	LE CAIRE	22/32	P
						POINTE-A-PIT.	26/32	P	LISBONNE	16/26	S	VIENNE	7/17	S	MARRAKECH	19/30	S
						ST-DENIS-RÉ.	19/26	N	LIVERPOOL	11/17	N	**AMÉRIQUES**			NAIROBI	12/26	N
						EUROPE			LONDRES	9/18	S	BRASILIA	19/28	P	PRETORIA	12/27	S
						AMSTERDAM	8/16	S	LUXEMBOURG	6/17	S	BUENOS AIR.	7/19	S	RABAT	19/26	S
FRANCE métropole			NANCY	6/20	S	ATHENES	18/26	N	MADRID	17/28	N	CARACAS	26/31	N	TUNIS	20/26	P
AJACCIO	13/25	S	NANTES	14/26	P	BARCELONE	18/23	S	MILAN	14/24	C	CHICAGO	10/17	S	**ASIE-OCÉANIE**		
BIARRITZ	15/21	N	NICE	17/24	N	BELFAST	13/17	C	MOSCOU	5/12	N	LIMA	17/24	N	BANGKOK	27/32	P
BORDEAUX	14/24	N	PARIS	7/23	S	BELGRADE	7/18	S	MUNICH	2/18	S	LOS ANGELES	18/27	S	BOMBAY	26/30	S
BOURGES	12/24	S	PAU	13/22	P	BERLIN	8/16	S	NAPLES	17/27	S	MEXICO	13/20	C	DJAKARTA	25/32	C
BREST	12/20	P	PERPIGNAN	16/24	N	BERNE	9/19	N	OSLO	8/14	C	MONTREAL	8/12	S	DUBAI	28/36	S
CAEN	11/20	P	RENNES	13/25	N	BRUXELLES	6/18	S	PALMA DE M.	17/26	S	NEW YORK	13/19	S	HANOI	21/27	N
CHERBOURG	10/20	N	ST-ETIENNE	9/24	N	BUCAREST	4/19	S	PRAGUE	4/15	S	SAN FRANCS.	17/24	S	HONGKONG	23/26	N
CLERMONT-F.	12/26	P	STRASBOURG	6/21	S	BUDAPEST	8/18	S	ROME	16/26	S	SANTIAGO/CHI	6/23	S	JERUSALEM	19/29	S
DIJON	10/22	N	TOULOUSE	15/24	N	COPENHAGUE	8/14	S	SEVILLE	19/34	S	TORONTO	8/13	S	NEW DEHLI	26/31	P
GRENOBLE	12/25	N	TOURS	12/24	N	DUBLIN	13/17	P	SOFIA	8/15	S	WASHINGTON	11/20	S	PEKIN	8/23	S
LILLE	7/20	S	**FRANCE outre-mer**			FRANCFORT	5/19	S	ST-PETERSB.	6/10	S	**AFRIQUE**			SEOUL	15/22	S
LIMOGES	13/23	N	CAYENNE	22/32	N	GENEVE	11/21	S	STOCKHOLM	7/16	C	ALGER	17/26	S	SINGAPOUR	27/31	C
LYON	11/25	N	FORT-DE-FR.	25/30	P	HELSINKI	4/12	N	TENERIFE	17/23	N	DAKAR	26/31	C	SYDNEY	13/18	C
MARSEILLE	16/25	N	NOUMEA	17/23	S	ISTANBUL	14/17	N	VARSOVIE	5/14	S	KINSHASA	22/31	S	TOKYO	19/25	C


Situation le 20 septembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 22 septembre à 0 heure TU

PRATIQUE

A Paris, des ateliers pour un temps libre bien occupé

DIFFICILE, en ce début de septembre, d'obtenir les permanences de renseignements et d'inscriptions de l'Adac (Association pour le développement de l'animation culturelle de Paris). Les lignes sont occupées, les personnels débordés. *« Il y a des jours où je sature. Les listes d'attente s'allongent et je ne sais plus comment faire pour satisfaire les gens »*, se désespère Barbara Debard, directeur des ateliers du 14e arrondissement.

Chaque rentrée, c'est la même fièvre. Jeu théâtral, aquarelle, art floral, cannage-rempaillage, peinture sur porcelaine, astrologie, calligraphie, vitrail, icône, miniature sur ivoire, verre soufflé... ont leurs adeptes. Certains s'inscrivent pour la première fois. D'autres reviennent plusieurs années de suite. Quelques-uns aussi, venus un peu par curiosité, sans motivation ni passion réelles, abandonnent après quelques cours. A l'Adac, les professionnels qui animent les ateliers apportent une formation de qualité. En retour, ils ont leurs exigences. *« Les gens qui viennent à mon atelier viennent de tous horizons. La plupart ont une profession et ne se destinent pas au théâtre. Mais ils apprennent chez moi le métier de comédien »*, précise Françoise Kerver, qui anime plusieurs ateliers d'art dramatique. *« Bien sûr que l'on s'amuse, mais on bosse aussi beaucoup. Je donne des devoirs, des textes à apprendre. On joue, on monte des pièces... mais en même temps je fais faire des exercices de diction et d'articulation. Un danseur s'échauffe à la barre, un musicien fait des gammes. Je ne vois pas pourquoi un comédien ne travaillerait que dans le génie. »*

« PAS PATRONAGE RINGARD »

Françoise Kerver a fait le Conservatoire. Elle écrit des scénarios de fiction pour la télévision. Elle enseigne à l'Adac pour transmettre et partager une passion. Elle se veut rigoureuse, honnête avec les difficultés que peut représenter l'apprentissage de cet art et rejette le *« côté patronage, ringard »* que peuvent parfois revêtir les cours amateurs de théâtre. Ces propos trouvent écho chez les animateurs des autres ateliers. Surtout, ils illustrent les principes qui définissent, depuis ses origines, la philosophie de l'Adac.

Créée en 1968 à l'initiative de Jacques Chirac, qui souhaitait mettre en place une politique culturelle complémentaire des structures déjà existantes, l'Adac, sous l'inspiration de Francis Balagna, son président, a d'emblée choisi ses orientations. Pour les professionnels qui enseignent dans les ateliers, il s'agit de transmettre un savoir ; pour le public, de découvrir des métiers.

Dans un premier temps, la programmation s'est surtout orientée vers les *disciplines traditionnelles* : métiers d'art, arts plastiques, arts du spectacle et techniques exceptionnelles. Puis, en 1984, l'Adac a entrepris de s'ouvrir aux nouvelles technologies, en créant notamment, dans le 13e arrondissement, un centre multimédia. *« Le multimédia et Internet s'inscrivent dans un fil conducteur entre tradition, source de références, et modernité, symbole de l'innovation technologique »*, souligne Francis Balagna, fervent défenseur de la pratique contre la théorie, grand amateur de culture – il est lui-même ancien chef d'orchestre – et boulimique de toutes les formes de connaissance. *« Le combat que je mène consiste de plus en plus à ne pas privilégier la théorie sur le savoir-faire. C'est une base fondamentale de la démarche que je soutiens, ici, depuis vingt ans. »* A l'Adac, c'est donc l'artiste qui suscite la création d'un atelier. Pas l'inverse. Une fois choisi, cet artiste a carte blanche.

POUR SE CHANGER

Un autre cheval de bataille de Francis Balagna, c'est l'ouverture. *« Selon moi,* dit-il, *un mode d'expression qui se renferme sur lui-même se condamne. Tout projet doit partir d'une idée fondamentale mais ne peut s'approfondir que s'il s'ouvre à des univers convergents. Je suis contre la spécialisation à la française »*. A l'Adac, on peut donc commencer par suivre un atelier d'initiation au dessin traditionnel pour se diriger ensuite vers la formation du dessin en 3D puis découvrir l'univers du multimédia.

Des techniques traditionnelles aux nouvelles technologies, les ateliers offrent un éventail varié de disciplines pour un public de tous âges qui vient de tous les horizons socioprofessionnels. Certains y suivent une formation pour entrer dans la vie active, d'autres pour se changer les idées, d'autres encore pour pouvoir, un jour peut-être, *« changer de vie »*. Françoise Kerver accueille directeur de chaîne de télévision, étudiant, banquier, conducteur à la RATP, infirmière, ingénieur...

On vient voir Claude-Philippe Gauthier, qui enseigne le multimédia, pour se mettre à jour ou pour trouver un emploi. A l'atelier de scénographie de Daniel Louradour, qui a signé de nombreux décors de cinéma, de ballets et d'opéras, on souhaite surtout devenir décorateur.

Les disciplines n'échappent pas aux modes. La peinture sur soie a eu ses années de gloire et suscite aujourd'hui moins d'intérêt. Cette année, l'œnologie, les masques, la cuisine française ont le vent en poupe. Malgré ses fluctuations, chaque année, l'Adac affiche complet. Des listes d'attente laissent leur chance aux retardataires qui profiteront, peut-être, des désistements de premier trimestre. Un succès que le bouche-à-oreille s'est chargé d'assurer depuis vingt ans.

Véronique Cauhapé

Tarifs et inscriptions

● **Adac** : Hôtel de Retz, 9, rue Charlot, 75003 Paris. Tél. : 01-44-61-87-87. Internet : http : //www. adac. asso. fr. *Du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 18 h 30.*

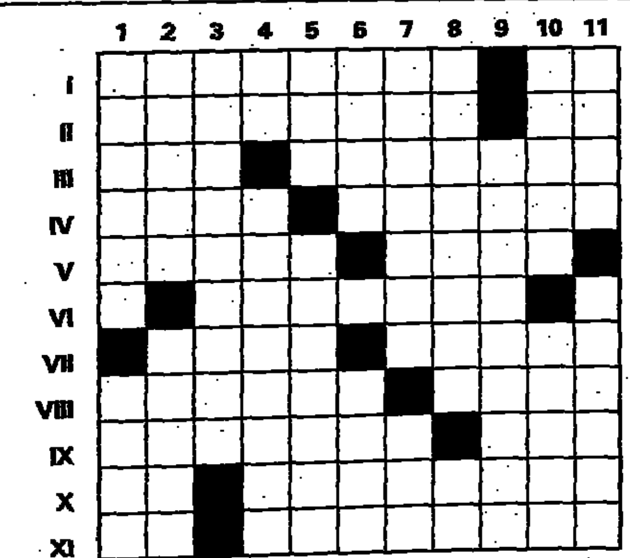
● **Tarifs** : adhésion 80 francs par saison. Cotisation par atelier (+ matériel, soit de 180 à 300 francs) comptant un cours par semaine : 650 francs (trimestre), 1 500 francs (saison, soit du 29 septembre 1997 au 27 juin 1998) pour les adultes et adolescents (à partir de quinze ans) ; 325 francs (trimestre), 750 francs (saison), pour les enfants (moins de quinze ans).

● **Plus de 400 ateliers** *représentant 56 centres autour de* 200 disciplines différentes existent actuellement à l'Adac, répartis dans les arrondissements de Paris. Pour tous renseignements ou inscriptions, s'adresser directement à l'Adac ou à la Maison des ateliers, terrasse Lautréamont, 75001 Paris. Tél. : 01-42-33-45-54.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97206

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Puiser dans le sol ou dans la poche du voisin. Bas de gamme. – II. Vous met dans le noir. Souvent à la chaîne. – III. Ne se croise plus souvent. Qui n'a pas été touchée. – IV. Station balnéaire près d'Arcachon. Aplanies comme des ardoises. – V. Désobéissance de cheval. Laisse des traces sur le papier. – VI. Charges religieuses. – VII. Authentique. En face de Gibraltar. – VIII. Délivre du mal. Pour le prendre à pleines dents, il faut le retourner. – IX. Belle plante en voie de disparition dans nos campagnes. Dadaïste. – X. Préposition. Capable d'exploser. – XI. En matière de. Morte dans un corps vivant.

VERTICALEMENT

1. Sous un certain angle, c'est un rapporteur. Equipé comme un Vaurien. – 2. Désagréable. Manifestons notre désaccord. – 3. Rendues difficiles à trouver. – 4. Donne le choix. Le premier à l'écrit. – 5. Avant la distribution. Sa place est sur toutes les tables. – 6. Ramasse tout. Joker de nos mots. – 7. En avoir rend audacieux. Dans une éprouvette. – 8. Mieux vaut les regarder en face. Tort à moitié. – 9. Me prenais pour Anastasie. – 10. Prête à convoler. Comme un regard menaçant. – 11. Assez salés. Un grand coup d'un seul coup.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97205

HORIZONTALEMENT

I. Pont. Bridge. – II. Avoir. Ebrab (barbe). – III. Reines. Moro. – IV. Rôles. Ubu. – V. Nb. Sénateur. – VI. Gap. NTM. Tri. – VII. Oblation. Ef. – VIII. Nia. Sévit. – IX. Noce. Ranidé. – X. Elève. Ratée. – XI. Retard. Sors.

VERTICALEMENT

1. Parangonner. – 2. Ove. Babiole. – 3. Noir. Placet. – 4. Tinos. Eva (ave). – 5. Relents. Er. – 6. Sentier. – 7. Ré. Samovar. – 8. IBM. Ninas. – 9. Drouet. Tito. – 10. Garbure. Der. – 11. Ebouriffées.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ Président-directeur général : Dominique Alduy Vice-président : Gérard Morax Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

ÉCHECS

N° 1758

(CHAMPIONNAT DE GRANDE-BRETAGNE, Brighton, août 1997)
Blancs : M. Adams.
Noirs : R. Sheldon.
Défense sicilienne. Attaque anglaise.

1. é4	ç5	12. b4	b5 (d)
2. Cf3	é6	13. g6!! (e)	Cf6 (f)
3. d4	çxd4	14. gxh7+	Rxh7 (g)
4. Cxd4	Cç6	15. Cxç6	Dxç6
5. Cç3	Dç7	16. Fd3! (h)	Rh8
6. Fé3	a6	17. Td-g1 (i)	b4
7. Dd2 (a)	Cf6	18. Fh6!! (j)	Tg8 (k)
8. f3	Fé7 (b)	19. é5!! (l)	g6 (m)
9. g4	d6	20. éxf6	bxç3
10. 0-0-0	0-0 (c)	21. Dg5! (n)	aband. (o)
11. g5	Cd7		

NOTES

a) Rien d'étonnant à ce que le champion anglais choisisse ce système conçu dès 1985 par les grands maîtres anglais Short, Nunn et Chandler, caractérisé par la formation Fé3-Dd2, f3 et g4, connue aujourd'hui sous le nom d'« attaque anglaise ».

b) 8..., d5, joué dans une partie Short-Zvjaginev (Olympiade de Moscou, 1994), semble jouable : 9. éxd5, Cxd5 ; 10. Cxd5, éxd5 ; 11. 0-0-0, Fd6 ; 12. Rb1, 0-0.

c) Le roque comporte quelques inconvénients, comme les Blancs vont le démontrer. Laisser le R noir au centre n'est pas sans ombre non plus. Par exemple, 10..., Cé5 ; 11. g5, Cf-d7 ; 12. f4, Cç4 ; 13. Fxç4, Dxç4 ; 14. f5, Cé5 ; 15. f6!, gxf6 ; 16. gxf6, Fxf6 ; 17. Th-f1, Fé7 (si 17..., Fg7 ; 18. Cf5!, éxf5 ; 19. Dxd6, Fé6 ; 20. Fç5, Cç6 ; 21. Cd5, Fxd5 ; 22. éxd5, Fé5 ; 23. Tf-é1, Df4+ ; 24. *Rb1* avec la menace 25. Fd4) ; 18. Fg5, Cd3+ (ou 18..., Db4 ; 19. Df4, Fxg5 ; 20. Dxg5, Cç4 ; 21. Cb3, Db6 ; 22. Td4, Dç7 ; 23. Df6, Tf8 ; 24. Tf-d1, b5 ; 25. é5, d5 ; 26. Txd5, abandon. Ristola-Nei, Helsinki, 1989) ; 19. Rb1!, *Dxd4* ; 20. Fxé7, *Rxé7* ; 21. *Dg5+*, *Ré8* ; 22. Txd3, Dé5 ; 23. Dh4, et les Blancs *conservent une dangereuse initiative.* L'échange au centre 10..., Cxd4 reste positionnellement inférieur : 11. Fxd4, é5 ; 12. Fé3, Fé6 ; 13. g5, Cd7 ; 14. Cd5!, Dç6 ; 15. Rb1, Fxd5 ; 16. Dxd5, Dxd5 ; 17. Txd5 (Domont-Milicev, Bad Ragaz, 1990).

d) Dans ce genre de formation des roques opposés, la précision est plus que jamais nécessaire. L'avance b7-b5 ne doit avoir lieu que précédée de l'échange Cxd4.

e) Une belle idée qui surgit comme un coup de tonnerre et qui n'eût pas été possible si 12..., Cxd4 avait été joué car maintenant 13..., fxg6 gagnerait simplement un pion.

f) 13..., hxg6 permettrait aux Blancs d'ouvrir la colonne h par 14. h5! et d'obtenir une attaque gagnante.

g) 14..., Rh8 valait sans doute mieux.

h) Menace 17. é5+ et oblige les Noirs à perdre un précieux temps.

i) L'artillerie lourde est en place.

j) Nouveau coup de tonnerre.

k) Si 18..., bxç3? ; 19. Fxg7+, Rh7 (ou 19..., Rg8 ; 20. Fxf6+, Rh7 ; 21. Tg7+, Rh8 ; 22. Dh6 mat) ; 20. Dh6+, Rg8 ; 21. Db8 mat. Si 18..., Cé8 ; 19. Fxg7+, Cxg7 ; 20. Dh6+ suivi du mat.

l) Ouverture de la dernière ligne.

m) Si 19..., bxç3 (ou 19..., dxé5) ; 20. Fxg7, Txg7 ; 21. Dh6+, Th7 ; 22. Fxh7 suivi du mat.

n) D + deux T = deux F viennent facilement à bout du R ennemi. L'arrivée de la D décide immédiatement de l'issue du combat.

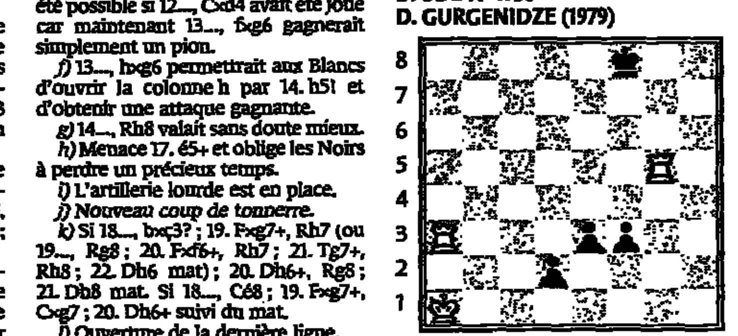
o) Si 21..., çxb2+ (échec de consolation) ; 22. *Rb1*, *Fd8* ; 23. Fg7+, *Txg7* ; 24. Dh6+, Th7 ; 25. Df8 mat.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 1757
J. KISS (1986).

(Blancs : Ra8, Db4, Tb6 et h8, Ff8, *Ca6 et b8, Pç7. Noirs : Rç8, Dh1, Tg2 et* d5.) Mat en deux coups.

Si 1. Tg6? (menace 2. Db7 mat), ni 1..., Db1 ; 2. Fd6 mat, ni 1..., Tb5 ; 2. Fh6 mat, mais 1..., Tb2! De même, si 1. Tb-h6? (menace 2. Db7 mat), ni 1..., Tb2 ; 2. Fd6 mat ni 1..., Tb5 ; 2. Fg7 mat, mais 1..., Db1! 1. Td6! (menace 2. Db7 mat), Db1 ; 2. Fg7 mat.
1..., Tb2 ; 2. Fh6 mat.
1..., Tb5 ; 2. Td8 mat.

ÉTUDE N° 1758
D. GURGENIDZE (1979)



Blancs (3) : Ra1, Ta3 et g5.
Noirs (4) : R8, Pd2, é3, f3.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

MUSIQUE La quinzième édition de Musica, Festival international des musiques d'aujourd'hui, s'ouvre le 20 septembre à Strasbourg. L'affiche propose trente-quatre concerts jusqu'au 8 octobre. La Finlande sera cette année particulièrement célébrée par cet important rendez-vous international de la création contemporaine. ● TROIS ANS après un hommage rendu à Kaija Saariaho, le festival reçoit le chef Esa-Pekka Salonen, à la tête de l'Orchestre symphonique de la radio finlandaise, ainsi que la plupart des interprètes de premier rang de ce petit pays qui s'est hissé sur le devant de la scène moderne. ● TOUS rendront compte du travail d'un enfant prodige de la composition, Magnus Lindberg (né en 1958), qui, dans un entretien au *Monde*, explique les particularités de la situation musicale dans son pays et les évolutions récentes de ses recherches.

Strasbourg salue les séductions planétaires des enfants de Sibelius

Une dynamique de groupe a favorisé l'explosion de la musique finlandaise, qui connaît un véritable engouement chez elle et ailleurs. Le Festival Musica de Strasbourg reçoit ainsi le chef Esa Pekka-Salonen pour un hommage au jeune compositeur Magnus Lindberg

À STRASBOURG, on n'a pas attendu l'entrée de la Finlande dans l'Union européenne pour s'intéresser à sa musique. Kaija Saariaho (née en 1952) a par exemple été l'une des quatre têtes d'affiche de Musica en 1993 au même titre que le Hongrois György Ligeti et l'Américain Morton Feldman, déjà reconnus comme des classiques du XXe siècle. Le Festival international des musiques d'aujourd'hui qui, depuis près de quinze ans, offre un aperçu original et cohérent de la création contemporaine, se met cette fois franchement à l'heure finlandaise en accueillant la quasi-totalité des interprètes emblématiques du pays dont le violoncelliste Anssi Karttunen, le clarinettiste Kari Krilkku, les ensembles Toimii et Avanti, et, bien sûr, l'Orchestre symphonique de la radio finlandaise sous la baguette très recherchée d'Esa-Pekka Salonen.

Ils viennent tous servir la musique de leur compatriote Magnus Lindberg (né en 1958), dont Musica propose un portrait exceptionnel sur la base de vingt-quatre œuvres réparties en neuf volets avec, notamment, le concours de formations aussi prestigieuses que le Quatuor Arditi ou le London Sinfonietta. Cette mobilisation sans précédent au service d'un compositeur de moins de quarante ans traduit autant l'estime accordée au musicien que l'intérêt porté à son environnement national. Cosmopolite par nécessité de formation comme la plupart de ses confrères européens, Magnus Lindberg n'en est pas moins représentant d'une musique finlandaise qui a connu une véritable explosion au cours des années 80.

Les deux principaux artisans de cet essor figurent également au programme de Musica. Compositeur inclassable, claveciniste baroque ou d'avant-garde, théoricien érudit et chroniqueur polémiste, Jukka Tiensuu (né en 1948) a grandement contribué à secouer les esprits et à les cultiver, notamment en fondant deux festivals majeurs de musique contemporaine, la Biennale d'Helsinki et Time of Music, à Viitasaari. De dix ans son aîné, Paavo Heininen a exercé une égale influence dans le domaine de l'enseignement. La plupart des Finlandais appréciés aujourd'hui (Lindberg, Saariaho, les jeunes Seppo Pohjola et Veli-Matti Puumala, également programmés à Musica) sont passés dans sa classe de composition à l'Académie Sibelius d'Helsinki. Les premiers ont mis en pratique les préceptes de leur maître en fondant il y a une vingtaine d'années l'association Korvat auki (Ouvrez vos oreilles) qui, par des séminaires et des concerts tournés vers l'actualité internationale, a produit une impulsion déterminante sur la vie musicale finlandaise.

Dans la foulée ont été créés d'importants organes de diffusion tels que les ensembles Toimii (« Ça marche », avec des instrumentistes réunis autour de Lindberg et d'Esa-Pekka Salonen pour monter des pièces exigeant un dispositif inédit) et Avanti (formation à géométrie variable au vaste répertoire conçue par les chefs d'orchestre Salonen et Jukka-Pekka Saraste) aux noms sans équivoque. La dynamique de groupe a donc joué un rôle essentiel dans l'éclosion des talents.

Risto Nieminen, ancien étudiant en musicologie étroitement lié aux activités de Korvat Auki, de Toimii et des Biennales d'Helsinki, le reconnaît volontiers : « *Ma nomination en 1991 comme directeur artistique de l'Ircam n'aurait pas été possible sans le crédit accordé à Tiensuu, Lindberg et Saariaho après les travaux accomplis dans cet institut.* » La Finlande est un pays où règne le principe associatif. De caractère réservé, habitant loin les uns des autres, les Finlandais trouvent naturel de se réunir pour agir. Il n'est donc pas étonnant que le chœur, de tradition religieuse, politique, estudiantine, villageoise ou autre, s'impose au pays des mille lacs comme fondement de la pratique musicale.

Chorale ou non, la musique occupe une place importante dans la vie des Finlandais comme en témoignent certains faits de société qui laissent parfois pantois. Imagine-t-on par exemple qu'un théâtre national d'opéra soit inauguré en chantant par celui qui est appelé à le diriger ? C'est pourtant ce qui s'est produit à Helsinki en décembre 1993 lorsque le baryton Walton Grönroos a interprété une cantate écrite pour l'occasion par... son prédécesseur, le compositeur Ilkka Kuusisto. En présence du président de la République et devant les caméras de télévision ! La musique intéresse les Finlandais, et les médias la traitent en conséquence. Une chaîne de télévision commerciale s'est par exemple risquée à produire une vingtaine d'émissions consacrées à des compositeurs contemporains.

La presse écrite n'est pas en reste. Ainsi, chaque jour pendant une semaine, a-t-on pu suivre en 1992 dans les colonnes d'*Helsingin Sanomat* (le principal quotidien du pays) les préparatifs de la création de l'opéra *Kullervo*, d'Aulis Sallinen, à Los Angeles, comme on a pu suivre cet été dans les mêmes conditions l'entraînement du footballeur finlandais de l'Ajax d'Amsterdam, Jari Litmanen, avant un match crucial de l'équipe nationale contre la Norvège... De tels excès font dire à Risto Nieminen (qui a quitté l'Ircam pour prendre la direction du Festival d'Helsinki) que « *beaucoup de choses se sont améliorées dans le domaine musical en Finlande mais pas la presse, qui demeure parfois assez superficielle* ».

De fait, ce petit pays (près de six millions d'habitants) très jeune (indépendant depuis 1917) aurait toutes les raisons de se départir un peu de son humilité légendaire. Sa position à la périphérie de l'Europe n'est plus synonyme d'éloignement mais d'ancrage au confluent de l'Est et de l'Ouest. La Biennale d'Helsinki a accueilli le gotha des créateurs contemporains et figure aujourd'hui en bonne place dans les biographies des interprètes du monde entier. La scène internationale a par ailleurs élevé certains Finlandais au rang de stars, la chanteuse Karita Mattila, le chef d'orchestre Esa-Pekka Salonen ou les compositeurs Magnus Lindberg et Kaija Saariaho, dont un opéra sera créé au Festival de Salzbourg en 2001. Signe des temps, c'est un de leurs compatriotes, Sakari Oramo (né en 1965) qui succédera bientôt à Sir Simon Rattle à la tête de l'Orchestre de Birmingham.

A quoi doit-on attribuer une telle réussite ? A l'éducation dispensée dans les nombreuses écoles de musique, répond sans hésiter Risto Nieminen : « *Tous les enfants y ont accès et les méthodes sont efficaces et actuelles ; même les plus jeunes ont alors plaisir à jouer de la musique contemporaine.* » Pekka Hako, directeur du Centre d'informations de la musique finlandaise, souligne aussi le caractère d'exception de certains festivals : « *A Kuhmo – musique de chambre – ou à Porvoo – Avanti –, on présente dans un même concert Beethoven et une création finlandaise, et les gens en redemandent.* » Il est clair aussi que l'Etat soutient profondément la musique et favorise le travail des créateurs par des bourses qui peuvent aller jusqu'à une quinzaine d'années. Pekka Hako souligne avec fierté que « *le statut social du compositeur est en Finlande plus élevé que dans n'importe quel autre pays. En raison peut-être de Sibelius* ».

Le chœur, de tradition religieuse, politique, estudiantine, villageoise ou autre, s'impose au pays des mille lacs comme fondement de la pratique musicale

Taciturne, amateur de cigares et d'alcool fort, père de six filles, Sibelius a longtemps été considéré sous un angle strictement national. De nombreux compositeurs de tous bords (Adams, Benjamin, Dusapin, Maxwell Davies, Murail, Vasks...) le citent aujourd'hui en exemple. Enigmatique, friand de cigarillos et de vins fins, père de deux filles, Lindberg est plébiscité par la jeune génération. Extérieurement, la confrontation paraît inévitable ! Elle devient de plus en plus valide à l'examen des œuvres de Lindberg issues d'un travail matriciel qui évoque la métamorphose cellulaire prisée par Sibelius. Elle s'impose enfin au regard d'un calendrier qui place le concert d'ouverture de Musica consacré intégralement à Lindberg le 20 septembre, soit le jour du quarantième anniversaire de la mort de Sibelius.

P. Ge.


PHILIPPE GONTIER

Magnus Lindberg, trente-huit ans, figure emblématique du dynamisme de la musique finlandaise.

Nouvelles notes en « prime time »

La première chaîne de télévision finlandaise a vraisemblablement établi un record le 13 août avec la diffusion en début de soirée d'un concours de composition, Uussavel (Nouvelles notes), organisé dans le cadre du Festival de Turku selon des modalités inédites et remporté par le très expérimenté Olli Koskelin.

Les téléspectateurs ont en effet été conviés, comme les auditeurs présents dans la salle, à voter (par téléphone) pour l'une des six œuvres créées lors du concert de l'ensemble Zagros sans que le nom des compositeurs soit dévoilé. La dotation de 50 000 marks finlandais (environ 60 000 francs) a été répartie entre les six finalistes (sur une trentaine de candidatures examinées par un jury réuni autour de Magnus Lindberg) au prorata des voix recueillies. Une expérience de popularisation de la musique contemporaine que l'on imagine difficilement en France.

Magnus Lindberg, compositeur

« Rompre avec la tradition ne me semble plus une attitude moderne »

« L'éventuelle identité finlandaise de votre musique est-elle parfois abordée dans vos cours de composition ?

– La plupart du temps, on ne me pose que des questions techniques, mais à Stockholm, où j'ai enseigné l'an dernier, on a touché à des aspects plus complexes tels que les racines d'un compositeur et son identité. J'ai du mal à verbaliser tout cela, mais je pense qu'il existe une dimension nordique. On ne peut pas fuir son passé et nier l'impact de l'environnement évoqué par certains clichés sur la solitude, la nature et le calme. Cependant, quels sont les filtres et quelles sont les lignes directes entre l'expression et la pensée ?

– La formation que vous avez reçue auprès de Paavo Heininen et d'Einojuhani Rautavaara en Finlande, puis de Vinko Globokar et de Gérard Grisey en France, illustre également cette image des filtres et des lignes directes. A l'écoute de vos premières œuvres, il était clair que vous aviez étudié avec Heininen et Globokar ; à l'écoute des plus récentes, on commence à percevoir ce que vous avez pu saisir auprès de Rautavaara et de Grisey.

– Comment les influences nous créent et nous changent... ça prend du temps. Evidemment, si l'on compare *Action-Situation-Signification* (1982) et *Marea* (1990), la surface est assez différente mais les processus internes vont dans le même sens. Aujourd'hui, j'envisage des harmonies plus consonantes et j'essaie de mélanger davantage de choses. L'important, c'est l'expression, et il faut l'ouvrir au maximum. Alors, même si le caractère abrupt de mes premières œuvres me plaît toujours, je recherche des nuances plus subtiles qu'auparavant. Il semble alors que ma musique soit plus simple d'accès.

– Elle n'est pas forcément plus simple à écouter parce que, étant donné qu'il y a plus d'informations accessibles à l'auditeur, elle devient moins abstraite et favorise une perception à la fois riche et complexe.

– Oui car, contrairement à ce que l'on pense souvent, si la construction est très compliquée, l'écoute ne l'est pas ; car la musique dépasse tellement le niveau compréhensible que le résultat perçu se situe très loin de l'objectif. En revanche, une œuvre qui semble très simple peut être musicalement complexe parce qu'elle met en jeu beaucoup de relations très fines. C'est une question à laquelle j'ai bien réfléchi ces derniers temps. La modernité, la complexité ne sont pas toujours faciles à définir.

– La modernité peut tout de même se définir par la recherche de l'inouï. Ainsi en va-t-il dans votre production de *Kraft*, *Ur* ou *Zona*, qui dévoile un nouveau monde. Mais cet aspect n'apparaît plus dans votre musique, qui exploite aujourd'hui davantage d'éléments traditionnels afin de fournir des repères à l'oreille.

– C'est vrai. La grande tradition est pour moi beaucoup plus présente. Mais, à l'époque de *Kraft* (1983-1985), on avait peut-être la naïveté de croire qu'il était possible d'ignorer la tradition. Rompre avec la tradition ne me semble plus une attitude moderne ; ce serait même irréaliste. J'aime trop la musique pour me défier de ce qui a été créé avant.

– Votre récente évolution stylistique laisse entrevoir un goût de la pulsation régulière, des séquences répétitives et d'un swing monumental que certains rattacheraient volontiers à John Adams. Est-ce volontaire ou fortuit ?

– Il est difficile de répondre à cette question. Je suis venu à tout cela pour des raisons techniques. Une phrase de Heininen à propos de la variation m'a toujours frappé. Pour lui, la variation consiste à faire des choses très différentes de la même manière et non pas la même chose de manières différentes. Je conçois des matrices harmoniques dont je varie le traitement, ce qui m'a conduit à envisager des *ostinati* et des passages répétitifs. Pour moi, ce sont des boucles qui se créent en changeant constamment. Dans l'expression musicale, je recherche toujours continuité et directionnalité sur un plan dramatique. Les effets statiques me gênent. Esthétiquement, il y a donc une grande différence avec les minimalistes.

– Ces séquences d'*ostinati*, de motorisme récurrent paraissent plus relever d'une descendance de Sibelius et de sa technique de dominos telle qu'elle se développe dans la *7e Symphonie* ou dans *Tapiola*.

– J'ai beaucoup étudié ces deux œuvres. Je me suis laissé influencer par les procédés d'écriture de *Tapiola*, que je trouve encore aujourd'hui modernes ; le décalage entre l'harmonie et la ligne de basse, par exemple, mais surtout le travail autour de la continuité, une notion qui confine à l'obsession pour moi depuis *Corrente* (1992). Je me suis lassé de l'éclatement contemporain en voie de maniérisme. »

Propos recueillis par Pierre Gervasoni

Sur vos tablettes

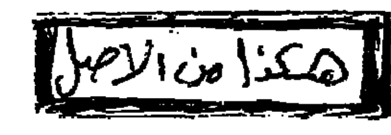
● **Rendez-vous.** La quinzième édition de Musica, Festival international des musiques d'aujourd'hui, se déroulera à Strasbourg du 20 septembre au 8 octobre. Une douzaine de concerts, sur les trente-quatre à l'affiche, s'attacheront à la production du Finlandais Magnus Lindberg, balisée de manière monographique ou bien mise en perspectives nationale et internationale. *Bureau du Festival, Salle Alternance, 12, rue du Faubourg-de-Pierre, 67000 Strasbourg. Tél. : 03-88-21-02-02.*

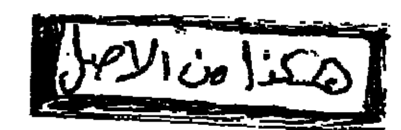
● **Documentation.** Le Centre d'informations de la musique finlandaise a été fondé en 1963 et répond à 1 500 demandes écrites par an. Il propose ses services aux professionnels de la musique, interprètes, organisateurs de concerts, représentants des médias... *FMIC, Lauttasaarentie 1, 00200 Helsinki. Tél. : 00-358-9-68101-313.*

● **A lire.** La revue *Boréales* publie cet automne un volume consacré à la musique finlandaise. *Centre de recherches internordiques, 28, rue Georges-Appay, 92150 Suresnes.*

● **A écouter.** Kalevi Aho : *9e Symphonie, Concerto pour trombone*, 1 CD BIS-CD-706. Paavo Heininen : *The Damask Drum*, 1 CD Finlandia 106. Magnus Lindberg : *Ur, Corrente, Duo Concertante, Joy*, 1 CD « Compositeurs d'aujourd'hui » AD 690. Magnus Lindberg : *Arena 2, Coyote Blues, Tendenza, Corrente*, 1 CD Ondine 882-2. Einojuhani Rautavaara : *Angel of Light*, 1 CD Ondine 869-2. Esa-Pekka Salonen : *Composer*, 1 CD Finlandia 4509-95607-2. Kaija Saariaho : *Du cristal... à la fumée*, Nymphea, 1 CD Ondine 804-2. Jukka Tiensuu : *Tokko, Puro, Mxpzkl, M*, 1 CD Finlandia 402. Kinesis : *Œuvres contemporaines finlandaises pour chœur d'hommes*, 1 CD Finlandia 4509-96989-2. 50e anniversaire de la Société des compositeurs finlandais, 3 CD Ondine 865/866/867-2.

● **A voir.** Fruit de la collaboration du Centre d'informations de la musique finlandaise, de l'Ircam et de l'éditeur anglais Chester, le CD-Rom Prisma consacré à Kaija Saariaho se veut à la fois documentaire et artistique. Il exploite les possibilités du support multimédia selon cinq orientations, dont une, ludique, permettra de s'essayer à la composition informatique à la manière de Saariaho. Si une telle entreprise a déjà été observée dans la pop (avec Peter Gabriel), elle semble entièrement inédite dans le domaine de la musique contemporaine (parution en octobre).





L'art sans qualité et sans concession de Christian Schad, peintre incongru

A Zurich, une rétrospective ressuscite l'œuvre de ce dadaïste devenu un impitoyable portraitiste

La Kunsthaus de Zurich présente la première rétrospective exhaustive de l'œuvre de Christian Schad (1894-1982), peintre allemand au parcours atypique. Cet artiste, qui appartint brièvement au mouvement dada, récusa par la suite toute appartenance à une école pour mieux s'attaquer à la notion d'art. En rejetant tout effet de séduction et en montrant sans compassion ses contemporains dans des portraits irréfutables.

CHRISTIAN SCHAD. Kunsthaus, Heimplatz 1, Zürich. Tél. : 01-251-67-65. Du mardi au jeudi, de 10 heures à 21 heures, du vendredi au dimanche de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 9 novembre.

ZURICH
de notre envoyé spécial

Dans le genre étrange, voici un artiste et une rétrospective parfaits. L'artiste a exécuté des œuvres si différentes, si disparates, que la rétrospective, à chaque salle, change de tonalité et d'apparence. Cette variété fait la moitié de son intérêt, l'autre moitié tenant à la présence de quelques tableaux absolument réussis, de ces peintures-symboles dans lesquelles une époque et une esthétique se concentrent. L'époque, c'est l'entre-deux-guerres ; l'esthétique, c'est celle, impitoyable, de la nouvelle objectivité allemande ; l'artiste, c'est Christian Schad, lequel n'avait pas encore fait l'objet d'une exposition monographique exhaustive.

La bizarrerie est dans la biographie de Schad. Il naît en Bavière en 1894 et suit l'enseignement de l'Académie de Munich. Rien que de très normal. Mais, en 1914, il réussit à éviter la mobilisation en prétextant un défaut cardiaque. Ainsi échappe-t-il au sort commun, celui de Léger et de Dix, de Braque et de Beckmann. Il se rend alors à Zurich. Pour participer à la naissance de dada, en cette ville, au cabaret Voltaire ? Oui et non. Il connaît Hugo Ball et Hans Arp, ce qui suffit à le lier à dada avant même que le mot ne soit prononcé. Mais, en 1916, il quitte Zürich pour Genève – ce qui fait de lui un dadaïste genevois, espèce à l'existence improbable et éphémère. En 1919, nouveau départ. Pour Paris, où tout l'appelle, où Picabia, Tzara et Breton l'accueilleraient ? Non, pour Munich, qui n'est plus alors la ville d'avant-garde qu'elle avait été avant la guerre, quand y habitaient Kandinsky, Marc et Klee.

Son talent particulier pour l'incongruité incite Schad à n'être pas là où il serait utile qu'il se trouve. Ainsi, dans les années 20, alors que sa peinture est au plus haut de sa force et de sa dureté, il ne se trouve ni à Berlin, ni à Francfort, avec Dix, Grosz et Beckmann. Il vit en Italie, à Gênes, à Venise, à Rome et se marie à Orvieto. A l'inverse, quand mieux vaudrait quitter l'Allemagne, après 1933, il y reste, y étant revenu en 1928. Il y reste, mais pour apprendre le chinois, gérer une brasserie munichoise et assister à la destruction de son atelier en 1943. Par la suite, jusqu'à sa mort, en 1982, il voyage, peint à nouveau et glisse dans l'oubli en dépit de quelques expositions à Milan.

C'est assez de ces éléments pour supposer un artiste indifférent aux honneurs, peu soucieux de tirer parti des circonstances, moins inquiet encore de ce que l'on pourrait penser de lui. Il y a de la désinvolture et le goût de la provocation dans une conduite si lunatique. Il y en a plus encore dans ses œuvres, qui ne cherchent pas à séduire, mais à blesser. Elles ne peuvent susciter que le rejet horrifié ou une allégresse dangereuse. Il faut les dire désastreuses ou irrésistibles.

Elles sont irrésistibles. Les plus anciennes datent de 1916 et relèvent du cubo-futurisme qui s'est répandu en Europe dans l'année qui précède la guerre. Facettes, géométries brisées, couleur réduite à l'ocre et au gris, morceaux de mots en lettres majuscules : Schad expérimente et récapitule avec virtuosité les procédés que d'autres – Picasso, Braque, Boccioni – ont inventés. Ces exercices de style ne le satisfont que le temps de les accomplir. A Zurich et à Genève, très vite, il s'en détache et s'en prend à la notion même d'art.

URGENT DE ROMPRE

Ancien ou moderne, expressionniste ou cubiste, un style ne peut que tourner au mensonge et à la singerie. Par temps de massacre généralisé, ces futilités deviennent intolérables. Il est donc urgent de rompre : Schad montre des planches laquées de couleurs criardes et des photogrammes qui jouent de la confusion et de l'éclatement. Les uns se rient de la sculpture et du bon goût. Les autres, que l'on dénomme « schadographies », se moquent du dessin, de la peinture, de l'imitation et de la logique. Quand ils ont des titres, ce sont des titres dans le genre de ceux de Max Ernst au même moment : absurdes, *Onéirodynie en Kova*, *Transmission ischiatique*. Le plus souvent, ils n'en ont pas, abandonnant le spectateur à sa stupeur.

Donc, Schad est dadaïste, violemment mais brièvement. Passée la rotonde des reliefs et des schadographies, vous pénétrez dans la salle suivante. Elle s'ouvre sur un portrait à l'huile sur toile du pape Pie XI, de 1925, un portrait respectueux, propre. On l'accrocherait sans inconvénient au Vatican. Que s'est-il passé ? Au bout de Dada, il y a le rien. Pour un artiste conséquent – Duchamp par exemple – cela signifie cesser de se vouloir artiste. En 1920, Schad en est tout près. Crise. Doute. Voyages. Italie. Vers 1923, il trouve sa solution : si la peinture a encore un sens et un intérêt, ce ne peut être que dans la mesure où elle révèle à la société à quoi elle ressemble.

Il se fait portraitiste et exécute en une décennie une suite de toiles irréfutables. Sa prédilection va aux jeunes femmes rouées qui jouent les candides, aux dames et hommes du monde élégamment dépravés, aux musiciens et aux poètes. La rétrospective réunit cette galerie, l'Europe selon Schad, galante et moribonde, Vienne, Paris, Rome, la baronne Vera Wassilko entre deux gigolos, le comte Saint-Genois entre une prostituée et un travesti, Lotte la Berlinoise façon Morand et l'alarmant docteur Haustein.

Pas un effet pictural : une matière lisse et mince. Pas une déformation : un dessin d'ingénieur à la Hubbuch. Pas un instant de compassion : le modèle tel quel, de trois quarts ou de face, devant un décor choisi. Cette méthode neutre, cet art sans qualité ont produit quelques chefs d'œuvre, *L'Opération*, les *Deux filles* exhibant leurs sexes rasés, le portrait de Sonja la viveuse mélancolique et un *Nu à mi-corps* qui place Schad, un instant, à la hauteur de Courbet. Les dessins contemporains sont d'une méchanceté et d'une pornographie si cruelles que les plus scabreux n'ont pas été reproduits dans le catalogue. Ils ne sont cependant scandaleux que dans la mesure où ils sont vrais.

Philippe Dagen

La déclaration de foi de Tadashi Kawamata

Avec plus de trois mille chaises et des bancs, l'artiste japonais transfigure la chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière

CHAPELLE SAINT-LOUIS de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, Paris 13e. Mo Campo-Formio. Tous les jours de 8 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 2 novembre. Entrée libre.

Après Anne et Patrick Poirier, Christian Boltanski, Mario Merz, Etienne-Martin, Jean-Charles Blais, Rebecca Horn et Bill Viola, c'est au tour de Tadashi Kawamata d'être l'artiste invité par le Festival d'Automne *(lire notre supplément du 18 septembre)* à intervenir dans la chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière.

Ce Japonais de 42 ans, dont la spécialité est de construire des installations à base de planches de bois récupérées sur des chantiers, opère plus volontiers dans des lieux désaffectés ou en cours de reconversion, dans les failles et les marges des grandes cités que dans les monuments historiques ou religieux. S'il a été particulièrement remarqué en Europe par son intervention dans une église du centre de Kassel pour la Documenta de 1987, l'église en question avait été détruite par les raids aériens de 1943 et laissée à l'abandon depuis. Il l'avait « squatté » en logeant dans ses ruines envahies de ronces des nids de planches débordant des murs sur la rue.

Comment s'y prend-il à la chapelle Saint-Louis ? En s'appuyant non sur l'idée du lieu de culte et de prière, mais sur l'autre vocation de l'église : celle, beaucoup moins intimidante, et beaucoup plus conforme à l'esprit de son travail, qui est de fournir un raccourci commode entre deux cours au personnel de l'hôpital, qui traverse l'église sans rien regarder, en empruntant les portes des transepts. D'ou l'orientation de son installation en fonction des bras du transept et non de la nef.

Le visiteur entrant par la grande porte découvre donc par le flanc l'édifice monté haut au centre de la chapelle, qui est fait de vieilles chaises, de ces chaises paillées ordinairement utilisées comme mobilier d'église, identiques à celles qui sont rangées dans la nef. Des matériaux liés à la vie de l'édifice, que Kawamata respecte, comme il respecte son architecture que son échafaudage spectaculaire redouble, sans l'occulter. A la croisée, les chaises couchées en cercle presque parfait forment quelque vingt-trois anneaux d'une tour de près de dix mètres de haut qui rejoint et souligne la base de la coupole. On peut entrer dans la tour par les portes de côté et celles du transept qui forment le passage. On peut s'y s'asseoir, la rangée de chaises disposées sur le pourtour est là pour ça. La lumière, elle aussi, peut entrer, faire briller les barreaux de bois et la paille, et se diffuser dans l'église. La construction est ouverte, à peine couverte dans les travées du transept. Ouverte à toutes sortes d'images. L'idée de bûcher ? Non, bien évidemment. Kawamata n'est pas un destructeur, mais un reconstructeur. Construire apparaît avec lui comme une activité naturelle de l'homme, au-delà de celle des animaux, au-delà du nid et de la termitière. L'idée de cage ? Non plus. Les ouvertures sont là, et l'accès libre.

MERVEILLE SANS MIRACLE

Avec ses chaises, Kawamata fait merveille, mais pas de miracle. L'artiste est au service de l'homme dont il met l'activité en valeur, mais pas de Dieu. Son édifice est humainement charpenté avec sa partie centrale parfaitement ordonnée tandis que dans le transept, les murs faits d'un fouillis de chaises accumulées contre les bancs dressés ramènent au désordre des passions.

Son installation est sans mystère, simple, économe de moyens. Elle opère sans qu'il soit besoin de connaître l'art contemporain, ni la démarche de Kawamata. Sa charge symbolique est là, simplement, déjà dans le choix de la chaise usée qui a servi et servira encore après l'exposition comme matériau de construction, comme module. Elle renforce comme jamais l'idée d'échelle et d'assise humaine, de position intermédiaire, de situation transitoire, alors que le jeu des murs désordonnés s'opposant à l'appareillage soigné de la tour renforce cette idée de construction intermédiaire visant au bel ouvrage, mais inachevée. A nous de faire le reste selon nos cœurs et nos croyances. L'installation de la Salpêtrière peut donner foi en l'artiste, soit dit en passant.

Geneviève Breerette

Les Rencontres polyphoniques de Calvi, agapes du chant choral

CALVI
de notre envoyé spécial

Dans la nuit tiède de Calvi, sous les voûtes de l'ancienne poudrière de la citadelle, une douzaine d'hommes, jeunes et vieux, entonnent en italien l'un de ces chants qui soudent les communautés humaines dans l'effort comme dans la fête. En écho, leur répond le chœur de l'ensemble albanais Tirana, chantre d'une mémoire douloureuse mais tenace. Ce dialogue impromptu, ces échanges qui disent une communion de destins, ne surprennent plus les fidèles des Rencontres de chants polyphoniques de Calvi.

Le rendez-vous pour sa neuvième édition, convie à la cathédrale Saint-Jean-Baptiste toutes les polyphonies sans exclusive. Les « savantes » avec l'ensemble Venance Fortunat et son répertoire du Moyen Age occidental, comme les moins réfléchies avec le groupe familial Kek Lang, dépositaire d'une tradition tsigane hongroise ininterrompue ; le chant géorgien au féminin restitué par six ethno-musicologues (Mzetamze) comme au masculin grâce aux somptueuses Voix de Géorgie, convives chaque année de ces agapes du chant choral. Même les formats plus réduits (le duo instrumental et vocal de Marina Pittau et Lucia Albertoni ou la flamme solitaire d'Amina Alaoui et du chant arabo-andalou de Grenade).

Le miracle de ces fusions a déjà tissé la trame d'une fraternité élargie où l'émotion humaine est le seul passeport agréé. C'est au groupe A Filetta et à l'Association du Sveglu Calvese que l'on doit ce rendez-vous unique, qui a su dépasser la complicité d'origine corso-sarde pour s'ouvrir aux Bulgares et aux Kabyles, mais aussi aux Cubains, aux Mongols ou aux Zoulous. Un pari fou à la démesure de son message : « *A l'inizu c'era a voce* » ; au commencement était la voix.

La voix de la mémoire, souvent meurtrie, de peuples menacés, opprimés, asservis, mais où une vitalité populaire a mis au centre l'expression de l'amour et de l'humour en contrepoint des drames. Ces fruits de la tradition orale, sauvée parfois *in extremis* d'une irrémédiable faillite qu'annonçait le regard « folkloriste » qui les dépréciait, sont « *à replacer dans leur matrice* », « *clameurs héritées de voyageurs venus du fond des temps* », précise Jean-Claude Acquaviva, qui chaque soir présente ses hôtes en les saluant de quelques-uns des plus beaux chants d'A Filetta.

PATRIE SECONDE

Pour que les échanges soient inédits, il faut une programmation audacieuse et intelligente, périlleuse malgré tout : placé entre les Calvais et les Nouvelles Polyphonies corses, l'ensemble Venace Fortunat trancha par son option impeccable mais distanciée, comme un cousin éloigné venu par convenance se mêler à une fête qui ne le concerne pas. L'identité humaine et spirituelle, le modèle de vie, rend l'intelligence des textes secondaire. Comme si toute communauté avait commencé par le chant. « *Sait-on depuis combien de temps on est de sa propre famille ?* », ironise le représentant des Voix de Géorgie. Les curiosités se conjuguent et les brassages s'imposent, jusqu'au final : un concert-promenade qui aura lieu à travers les rues et places de la ville ce samedi 20 et réunira dans les lieux les plus ordinaires la plupart des artistes.

Chaque invité souligne l'originalité d'un festival où le partage de l'émotion musicale est au cœur du défi et qui regarde la Corse comme une patrie seconde, voire mythique ; comme un asile capable d'accueillir et de restituer la dignité de ces musiques ancestrales exclues d'une histoire officielle. Le rendez-vous calvais serait ainsi une fenêtre ouverte sur le monde pour conjurer les douleurs anonymes et fêtées de la voix dans tous ses éclats.

Philippe-Jean Catinchi

Les noces impossibles du Piccolo Teatro et de Giorgio Strehler

IL N'Y A PAS D'EXEMPLE ailleurs qu'en Italie – ou *bien peut-être dans les pires régimes autocratiques* – d'une telle détestation entre une ville et l'un de ses enfants, en l'occurrence l'un des créateurs de la *Péninsule les plus célébrés par les milieux artistiques* internationaux, le metteur en scène de théâtre et d'opéra Giorgio Strehler. Cet homme d'exception, ancien résistant, fondateur en 1947 d'un théâtre devenu très tôt l'une des adresses recherchées de la création artistique, ne demande rien d'autre – et c'est apparemment inacceptable – que de conduire le Piccolo Teatro à bon port, c'est-à-dire dans l'autre siècle avec pour seule ambition qu'il dispose enfin des moyens dignes de sa réputation.

Après plusieurs crises qui l'opposèrent aux potentats locaux, à la faveur d'une de ces justes et inimitables colères, Giorgio Strehler démissionnait une fois encore de son poste de directeur artistique en décembre 1996. Appelé à la rescousse par le conseil d'administration du théâtre, l'ancien ministre français de la culture Jack Lang s'essayait à rapprocher l'homme de théâtre et les élus locaux afin que soit fêté dignement le cinquantième anniversaire du théâtre au printemps. Ainsi Strehler dirigea-t-il les nombreuses manifestations de mai et juin dans un climat pesant, avant de tirer sa révérence. Entre-temps, la ville de Milan était passée des mains de la Ligue du Nord (sécessionniste) à celles du Pôle des libertés *(droite) sans aucune amélioration visible de la situation* du Piccolo. Pourtant, le ministre de la culture, Walter Veltroni (coalition de l'Olivier, gauche) apportait un soutien sans précédent de l'Etat au Piccolo.

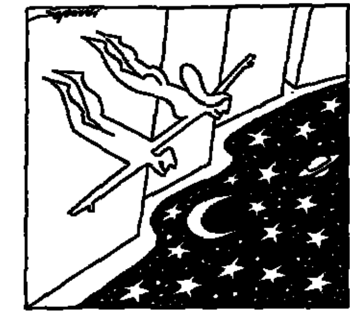
Le mercredi 17 septembre, Jack Lang annonçait hardiment le retour de Giorgio Strehler chez lui, au *poste de délégué artistique, les statuts du théâtre lui* permettant de partager ses pouvoirs avec toute personnalité compétente. Il indiquait même que le metteur en scène créerait deux spectacles cette saison, *Cosi Fan Tutte*, l'opéra de Mozart, et *Les Mémoires*, de Carlo Goldoni. Cette réconciliation était depuis janvier le but unique de la présence à Milan de l'ancien ministre français. Jack Lang en sera pour ses frais et son *mandat risque d'être prolongé : les représentants* de la ville de Milan et ceux de la région lombarde ont fait savoir par voie de presse qu'ils étaient fermement opposés aux nouvelles noces du metteur en scène et du Piccolo. Ils ont menacé de supprimer leurs subventions et d'interdire l'usage de la nouvelle salle construite pour et sur les plans de Giorgio Strehler et achevée cette année après dix-huit ans (!) de travaux.

Le futur du Piccolo sera donc discuté le 24 septembre à l'occasion d'une réunion réunissant les élus locaux et les membres du conseil d'administration du théâtre. Walter Veltroni a prévenu ses partenaires : « *Il est inacceptable que des puissances de quelque niveau veuillent et puissent remettre en cause l'autonomie de gestion du conseil d'administration du Piccolo.* »

Olivier Schmitt

Naissance d'un genre nouveau

La Bibliothèque nationale retrace l'histoire du « livre d'artiste »



UN LIVRE d'artiste n'est pas un « *livre illustré* », ni un « livre de peintre », où l'artiste associe des gravures au texte d'un écrivain. C'est un livre qui a pour seul auteur l'artiste, lequel choisit cette forme comme moyen de création. Le premier reconnu comme tel date de 1963 : il avait pour titre *Twenty-Six Gasoline Stations*, rassemblait des reproductions photographiques de stations-service de l'Ouest américain assorties de brèves légendes. Il était signé Edward Ruscha. La Bibiliothèque nationale qui, depuis 1969, a rassemblé un riche fonds de livres d'artistes au sein du Département des estampes et de la photographie, en présente plus de 300 de 75 artistes de toutes nationalités : plaquettes, dépliants, carnets, revues, ainsi que les premières publications à propos de cette invention des artistes d'avant-garde : de l'art conceptuel, de Fluxus, d'Art and Language, de Beuys, de Jochen Gerz, de Boltanski, de Le Gac, de Dieter Roth... Récits, traces de performances, confrontations d'images et de textes, spéculations sur le langage : l'exposition est vive et pointue.

★ « Livres d'artistes, l'invention d'un genre 1960-1980 », Bibliothèque nationale de France, galerie Mansart, 58, rue Richelieu, Paris 2e. De 10 heures à 19 heures ; fermé *lundi*. *Tél. : 01-47-03-81-10.* Jusqu'au 12 octobre. 15 F et 24 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Africando
L'Afrique revisitée par les rythmes cubains. La salsa réinvestie par sa terre nourricière : chantée en wolof et en mina, les langues parlées au Sénégal et au Bénin. Un aller-retour logique et naturel. Des retrouvailles fécondes orchestrées par *Africando*, qui vient d'enregistrer à New York son quatrième album (à paraître chez Mélodie). Le groupe africain de salsa le plus excitant du moment anime la première « Fiesta » de la saison, le rendez-vous latino mensuel de l'Elysée-Montmartre.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 23 heures, le 20. Tél. : 01-44-92-45-45. 110 F.

La Kabylie en fête
Souvent perçue comme un genre mineur par rapport à d'autres musiques du monde arabe, la chanson kabyle ne se consomme pas seulement dans les fêtes de mariage. Elle s'apprécie tout autant en concert. Elle a ses auteurs, ses compositeurs féconds, ses interprètes renommés. Ainsi, Kamel Igman, l'un des rénovateurs du genre invité vedette de cet après-midi dominical aux couleurs de la Kabylie (avec aussi Karima, Fahem, Aldjia, Anzar, Lyes).
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 15 heures, les 21 et 28. Tél. : 01-45-23-51-41. 50 F et 100 F.

Gregory La Cava
Il reste deux jours pour découvrir les quelques raretés que la Cinémathèque présente actuellement dans le cadre d'une rétrospective consacrée au cinéaste américain Gregory La Cava (1892-1952). Pionnier du dessin animé, La Cava est devenu, à partir de la fin des années 30, un des grands de la comédie américaine. Au programme : *Femme d'honneur* (1934), *The New School Teacher* (1924), *Aïe, mes aïeux !* (1926), *Benvenuto Cellini* (1934), *His Nibs* (1921) et une série de dessins animés.
Cinémathèque française, salle République, 18, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mo République. Séances à 17 heures, 19 h 30 et 21 h 30, les 20 et 21. Tél. : 01-47-04-24-24. 17 F et 28 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ALLIANCE CHERCHE DOIGT
Film français de Jean-Pierre Mocky
14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Cinq Caumartin, 9e (01-01-53-32-85) ; Les Cinq Caumartin, 9e (01-53-32-85) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Pathé Wepler, 18e (+).

CONTACT
Film américain de Robert Zemeckis
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC George-V, 8e ; Les Cinq Caumartin, 9e (01-01-53-32-85) ; UGC Opéra, 9e ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (+) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).
VF : Rex (le Grand Rex), 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).

DEUX FILLES D'AUJOURD'HUI
Film britannique de Mike Leigh
VO : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23) (+) ; La Pagode, 7e (+) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; Les Cinq Caumartin, 9e (01-01-53-32-85) ; Les Cinq Caumartin, 9e (01-53-32-85) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).
VF : UGC Opéra, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Parnasse, 14e (+).

L'HOMME IDÉAL
Film français de Xavier Gélin
UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Odéon, 6e (+) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Cinq Caumartin, 9e (01-01-53-32-85) ; Les Cinq Caumartin, 9e (01-01-53-32-85) ; *Paramount Opéra*, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).

KOLYA
Film tchèque de Jan Sverak
VO : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, 6e (+) ; La Pagode, 7e (+) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (01-43-59-04-67) (+) ; Les Cinq Caumartin, 9e (01-01-53-32-85) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).
VF : Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+).

NOWHERE (**)
Film américain de Gregg Araki
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (+) ; UGC George-V, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

POUR UNE NUIT
Film américain de Mike Figgis
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Champs-Elysées, 8e ; UGC Opéra, 9e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+).
VF : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Convention, 15e ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).

LES EXCLUSIVITÉS

ABEL (Hol., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
ARTEMISIA (Fr.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+) ; L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80) (+) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).
BATMAN & ROBIN (A., v.f.) : *Cinoches*, 6e (01-46-33-10-82).
BEAUTIFUL THING (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e.
BOX OF MOONLIGHT (A., v.o.) : Espace *Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49)*.
BROOKLYN BOOGIE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
BUUD-YAM (Burk., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Racine Odéon, 6e *(01-43-26-19-68) (+)*.
LE CERCLE PARFAIT (Fr.-Bosnie, v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; *Gaumont Convention*, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).
LE CINQUIÈME ÉLÉMENT (Fr., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (+).
CLANDO (Fr.-Cam., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
COMPLOTS (A., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC George-V, 8e ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+).
DANS L'OMBRE DE MANHATTAN (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; UGC Odéon, 6e ; UGC George-V, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) (+).
ELVIS (Bosnie, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
EMBRASSE-MOI PASQUALINO (Fr.-It., v.o.) : *Latina*, 4e (01-42-78-47-86).
EN COMPAGNIE DES HOMMES (A., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+) ; *UGC George-V, 8e ; Gaumont* Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
ERNESTO CHE GUEVERA, *JOURNAL DE BOLIVIE* (Fr.-Suis., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
EVITA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e.
FARGO (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
FOOLS (Fr.-Afrique du Sud, v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
FREEWAY (**) (A., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC George-V, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; v.f. : Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00) (+).
HAMLET (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e.
HUSTLER WHITE (**) (All.-Can., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) (+) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14).
J'AI HORREUR DE L'AMOUR (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) (+) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+).
JAMES ET LA PÊCHE GÉANTE (A., v.f.) : *Cinoches, 6e (01-46-33-10-82)*.
LE JOUR DE LA BÊTE (*) (Esp., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
KAMA-SUTRA (Ind., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Gaumont Marignan, 8e (+).
K (Fr.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; UGC Normandie, 8e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; *UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins*, 13e ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+).
LOOKING FOR RICHARD (A., v.o.) : Lucernaire, 6e.
LOST HIGHWAY (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
MA 6-T VA CRACK-ER (**) (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
MALIK LE MAUDIT (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+).
MARCELLO MASTROIANNI, JE ME SOUVIENS (It., v.o.) : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
MARQUISE (Fr.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00) (+).
MEURTRE À LA MAISON-BLANCHE (A., v.f.) : Paris Ciné, 10e (01-47-70-21-71).
MIB, MEN IN BLACK (A., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+) ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC Normandie, 8e ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
LE PATIENT ANGLAIS (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14).
POST-COÏTUM, ANIMAL TRISTE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, 6e (+) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
QUATRE GARÇONS PLEINS D'AVENIR (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; UGC George-V, 8e.
LA RENCONTRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
REPRISE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
LA RIVIÈRE (Taï., v.o.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60).
ROMÉO ET JULIETTE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e.
SCREAM (**) (A., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23) *(+) ; UGC Triomphe, 8e ; Gaumont* Parnasse, 14e (+) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e ; Pathé Wepler, 18e (+).
SHE'S SO LOVELY (A., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; UGC Danton, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; v.f. : UGC Opéra, 9e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+).
SHINE (Austr., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
SMOKE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
LE TEMPS DES MIRACLES (Youg., v.o.) : *Espace Saint-Michel*, 5e (01-44-07-20-49).
TERRITOIRE COMANCHE (Fr.-Esp.-Arg.-All., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
THE ARRIVAL (A., v.o.) : *UGC Ciné-Cité* les Halles, 1er ; UGC George-V, 8e ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e.
THE BRAVE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e.
TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU » (A., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
TRANSATLANTIQUE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).
UN AIR SI PUR (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er.
UN AMI DU DÉFUNT (Fr.-Ukraine, v.o.) : *Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34)*.
LA VÉRITÉ SI JE MENS ! (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Triomphe, 8e ; Paris Ciné, 10e (01-47-70-21-71) ; *Gaumont Parnasse, 14e* (+).
LA VIE DE JÉSUS (Fr.) : Lucernaire, 6e ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
LES VIRTUOSES (Brit., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00) (+).
VOLCANO (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; UGC George-V, 8e ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+).
VOLTE-FACE (*) (A., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; *Bretagne, 6e (01-39-17-10-00)* (+) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC Normandie, 8e ; Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88) (+) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand *Ecran Italie*, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+) ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; *UGC Montparnasse*, 6e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; Les 4 Nation, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; *UGC Gobelins, 13e* ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
WESTERN (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er *(01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra* I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; 14-Juillet Odéon, 6e (+) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC *Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e* ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).
LA PETITE AMIE D'ANTONIO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) (+).
LE PROFESSEUR TARANNE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).
LE TRÉSOR DE LA SIERRA MADRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
LA VEUVE JOYEUSE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).

LES SÉANCES SPÉCIALES

L'AMOUR EST À RÉINVENTER (**) (Fr.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08) (+) samedi 15 h 15.
LE BALLON ROUGE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68) dimanche 13 h 30.
LES DAMES DU BOIS DE BOULOGNE (Fr.) : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) dimanche 12 h 10.
LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 21 h.
LES DOORS (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08) (+) dimanche 20 h.
DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : Studio 28, 18e (01-46-06-36-07) (+) dimanche 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
E. T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68) samedi 16 h 40.
EMMA L'ENTREMETTEUSE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) dimanche 16 h.
EXOTICA (*) (Can., v.o.) : *14-Juillet* Beaubourg, 3e (+) dimanche 11 h 25.
GO FISH (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08) (+) samedi 16 h 15.
GOTHIC (*) (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 12 h.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) dimanche 12 h 15.
METROPOLIS (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08) (+) dimanche 16 h.
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 17 h 30.
LE MIROIR (Sov., v.o.) : *14-Juillet* Beaubourg, 3e (+) dimanche 11 h 25.
MON ONCLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) samedi 18 h.
MUSIC LOVERS (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 21 h 50.
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68) dimanche 21 h.
LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34) dimanche 12 h.
QUATRE HISTOIRES COMIQUES (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 17 h 20.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 19 h 50.
SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 15 h 30.
THE SERVANT (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) dimanche 11 h.
TILAÏ (Burk., v.o.) : *Images d'ailleurs*, 5e (01-45-87-18-09) dimanche 18 h.
UNE BALLE DANS LA TÊTE (**) (H., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) dimanche 11 h 30.
LA VEUVE JOYEUSE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89) samedi 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, dimanche 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LA VIE ET LA MORT DE PETER TOSH (Can., v.o.) : *Images d'ailleurs*, 5e (01-45-87-18-09) samedi 21 h 30.

FESTIVALS

CARL THÉODOR DREYER (v.o.), Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34). Le Maître du logis, lun. 12 h 10 ; Jour de colère, mar. 12 h 10.
LES CENT JOURS DU CINÉMA JAPONAIS (v.o.), Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 +). Duel à Ichijoji, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Voie de la lumière, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Dode's Caden, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Le Voyage à Tokyo, mar. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE, L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80 +). La Femme défendue, dim. 11 h.
CINÉ-CLUB JUNIORS, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 +). La Guerre des boutons, sam. 16 h, dim. 12 h, 16 h.
COMÉDIES ITALIENNES (v.o.), Le Champo - Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 +). Le Voleur de bicyclette, sam. 18 h ; Voyage en Italie, dim. 18 h ; Palombella rossa, lun. 18 h ; Miracle à Milan, mar. 18 h.
CYCLE ABBAS KIAROSTAMI (v.o.), Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47). Devoirs du soir, sam. 18 h 15 ; Close up, dim. 18 h 15 ; Et la vie continue, lun. 18 h 15 ; Au travers des oliviers, *mar.* 18 h 15.
DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 +). Ce qui me meut, dim. 11 h ; Le Veilleur, dim. 13 h 30 ; Un tournage à la campagne, dim. 18 h ; L'homme qui a vu l'homme qui a vu l'ours, dim. 20 h 30.
RAINER WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (01-46-33-86-86). Les Larmes amères de Petra von Kant, lun. 19 h 40 ; L'Année des treize lunes, dim. 13 h 20.
FILMS ET ART, Centre Pompidou. Petite salle. Jean Renoir. Studio, 4e (01-44-78-12-33). Qu'est-ce que tu fais là sur un tableau de Blais, sam. 16 h ; Naples revisité par *Ernest Pignon-Ernest*, sam. 19 h ; Vladimir Velickovic, *dim. 16 h* ; Eugène Leroy, dim. 19 h.
HOMMAGE À ROBERT MITCHUM (v.o.), Grand Action, 5e (01-43-29-44-40). Pendez-moi haut et court, dim. 22 h, mar. 22 h ; Un si doux visage, *sam.* 22 h, lun. 22 h.
HOMMAGE À ROLAND TOPOR, Accatone, 5e (01-46-33-86-86). Marquis, lun. 14 h 50 ; *Les Rêves de Topor, mar.* 14 h 40.
L'INTÉGRALE BERGMAN (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18). Scènes de la vie conjugale, sam. 17 h 30, 20 h 45 ; *Les Fraises sauvages*, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Sonate d'automne, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Jeux d'été, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
JAMES STEWART, L'ACTEUR COMPLET (v.o.), Le Champo - Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 +). Autopsie d'un meurtre, sam. 13 h 50, 16 h 50, 21 h 30 ; Indiscrétions, dim. 14 h 10, 16 h 15, 20 h ; La Corde, lun. 14 h 10, 16 h 10, 20 h ; Vous ne l'emporterez pas avec vous, mar. 13 h 50, 16 h 10, 22 h 05.
JEAN RENOIR, LE POLÉMISTE, Le Quartier *Latin*, 5e (01-43-26-84-65). La Grande Illusion, sam. 21 h 50 ; Le Déjeuner sur l'herbe, dim. 13 h 50, 21 h 50 ; Le Carrosse d'or, lun. 13 h 50, 21 h 50 ; Le Crime de M. Lange, mar. 13 h 50, 21 h 50.
KRZYSZTOF KIESLOWSKI (v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 +). Le Hasard, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h 30, 21 h 50 ; L'Amateur, sam. 13 h 45, 15 h 50, 17 h 55, 20 h, 22 h 05 ; Sans fin, mar. 13 h 45, 15 h 50, 17 h 55, 20 h, 22 h 05 ; La Cicatrice, dim. 13 h 45, 15 h 50, 17 h 55, 20 h, 22 h 05.
MAN RAY CINÉASTE, INTÉGRALE *DES FILMS RESTAURÉS*, *Centre Pompidou*. Petite salle. Jean Renoir. Studio, 4e (01-44-78-12-33). Two Women, lun. 19 h ; Anemic Cinéma, sam. 19 h.
MODELES DU 7e ART : LA COMÉDIE (v.o.), Reflet Médicis, *salle Louis-Jouvet*, 5e (01-43-54-42-34). To Be or not To Be, dim. 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; Noblesse oblige, mar. 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; Le Milliardaire, sam. 16 h 20, 18 h 50, 21 h 20 ; Passeport pour Pimlico, lun. 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50.
SEMAINE PATRIMOINE : *FÊTES ET JEUX*, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 +). La Kermesse héroïque, sam. 19 h 30 ; Complet des courses, dim. 14 h ; La Vie parisienne, dim. 18 h ; La Merveilleuse Journée, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Effort de productivité dans la fonderie, *sam. 18 h ; Millionnaires d'un* jour, sam. 22 h, lun. 14 h, 16 h 30.
STARS, LES INCONTOURNABLES (v.o.), Grand Action, 5e (01-43-29-44-40). Gilda, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Les Neiges du Kilimandjaro*, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Lettre d'une inconnue, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Dame du lac, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
VOIR ET REVOIR GODARD, Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65). A bout de souffle, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Vivre sa vie, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; Les Carabiniers, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; *Bande à part, mar. 14 h, 16 h*, 18 h, 20 h.
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (01-46-33-86-86). L'Ami américain, lun. 21 h 40 ; Tokyo-ga, lun. 18 h ; Alice *dans les villes, mar. 21 h 20 ; L'Etat des* choses, mar. 17 h 20.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

Salle Garance
(01-42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma japonais : Jetons les livres, sortons dans la rue (1971, v.o. s.-t. f.), de Terayama, 14 h 30 ; Cache-cache pastoral (1974, v.o. s.-t. f.), de Shuji Terayama, 17 h 30 ; Adieu l'arche (1983, v.o. s.-t. f.), de Shuji Terayama. Dernière Œuvre de Terayama, écrivain, poète, photographe, auteur de théâtre mort en 1983, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma japonais : Okaeri (1995, v.o. s.-t. f.), de Makoto Shinozaki, 14 h 30 ; Flamme et femme (1967, v.o. s.-t. f.), de Kiju Yoshida, 17 h 30 ; Eros + Massacre (1969, v.o. s.-t. f.), de Kiju Yoshida, 20 h 30.

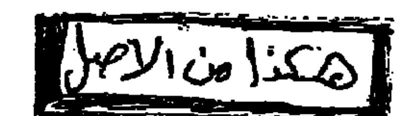
VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (01-44-76-62-00)
DIMANCHE
La Nuit : Boîtes de nuit (1987), de Gérard Delahaye ; Nuit d'or (1976), de Serge Moati, 14 h 30 ; Querelle (1982, v.o. s. t. f.), de Rainer Werner Fassbinder, 16 h 30 ; La Dolce Vita (1960, v.o. s. t. f.), de Federico Fellini, 19 h ; La Trêve (1994), d'Emmanuel Paulin ; Passage secret (1984), de Laurent Perrin, 21 h.
MARDI
La Nuit : Des boîtes bien fermées (1966), de Guy Job ; Paris Blues (1961), de Martin Ritt, 18 h 30 ; Nuit et jour (1991), de Chantal Akerman, 16 h 30 ; Zig Zig (1974), de Laszlo Szabo, 19 h ; Extérieur nuit (1979), de Jacques Bral, 21 h.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(01-47-03-12-50)
DIMANCHE
Tras-O-Montes (1976, v.o.), d'Antonio Reis et Margarida Cordeiro Martins, 16 h 30.
MARDI
Actes de printemps (1962, v.o.), de Manoel de Oliveira, 16 h 30 ; O Recado (1971, v.o.), de José Foseca e Costa, 19 h.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.



SAMEDI 20 SEPTEMBRE

TF 1

20.45

LA FUREUR
Divertissement présenté par Arthur. Invités : Lara Fabian, Melgroove, Los Umbrelos, Claude Nougaro, Joe Cocker, Hanson, Tribal Jam (140 min). 292339

23.05

HOLLYWOOD NIGHT
Alerte à la blonde. Téléfilm △ de Worth Keeter, avec Pamela Anderson, Steven Bauer (105 min). 5288759
A Los Angeles, une jeune femme policier enquête sur des meurtres perpétrés sur des hommes, égorgés et retrouvés nus.

0.50 Formule F1. Magazine.

1.25 Formule foot. Magazine. 2.00 et 2.40, 3.40, 4.20 TF 1 nuit. 2.35 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine (rediff.). 2.50 et 3.55, 4.55 Histoires naturelles. Documentaire. 4.35 Musique. Concert (20 min).

France 2

20.50

FORT BOYARD
Divertissement présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. Invités : les Worlds Apart, Chantal Menard (120 min). 773665

22.50

DU FER DANS LES ÉPINARDS
Divertissement présenté par Christophe Dechavanne (75 min). 907074

0.05 Journal, Météo.
0.20 ▶ La 25e Heure. Magazine. Sam Giancana (60 min). 3834624
Après avoir gravi un à un les échelons de la mafia de Chicago, Sam Giancana devient le gangster le plus puissant des Etats-Unis.

1.20 Bouillon de culture. 2.25 Eurocops. 3.20 L'Œil d'Icare. 3.40 Papy Pôle. 4.30 Ballons glacés (45 min).

France 3

20.50

L'HISTOIRE DU SAMEDI
Les Filles du maître de chai. Téléfilm [1/3] de F. Luciani, avec S. de La Rochefoucauld (100 min). 648020
En 1923, dans le Médoc, de jeunes amoureux sont séparés par leurs parents.

22.30

STRIP-TEASE
Magazine. Nous deux ; Le blues du biznessman (60 min). 20489

23.40 Journal, Météo.
23.55 Grain de philo. Magazine présenté par Alexandre Baloud, Alain Etchegoyen et Myriam Revault d'Allonnes. L'idée d'enfance. Invité : Joël Manchon (60 min). 3841914
0.50 New York district. Série. La main de dieu.

1.55 Musique graffiti. Magazine. Solistes. Invité : Paco Rabanne (20 min).

Arte

20.45

L'AVENTURE HUMAINE : LES FILLES DES SEPT CASES
Documentaire d'Uschi Madeisky et Klaus Werner (60 min). 5407730
Dans le nord-est de l'Inde, les Kashis perpétuent une société à caractère matriarcal.

21.45 Metropolis. Magazine. Art en Lituanie ; Images d'Allemagne ; Sheema Kermani ; Lecture ; Oszillo (60 min). 4444643

22.45

WILD PALMS
Feuilleton de Peter Hewitt, avec James Belushi. [2/6] Une vie sans histoires (40 min). 6359407
Harry fait ses débuts chez Canal 3.

23.25 The Tillies. Documentaire d'Elke Baur. Raven Black Magic Rock (60 min). 6341556
Les Raven – ex-Tillies –, groupe de rock féminin, préparent un spectacle avec le metteur en scène Jiri Smec.
0.25 Les Enfants de Satan. Téléfilm de Bernd Schadewald (85 min). 7512711
1.50 Cartoon Factory. Dessins animés (rediff.).
2.20 Antoine et Colette ■ ■ Court métrage de François Truffaut (1961, rediff., 35 min). 13058976

M 6

20.45

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série O, avec David Duchovny, Gillian Anderson (160 min). 84947885
Teliko. *Un Noir est retrouvé mort dans les toilettes d'un avion qui reliait l'Afrique aux Etats-Unis. Le cadavre, dépigmenté, fait pencher Mulder vers la thèse du virus.*
Sanguinarium. *Un chirurgien, accusé du meurtre d'une de ses patientes, plaide l'envoûtement.*
Souvenir d'oubliette. *Pour retrouver une adolescente kidnappée, Fox et Mulder se prêtent à une expérience télépathique.*

23.25 Course de nuit. Téléfilm O de Neill Fearnley, avec Michael Nouri (100 min). 9194353
L'ex-maîtresse d'un député tente d'échapper à un agent du FBI qui cherche à l'éliminer.
1.05 La Nuit des clips (385 min).

Canal +

20.35

RETOUR VERS LE PASSÉ
Téléfilm de Tom McLoughlin, avec Kirk Douglas, Craig T. Nelson (1994, 85 min). 591827

22.00 Flash d'information.
22.05 et 6.20 Surprises.
22.15 Jour de foot (45 min). 5294933

23.00

LE CLIENT ■
Film de Joel Schumacher, avec Susan Sarandon (1994, 114 min). 8901372

0.55 Michael Jackson. Concert (90 min). 6115808
2.25 Basket-ball. En différé. Championnat de Pro A.
3.50 Ariane dans le ciel de Guyane (60 min). 7029150
4.50 Beautiful Thing ■ Film d'Hettie McDonald (1996, v.o., 90 min). 2078995

Radio

France-Culture

20.35 Si ça vous chante. Nicole Croisille ; Maurane ; Pierre Barouh.
20.45 Fiction. En regardant vieillir les vaches, d'Olivier Proust ; *21.56, Ils n'attendaient rien d'autre*, de Dino Buzzati.
22.35 Opus. Six horspiele pour Musica 97.

0.05 Tard dans la nuit. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.30 A l'Opéra. Les Noces de Figaro, de Mozart. Concert donné en direct de l'Opéra National de Paris Bastille par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. James Conlon.
23.07 Présentez la facture.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Simon Rattle, chef d'orchestre. Œuvres de Mozart ; Beethoven ; Mahler ; Prokofiev ; Grainger ; Goldschmidt.

22.40 Da Capo. Archives Mendelssohn. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 L'Allée du roi. Téléfilm de Nina Companeez [1/2] (115 min). 50419117
22.00 Journal (France 2).
22.30 Surprise party.
0.30 Soir 3 (France 3, 30 min).

Planète

20.35 L'art contemporain est-il bidon ? [2/2].
21.30 Indra, regards au cœur de l'atome.
21.50 L'homme qui valait des millions.
22.45 Des voyageurs cosmiques.

Paris Première

20.30 Tennis.
22.35 Sting : Ten Summoners Tales. Concert (55 min). 68269575
23.30 Les Documents du JTS. Suzanne Vega.

Histoire

21.00 Le Magazine de l'Histoire.
22.00 *Thibaud* ou les Croisades. [21/26]. Le trésor de la mer Morte. [22/26]. La course de Tripoli.
23.00 et 0.00 Mille et une vies : Colette. Téléfilm de Gérard Poitou-Weber [1/4] (60 min). 504730440

France Supervision

20.45 I Pagliacci. Opéra de Ruggero Leoncavallo (65 min). 68187662
21.50 Cap'tain Café. Invité : Pow Wow.
22.45 Maria Callas, l'hommage. Concert. En direct du théâtre romain d'Ostie (Italie, 75 min). 21389339

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club. Invité : Jean-Pierre Mocky.
22.05 Hollywood Backstage.
23.00 Carolyn veut divorcer ■ Film de Leigh Jason (1936, N., v.o., 85 min). 1189865

Ciné Cinémas

20.30 Le Clan des Ryan. Téléfilm de John Woods, avec Sheila Hancock (105 min). 6687117
22.15 Hollywood Maverick. De the American film Institute. [1/2].
23.05 Garde à vue ■ ■ Film de Claude Miller (1981, 85 min). 48417310

Téva

20.55 Queenie, une vie de star. Téléfilm de Larry Peerce [1/2] avec Mia Sara (95 min). 504194001 [2/2] (120 min). 500023681

Festival

20.00 C'est cool.
20.30 Les Brumes de Manchester. Téléfilm de Jean-Daniel Verhaeghe, avec Bernard Fresson (95 min). 80723371
22.05 La Maison du canal. Téléfilm de Joseph Rusnak, avec Mathilda May (60 min). 42725138
23.05 Le Renard. Mort d'un pirate (55 min).

Série Club

20.45 Banacek. Vol en plein vol.
22.00 Loïs et Clark. Bonnie Clyde et compagnie.
22.45 Lou Grant. Contrecoup.
23.35 Mission impossible. Lavage de cerveau.
0.25 Un ours pas comme les autres. Madame et le jardinier.

Canal Jimmy

21.00 Profit. Episode pilote.
22.30 Spin City. L'appartement.
23.00 T'as pas une idée ? Avec Claude Nougaro.
23.55 Des agents très spéciaux. L'île aux pourceaux.

Disney Channel

21.00 Super Baloo.
21.25 La Bande à Dingo.
21.50 Sinbad.
22.15 Un cerf dans la ville. Téléfilm de Jackie Cooper, avec Bumber Robinson (50 min). 6762575
23.05 Animalement vôtre.

Voyage

20.00 L'Heure de partir.
21.00 Suivez le guide.
23.00 Voyage pratique.
23.30 Sur la route.

Eurosport

14.45 Motocyclisme. En direct. Bol d'Or au Castellet : Départ de la course (30 min). 244952 et 18.00 (60 min). 167682 et 19.30 (30 min). 453846 et 20.30 (30 min). 442730
15.15 Cyclisme. En direct. Tour d'Espagne (14e étape) (75 min). 8530391
16.30 Jeux mondiaux de l'air. En direct (90 min). 870865
19.00 Automobilisme.
20.00 Sports fun.
21.00 Sports de force.
22.00 Boxe.
23.00 Golf (60 min).

Muzzik

21.00 La Traviata, les secrets d'un opéra.
21.55 Eugène Onéguine. Opéra en trois actes de Piotr Ilitch Tchaïkovski (165 min). 574720681
0.40 Jaco Pastorius. Concert (60 min). 505882044

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business This Week. 20.30 Computer Connection. 21.00 Moneyweek. 21.30 Science and Technology. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45, 22.45 Click. 20.15 *90° Est.* 20.45, 23.45, 1.15 *No Comment.* 21.15 Hi Tech. 21.45, 23.15 Art Collection. 22.15 Visa. 0.15 Mag.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.12 et 23.12 Votre argent. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 19.45 et 0.15 Box Office. 20.15 Nautisme. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de la semaine. 21.26 et 23.51 Auto. 21.38 Ça s'est passé cette semaine. 21.56 et 0.56 Place au livre. 22.12 L'Evénement de la semaine. 22.44 D'une semaine à l'autre. 23.45 Multimédia.

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

TF 1

15.55 Rick Hunter, inspecteur choc. Série.
16.50 Disney Parade.
18.05 Vidéo Gag.
18.30 30 millions d'amis.
19.00 Public. Magazine. Invitées : Carole Bouquet, Elisabeth Guigou.
20.00 Journal, Tiercé ; Météo ; Simple comme...

20.45

TERMINATOR ■
Film O de James Cameron, avec Arnold Schwarzenegger, Linda Hamilton (1984, 110 min). 419082
Un envoyé du futur doit abattre une femme qui pourrait mettre au monde un chef de la résistance.

22.35 Ciné dimanche.

22.45

HUIT MILLIONS DE FAÇONS DE MOURIR
Film △ de Hal Ashby, avec Rosanna Arquette, Jeff Bridges (1986, 120 min). 2994228
A Los Angeles, un policier déchu et alcoolique reçoit un appel à l'aide d'une jeune prostituée, bientôt assassinée. Adaptation d'un roman policier de Lawrence Block.

0.45 et 1.50, 2.55, 4.05 TF 1 nuit.
1.00 et 2.00, 4.15, 4.55 Histoires naturelles.

3.05 Les Défis de l'océan. La conquête des grands fonds. 4.45 Musique. Concert (10 min).

France 2

15.05 et 17.40 Les Virades de l'espoir.
15.15 Le Client. Série.
16.05 L'Ecole des fans.
17.00 Naturellement. Magazine. Okavango.
17.50 et 4.35 Stade 2.
18.55 Drucker'n Co.
19.30 Stars'n Co. Magazine.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.50

LE GRAND BATRE
La guerre et la paix. Téléfilm [2/9] de Laurent Carcélès, avec Marie-Christine Barrault (110 min). 582063
Thérèse, peu épargnée par les malheurs de la guerre, trouve une raison de vivre avec son petit-fils.
● Sélectionné daté samedi 20.

22.40

▶ LES RAISINS DE LA COLÈRE
Documentaire de Daniel Karlin et Rémi Lainé. [1/4] En avoir ou pas (90 min). 863286
A la rencontre de chômeurs des agences de l'ANPE de Marseille-Bougainville et de Guingamp.

0.10 Journal, Météo.
0.30 Musiques au cœur. Magazine présenté par Eve Ruggieri. Quoi de neuf ? (80 min). 8974990

1.50 Susan Buirge. Concert. 2.55 Savoir plus santé. Magazine. Le poumon dans tous ses états (rediff., 50 min).

France 3

17.20 Corky, un adolescent pas comme les autres. Série.
18.15 Va savoir. Magazine. Yves Coppens et les hommes de Lascaux.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08 Journal régional.
20.10 Mr Bean. Série.
20.35 Tout le sport.

20.50

DERRICK
L'indifférence. Série, avec Horst Tappert (65 min). 581570

21.55 Un cas pour deux. Série. La mort du juge.
23.00 Dimanche soir. Magazine.
23.40 Lignes de mire.
0.30 Journal, Météo.

0.40

JEUNE ET INNOCENT ■ ■
Film d'Alfred Hitchcock, avec Nova Pilbeam (1937, N., v.o., 85 min). 1524984
Un jeune homme est accusé d'un meurtre qu'il n'a pas commis. Cette adaptation – très libre – d'un roman de Joséphine Tey, est importante par la manière dont Hitchcock, à partir de quelques éléments semés en cours de film, construit un suspense de plus en plus haletant.

2.05 Musique graffiti. Magazine. Lyrique (20 min).

La Cinquième

18.00 La Poupée sanglante. Téléfilm [3/6] de Marcel Cravenne (60 min). 78808

Arte

19.00 Cartoon Factory. Dessins animés.
19.30 Maestro : Kurt Masur dirige Mendelssohn. Concert enregistré à Leipzig en 1997 (55 min). 55150
20.30 8 1/2 Journal.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : DRACULA, LE BAISER DE LA MORT

20.45 Nosferatu, fantôme de la nuit ■ ■ ■ Film de Werner Herzog, avec Klaus Kinski, Isabelle Adjani (1978, v.o., 105 min). 775150
Réalisé en hommage au Nosferatu *de Murnau (1921), ce film revient aux sources du romantisme allemand et du cinéma expressionniste, et recrée le mythe de Dracula dans une perspective plus humaine.*
22.30 Le Maître de l'immortalité. Documentaire d'Andrew Davis et André Schäfer. Sur les traces du *Dracula* de Bram Stoker (60 min). 19131
23.30 Un comte au cou. Documentaire d'Andrew Davis et André Schäfer. Le vampirisme d'hier à aujourd'hui (15 min). 28080
23.45 Envie de frissons. Documentaire de Susanne d'Alquen (50 min). 613711
0.35 Metropolis (rediff., 60 min). 4001938
1.35 KYTV. Série (rediff.).
2.05 Les Sept Péchés capitaux. Ballet, mise en scène de Peter Sellears, dir. Kent Nagano. Enregistré à l'Opéra de Lyon en janvier 1993 (rediff., 50 min). 3313342

M 6

17.05 Brèves de comptoir. Pièce de théâtre de Jean-Michel Ribes, avec Laurent Gamelon.
19.00 Demain à la une. Série. L'énigme de Lucius Snow.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6. Magazine.
20.35 et 1.00 Sport 6.

20.45

ZONE INTERDITE
Magazine. Normal, pas normal, paranormal. *Sujets :* Pierre, 36 ans, ufologue. Véronique, 34 ans, fan d'ésotérisme. Yves, 55 ans, chasseur de phénomènes. Marion, 25 ans, voyante. René, 65 ans, médium (125 min). 394286

22.50

CULTURE PUB
Magazine présenté par Christian Blachas. L'infidélité dans la pub. La pub comparative (35 min). 4214860

23.25 La Maîtresse de Saïgon. Téléfilm □ de Joe d'Amato (95 min). 4849006
Une jeune gouvernante suisse est engagée par une riche famille de Saïgon.
1.05 Boulevard des clips.

2.15 Fréquenstar. Magazine. Invitée : Françoise Hardy. 3.00 Fan de. Magazine. 3.50 Les Piégeurs (rediff.). 4.20 Movida opus 2. Documentaire (55 min).

Canal +

16.45 Les Guerriers de l'arc-en-ciel. Documentaire.
17.15 Babylon 5. Série. Mélodie œcuménique.
18.00 Les Fugitifs ■ ■ Film de Francis Veber (1986, 85 min). 4906083
▶ En clair jusqu'à 20.30.
19.25 Flash d'information.
19.35 Ça cartoon.

20.10

▶ FOOTBALL
Bastia - Metz. En direct. 8e journée du Championnat de France D1. 20.30 Coup d'envoi. A la mi-temps, le journal du Foot (120 min). 93570

22.30 Flash d'information.

22.35

L'ÉQUIPE DU DIMANCHE
Magazine présenté par Thierry Gilardi (149 min). 2785247

1.05 Témoin muet ■ Film d'Anthony Waller (1995, 95 min). 5552754
2.40 La Mère de Pondichéry. Documentaire (50 min). 4656813
3.30 La Reine des bandits ■ ■ Film de Shekhar Kapur (1994, 120 min). 3527822
5.30 Au-delà de la raison. Téléfilm de Richard Kletter (89 min). 9394261

Radio

France-Culture

20.35 Le Temps de la danse. Pierre Lacotte ; Le Ballet national de Nancy et de Lorraine ; Jean Guizerix et Wilfride Piollet.
21.00 Atelier de création radiophonique. Radio Foreman, par Jacqueline Caux et René Farabet.
22.25 Poésie sur parole. Pierre Reverdy.
22.35 Le Concert. Festival de Radio-France et Montpellier : John Adams.

0.05 Clair de nuit. Tentatives premières, par Françoise Brès. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.00 50 années de Jazz et de Radio. Avec Martial Solal, Patrice Caratini, François Moutin, Louis Moutin, Joachim Kühn, Didier Lockwood et Michel Petrucciani.
22.00 André, notre mémoire vive.
23.07 L'ensemble Terra Nova. Dirigé par Luc Le Masne, Emmanuel Bex et Pierre Arnaud.

0.00 Souvenirs des années-free. Les grandes batailles du free-jazz. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.00 Soirée lyrique. Parsifal, drame sacré en trois actes, de Wagner, par le Chœur et l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Pierre Boulez.

0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Envoyé spécial.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Les mois d'avril sont meurtriers ■ ■ Film de Laurent Heynemann (1987, 90 min). 46403421
0.00 Perfecto. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.45 L'Autour des palombes, retour en forêt.
20.35 Une thérapie pour les violeurs ?
21.30 Au cœur du Nigeria.
22.05 Les Musiciens de l'étrange.
23.00 La Route 66 à vélo.
23.55 ▶ Les Inconnus de la terre.
0.35 Maria (95 min).

Paris Première

20.00 Riez - Les Cocus. Pièce de théâtre (25 min). 9513112
20.25 Les Documents du JTS. Magazine.
21.00 Cinéma Paradiso ■ ■ Film de Giuseppe Tornatore (1989, v.o., 125 min). 74448583
23.05 Tennis.
0.40 Le Canal du savoir. Magazine (65 min).

Histoire

21.00 ▶ Les Dossiers de l'Histoire. La Sécurité sociale, 30 ans d'indécision.
22.00 Encyclopédies : Le Musée d'Orsay. [2/6]. L'aventure impressionniste.
23.00 Envoyé spécial, les années 90. Contrat sous l'oreiller ; Alaska.
0.00 Le Pain noir. Feuilleton [10/16]. Les drapeaux de la ville (60 min).

France Supervision

20.30 Ariodante. Opéra en trois actes de Georg Friedrich Haendel. Enregistré à l'English National Opera de Londres, en 1996 (175 min). 33794957
23.25 Blue Note. De Julian Benedikt. [1/2]. A History of Modern Jazz.
0.25 Le Riche convoité. Pièce de théâtre de Carlo Goldoni (105 min). 42501803

Festival

20.30 Riel. Téléfilm de George Bloomfield, avec Raymond Cloutier (145 min). 71507315
22.55 Chèques en boîte. Téléfilm de Nicolas Gessner (75 min). 52010895

Ciné Cinéfil

20.30 L'Auberge rouge ■ ■ Film de Claude Autant-Lara (1951, N., 105 min). 6845131
22.15 Panique dans la rue ■ ■ Film d'Elia Kazan (1950, N., v.o., 95 min). 1217402
23.50 La Grande Guerre ■ ■ ■ Film de Mario Monicelli (1959, N., 125 min). 20923334

Ciné Cinémas

19.30 Directors : Norman Jewison. De Robert J. Emery.
20.30 Sushi Sushi ■ Film de Laurent Perrin (1990, 90 min). 2343112
22.00 Sugar Hill ■ Film de Leon Ichaso (1993, v.o., 120 min). 8974841
0.00 Abyss ■ Film de James Cameron (1989, v.o., 170 min). 90396006

Série Club

20.45 Vidocq. La bijouterie Jaquelin.
21.10 Le Courrier du désert. Bathurst.
21.35 Ici Interpol. Chinese Mask.
22.00 Destination Danger. Le paysage qui accuse.
22.30 Loïs et Clark.
23.15 Lou Grant. Barrio.

Canal Jimmy

20.25 Dream On. On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs (v.o.).
20.50 La Semaine sur Jimmy.
21.00 Une fille à scandales. Rencontres célestes (v.o.).
21.25 Le Meilleur du pire.
22.00 Portrait. Magazine.
22.05 New York Police Blues. L'arrêt de mort (v.o.).
22.55 Spin City. L'appartement (v.o.).
23.15 Automobiles. Thunderbird.
0.05 Vélo. Magazine.

Disney Channel

20.00 Aladdin.
20.30 Au cœur du temps.
21.15 Richard Diamond.
21.35 Honey West.
22.00 L'Ami invisible.
22.45 Profession critique.
23.10 Les Fiançailles d'Imogène. Téléfilm (110 min). 4291334

Téva

20.30 Teva interview week-end. Magazine.
20.55 Bonne fête papa. Téléfilm de Didier Fontan (95 min). 504161773
22.30 La fiancée qui venait du froid ■ Film de Charles Némès (1983, 90 min). 500043063
0.00 Téva interview week-end (30 min).

Eurosport

14.45 et 0.00 Voile. En direct. La Whitbread : le départ (45 min). 5250044
15.30 VTT. En direct. Championnats du monde : épreuves de cross country en Suisse (45 min). 351773
16.15 Cyclisme. En direct. Tour d'Espagne (15e étape) (45 min). 6310570
17.00 Football. En direct. Championnat du monde des moins de 17 ans : Finale (135 min). 1596570
19.15 Stock cars. En direct. Championnat NASCAR : les MBNA 400 (165 min). 75687686
23.00 Golf (60 min).

Voyage

21.00 Long courrier. Magazine.
22.00 Rough Guide : Philippines.
23.00 Voyage pratique.
23.30 Sur la route.

Muzzik

21.00 Carlo Modugno : *chants napolitains.*
22.00 La Callas. Portrait.
22.20 Les Grands Interprètes : La Callas.
22.50 L'Art du chant : La Légende des grandes voix filmées.
23.55 Nina Simone à l'Olympia. Concert (70 min). 505278179

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Report. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Style With Elsa Klench. 1.00 Asia This day. 1.30 Earth Matters. 2.00 Prime News. 2.30 Global View. 3.00 IMPACT.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 Hi Tech. 20.15, 23.15 Euro 7. 20.45 23.45, 1.15 No Comment. 21.15, 0.15, 1.45 Art Collection. 21.45 International. 22.15 Swiss World. 22.45 Media. 0.45 Sport.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, *en soirée : 19.15 et 19.45*, 0.15 La Vie des idées. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 20.12 L'Hebdo du monde. 21.11 En l'an 2000. 21.39 Box Office. 21.56 et 0.56 Mode. 22.12 et 22.48 Photo hebdo. 22.45 Multimédia. 22.53 *Auto.* 22.56 *Découvertes.* 23.12 Police Justice. 23.45 Décideurs. 1.15 Fin des programmes.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Hamburger Hill. Film de John Irvin (1987, 115 min). Avec Anthony Barrile. *Guerre.*
22.25 La Part des ténèbres. Film de George A. Romero (1990, 125 min). Avec Timothy Hutton. *Fantastique.*
0.30 L'Eternel Retour. Film de Jean Delannoy (1943, N., 110 min). Avec Jean Marais. *Drame.*

TMC

20.35 L'inspecteur ne renonce jamais. Film de James Fargo (1976, 100 min). Avec Clint Eastwood. *Policier.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
DIMANCHE 21 - LUNDI 22 SEPTEMBRE 1997

L'âge du zouave

par Pierre Georges

LE MOT pourra paraître calamiteux. *Il l'est. Mais, tout de* même, ces mesures de pollution de l'air, quelle fumisterie ! *Niveau 1, niveau 2, niveau 3*, soit. Degré zéro de la crédibilité. Non pas technique. Mais politique.

Ou, plutôt, nous ne croyons que ce que nous sentons, respirons et voyons. Toute la matinée, vendredi, *le ciel parisien a été* d'un aimable gris souris. Ou, si l'on préfère, d'un beau bleu fumée. *L'air était* âcre, piquant, acide. Un de ces bons vieux bols d'air, façon Mexico ou Los Angeles, qui font redouter une conjonctivite fulminante. Un air proprement irrespirable.

Il n'est pas question de mettre en cause la noble corporation des palpeurs et peseurs d'oxyde de carbone et de dioxyde d'azote. Pauvres ! A Paris comme ailleurs, ils font ce qu'ils peuvent avec ce qu'ils ont, la compagnie des renifleurs de pollution. On dit leurs appareils placés trop haut. On dit même qu'avant que soit décrété le seuil d'alerte générale, celui où l'on *s'est* engagé à faire vraiment quelque chose, il faudra leur passer sur le niveau.

Airparif ment. Airparif est haletant ! Cela ferait un bien commode et démagogique slogan écolo. *Mais qui ne changerait* pas grand-chose au fond. De l'air, notamment. A quoi servent les alertes, si rien n'est fait pour les éviter ? Si sophistiqué que puisse être leur matériel, les gens d'Airparif en restent au stade minéral qu'occupait autrefois le zouave du pont de l'Alma. Celui-ci, lorsque ses brodequins de pierre commençaient à faire eau, alertait la garnison : *« Chef, ça monte* ! » On finit par s'aviser un jour qu'il serait plus efficace d'écrêter les crues de la Seine, par l'amont, que de laisser le zouave en oie de la capitale.

Quelque chose nous dit qu'en matière de pollution de l'air, ces crues de gaz répétées, nous en sommes toujours à l'âge de *pierre*, du zouave de la capitale. *« Chef, ça monte ! »* Cela monte, en effet. Sans cesse, ni répit. Et *rien, en tout cas rien de sérieux*, n'est fait. Ne cherchons pas de responsables à nos maux respiratoires. *Nous en sommes tous* ou presque les (ir)responsables. Auteurs et victimes de nos propres tourments. *Pollueurs* se polluant d'allégresse. Tous au volant pour le carrousel toxique, ce cercle sans fin. Un peu comme ces équipes que l'on voit ravaler Notre-Dame ou Le Louvre en des travaux de Sisyphe. Quand la pierre est blanche à un bout, elle est redevenue noire à l'autre.

Il ne faut donc pas attendre des automobilistes une sagesse quelconque. Il faut l'imposer. De gré ou de force. Limiter la circulation dans les centres-villes, comme à Strasbourg. Inventer des moteurs moins polluants, des carburants moins toxiques. Forcer les constructeurs à présenter des modèles à la pointe de la technologie. Réinventer les transports en commun – au passage, qu'attend la RATP, sinon de *l'argent, pour envoyer à la ré*forme ces autobus qui crachent noir comme diesel à l'agonie ? *Rien*, en somme, que des propositions banales.

Le problème n'est donc pas dans les solutions. Elles existent. Même coûteuses. Même de longue haleine. Le problème, c'est cette peur politique de l'impopularité, grimée en pseudo-responsabilité économique. Trop cher ! Irréaliste ! Impossible ! Là, évidemment, Airparif est démuni. Aucun appareil ne mesurera jamais ce paramètre : le refus d'obstacle politique.

Un pic de pollution au dioxyde d'azote a été constaté à Paris

Le président du groupe Verts au conseil régional d'Ile-de-France dénonce les « défaillances » d'Airparif

APRÈS L'OZONE, le dioxyde d'azote. Vendredi 19 septembre, vers midi, selon Airparif, le réseau *de surveillance de la qualité de l'air* en Ile-de-France, le seuil d'alerte de niveau 2 de pollution au *dioxyde d'azote (NO_2) a été franchi* dans le 13ᵉ arrondissement de Paris et à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), où *l'on a relevé des taux* de 305 microgrammes de NO_2 par mètre cube d'air. La veille déjà, le niveau 1, déclenché à partir de 200 microgrammes/m³ d'air, avait été atteint en fin de matinée. Le déclenchement du niveau d'alerte 3 a lieu à partir de 400 microgrammes/m³ d'air. Un pic de niveau 2 de pollution due au dioxyde d'azote avait déjà été constaté le 10 mars dans la capitale. Samedi matin 20 septembre, les taux étaient retombés en dessous du seuil d'alerte de niveau 1.

Dès la parution du communiqué d'Airparif, vendredi, la mairie de Paris a diffusé sur ses panneaux d'informations une série de cinq messages. Le premier demande aux Parisiens *d'éviter* de prendre leur voiture et signale que le stationnement résidentiel est gratuit. Le deuxième suggère l'usage des transports en commun et du vélo. *Le troisième rappelle* que la vitesse est limitée à 50 km/h sur les voies sur berges. Le quatrième indique *aux personnes sensibles* à la pollution le numéro de téléphone du service antipoison (01-40-34-76-14). *Le dernier message signale* que la qualité de l'air devait s'améliorer samedi 20 septembre.

ÉVITER DE COURIR

La circulation automobile est responsable *« aux trois quarts »* de la pollution au dioxyde d'azote, selon Airparif, notamment à cause des voitures fonctionnant au diesel ou à l'essence sans pot catalytique. Les pots d'échappement des véhicules diesel renvoient dans l'atmosphère trois fois plus d'oxyde d'azote que les pots catalytiques des voitures à essence, selon une étude publiée en février 1995 par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et par l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (Inrets).

Les effets toxiques du NO_2 sont connus. *« Le dioxyde d'azote est irritant pour le système respiratoire et accroît surtout les symptômes des malades atteints d'asthme ou de mucoviscidose »*, explique le professeur Alain Grimfeld, chef du service de pédiatrie à l'hôpital Armand-Trousseau à Paris. Le *praticien conseille, les jours de pic*, d'*« éviter de courir, de faire du sport »*, et, comme solution à plus long terme, de *« limiter la circulation automobile en ville »*.

Un sentiment que partage Jean-Félix Bernard, président du groupe Verts au conseil régional d'Ile-de-France, qui dénonce au passage la procédure d'alerte organisée autour des trois seuils. *« Il faudrait alerter les gens dès le niveau 1 et non pas attendre le niveau 2 si l'on veut mener une vraie politique de prévention. Après, c'est trop tard »*, nous a-t-il confié vendredi. L'élu Verts déplore également le peu de moyens d'Airparif : *« Ils manquent d'équipements dans la grande couronne parisienne. Ils ne publient pas non plus de données sur les micro-particules émises par le diesel, carence incompréhensible pour les polluants apparemment les plus dangereux. »*

Soulignant *« une défaillance en capteurs de proximité »*, M. Bernard regrette le choix récent du gouvernement français de ne pas surtaxer le gazole par rapport à l'essence. Il reconnaît cependant la bonne volonté de Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

EN PROVENCE AUSSI

La Provence a elle aussi été touchée par la pollution atmosphérique. *Dans plusieurs communes* des Bouches-du-Rhône, le seuil d'alerte de niveau 2 de pollution à l'ozone, fixé à 180 microgrammes par mètre cube d'air, a été dépassé jeudi 18 et vendredi 19 septembre, selon Airmaraix. Le réseau local de surveillance de la qualité de l'air estime que les niveaux d'ozone pourraient encore être élevés ce week-end, Météo-France ayant annoncé des journées chaudes et ensoleillées.

Christophe de Chenay et Vincent Hubé

DÉPÊCHES

■ **CULTURE : les quatorzièmes Journées du patrimoine** ont lieu dans toute la France, samedi 20 et dimanche 21 septembre. Trois thèmes sont à l'honneur : *« fêtes et jeux »*, *« patrimoine et lumière »* et *« patrimoine industriel »* (*Le Monde* du 20 septembre). Le programme complet des journées est disponible sur Minitel (3615 LEMONDE ou 3615 CULTURE) et une sélection sur le site internet http : //www. culture.fr. Un service téléphonique donne des informations sur toutes les manifestations (01-40-15-37-37). A Paris, un kiosque, dans les jardins du Palais-Royal, propose tous les programmes de Paris et de l'Ile-de-France.

■ **VIETNAM : trente-trois personnes, dont deux enfants, sont mortes** et quinze autres ont été blessées dans un accident d'autobus survenu le 19 septembre dans la province de Phu Yen. L'autobus, qui circulait sur une route côtière, assurant la liaison entre Ho Chi Minh-Ville (Sud) et Hué (Centre), a plongé dans la mer. Selon des survivants, le conducteur se serait endormi au volant. – *(AFP.)*

■ **DIAMANTS : aux termes d'un accord** conclu vendredi 19 septembre, la Russie s'engage à fournir à la De Beers pendant deux ans l'équivalent de 550 millions de dollars (3,2 milliards de francs) de diamants non taillés et s'interdit de vendre en direct ses pierres sur les marchés étrangers.

■ **FRAMATOME : les syndicats CFDT et CGT du fabricant de chaudières nucléaires ont adressé le 19 septembre une lettre ouverte au** premier ministre, Lionel Jospin, demandant *« son arbitrage pour qu'un refus clair et définitif soit opposé aux revendications d'Alcatel-Alsthom sur Framatome »*. La veille, Serge Tchuruk, président d'Alcatel, s'est déclaré *« persuadé »* qu'une fusion entre GEC-Alsthom et Framatome reste *« la bonne solution »*.

■ **RADIO : le syndicat CFDT de Radio-France a dénoncé**, vendredi 19 septembre, *« le bordel ambiant »* au sein de la station du service public. La CFDT, pour qui le lancement du Mouv', radio jeune, est *« une faute stratégique »*, en attribue la responsabilité à Michel Boyon, PDG de Radio-France. Mais *« le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) est lui aussi coupable »*, précise le syndicat. La CFDT réclame le départ de Michel Boyon et demande au CSA de *« prendre enfin ses responsabilités »*.

■ **TENNIS : l'équipe de France de Coupe Davis** a perdu les deux premiers simples de sa rencontre de barrage contre la Belgique, vendredi 19 septembre, à Gand (Belgique). Fabrice Santoro s'est incliné en trois sets (6-1, 6-3, 6-3), face à Filip Dewulf, et Cédric Pioline a été contraint à l'abandon suite à une blessure au dos, alors qu'il menait deux sets à un (6-4, 6-2, 5-7 et 4-1 dans la quatrième manche) devant Johan Van Herck. C'est Fabrice Santoro qui devait remplacer Cédric Pioline au côté de Guillaume Raoux pour affronter, samedi 20 septembre, la paire belge Libor Pimek-Filip Dewulf.

Tirage du *Monde* daté samedi 20 septembre : 507 976 exemplaires 1

